

A. BAUMANN/SIPA

ENTRETIEN

Les confessions d'Isabelle Adjani

JAMAIS Isabelle Adjani ne s'était autant confiée. A plusieurs reprises, la Marguerite Gautier de *La Dame aux Camélias* a longuement reçu Annick Cojean. Pour dire son métier d'actrice, son amour des planches et du public. Raconter aussi ses engagements, son double héritage allemand et arabe, « une source d'éternelles richesses ». Pour dire le temps de l'enfance dans une HLM de Gennevilliers. Mots durs sur les blessures d'hier, les sales rumeurs de maladie, mots vrais d'une femme qui préfère la rêverie à la célébrité, « cette puissance creuse ».

Lire pages 14 et 15

Le compte suisse de J.-C. Mitterrand

- Fils aîné de l'ancien président de la République, Jean-Christophe Mitterrand a été écroué à la prison de la Santé
- Il est mis en examen dans une vaste affaire de trafic d'armes entre la France et l'Afrique
- Au moins 1,8 million de dollars lui ont été versés sur un compte numéroté dans une banque de Genève

JEAN-CHRISTOPHE Mitterrand a été mis en examen et écroué à la prison de la Santé, jeudi 21 décembre, pour « complicité de commerce d'armes illicite, trafic d'influence par une personne investie d'une mission de service public, recel d'abus de biens sociaux, recel d'abus de confiance et trafic d'influence », par les juges Philippe Courroye et Isabelle Prévost-Desprez qui enquêtent sur une vaste affaire de trafic d'armes entre la France et l'Afrique. Les juges s'intéressent au rôle qu'a pu jouer le fils aîné de François Mitterrand, « conseiller pour les affaires africaines et malgaches » à la présidence de la République de 1986 à 1992, dans la signature de contrats d'armement obtenus par la société Brenco, en Afrique, dans les années 1990.

Ils ont découvert la trace de quatre virements effectués par cette société, en 1997 et 1998, sur un compte numéroté détenu par Jean-Christophe Mitterrand à la banque Darier, à Genève. Ce compte suisse a été crédité, au total, de 1,8 million de dollars, soit un peu plus de 13



Lire page 9

millions de francs. Jean-Christophe Mitterrand a expliqué qu'une partie de cette somme, soit 700 000 dollars, ne provenait pas « directement » de Brenco et que l'autre partie rémunérait des « conseils » donnés à cette société pour permettre à l'Angola d'obtenir des crédits auprès de la communauté bancaire internationale. Il a nié avoir participé à un quelconque trafic d'armes. « Mon client n'a même jamais été informé de la vente de matériel militaire [par Brenco] au régime angolais », a déclaré son avocat. Les juges s'intéressent pourtant à un contrat de livraison d'armes conclu entre Brenco et l'Angola en 1993, et à d'autres contrats passés en Afrique, notamment avec le Congo.

L'écrivain Paul-Loup Sulitzer a été mis en examen dans la même affaire pour « recel d'abus de biens sociaux, recel d'abus de confiance et trafic d'influence ». Il aurait reçu entre 1,6 et 2 millions de francs, en espèces, de la société Brenco, en 1997 et 1998.



R. DE LA MAUVINIÈRE/AFP

RETRAITES

La menace de Seillière

L'ultime séance de négociation entre le patronat et les syndicats sur les retraites complémentaires s'est conclue, vendredi 22 décembre, sur un échec. Si, sous une dizaine de jours, ses propositions de réforme ne sont pas retenues, le Medef menace de ne pas reconduire la convention de l'ASF, l'association qui lève les cotisations pour la retraite à soixante ans des régimes complémentaires. Après l'affrontement sur l'Unedic, c'est une nouvelle épreuve de force qui commence pour Ernest-Antoine Seillière.

p. 6, 7 et notre éditorial p.18

La Serbie vote

L'OPPOSITION démocratique de Serbie (ODS) est donnée largement gagnante aux élections législatives anticipées de samedi 23 décembre, qui visent à parachèver la transition après la chute, début octobre, de Slobodan Milosevic. Dans un entretien au *Monde*, le président yougoslave, Vojislav Kostunica, explique que le scrutin ouvrit la voie à un « fonctionnement normal des institutions » et au lancement des réformes. Il prône une « réconciliation » entre Serbes et estime que le pays « a besoin d'une période de calme ». M. Kostunica a été reçu, jeudi 21 décembre à Paris, par Jacques Chirac, qui a exprimé son soutien « à la démocratie et au changement » en cours à Belgrade.

Lire page 2

La saucisse folle sape le moral de l'Allemagne

BERLIN
de notre correspondant

Après la vache folle, la saucisse folle ! L'Allemagne est angoissée depuis que l'on a appris que les saucisses contenant du bœuf pouvaient être contaminées par l'encéphalite spongiforme bovine (ESB). « Personnellement, je n'en achèterai pas », avait déclaré, mardi 19 décembre, Andrea Fischer, ministre Verte de la santé. Mercredi 20, dans la soirée, M^{me} Fischer a décidé de retirer de la vente un certain type de saucisses fabriquées à partir de chair en contact avec l'os, si celle-ci a été prélevée sur les animaux avant le 1^{er} octobre, date d'interdiction au niveau européen de l'usage dans l'alimentation des éléments à risque comme le cerveau et la colonne vertébrale. L'affaire a pris la tournure d'un drame national. Si la viande de bœuf allemande, souvent originaire de vaches de remise, est de la carne dure et sans goût, la saucisse est une fierté nationale. Le gourmet allemand, qui consomme chaque année 31,8 kilogrammes de ces aliments, risque de devoir renoncer à ses plats favoris, la Wiener Würstchen (54 pièces consommées par habitant et par an) et les sau-

cisses à griller (Thüringer Bratwurst, 30 pièces par an), toutes deux susceptibles de contenir du bœuf, prévient le quotidien berlinois *BZ*.

Pour aider le consommateur à s'y retrouver dans la « saucissothèque » - expression inventée par le quotidien *Bild Zeitung* pour décrire ces interminables rayons de saucisses des supermarchés -, la presse populaire s'efforce de trier parmi les quelque 1 500 sortes de saucisses répertoriées en Allemagne celles susceptibles d'être infectées. Il convient de ne pas se faire tromper par l'appellation : des saucisses de porc à griller peuvent contenir du bœuf, prévient la *Berliner Zeitung*.

L'affaire a été déclenchée par le commissaire européen chargé de la santé et de la protection des consommateurs, David Byrne, qui avait demandé à Berlin de retirer des rayons les saucisses suspectes, vantant l'exemple du Danemark. Il a d'abord essayé une réponse lapidaire de M^{me} Fischer, qui a estimé que « des éléments à risque comme la cervelle ou la moelle ne sont plus utilisés depuis des lustres dans la fabrication de saucisses », accusant M. Byrne de « ne pas [s'être] donné la peine de s'interroger sur la

manière dont les saucisses sont produites en Allemagne ». Nos saucisses sont saines, pas celles des autres, le discours est connu, qui rappelle l'époque si récente où l'Allemagne, en particulier la Bavière, prétendait être épargnée par la maladie de la vache folle. La presse s'est vivement agacée de ce discours : « Les responsables n'ont pas encore bien compris que l'ESB ne fait pas que gâcher l'appétit, c'est une épidémie mortelle comme le sida. Comme on ne sait pas avec certitude ce qu'il y a dans les saucisses, il faut les retirer des étalages », exigeait dès mercredi matin la *Berliner Zeitung*. M^{me} Fischer a donc changé d'avis, mais le mal était fait : la saucisse est décredibilisée. Même la panse de porc farcie « à la Palatine », plat préféré de Helmut Kohl, risque d'être mise à l'index, s'émeut le *Tagesspiegel*, car elle contient des aliments à risque. Seule l'association des chasseurs se frotte les mains, à la veille de Noël, affirmant que « la viande de gibier est garantie saine ».

Arnaud Leparmentier

Lire nos informations page 34



SIPAPRES

DÉFENSE

Encore un porte-avions ?

Le gouvernement envisage la construction d'un second porte-avions nucléaire, dans le cadre du projet de loi de programmation militaire pour 2003-2008. Cet investissement avait été refusé par Jacques Chirac en 1996. D'autre part, l'inspection de l'armement a remis à Alain Richard son rapport d'enquête sur l'avarie de l'hélice du *Charles-de-Gaulle*. p. 8

Valse de têtes à Canal+



DENIS OLIVENNES

PIERRE LESCURE, PDG de Canal+, a annoncé jeudi 21 décembre la nouvelle organisation du groupe. Après la fusion avec Vivendi Universal, la vieille garde s'en va ou prend ses distances au profit de gestionnaires. Denis Olivennes devient directeur général.

Lire page 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1223 - 7,50 F



Pourquoi Jacques Chirac résiste aux sondages

JACQUES CHIRAC est blindé contre les sondages. Comment pourrait-il en être autrement ? En décembre 1994, les enquêtes d'opinion le réduisaient presque au rôle de figurant dans la campagne présidentielle qui s'engageait, éclipsé par un Edouard Balladur que l'opinion plébiscitait. Cinq mois plus tard, il entrait à l'Elysée en vainqueur. Ce genre d'expérience cuirasse contre les sautes d'humeur des Français.

Voilà le chef de l'Etat placé, aujourd'hui, dans la situation inverse, mais tout aussi paradoxale. Depuis trois mois, tout devrait contribuer à ternir son image et éroder sa popularité : un référendum déprimant sur le quinquennat, engagé à reculons et gagné à la sauvette ; la situation chaque jour plus calamiteuse de son ancien fief parisien ; les confessions posthumes de Jean-Claude Méry le mettant directement en cause dans les financements occultes du RPR, quand il en était président en même temps que maire de Paris ; enfin l'enquête sur les marchés truqués d'Ile-de-France qui se referme, inexorablement, sur deux de ses plus proches collaborateurs des années 1985-1995, Michel Roussin à la

Mairie de Paris comme à l'hôtel Matignon, Louise-Yvonne Casetta au RPR.

Tant d'avaries en auraient fait chuter plus d'un. Or l'opinion, depuis trois mois, ne semble pas en tenir rigueur à Jacques Chirac : sa popularité paraît imperméable aux mises en cause et au « soupçon », pour reprendre le mot cruel de Raymond Barre. A l'exception de la Sofres, qui le crédite, dans son baromètre de décembre, de 47 % d'opinions favorables (contre 49 % de défavorables), tous les instituts lui accordent une nette majorité d'opinions positives : 55 % pour Ipsos et pour l'IFOP, 58 % pour Louis-Harris, 60 % pour CSA et 61 % pour BVA, tandis que les opinions défavorables ne dépassent guère un tiers des sondés, exception faite de la Sofres. En outre, entre septembre et décembre, les évolutions ne sont guère concluentes : s'il a perdu 7 points de confiance pour Ipsos, 5 points pour la Sofres et 2 points pour Louis-Harris, il en a regagné 4 selon l'IFOP et BVA et 6 selon CSA.

Gérard Courtois

Lire la suite page 18



PH. CIBILLE

SPECTACLES

Les cirques de Noël

Pour les fêtes, de nombreux cirques ont dressé leur chapiteau pour offrir des spectacles innovants ou traditionnels. A Paris, on peut voir *Et après on verra bien...*, de la compagnie Anomalie, et le Cirque Tzigane. Les élèves de l'Ecole supérieure des arts du cirque présentent, eux, *La Tribu iOta* (photo) à Châlons-en-Champagne, avant de venir à Paris en janvier. p. 29

International.....	2	Tableau de bord.....	22
France.....	6	Aujourd'hui.....	25
Société.....	9	Météorologie-Jeux.....	28
Régions.....	12	Culture.....	29
Carnet.....	13	Guide culturel.....	31
Horizons.....	14	Kiosque.....	32
Entreprises.....	19	Abonnements.....	32
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	33

ÉLECTIONS L'Opposition démocratique de Serbie (ODS) est donnée largement favorite aux élections législatives anticipées qui se déroulent, samedi 23 décembre, dans

la République. Le scrutin vise à parachever la transition démocratique, en éliminant au sein du Parlement serbe les formations restées fidèles à Slobodan Milosevic. ● **DANS UN EN-**

TRETIEN au Monde, le président fédéral, Vojislav Kostunica, affirme que ces élections ouvriront la voie aux réformes. Il se prononce contre « *tout esprit de vengeance* » et lance un ap-

pel à la « *réconciliation* » entre Serbes. ● **JACQUES CHIRAC**, qui a reçu M. Kostunica, jeudi à Paris, a salué « *la voie de la démocratie et du changement* » suivie par Belgrade. ● **DES**

TENSIONS persistent dans le sud de la Serbie entre maquisards albanais et forces serbes. Belgrade doit renégocier ses liens avec le Monténégro, qui envisage de faire sécession.

Les démocrates s'apprêtent à entrer en force au Parlement de Serbie

Moins de trois mois après le renversement de Slobodan Milosevic, l'Opposition démocratique de Serbie (ODS) est créditée d'une large majorité des voix pour les élections législatives du 23 décembre. Pour le président Kostunica, le scrutin permettra d'entreprendre les réformes

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Les campagnes électorales se suivent en Serbie et ne se ressemblent pas. Le scrutin du 24 septembre et la perspective de faire tomber Slobodan Milosevic avaient déchaîné les passions. Difficile, à la veille des législatives serbes du samedi 23 décembre, de trouver dans les rues de Belgrade les signes d'une quelconque ferveur. Pas de débauches d'affiches, ni de meetings géants. Ce qui pourrait ressembler à un manque de combativité s'explique autrement. La messe est dite. Rien ne semble pouvoir faire barrage au raz-de-marée annoncé de l'Opposition démocratique serbe (ODS), qui devrait ainsi parachever sa marche victorieuse entamée il y a deux mois avec la chute de l'ancien président Slobodan Milosevic.

La seule incertitude porte sur l'ampleur de la « déferlante » démocratique. Les instituts de sondage hésitent. L'ODS obtiendra-t-elle 60 % ou 70 % des voix ? Plus encore ? Personne ne doute qu'à partir de la semaine prochaine l'ODS n'aura plus d'opposition que son nom (qu'il est d'ailleurs question de changer). Elle tiendra alors entre ses mains tous les le-

viens du pouvoir. La présidence de la Fédération yougoslave (RFY, Serbie et Monténégro) a été arrachée de haute lutte en septembre puis lors des manifestations du 5 octobre qui ont poussé Slobodan Milosevic à reconnaître sa déroute. Samedi soir, l'ODS aura sans aucun doute porté à son tableau de chasse le Parlement de la République de Serbie. Elle se chargera ensuite de former, rapidement, une nouvelle équipe gouvernementale dirigée, selon toute probabilité, par Zoran Djindjic, président du Parti démocrate et opposant anti-Milosevic de longue date.

RÉELLE DYNAMIQUE ÉLECTORALE

« C'est un vote de confirmation. Cela ressemble à une simple formalité », note Miljenko Dereta, directeur de l'organisation non gouvernementale Initiatives citoyennes, très impliquée dans l'organisation de la campagne électorale de septembre. « A la différence des scrutins organisés ces dernières années, les électeurs de l'ancienne opposition sont plus mobilisés que les socialistes » de Slobodan Milosevic, ajoute-t-il. Le taux de participation devrait ainsi être relativement élevé et accentuer encore la victoire d'une formation politique

portée par une réelle dynamique électorale. Car face à l'ODS, c'est la débâcle. Le silence du président serbe Milan Milutinovic, un fidèle de l'ancien chef de l'Etat yougoslave, lui aussi inculpé de crimes de guerre par le Tribunal

deux formations ont des chances d'y parvenir. Ce sont les socialistes de Milosevic et les radicaux de Vojislav Seselj (extrême droite ultranationaliste). L'ODS n'aura probablement pas de réelle opposition », pronostique Miljenko Dereta.

La Yougoslavie réintégrée dans le FMI

Dernier succès en date de la nouvelle équipe au pouvoir à Belgrade, la Yougoslavie a été réadmise, mercredi 20 décembre, au sein du Fonds monétaire international (FMI), grâce au soutien notamment de la Suisse et de la Norvège, qui ont aidé le pays à liquider ses arriérés de paiements avec l'institution financière basée à Washington. Avant même la formation du gouvernement fédéral, début novembre, Belgrade avait déjà fait son retour aux Nations unies.

La Yougoslavie a, par ailleurs, été réintégrée à l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et à la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD). Elle a été admise au sein du pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est. « L'ouverture du pays et notre retour dans les institutions internationales sont nos principaux acquis », reconnaît Miroslav Labus, vice-premier ministre fédéral chargé des relations économiques internationales. - (Corresp.)

international de la Haye, semble prouver qu'il a été neutralisé. Samedi, six partis se disputeront les restes laissés par l'ODS et tentent de dépasser le seuil des 5 % nécessaire pour entrer au Parlement à l'issue de ce scrutin proportionnel à un tour. « Seulement

Le SPO (Mouvement du nouveau serbe), dirigé par Vuk Draskovic, risque ainsi de tomber dans les oubliettes de l'histoire. Après avoir animé la vie de l'opposition au milieu des années 90, il s'est brûlé les ailes en frayant ensuite de trop près avec l'ancien régime.

Vojislav Kostunica, président de la République fédérale de Yougoslavie

« Nous avons besoin d'une période de calme, de stabilité et de réconciliation »

BELGRADE

de notre envoyé spécial

« Êtes-vous confiant concernant un succès de l'Opposition démocratique serbe (ODS) aux élections parlementaires ?

« Je suis confiant. Il est politiquement et psychologiquement assez normal que l'ODS remporte ces élections. C'est une sorte de second tour, le scrutin présidentiel yougoslave de septembre ayant fait office de premier tour. Et les mêmes opinions vont s'exprimer, peut-être même avec plus d'ampleur.

« Ces élections sont très importantes. Rien ne peut être réalisé sans le fonctionnement de toutes les institutions démocratiques de Serbie. Nous vivons actuellement sans Parlement serbe, nécessaire pour adopter des réformes et de nouvelles lois.

« Certains de vos partisans vous reprochent de n'avoir pas été aussi rapide dans la résolution d'affaires intérieures que dans vos contacts internationaux, se référant notamment au maintien en fonction des chefs de la police et de l'armée. Pensez-vous prendre des mesures

M^{me} Del Ponte souhaite inaugurer en janvier un bureau du TPIY à Belgrade

Le procureur général du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Carla Del Ponte, a « proposé de rencontrer le président Kostunica le 18 ou le 19 janvier prochain à Belgrade ». « Après, j'irai à Sarajevo, à Banja Luka et à Zagreb », a-t-elle indiqué, mercredi 20 décembre, lors d'une conférence de presse à La Haye. M^{me} Del Ponte dispose d'un visa pour Belgrade. Mais elle pose deux conditions à son voyage dans la capitale serbe : pouvoir s'y entretenir avec le successeur de Slobodan Milosevic et inaugurer le locaux du bureau du procureur.

La veille, Vojislav Kostunica avait violemment attaqué l'institution créée par les Nations unies, mettant en cause son « impartialité » et se déclarant « opposé à la traduction de Slobodan Milosevic devant le TPIY ». - (Corresp.)



VOJISLAV KOSTUNICA

plus radicales après les élections ?

« Tout d'abord, nombre de ces questions seront du ressort du Parlement et du gouvernement de la République de Serbie. Les affaires intérieures, la police, cela ne dépend pas de moi. Par ailleurs, je crois que nous avons vraiment besoin, durant cette période de transition, de stabilité. Il y a déjà tant de facteurs d'instabilité, la situation socio-économique, le Kosovo, le sud de la Serbie, les relations avec le Monténégro... Nous avons par conséquent besoin de stabilité au sein de l'armée et de la police.

« Avez-vous cependant usé de votre influence pour poser certaines questions aux chefs des forces de sécurité, par exemple sur le sort d'Ivan Stambolic [l'ancien président de Serbie, opposant à Slobodan Milosevic, kidnappé par des inconnus le 25 août et porté disparu] ?

« J'ai posé des questions, et je dois dire que je n'ai pas eu les réponses. Peut-être aurons-nous certaines ré-

ponses plus tard, après des changements au sein de la police, ou peut-être devons-nous attendre encore plus longtemps. Concernant Ivan Stambolic, je n'ai pas d'informations, il n'y a pas de traces. Cela m'inquiète. D'autant plus que, s'il était un rival de Milosevic, il n'avait plus d'ambition politique. Cette affaire me paraît étrange...

Certains de vos partisans vous reprochent également d'être opposé à une arrestation de Slobodan Milosevic, qui revient peu à peu sur la scène politique et sur les écrans de télévision en Serbie.

« Vous savez, ma famille appartient à cette Serbie qui a été victime de la prétendue « révolution yougoslave » [communiste, NDLR]. Je connais les conséquences de ces révolutions, les arrestations, etc. Je n'ai aucun esprit de revanche ou de vengeance. Je pense qu'il est important de ne pas se lancer dans des confrontations, mais que le temps de la réconciliation est peut-être venu. Ensuite, quand nous aurons des lois, quand nous aurons retrouvé une situation normale, nous devons examiner tous les crimes, du passé, du présent et de l'avenir, les crimes de n'importe quel citoyen.

« Nous, les Serbes, avons vécu la tragédie d'avoir traversé tant de guerres au cours de ce siècle. Et nous avons vécu une guerre civile durant la seconde guerre mondiale. De ce fait, j'étais effrayé d'une autre guerre de Serbes contre des Serbes. Nous avons besoin d'une période de calme, de stabilité et de réconciliation, dans le cadre de la transition

d'une dictature à un régime démocratique.

« Quelle est la situation en Serbie du Sud, où les forces serbes sont confrontées à des combattants séparatistes albanais ?

« Il y a beaucoup de terroristes dans cette région, équipés d'armes lourdes, et il règne une forte insécurité, alors qu'il devrait y avoir des policiers, équipés d'armes légères, et la sécurité. La situation est donc à l'opposé de ce qu'elle devrait être. La Serbie du Sud a une population mixte d'Albanais et de Serbes, il existe une possibilité de conflit et nous de-

« Quand nous aurons des lois, quand nous aurons retrouvé une situation normale, nous devons examiner tous les crimes, du passé, du présent et de l'avenir, les crimes de n'importe quel citoyen »

vous stopper ce terrorisme qui a été exporté du Kosovo.

« Des pays occidentaux sont réticents à l'idée de laisser les forces serbes régler seules la situation, craignant que des violences soient commises à l'encontre des populations civiles albanaises, comme au Kosovo il y a deux ans.

« Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de violences contre la population civile, et nous sommes très prudents à cet égard.

« Comment comptez-vous aborder les négociations avec le Monténégro, dont le président Milo Djukanovic affirme qu'il souhaite toujours l'indépendance ?

« Le problème des relations entre la Serbie et le Monténégro n'est pas si compliqué, en comparaison du problème du statut du Kosovo. Ethniquement parlant, des Monténégrins se considèrent comme serbes, certains sont nés en Serbie et y ont de la famille, même s'ils vivent au Monténégro. Il n'y a donc pas de conflit interethnique, contrairement

« Comment comptez-vous aborder les négociations avec le Monténégro, dont le président Milo Djukanovic affirme qu'il souhaite toujours l'indépendance ?

« Le problème des relations entre la Serbie et le Monténégro n'est pas si compliqué, en comparaison du problème du statut du Kosovo. Ethniquement parlant, des Monténégrins se considèrent comme serbes, certains sont nés en Serbie et y ont de la famille, même s'ils vivent au Monténégro. Il n'y a donc pas de conflit interethnique, contrairement

goslavie. Cela dit, nous allons poursuivre le dialogue avec Podgorica, et respecterons le résultat d'un éventuel référendum au Monténégro.

« Votre opposition au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), chargé de juger les criminels de guerre, est connue. Vous dites souvent que la Constitution n'autorise pas l'extradition de citoyens yougoslaves. Ne faudrait-il pas modifier les lois yougoslaves afin qu'elles soient davantage conformes aux conventions internationales, notamment concernant les crimes contre l'humanité ?

« La loi yougoslave va changer, et peut-être la loi concernant le Tribunal de La Haye changera-t-elle. Mais je garde à l'esprit qu'il y a des problèmes avec le TPIY. On ne peut pas dire qu'il y a une confiance énorme dans le travail du tribunal. Le procureur, Carla Del Ponte, n'a même pas accepté la possibilité qu'il y ait une enquête sur les crimes de l'OTAN contre la Yougoslavie. Des civils ont été tués, en violation des conventions de Genève. Alors les gens doutent de l'impartialité du Tribunal de La Haye.

« Par ailleurs, les relations entre Serbes, Croates, Bosniaques et Albanais sont si complexes que nous avons peut-être besoin d'un autre genre de processus. Je pense à la commission Vérité et Réconciliation en Afrique du Sud. Je crois qu'il est parfois plus adéquat que la responsabilité de dirigeants politiques soit examinée par leur propre peuple, et non par un tribunal international. La guerre entre Serbes, Croates et Bosniaques implique la responsabilité des leaders des trois nations. Or le Tribunal de La Haye n'a pas montré qu'il considérait le conflit ainsi. Il y a une responsabilité commune, et non pas seulement des dirigeants serbes. Tous les peuples doivent examiner leur passé et les crimes commis. Cela me conduit à privilégier l'idée d'une commission Vérité et Réconciliation qui serait plus honnête qu'un Tribunal de La Haye que je trouve trop politique.

« Cela dit, nous ne ferons rien qui laisse croire que nous ne sommes pas prêts à respecter nos obligations internationales. Nous allons nous adapter à la réalité autant que possible, et nous le démontrons en autorisant la réouverture d'un bureau du TPIY à Belgrade. »

Propos recueillis par Rémy Ourdan

Les dirigeants français confirment leur soutien au nouveau président

LES DIRIGEANTS français, qui ont reçu, jeudi 21 décembre à Paris, le président Vojislav Kostunica, ont réaffirmé leur soutien au processus démocratique en Yougoslavie.

Jacques Chirac, qui s'est entretenu dans la soirée à l'Élysée avec M. Kostunica, estime que « s'ouvre la voie de la raison dans les Balkans, c'est-à-dire la voie de la paix, du respect de l'autre et du dialogue », a indiqué sa porte-parole, Catherine Colonna. Cette évolution, a-t-il souligné, repose pour beaucoup sur la République fédérale de Yougoslavie et sur Vojislav Kostunica. « Jacques Chirac a dit combien il souhaitait, sans ingérence, que les élections de dimanche permettent de poursuivre sur la voie de la démocratie et du

changement », a ajouté Catherine Colonna. Le président de la République a aussi rappelé que la coopération avec le Tribunal pénal international, qui a inculpé Slobodan Milosevic et plusieurs autres dirigeants serbes, fait partie des obligations internationales de la Yougoslavie.

« L'ÂME DE L'EUROPE »

M. Kostunica a rendu un hommage appuyé à la France, estimant que son soutien est déterminant pour la réintégration de Belgrade dans le giron européen. Il l'a remerciée pour l'invitation qui lui avait été faite de participer au Conseil européen de Biarritz dès son accession à la présidence, en septembre, et

pour le sommet Europe-Balkans, organisé en novembre à Zagreb par la présidence française de l'Union européenne. A Zagreb, « l'âme de l'Europe est arrivée jusqu'aux Balkans », a-t-il dit, selon M^{me} Colonna. Il s'est montré « confiant » pour l'avenir de la Yougoslavie et, sur tous les problèmes qui restent posés, il a affirmé rechercher des « solutions pacifiques » et être résolu à faire preuve « de tolérance et de patience ».

Dans l'après-midi, M. Kostunica s'était entretenu avec le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, et avec le premier ministre, Lionel Jospin. Hubert Védrine a « constaté que le président Kostunica avait toujours un discours ouvert, res-

pectueux des uns et des autres », et qu'il « mérite d'être aidé et accompagné », a indiqué un diplomate après la rencontre au Quai d'Orsay.

M. Kostunica a également eu une entrevue avec des dirigeants du Medef (Mouvement des entreprises de France), qui lui ont annoncé l'envoi d'une mission de patrons français à Belgrade du 12 au 15 février. « Nous voulons aider à reconstruire le pays, nos entreprises avaient une coopération intense avec la communauté d'affaires yougoslave avant la guerre l'an passé, et nous avons très envie d'être partie prenante dans la reconstruction », a indiqué François Perigot, président du Medef-International. - (AFP Reuters.)



Enquête sur Srebrenica : la version de l'amiral Lanxade contestée

LA MISSION d'information parlementaire mise sur pied en France pour tenter de comprendre pourquoi la communauté internationale a laissé faire les massacres de Srebrenica, en juillet 1995, alors que l'ONU était supposée protéger cette enclave musulmane de Bosnie orientale, a auditionné, jeudi 21 décembre à l'Assemblée nationale, Gilles Herzog, éditeur et auteur d'un film sur ces événements qui a été diffusé par Arte (*Srebrenica, une chute sur ordonnance*). Pour réaliser ce film, Gilles Herzog s'est en effet entretenu avec de nombreux responsables politiques et militaires, français et étrangers, aux commandes à l'époque, dont plusieurs seront entendus par les députés français dans les mois qui viennent. Sa déposition a eu le mérite de débayer considérablement le terrain pour des députés qui avaient paru mal armés la semaine précédente, en recevant le premier des témoins qu'ils avaient convoqués, l'ancien chef d'état-major Jacques Lanxade.

Sur de nombreux points, Gilles Herzog a contesté la déposition de Jacques Lanxade. L'amiral avait notamment déclaré, la semaine dernière, n'avoir pas été en relation avec l'état-major néerlandais au moment de la chute de l'enclave où était stationné un bataillon de casques bleus néerlandais. « Quand j'ai vu l'amiral Lanxade pour mon film, a déclaré M. Herzog, il a parlé de ses contacts avec l'état-major hollandais, qui le pressait de ne rien faire pour ne pas mettre en péril la vie de ces casques bleus à Srebrenica. » L'amiral Lanxade avait aussi affirmé n'avoir pas souvenir d'une rencontre avec le général Janvier, le commandant de la force de l'ONU en Bosnie (Forpronu), lors de la venue de ce dernier à Paris, le 8 juillet 1995, alors que l'offensive serbe qui allait déboucher sur la chute de l'enclave, le 11, était déjà engagée. « Lorsque j'ai vu le général Janvier, rapporte Gilles Herzog, il a consulté son carnet de notes et m'a dit avoir rencontré ce jour-là à Paris François Millon [à l'époque ministre de la défense], l'amiral Lanxade et le premier ministre Alain Juppé. » « Le général Janvier, ajoute Gilles Herzog, n'était pas venu à Paris pour parler de Srebrenica, mais de la Force de réaction rapide », en cours de constitution sur une initiative du nouveau président de la République, Jacques Chirac ; le commandant de la Forpronu « craignait que cette force échappe à son contrôle ».

M. Herzog a récusé surtout la thèse développée une semaine plus tôt par l'ancien chef d'état-major français, selon laquelle il n'était pas possible militairement de s'opposer à l'offensive serbe.

Une fois l'offensive engagée, le chef du bataillon de casques bleus néerlandais sur place a lancé à six reprises des appels à un soutien aérien. Pourquoi ont-ils été négligés ou rejetés ? Certains ont avancé l'idée selon laquelle Jacques Chirac aurait pu, le mois précédent, promettre au général Mladic de s'opposer à toute intervention aérienne occidentale, en échange de la libération des casques bleus français retenus en otages. Gilles Herzog, tout en reconnaissant n'avoir aucune information sur les conditions de cette libération, a déclaré tenir ce soupçon pour « absurde ».

Il a invité les députés à s'intéresser en détail au rôle joué par le général Janvier, qu'il incrimine

« non pour trahison, mais pour incomptence », pour « sa méfiance envers les Bosniaques », « la confiance qu'il faisait aux Serbes », et l'idée « que les enclaves étaient indéfendables et qu'il fallait s'en retirer ». Avec qui le général Janvier s'est-il entretenu depuis Zagreb le 10 juillet au soir au téléphone, en français, pendant trois quarts d'heure, alors que les officiers de la Forpronu qui l'entouraient ce soir-là étaient favorables à une intervention ? demande Gilles Herzog. Pourquoi l'aviation occidentale n'intervient-elle que le 11 juillet, et seulement sur un mode minimaliste (deux passages de deux appareils, totalement inefficaces) ? Gilles Herzog est allé demander au général Leighton Smith, qui dirigeait à l'époque l'aviation de l'OTAN basée à Naples, de quels moyens il disposait pour les zones de sécurité de Bosnie. Il lui fut répondu que deux formes d'intervention étaient prévues : l'une, légère, de soutien rapproché aux troupes de l'ONU menacées ; l'autre, plus énergique, de raids contre le dispositif en pro-

D'après l'ancien chef d'état-major français, il n'était pas possible militairement de s'opposer à l'offensive serbe en juillet 1995

fondeur des forces serbes. Pourquoi le général Janvier n'a-t-il demandé, tardivement, que la première ?

Le 11 juillet, apprenant la chute de l'enclave alors qu'il se trouve à Strasbourg pour un sommet franco-allemand, Jacques Chirac, « ulcéré », dit Gilles Herzog, tance en public les militaires [représentés en la circonstance par l'amiral Lanxade] pour n'avoir pas fait leur travail ». Son chef d'état-major particulier, le général Christian Quesnot, a soumis à l'état-major des armées françaises, avec l'accord du président, deux idées d'intervention. L'une hélicoptère, qui supposait de disposer d'hélicoptères blindés que seuls les Américains possédaient ; l'amiral Lanxade, chargé de les demander, « s'est-il vraiment fait l'avocat du général Quesnot ? », interroge Gilles Herzog. L'autre proposition était celle d'une opération aéroportée au moyen de Transall français décollant d'Istres. Alain Juppé, selon M. Herzog, y mit une condition : que ce ne soit pas une opération exclusivement française mais internationale, assumée, notamment du point de vue des risques, à plusieurs. Les Britanniques, seuls partenaires possibles, s'y refusèrent.

Après l'enquête qu'il a menée, Gilles Herzog est catégorique : la France, selon lui, avait à l'époque « un président courageux et un appareil militaire attentiste (mis à part quelques généraux comme Cot, Morillon, Quesnot), resté à l'heure méditerranéenne, neutre, voire proserbe ». « Mon sentiment est que l'enclave n'aurait jamais dû tomber. Je m'inscris en faux contre ce que vous a dit l'amiral Lanxade. »

Claire Tréan

Le Monténégro veut obtenir « un siège à l'ONU » et se prépare à de difficiles négociations avec Belgrade

« **NOUS VOULONS** obtenir un siège aux Nations unies. » Le ministre des affaires étrangères du Monténégro (600 000 habitants), Branko Lukovac, était de passage à Paris à la veille des élections serbes, pour défendre auprès des Occidentaux l'idée d'une « reconnaissance internationale » de sa République, partenaire malaisé de la Serbie dans la Fédération yougoslave (RFY). Reçu, jeudi 21 décembre, au Quai d'Orsay et par le président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, François Loncle, M. Lukovac reconnaît que les velléités séparatistes du Monténégro trouvent beaucoup moins de sympathie à l'étranger depuis le renversement, début octobre, de Slobodan Milosevic à Belgrade.

Cela tient, estime-t-il, à plusieurs facteurs : « La communauté internationale éprouve une certaine "fatigue des Balkans" et voudrait tourner la page de cette région fautive de troubles. Elle veut, en outre, récompenser Kostunica pour sa contribution démocratique. Et puis, confrontée au problème non résolu du Kosovo, elle veut conserver en cas de nécessité le cadre de la RFY (République fédérale de Yougoslavie) ». Pour M. Lukovac, l'idée, envisagée par certains diplomates occidentaux, de promouvoir une Fédération comportant trois entités (Serbie, Monténégro, Kosovo) est

un « concept dépassé » que le Monténégro considère comme « inacceptable » en raison, précisément, de son souhait d'être « internationalement reconnu ».

M. Lukovac souligne qu'après les élections serbes, la question de la redéfinition des liens entre la Serbie et le Monténégro, récurrente depuis 1998 et attisée par les bombardements de l'OTAN en 1999, deviendra plus aiguë. « Des

En cas d'échec des pourparlers, un référendum sera organisé sur la « question de l'indépendance »

négociations s'ouvriront avec Belgrade. Nous voulons qu'elles se tiennent au niveau des Républiques et non au niveau fédéral, que nous ne reconnaissons pas. Ce qui n'interdit pas à M. Kostunica de participer, mais à condition qu'il le fasse au sein de la représentation serbe. » Le représentant monténégrin estime que tout en étant, « bien sûr, meilleur que Milosevic », M. Kostunica n'a pas plus de légitimité en tant que

président fédéral que son prédécesseur. Les réformes constitutionnelles imposées en juillet par Milosevic, juste avant sa chute, ont achevé de vider la Fédération de tout sens, note M. Lukovac.

Que reste-t-il à négocier ? Le Monténégro est prêt à une « association souple » avec la Serbie, au sein d'une « entité non reconnue internationalement » qui embrasserait des domaines mis en commun : « La défense, la politique étrangère, la politique monétaire, et probablement une union douanière. » Il s'agirait de « l'association de deux pays indépendants », dit M. Lukovac, « nous voulons, comme l'ont fait les Tchèques et les Slovaques, nous séparer de façon civilisée, avant d'entrer dans une telle association ». L'obtention d'un siège aux Nations unies pour le Monténégro est, selon lui, « non négociable ».

M. Lukovac représente assurément le courant indépendantiste à Podgorica et il reste à voir si cette position ne sera pas par la suite atténuée lors des négociations avec Belgrade. Mais il rappelle, comme l'a fait le président monténégrin, Milo Djukanovic, qu'en cas d'échec des pourparlers, un référendum sera organisé au Monténégro « sur la question de l'indépendance ». Un vote qui recueillerait selon lui « environ 60 % de oui, à en juger par les sondages ».

Les négociations seront difficiles,

prévoit-il. « Belgrade exercera toutes sortes de pressions sur nous, en lançant des campagnes médiatiques, en utilisant des tensions politiques, en utilisant le levier de la communauté internationale, ainsi que le Parti socialiste populaire (SNP). » Le SNP, d'où est issu le premier ministre fédéral, Zoran Zizic, se réclame de l'Etat commun après avoir été pro-Milosevic, et représenterait un tiers des électeurs dans la République.

Enfin, M. Lukovac est bien conscient que l'image du Monténégro comme point de passage de nombreux trafics ne contribue pas à faciliter sa tâche auprès des Occidentaux. Ancien représentant du Monténégro en Slovaquie, il a accédé à ses fonctions en février après la démission du précédent ministre des affaires étrangères, Branko Petrovic, poursuivi par la justice italienne pour contrebande de cigarettes. « Nous nous employons à résoudre ces problèmes », dit M. Lukovac. « A Palerme, j'ai récemment signé une déclaration de lutte contre la traite des blanches. » Le Monténégro est un « Etat viable » qui pourrait, si nécessaire, s'affranchir des « 150 millions de dollars (175 millions d'euros) d'assistance occidentale qu'il reçoit par an » en basant son économie sur « le tourisme et les activités maritimes », affirme le ministre.

Natalie Nougayrède

BOUCHERON
LE PARFUM BAGUE

BOUCHERON
PARIS

Les Quinze peinent à s'entendre sur l'interprétation du traité de Nice

Imbroglie politico-juridique sur la pondération des voix

La rédaction définitive du traité de Nice pose problème à certains Etats membres qui protestent contre les incohérences du texte adop-

té, lors du Conseil européen du 11 décembre, par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union. Le différend porte essentiellement sur le mode

de calcul des majorités qualifiées dans l'Europe élargie. La présidence française propose un compromis « à prendre ou à laisser ».

BRUXELLES

de notre bureau européen

Lors du sommet de Nice, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient omis quelques « détails arithmétiques », concernant en particulier le mécanisme de la pondération des voix au Conseil des ministres, enjeu essentiel du traité. Or, on l'a vu par la suite, il s'agissait de vraies incohérences politiques. Le seuil de la majorité qualifiée au Conseil et, par voie de conséquence, celui de la minorité de blocage, restaient mal définis. Il fallait « clarifier » le texte du projet de traité de Nice, sachant que la minorité de blocage détermine le jeu des alliances et des coalitions entre pays européens.

Désormais, c'est à prendre ou à laisser : « La présidence de l'Union, explique un diplomate français, estime que son travail est terminé, et que c'est à chaque pays de faire ses choix : ceux qui ne sont pas d'accord avec le projet de traité le feront savoir et, dans ce cas, celui-ci ne sera pas officiellement signé à Nice, en février ou mars. » Les quatorze partenaires de la France sont ainsi mis devant leurs responsabilités : que ceux qui veulent faire capoter un traité censé débayer le chemin de l'élargissement de l'Europe lèvent la main ! Ce quasi-chantage a été exprimé en termes diplomatiques, jeudi 21 décembre, à l'issue de la deuxième journée consécutive de négocia-

tions entre les ambassadeurs des Quinze, réunis au sein du Coreper – le Comité des représentants permanents auprès de l'Union européenne.

Comment en est-on arrivé là ? L'imbroglie vient du fait que, à Nice, le nombre de votes au Conseil a été modifié jusqu'au dernier moment. A la fin du sommet, les dirigeants belges obtenaient ainsi deux voix supplémentaires au Conseil pour la Roumanie et un siège de plus pour la Lituanie, ce qui leur permettait de justifier les revendications de leur propre pays par rapport aux Pays-Bas. De ce fait, le total des voix au Conseil est passé de 342 à 345.

RÉSERVES ESPAGNOLES

Or tout le marchandage entre gouvernements avait été calculé sur la base d'une majorité qualifiée éta-

blie à 73,4 % des votes. Ce qui donnait, dans une Europe à quinze, une minorité de blocage de 68 voix (91 voix dans une Europe à 27). L'Espagne avait fait ses calculs : dans un cas comme dans l'autre, elle pouvait réunir des minorités de blocage, par exemple avec certains pays du Sud comme l'Italie et le Portugal. Mais si on tenait compte du nouveau total de voix au Conseil des ministres, le seuil de la majorité qualifiée dans une Europe à vingt-sept aurait dû passer à 93 voix, ce qui obligeait un pays comme l'Espagne à rechercher d'autres partenaires : une perspective tout à fait insupportable pour José-Maria Aznar qui, revenu de Nice, ne cesse de se féliciter que son pays a enfin atteint le statut de « grand » pays de l'Union.

Pour répondre à ces critiques, la présidence française a proposé un

compromis : quand l'Europe comptera vingt-sept membres, la minorité de blocage restera à 91 voix. Mais si, en 2005 (date de l'entrée en vigueur de la nouvelle pondération des voix), l'Europe en reste à quinze Etats membres, l'Espagne devra accepter un sacrifice, puisque, pour corriger partiellement l'incohérence entre chiffres et pourcentages, la majorité qualifiée redescendra de 170 à 169 voix, ce qui réduit légèrement sa possibilité de blocage.

Madrid a d'autres raisons d'émettre des réserves : pour amadouer le premier ministre belge, Guy Verhofstadt, Jacques Chirac lui avait proposé qu'à partir de 2002 la moitié des sommets européens, et au minimum un par an, se tiennent à Bruxelles, et non plus dans le pays assumant la présidence de l'Union. Lorsque celle-ci comptera dix-huit membres, les deux sommets semestriels auront lieu en Belgique. Or l'Espagne doit prendre la présidence lors du premier semestre 2002 et Madrid a manifestement promis à Séville et Barcelone d'accueillir chacun un sommet européen. On imagine sans peine les difficultés politiques en perspective... L'Irlande, la Finlande, l'Autriche ont émis des réserves similaires à propos des concessions faites à la ville de Bruxelles.

Laurent Zecchini

L'Allemagne devra modérer ses ambitions

« Les élites politiques en Allemagne sont parfaitement conscientes qu'au sein de l'Union européenne l'Allemagne doit, comme par le passé, adopter un comportement d'automodération », explique le commissaire européen à l'élargissement, l'Allemand Günter Verheugen, dans un entretien publié, vendredi 22 décembre, par Libération.

Par ailleurs, l'équilibre interne de l'Union européenne se fonde sur une « égalité de droits » entre la France et l'Allemagne, selon l'ancien ministre allemand délégué aux affaires étrangères. Berlin aurait voulu obtenir, lors du sommet de Nice, un nombre de voix supérieur à celui de la France au Conseil européen, ce que Paris a refusé.

La Russie se prépare à stocker 20 000 tonnes de déchets nucléaires

Moscou envisage la construction de 30 centrales

MOSCOU

de notre correspondant

La Russie va désormais pouvoir importer des déchets nucléaires de l'étranger et entend devenir un acteur de premier plan sur ce lucratif marché international. Après des mois d'intense lobbying, le ministère de l'énergie atomique russe (Minatom) a convaincu les députés de la Douma (Chambre basse du Parlement) de modifier la loi de 1991 sur la protection de l'environnement. Par une écrasante majorité (319 pour et 38 contre), les parlementaires ont décidé, jeudi 21 décembre, d'autoriser ces importations jusqu'alors interdites. Ce vote avait été différé à trois reprises cette année. Désormais, il ne fait pas de doute que ce projet de loi sera adopté avant le mois de janvier 2001.

L'argument financier a été mis en avant par le ministre de l'énergie atomique, Evgueni Adamov. Ces importations, a-t-il expliqué, devraient permettre à la Russie de gagner 20 milliards de dollars dans les dix ans à venir. « Cela donnera à la Russie l'opportunité de développer un secteur de l'économie à part entière », a-t-il ajouté. Le ministre a aussi fait vibrer la fibre nationaliste des parlementaires : « Pendant quinze à vingt ans, nous allons toucher de l'argent au lieu d'aller mendier des crédits au FMI [Fonds monétaire international], ce que nous avons fait à notre grande honte. »

RELANCER LA FILIÈRE

Depuis l'élection de Vladimir Poutine, le Minatom a retrouvé une puissance entamée ces dernières années. M. Adamov – qui a jugé « absurde » de fermer la centrale nucléaire de Tchernobyl – entend lancer un vaste programme de construction de trente centrales. La Russie compte aujourd'hui dix-neuf réacteurs, de technologie obsolète et dont la majorité devraient être retirés du service dans les dix ans.

L'importation de déchets nucléaires est ainsi présentée comme

le moyen de relancer la filière nucléaire russe. Dans les dix ans, a-t-il été précisé, 20 000 tonnes de déchets pourraient être importés, venant de Chine, d'Allemagne, du Japon, de Taïwan, d'Espagne. Le stock russe est estimé, selon l'association écologiste norvégienne Bellona, à 14 000 tonnes. Pendant quinze ans, ces déchets seront stockés, la Russie n'ayant pas de capacité de retraitement de combustibles nucléaires usagés. Une seule usine existe, à Mayak, dans l'Oural, qui ne suffit pas à traiter les déchets russes.

Mais le Minatom est resté évasif sur le financement de nouveaux centres de stockage. Un seul centre, répondant aux normes de sécurité internationale, existe actuellement, à Mayak également, qui a été financé en partie par les Américains. Les organisations écologistes, les Etats-Unis et d'autres pays s'inquiètent régulièrement des conditions de stockage des déchets nucléaires russes. Des programmes internationaux financent, à hauteur de centaines de millions de dollars par an, le démantèlement de la flotte de sous-marins nucléaires russes et le stockage de leurs déchets.

Ce vote de la Douma a été vivement dénoncé par les organisations écologistes comme par l'autorité de sûreté nucléaire russe, dont le poids est il est vrai insignifiant. Son responsable, Iouri Vichnevsky, estime que l'argent « ainsi gagné sera mangé ou volé » et que la « prochaine génération devra payer pour cette décision ». Au début du mois, la commission centrale électorale russe avait rejeté une demande de référendum sur cette question, faite par Greenpeace et d'autres associations. 2,5 millions de signatures avaient été recueillies mais la commission n'en a finalement retenues que 1,6 million, soit un nombre inférieur aux 2 millions prévues par la loi.

François Bonnet

Pour l'Italie, la défense européenne avancera grâce aux « faits accomplis »

ROME

de notre envoyé spécial

Les premières ombres tombaient-elles sur le projet de défense européenne, quelques jours seulement après que le Conseil européen de Nice eut entériné les progrès accomplis en deux ans à peine ? Après la petite querelle franco-britannique à Nice même, l'avertissement du secrétaire américain à la défense, William Cohen, contre le risque de transformer l'OTAN en « relique du passé », et enfin le blocage de la Turquie sur la définition des nouvelles relations UE-OTAN, la question peut se poser. Sans vouloir jouer les « éternels médiateurs », les Italiens ne croient pas à la gravité de ces quelques incidents. Le travail accompli depuis la déclaration franco-britannique de Saint-Malo, en décembre 1998, est « très positif », de même que le résultat de Nice, a déclaré au Monde le ministre de la défense, Sergio Mattarella (PPI, Parti populaire italien, ancienne gauche démocrate-chrétienne).

Mécontent des déclarations du président Jacques Chirac sur « l'indépendance » de la défense européenne par rapport à l'OTAN, Tony Blair a fait reléguer au rang d'annexe du communiqué de Nice le texte sur l'organisation de la défense européenne. Mais plus pour

des raisons de politique intérieure qu'à cause d'un désaccord sur le fond. A Londres, le premier ministre se trouve sous le feu de l'opposition conservatrice, qui l'accuse de brader les relations spéciales avec les Etats-Unis. « La position de l'Italie est claire, explique Sergio Mattarella. Il n'y a pas de concurrence ni d'alternative entre la défense européenne et l'OTAN. L'Europe intervient là où l'OTAN n'est pas engagée. La plupart des pays de l'UE font partie de l'OTAN. Ce sont les mêmes forces, les mêmes capacités. Nous ne sommes pas en train de créer un système séparé. Renforcer les capacités européennes, c'est renforcer l'OTAN. Tout le monde trouvera un avantage à une prise égale de responsabilité. » C'est pourquoi la mise en garde de William Cohen n'inquiète pas outre mesure le gouvernement italien, qui estime que l'UE a répondu aux craintes de Washington.

PRÉOCCUPATIONS AMÉRICAINES

La déclaration du secrétaire à la défense est autant un message à l'adresse de la prochaine administration républicaine – « l'Alliance tout entière doit rester engagée dans les Balkans » – qu'un avertissement aux Européens, qui, sous la présidence française, ont fait

des efforts afin de clarifier leurs rapports toujours délicats avec l'OTAN, estime M. Mattarella.

Pour la coopération entre l'Union européenne et l'Alliance, l'engagement des pays candidats dans cette politique commune de défense, l'harmonisation des dépenses militaires chez les Quinze, l'établissement de « critères de convergence indicatifs » pour les capacités, il faut, explique M. Mattarella, « créer des faits accomplis

qui anticipent sur les questions institutionnelles et les questions de principe ». « La voie des faits concrets » constitue le meilleur moyen de répondre aux « préoccupations justifiées » des Etats-Unis comme de certains de leurs alliés et de manifester la bonne foi des Européens. Bill Clinton l'avait compris. Il reste à en convaincre le nouveau président.

Daniel Vernet

Le faux eldorado des « sans papiers » ou la rumeur d'Almeria

MADRID

de notre correspondant

On ne sait pas d'où elle est partie, ni pourquoi, mais le résultat de la rumeur d'Almeria est là : tangible, désespérant, absurde, dans cette petite ville côtière andalouse, prise d'assaut par des milliers d'immigrés sans papiers. La rumeur disait, « venez à Almeria et vous serez régularisés ». Alors, attirés par cet eldorado légal, ils sont venus, par autobus entiers, comme ces Pakistanais arrivés de Catalogne dans un véritable convoi. Marocains, Africains, Indiens, accourus de toute l'Espagne et même d'Allemagne, de France, de Belgique dans l'espoir de s'intégrer enfin en Europe, de travailler au grand jour.

Et pourtant tout le monde sait que l'Espagne, qui est en première ligne contre l'immigration sauvage venue d'Afrique, prend très au sérieux son rôle de gardienne de la « porte sud » de l'Eu-

rope. Une loi réglementant très strictement l'immigration vient justement d'être adoptée.

Malgré cela, la rumeur s'est répandue avec une facilité déconcertante et Almeria, encore traumatisée par le souvenir des violentes émeutes raciales qui, l'année dernière, avaient secoué la petite ville d'El Ejido, toute proche, est aujourd'hui débordée. Les autorités n'ont rien prévu pour héberger les arrivants et se contentent d'enregistrer les demandes de régularisation tout en expliquant que la rumeur est fautive et que personne n'aura ses papiers. Sauf cas vraiment extrêmes.

L'ENQUÊTE EST OUVERTE

Le délégué du gouvernement, Francisco Hermoso, parle de 9 000 rendez-vous administratifs fixés jusqu'au 27 janvier. Et encore, pour obtenir cette consultation préalable – qui permet d'obtenir ensuite un véritable entretien dans les ser-

vices d'immigration – il faut patienter des journées entières. Jusqu'à 5 000 personnes se pressent dans les files d'attente refusant de croire que cela ne servira à rien. Certains s'obstinent. D'autres repartent, déçus, furieux, sans comprendre, en ayant perdu encore un peu plus d'argent. Les mafias de passeurs s'en donnent à cœur joie. On vend jusqu'à 440 francs un certificat médical (cinq fois sa valeur), soit disant nécessaire pour établir un dossier et jusqu'à 1 500 francs des numéros pour abréger la queue à l'immigration. Une enquête a été ouverte. La police anti-émeutes patrouille à cheval dans les rues encombrées. Mais qu'en sera-t-il en janvier lorsque la plupart de ces sans-papiers se verront signifier qu'ils devront quitter le pays dans les quinze jours ?

Marie-Claude Decamps

PRINTEMPS

> INVENTEZ-VOUS

*Sexy et rock'n roll

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE

Dimanche 24 décembre de 10 h à 18 h

PRINTEMPS NATION, 21/25, COURS DE VINCENNES - PRINTEMPS ITALIE, CENTRE COMMERCIAL ITALIE 2 printemps.com

Ariel Sharon et Ehoud Barak, seuls candidats au poste de premier ministre en Israël

Le parti Meretz (gauche pacifiste) refuse de soutenir Shimon Pérès en vue des élections du 6 février

Le parti Meretz (gauche pacifiste israélienne) a torpillé, jeudi 21 décembre, la candidature du prix Nobel de la paix, Shimon Pérès, au poste de

premier ministre. Il a refusé, par 25 voix contre 17 et 3 abstentions, de le soutenir aux élections législatives anticipées du 6 février. « Tel est le

résultat, et c'est ainsi », a commenté M. Pérès, qui est âgé de soixante-dix-sept ans : « Ils ont voté non, alors c'est non ».

JÉRUSALEM
correspondance

C'est donc un duel d'anciens généraux - Ariel Sharon contre Ehoud Barak - que les Israéliens, pourtant las d'être gouvernés par des militaires de carrière reconvertis dans la politique, devront arbitrer le 6 février 2001, date fixée pour l'élection du premier ministre après la démission surprise d'Ehoud Barak le 9 décembre. Si aucun des deux candidats ne soulève un réel enthousiasme dans son propre camp, M. Barak, premier ministre sortant, largement élu en mai 1999 face à Benyamin Nétanyahou, accusé dans les derniers sondages un handicap de 18 points face au chef du Likoud, candidat de la droite israélienne.

L'importance de l'écart entre les deux hommes a, durant les quarante-huit heures qui ont précédé

la fin du dépôt des candidatures, jeudi 21 décembre à minuit, alimenté l'espoir de voir Shimon Pérès, crédité par les instituts de sondage de la victoire face à Ariel Sharon, entrer dans la course. L'artisan des accords d'Oslo était déterminé à s'engager dans la bataille contre M. Barak, à qui l'oppose une forte rivalité depuis que ce dernier lui a ravi la présidence du Parti travailliste en 1996.

25 VOIX CONTRE 17

Mais le parti Meretz - qui se situe à gauche du Parti travailliste - après avoir consacré toute la journée de jeudi à peser le pour et le contre de cette troisième candidature, a finalement décidé, par une majorité de 25 voix contre 17, de ne pas accorder son investiture à M. Pérès. Yossi Sarid, le chef du Meretz, notamment, peu confiant

dans les sondages, y était peu favorable. A cet égard, le journaliste politique du quotidien *Haaretz*, Daniel Ben Simon, faisait remarquer récemment que, depuis trente ans, Shimon Pérès, coqueluche des sondages, a toujours perdu les élections auxquelles il s'est présenté. Le dernier échec de M. Pérès remonte à l'été 2000, lorsqu'il avait brigué la présidence de l'Etat. Le vote à la Knesset - à bulletins secrets - avait donné la victoire à son adversaire, Moshe Katsav, grâce à l'appoint de quelques voix travaillistes.

Dix-huit mois après l'avoir élu, les Israéliens sont profondément déçus par M. Barak, qui n'a guère respecté ses promesses électorales. Ceux qui avaient voté pour lui en espérant la paix s'interrogent sur ses capacités à y parvenir. Quant à ceux qui l'ont choisi afin qu'il règle

les problèmes intérieurs, ils ne sont guère plus satisfaits. La population israélienne n'a pas eu le temps de ressentir les bienfaits de l'amélioration économique enregistrée au premier semestre 2000, et celle-ci risque d'être sérieusement compromise si le conflit avec les Palestiniens perdure. Quant aux projets de laïcisation de la société, qui avaient séduit nombre d'électeurs originaires des pays de l'ex-Union soviétique, ils n'ont pas été mis en œuvre.

S'il ne parvient pas à obtenir un accord avec les Palestiniens dans les trois ou quatre semaines à venir, M. Barak pourra se prévaloir lors de la future campagne électorale - qui commencera officiellement le 16 janvier - d'avoir dégaïgé l'armée du Liban sud en mai. C'est ce même bourbier du Liban sud, dans lequel Israël s'est enlisé pendant dix-huit ans, qui constitue le talon d'Achille d'Ariel Sharon. En 1982, alors qu'il était ministre de la défense, M. Sharon avait décidé de pénétrer en profondeur au Liban, alors que le gouvernement de Menahem Begin souhaitait une opération limitée dans l'espace et dans le temps.

Aujourd'hui, les Israéliens, y compris la droite modérée, peuvent avoir peur d'une politique « à la Sharon ». Les solutions parfois expéditives proposées par le chef du Likoud ces trois derniers mois pour maîtriser la nouvelle Intifada, en particulier l'intervention dans des territoires palestiniens, pourraient entraîner le pays dans une nouvelle guerre d'usure à la libanaise, plus douloureuse encore, car les points de contact entre Israéliens et Palestiniens sont beaucoup plus nombreux qu'ils ne l'étaient avec les Libanais.

Catherine Dupeyron

Les négociations de paix progressent à Washington

LES NÉGOCIATEURS israéliens et palestiniens réunis à la base de Bolling, près de Washington, ont décidé, jeudi 21 décembre, d'arrêter les pendules et de continuer à discuter des principes d'un accord de paix. L'envoyé spécial américain, Dennis Ross, et son adjoint, Aaron Miller, ont eu des rencontres avec chacune des deux délégations avant de les réunir à la même table. La secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, devait les rejoindre vendredi. Une nouvelle rencontre des deux parties avec le président Bill Clinton n'est pas à exclure.

D'après le ministre israélien des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, M. Clinton a donné, mercredi, aux négociateurs « les paramètres d'un accord », c'est-à-dire « la marge de manœuvre possible sur les diffé-

rents sujets en suspens. Nous considérons la plupart de ces paramètres comme une base acceptable de travail », a déclaré M. Ben Ami à la radio militaire israélienne. La philosophie générale du projet de M. Clinton est de considérer que tout « ce qui appartient aux Arabes à Jérusalem doit être transféré sous la responsabilité de l'Etat palestinien » et de prévoir la reconnaissance par les deux camps de liens spécifiques pour accéder aux lieux saints, a dit M. Ben Ami.

Yasser Abed Rabbo, un des principaux négociateurs palestiniens, a indiqué que des progrès ont été faits sur la question de Jérusalem. « Si nous nous entendons sur les détails de base, nous pourrions avoir un accord dès samedi », a-t-il déclaré. Nous sommes près d'obtenir la reconnais-

sance de la souveraineté palestinienne sur la partie arabe orientale de Jérusalem, y compris les lieux saints. Mais il reste de nombreux détails à discuter. » S'ils ne sont pas réglés, « la voie d'un accord serait bouchée ».

Par ailleurs, M. Clinton, selon M. Abed Rabbo, est favorable « au retour d'un nombre limité [de réfugiés palestiniens] dans le cadre d'un projet de regroupement familial ». Enfin, toujours d'après la même source, Israël a proposé de transférer 95 % de la Cisjordanie et de Gaza aux Palestiniens et de conserver les 5 % restants pour les colonies juives, tout en cédant une surface équivalente de territoire israélien. « Nous leur avons dit que nous jugions ce chiffre de 5 % trop important et nous négocions », a dit le représentant palestinien. - (Reuters.)

A Mazraa Gharbié, en Cisjordanie, les colons interdisent la cueillette des olives

MAZRAA GHARBIÉ (Cisjordanie)
de notre envoyé spécial

Des trombes de pluie fouettent les collines de Cisjordanie. L'eau, rougie par les particules de terre qu'elle charrie, dégouline entre les cubes de pierre des maisons de Mazraa Gharbié, à une trentaine de kilomètres au nord de Jérusalem. La tête enroulée dans son keffieh pour lutter contre le froid, le vieux Abou Nidal grimace. Dans une semaine, il sera sans doute trop tard : la saison des olives sera passée. Au village, Samhan Chreteh est tout aussi pessimiste. « Les pressoirs pour faire l'huile sont en train de fermer. Ils ne rouvriront plus, à présent », assure-t-il. Là-haut, les oliviers attendent en vain les paysans.

L'huile d'olive a toujours été une source de revenus très importante en Cisjordanie. Pratiquement tout le monde, au village, possède des arbres. Ceux qui portent encore leurs fruits de l'année sont contigus à des implantations israéliennes et, depuis le début de la nouvelle Intifada, les colons ont décrété qu'il n'y aurait pas de cueillette cette année.

« Ils nous ont dit que c'était dangereux, qu'il ne fallait pas le faire ; alors, nous nous sommes inquiétés. Nous sommes allés voir les autorités militaires israéliennes responsables de la zone. On nous a promis une escorte, mais, le jour dit, personne n'est venu. Nous sommes allés ensuite jusqu'aux colonies, en délégation, pour

demander de pouvoir enfin avoir la possibilité de ramasser ces olives. On nous a dit oui, puis, le lendemain, les menaces ont recommencé », raconte Samhan Chreteh. « Ils ont tiré à quatre reprises, heureusement, il n'y a pas eu de blessés. »

La nouvelle Intifada n'a pourtant pas pris le village à bras-le-corps. « Ici, il n'y a rien eu ; pas de manifestations ni le moindre incident », assure-t-on. Les menaces des colons concernent une vingtaine de paysans. « Ces colonies, je les ai vues se construire au cours de ces dernières années (...), et j'ai peur que cette interdiction de ramasser les olives ne soit qu'un premier pas. Après, ils prendront ces champs », s'inquiète Nabil Barghouti, qui habite Ramallah, mais qui vient enseigner au village.

DES VILLAGES COUPÉS DU MONDE

Heureusement pour eux, les oliviers de Mazraa Gharbié ne sont pas situés à proximité des axes routiers réservés aux colons et tracés unilatéralement par Israël sur les terres palestiniennes. Ils ont ainsi échappé aux bulldozers de l'armée, qui traquent le moindre abri pour des tireurs éventuels, voire aux tronçonneuses des colons.

Mazraa Gharbié se trouve en zone B, c'est-à-dire placée sous l'autorité administrative de l'Autorité palestinienne, mais Israël en garde le contrôle pour tout ce qui relève de sa « sécurité », une notion extrêmement

floue qui permet une interprétation très extensive. Le directeur de l'école, Rawhi Agel, habite un village voisin, Attara, lui aussi situé en zone B. « C'est à seulement dix minutes d'ici en temps normal », annonce-t-il.

Mais, entre les deux villages, passe une route de contournement empruntée par les colons. La route est enjambée par un pont classé, lui, en zone C, zone où les Israéliens restent omnipotents. Depuis l'Intifada, le directeur met en moyenne deux heures pour effectuer le trajet qui ne lui prenait autrefois qu'une dizaine de minutes. Il lui faut utiliser des voies détournées pour pouvoir accéder à son école.

« C'est tout de même mieux qu'au début de l'Intifada, car, à ce moment-là, personne ne pouvait quitter le village. L'armée israélienne avait pris position sur les routes et elle ne laissait passer personne, pas même les malades. Mon jeune fils a été souffrant à ce moment et je n'ai pas pu le conduire auprès d'un médecin », assure Rawhi Agel. Des dizaines de petites localités de Cisjordanie se sont retrouvées également coupées du monde. Le Croissant-Rouge palestinien, soutenu par de nombreuses organisations humanitaires internationales, a dénoncé à plusieurs reprises cette autre forme de bouclage, plus discrète, mais en vain.

Gilles Paris

Côte d'Ivoire : le massacre de Yopougon n'était pas planifié

ABIDJAN

de notre envoyé spécial

Lors d'une mission conjointe en Côte d'Ivoire, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et Reporters sans frontières (RSF) ont enquêté sur le charnier de Yopougon - cinquante-sept hommes tués par balles dont les corps ont été découverts, le 27 octobre, à la lisière du plus vaste faubourg d'Abidjan. Dans leur rapport, publié vendredi 22 décembre, les deux organisations écartent « la thèse d'un massacre programmé et planifié, qui aurait été décidé au plus haut niveau de l'Etat comme de la gendarmerie ». A partir d'un faisceau d'indices et de nombreux témoignages, dont celui des deux rescapés de la tuerie, elles accèdent l'idée d'une « vengeance des gendarmes d'Abobo », autre quartier

d'Abidjan, « à la suite de la mort de l'un des leurs ». Le lieutenant Nyobo N'Guessan ayant été « criblé de balles » par des émeutiers, partisans de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara, « les gendarmes se seraient vengés sur les personnes déjà détenues dans la caserne et sur d'autres qu'ils seraient allés "rafler" ».

Le rapport relève cependant que le transport et la décharge des corps n'auraient pas pu être organisés à l'insu de la hiérarchie et, notamment, de la « cellule de opérations » dirigée par le général Georges Déon, alors commandant supérieur de la gendarmerie. Depuis, celui-ci a été limogé par le ministre ivoirien de la défense, qui explique n'avoir pas voulu « collaborer (...) avec des gens qui pourraient porter une quelconque

responsabilité dans cette affaire ».

On ne retrouve pas une détermination identique au niveau de l'enquête judiciaire, dont le rapport relève « les lenteurs et les lacunes ». Par exemple, à ce jour, le chef du camp d'Abobo, le commandant Be Kpan, n'a toujours pas été entendu par la justice ivoirienne, pas plus que les deux rescapés du massacre, qui vivent cachés, sous la protection du parti d'Alassane Ouattara, le Rassemblement des républicains. Par ailleurs, les familles des victimes n'ont pas déposé plainte et ne se sont pas constituées partie civile.

L'exécution de masse perpétrée par des gendarmes est le point central des violences qui se sont produites en Côte d'Ivoire au lendemain de la présidentielle du 22 octobre, remportée par Laurent

Gbagbo, en l'absence d'Alassane Ouattara, empêché de se présenter. Portant sur l'ensemble des troubles post-électorales, à la fois sur l'insurrection ayant porté Laurent Gbagbo au pouvoir et sur la contre-insurrection des partisans d'Alassane Ouattara, durement réprimée, un rapport de Human Rights Watch en arrive, s'agissant du charnier de Yopougon, à la même conclusion que l'enquête de la FIDH et de RSF. L'organisation américaine explique le massacre comme une « réaction spontanée » des gendarmes à l'assassinat de leur officier. Elle relève également des « ruptures dans la chaîne de commandement », des subalternes ayant désobéi aux ordres des gradés, lorsque ceux-ci cherchaient à empêcher des exactions.

Stephen Smith

L'assaut contre les prisons turques a fait 23 morts

ISTANBUL. Le bilan de l'assaut lancé par les forces de sécurité contre les prisons turques, où quelque 200 militants d'extrême gauche étaient engagés dans une grève de la faim, a fait pour le moment 23 morts (21 détenus et 2 gendarmes), a indiqué, jeudi 21 décembre, l'agence Anatolie. Selon le ministre de la justice, la plupart des détenus décédés sont morts de brûlures occasionnées par leur immolation par le feu. Une victime a été tuée par balles alors qu'elle s'était jetée sur les forces de l'ordre après avoir mis le feu à ses vêtements. Cette opération, dénommée officiellement « Retour à la vie » par le gouvernement turc, avait pour but de mettre un terme à ce jeûne de protestation commencé il y a deux mois. La prison d'Umraniye, à Istanbul, où 423 détenus d'extrême gauche sont encore retranchés dans la salle de conférences du bâtiment, partiellement détruit, résiste toujours à l'assaut des forces de l'ordre. - (AFP)

Le général Pinochet sera interrogé le 27 décembre par le juge Guzman

SANTIAGO. Le général Augusto Pinochet sera interrogé, mercredi 27 décembre à 15 h 30, par le juge Juan Guzman, chargé d'instruire les 190 plaintes déposées contre l'ex-dictateur chilien pour des crimes commis sous son régime. Dans une résolution écrite, le magistrat a donné un délai de trois jours à l'ex-caudillo pour fixer « le domicile où devra être effectuée cette formalité ». L'annonce de l'interrogatoire d'Augusto Pinochet est intervenue au lendemain de la décision de la Cour suprême de Santiago confirmant l'annulation par la Cour d'appel, le 11 décembre, de l'inculpation et de l'assignation à résidence décidées à son encontre par le juge Guzman au début du mois. La Cour avait fondé sa décision sur l'absence d'un interrogatoire et d'examen médicaux préalables avant une inculpation formelle. Elle avait donné un délai de vingt jours au juge Guzman pour interroger le général Pinochet. - (AFP)

DÉPÊCHES

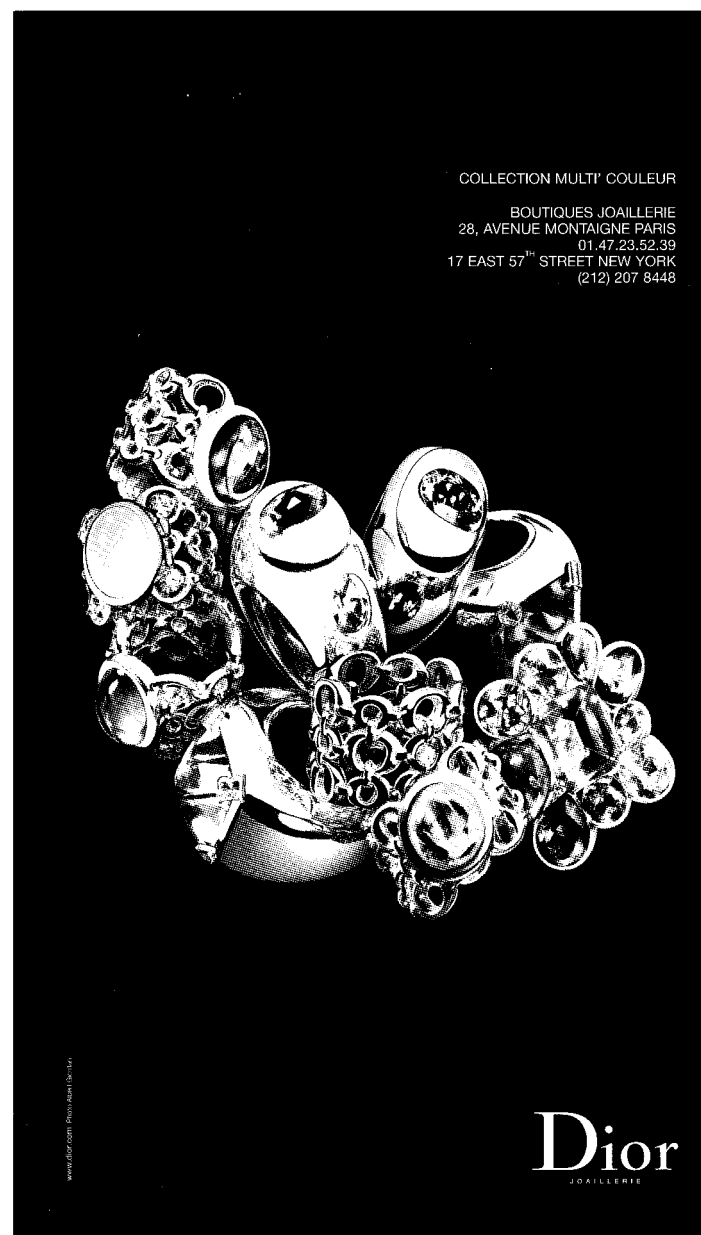
■ **IRAN** : les auteurs des assassinats d'opposants commis fin 1998 en Iran devaient comparaître, à partir du samedi 23 décembre, devant un tribunal militaire à Téhéran, alors que les familles des victimes ont récusé leurs avocats et boycotté le procès en signe de protestation. L'opposant laïc nationaliste Daryoush Forouhar et son épouse Parvaneh, ainsi que les écrivains Majid Charif, Mohammad Mokhtari et Mohammad Pouyandeh avaient été assassinés en novembre et décembre 1998. Dix-huit personnes sont accusées. - (AFP)

■ **LIBAN-FRANCE** : les autorités libanaises ont remis à la France, jeudi 21 décembre, les restes de sept soldats français tués en 1925 par un groupe de maquisards luttant pour l'indépendance du Liban. Des responsables de l'ambassade de France à Beyrouth se sont rendus dans la localité de Hasbaya, au Liban sud, afin de recueillir les ossements, un mois après leur découverte par des casques bleus des Nations unies. - (Reuters.)

■ **SRI-LANKA** : l'armée a lancé, vendredi 22 décembre, une nouvelle offensive contre les rebelles tamouls du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul) dans la péninsule de Jaffna. Le LTTE avait annoncé, jeudi, un cessez-le-feu unilatéral d'un mois, à partir du 24 décembre, pour, selon lui, faciliter les efforts de paix entrepris par la Norvège. Le gouvernement sri-lankais se déclare prêt à discuter avec le LTTE, mais refuse un cessez-le-feu préalable. - (Corresp.)

■ **TUNISIE** : l'avocat et militant des droits de l'homme Nejib Hosni, condamné le 4 décembre à quinze jours de prison ferme pour exercice non autorisé de sa profession, a été incarcéré jeudi 21 décembre dans la prison du Kef, dans le nord-ouest du pays. - (AFP)

■ **TURQUIE** : le Fonds monétaire international (FMI) a voté, jeudi 21 décembre, une aide d'urgence de 10 milliards de dollars à la Turquie. Cette aide se compose de 7,5 milliards de dollars d'aide supplémentaire et de 2,5 milliards de dollars de fonds qui étaient encore disponibles au titre de lignes de crédit déjà ouvertes pour la Turquie auprès de cet organisme. Le FMI s'est déclaré très satisfait de la façon dont les autorités turques ont réagi à la crise financière qui a frappé le pays en décidant d'accélérer le programme de privatisations, notamment dans le secteur bancaire. - (AFP)



COLLECTION MULTI COULEUR

BOUTIQUES JOAILLERIE
28, AVENUE MONTAIGNE PARIS
01 47 23 52 39
17 EAST 57th STREET NEW YORK
(212) 207 8448

Dior
JOAILLERIE

La Mission de lutte contre les sectes cible l'anthroposophie et les psychothérapeutes

« Le sectarisme ne progresse plus guère », affirme Alain Vivien

Créée en 1998, la Mission interministérielle de lutte contre les sectes a remis à Lionel Jospin, jeudi 21 décembre, son rapport annuel. Le mouvement anthroposophique (écoles Steiner) et le flou des pratiques des psychothérapeutes sont épinglés. Les ONG sont également accusées de trop grande perméabilité au sectarisme.

« LA FRANCE se défend bien. Le sectarisme ne progresse plus guère » : Alain Vivien, président de la Mission interministérielle de lutte contre les sectes (MILS), a fait preuve d'un optimisme mesuré en remettant à Lionel Jospin, jeudi 21 décembre, son deuxième rapport annuel. Un rapport dominé par l'autosatisfaction. Au-delà des polémiques qui ont atteint son image de tolérance - dans des rapports du département d'Etat américain, au Conseil de l'Europe, dans les réserves opposées par les autorités religieuses françaises à une proposition parlementaire de création d'un délit de « manipulation mentale » -, Alain Vivien entendait montrer que la ligne dure défendue par la France commençait à payer, sans être capable toutefois de donner des preuves quantitatives de cet endiguement des sectes.

Souhaitant affirmer son rôle de vigilance, la Mission interministérielle attire l'attention du gouvernement français et des Nations unies, dans son rapport, sur l'« entrisme » des sectes dans l'univers des ONG, qui seraient devenues l'un de leurs derniers lieux d'infiltration. Par prudence, la Mission se garde de citer des noms, ce qui affaiblit la démonstration.

Alain Vivien gagne son procès contre l'Omnium des libertés

La 17^e chambre du tribunal correctionnel de Paris a déclaré irrecevable, jeudi 21 décembre, la demande de dommages-intérêts pour diffamation présentée contre Alain Vivien, président de la MILS, par Christian Cotten, animateur du mouvement Omnium des libertés et d'une « commission d'enquête permanente sur les violations des droits de l'homme en France ». Regroupés autour de la Scientologie, l'Omnium et cette commission prétendent défendre les « minorités religieuses ».

Le tribunal, présidé par Edith Dubreuil, a jugé que la demande de M. Cotten relevait d'une « intention malveillante à l'égard du président de la MILS » et l'a condamné à lui payer 15 000 francs de dommages-intérêts. Christian Cotten reprochait à Alain Vivien les termes d'un communiqué de la MILS du 20 avril 2000 faisant état de « scènes d'hystérie collective », organisées « par la Scientologie sous couvert d'une soi-disant commission d'enquête permanente sur les violations des droits de l'homme ».

Les gynécologues lancent une grève illimitée des accouchements

LE SYNDICAT NATIONAL des gynécologues et obstétriciens de France (Syngof) a appelé, jeudi 21 décembre, tous les médecins de la naissance, gynécologues et obstétriciens, anesthésistes et pédiatres en maternité, à « un arrêt total d'activité » à partir du samedi 23 décembre. Le Syngof, qui revendique 2 400 adhérents parmi les 6 000 gynécologues libéraux, a lancé cet appel à une grève illimitée à l'issue d'une réunion de travail sur la sécurité des naissances au ministère de la santé, qu'il a jugée infructueuse. En novembre, le Syngof avait appelé à la grève des interruptions volontaires de grossesse. Le syndicat précise que les femmes enceintes devront s'adresser « pour tout problème lié à leur grossesse, soit au service d'urgence, soit à la maternité de l'hôpital le plus proche » dès le 23 décembre à 0 heure.

DÉPÊCHES

■ **FUSILLADE : un gendarme a été tué**, vendredi 22 décembre, à Pont-Saint-Esprit (Gard) par un homme qui a pris la fuite. Deux personnes suspectées de vouloir fracturer une voiture avaient pris la fuite alors que deux gendarmes s'apprêtaient à les interpeller. Dans la poursuite, un gendarme a été tué d'une balle dans la tête, tirée par l'un des fuyards. Selon les premiers éléments de l'enquête, ces derniers ne seraient pas les deux trafiquants de drogue qui ont tué un policier le 20 décembre au péage de Roquemaure (Gard).

■ **JUSTICE : le parquet de Draguignan a confié, vendredi 22 décembre, une enquête à la gendarmerie sur le passé vaiois d'Emile Louis**, qui a avoué le meurtre de sept jeunes femmes disparues près d'Auxerre entre 1977 et 1979. La veille, une jeune femme souffrant d'une légère déficience mentale a porté plainte contre lui pour des atteintes sexuelles remontant à 1996.

■ **RACISME : le tribunal correctionnel de Toulouse a condamné, jeudi 21 décembre, à une amende de 30 000 francs pour discrimination raciale, le gérant du Royal's Pub, une discothèque de la ville, poursuivi, à la suite d'un « testing » organisée par SOS-Racisme, en mars.**

Alain Vivien n'a fait qu'évoquer l'invitation d'associations suspectes à une récente conférence, à Vienne, de l'Organisation de la sécurité et de la coopération en Europe (OSCE). Plus de 2 000 ONG ont déjà obtenu des Nations unies un statut consultatif ; 918 autres seraient candidates pour obtenir ce brevet de reconnaissance. Le rapport Vivien accuse les Nations unies de ne pas prendre le temps d'étudier la nature juridique et la raison sociale des ONG. Il multiplie les recommandations à la prudence contre l'infiltration de mouvements sectaires dans ce milieu des ONG, « qui échappent en toute légalité au contrôle des Etats ».

ÉCOLES ET CABINETS MÉDICAUX

Sa mise en cause de la « galaxie de l'anthroposophie » est plus argumentée. Se gardant de toute comparaison avec la Scientologie, « secte absolue » décortiquée dans le rapport de 1999, le nouveau rapport de la MILS prend de front, cette année, les réseaux d'écoles, de cabinets médicaux, de banques s'inspirant de la philosophie, jugée fumeuse, du « polygraphe » autrichien Rudolf Steiner (1861-1925). L'anthroposophie ne se veut pas un mouvement religieux. Elle est un courant de pensée gnostique et syncrétique qui vise à une meilleure conscience du pratiquant par des méthodes pédagogiques dites « curatives », des modèles de consommation et de soins proches de l'agriculture biologique et des médecines douces.

Le rapport de la MILS dénonce les dérives sectaires qu'il croit dériver « dans une conception du monde fondée sur une néo-interprétation des cycles de réincarnation orientalistes ». Il réclame une « politique de veille soutenue » à l'égard des écoles Steiner, dites « alternatives » : recrutement des enseignants en dehors des critères pédagogiques classiques ; refus du contrôle de l'Etat ; manque de transparence ; rapports circonspects des administrations de la santé, défauts de vaccination, etc. Une inspection de l'éducation nationale avait abouti, en décembre 1999, à « un constat préoccupant sur le niveau des enseignants ». Le rapport s'étonne également que la médecine Steiner en France, à la différence d'autres pays européens, ne soit pas reconnue comme « médecine non conventionnelle ».

En jetant le discrédit sur l'anthroposophie, Alain Vivien prend des risques. Celui de l'incohérence d'abord : le rapport parlementaire de 1996 sur les sectes avait conclu à l'« innocuité objective » de ce mouvement. Si les écoles Steiner

ne sont qu'une dizaine en France (dont trois sous contrat avec l'Etat), elles sont des centaines dans le monde, soutenues par les pouvoirs publics en Allemagne, aux Pays-Bas, dans les pays scandinaves. Enfin, pour avoir qualifié à la télévision de « secte » le mouvement anthroposophique, Jacques Guyard, président de la commission d'enquête parlementaire sur les sectes, a été condamné, le 21 mars 2000, par le tribunal de Paris. Un appel est en cours.

Si dans le secteur de la formation professionnelle, vivier traditionnel de sectes, Alain Vivien enregistre des satisfactions (grâce à l'action des directions départementales du travail), son dernier rapport s'inquiète des risques d'infiltration sectaire qui existeraient dans la profession - peu organisée - des psychothérapeutes, qui compte environ 15 000 praticiens. Il souhaite « la mise en place d'une régulation administrative et déontologique » des activités de psychothérapeute.

Henri Tincq

Le virus du sida se laisserait piéger par des leurres chez la souris

La revue américaine « AIDS » publie le compte-rendu d'une expérience de thérapie génique réalisée par une équipe lyonnaise. Une avancée ouvrant une piste alternative à la recherche médicamenteuse

SERAIT-ON à l'aube de nouveaux traitements contre le sida ? C'est l'espoir que font naître les travaux de l'équipe lyonnaise de Kamel Sanhadji qui montre que l'utilisation de protéines bien ciblées délivrées en permanence permet, dans un modèle expérimental, de contenir la maladie. L'article publié, vendredi 22 décembre dans la revue scientifique américaine *AIDS* rapporte une approche par thérapie génique chez des souris « humanisées » : il s'agit d'empêcher le virus de pénétrer dans les cellules et donc de s'y reproduire. Une diminution considérable de la réplication du virus dans le modèle a été constatée : en trois semaines, la présence de virus dans le sang devient indétectable.

C'est un protocole très original que les chercheurs ont utilisé. Ils ont créé un petit organe constitué de cellules de la peau et de fibres de collagène qui, une fois implanté dans l'abdomen des souris libère de façon continue des agents actifs contre le virus. Pour cela, ils ont traité ces cellules de la peau

par thérapie génique avant de les planter, leur transférant les gènes codant pour deux protéines. La première est un anticorps dirigé contre une protéine de l'enveloppe du virus indispensable à son accroche sur les cellules du système immunitaire. La seconde est une version libre d'un récepteur de ces mêmes cellules, bien connu sous le nom de CD4, qui est la porte d'entrée du virus. Ce récepteur soluble, vis-à-vis duquel le virus a une forte affinité, neutralise ce dernier qui ne peut ainsi aller se fixer sur les lymphocytes. Il agit ainsi à la manière d'un leurre pour les virus. L'accroche du virus sur ce récepteur est en outre facilitée par l'anticorps dirigé contre la protéine gp41 de son enveloppe libéré lui aussi par l'organoïde.


« CHARGE VIRALE »

Toute cellule infectée qui reproduit le virus meurt en relâchant une grande quantité de nouveaux virus. Le destin habituel de ceux-ci est d'envahir chacun une nouvelle cellule du système immunitaire. L'histoire de la maladie humaine

est directement liée à la réplication du virus et à son attaque des cellules du système immunitaire. Le stade clinique de la maladie est déterminé par deux indices : la réserve dans l'organisme de lymphocytes porteurs du récepteur CD4 et la « charge virale », qui n'est autre que la concentration de virus dans le sang. Si le virus rencontre d'abord ce leurre qu'est la version soluble du récepteur, il va s'y fixer et être éliminé sans s'être reproduit car il ne peut le faire que dans une cellule. Les virus sont en effet des parasites, ne possédant que leur code génétique pour se reproduire. Ils font fabriquer par la cellule envahie tous leurs éléments constitutifs, selon le plan inscrit dans leur génome.

L'application de ce modèle thérapeutique à l'homme demandera de nombreuses modifications. Mais le principe, qui consiste à délivrer en permanence des protéines thérapeutiques, a ouvert une alternative à la recherche médicamenteuse actuelle.

Elisabeth Bursaux

COMpte Rendu de l'Assemblée Générale	
	Les actionnaires de VINCI et de Groupe GTM ont approuvé la fusion des deux groupes.
Synergies : la mise en place du nouveau groupe est en avance sur le planning défini lors du lancement de l'OPE. Nouveau programme de rachat d'actions. Confirmation des bonnes perspectives pour les années 2000 et pour 2001.	
<p>Les actionnaires de VINCI et de Groupe GTM ont approuvé la fusion des deux groupes.</p> <p>Les Assemblées d'actionnaires de Groupe GTM et de VINCI réunies le 19 décembre 2000 ont adopté le projet de fusion par absorption de Groupe GTM par VINCI soumis à leur approbation. Cette fusion intervient après le succès de l'Offre Publique d'Echange amicale qui avait permis à VINCI de prendre le contrôle de 97,4 % du capital de Groupe GTM ; elle se fait sur des parts identiques à celles de l'OPE soit 12 actions VINCI pour 5 actions GTM.</p> <p>Antoine Zacharias, Président de VINCI, s'est félicité du succès rencontré par le projet de rapprochement de VINCI et GTM auprès des actionnaires des deux groupes et a souligné que depuis le lancement de l'opération, en juillet, la valeur boursière de l'ensemble s'était appréciée de près de 50 %.</p> <p>Au terme de cette opération, le capital de VINCI est composé de 78 692 289 actions de valeur nominale de 10 euros. L'action GTM est retirée de la côte.</p> <p>L'actionariat de VINCI après fusion avec GTM se décompose comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Flottant : 63,1 % • Suez Lyonnaise des Eaux : 19,7 % • Vivendi : 8,7 % • Autocontrôle : 4,8 % • Personnel : 3,7 % <p>Le nouveau Groupe VINCI, leader mondial de la construction, des concessions et des services associés est caractérisé par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un ensemble de concessions sans équivalent dans le monde, qui représente de l'ordre de 60 % des capitaux investis et du résultat d'exploitation ; • un réseau d'implantations d'une exceptionnelle densité particulièrement en Europe ; • des métiers à cash flow récurrents s'ajoutant à celui des concessions tels que l'ingénierie électrique et l'industrie routière ; • une politique de recentrage systématique des activités de construction sur les segments de marchés à plus forte valeur ajoutée comme la maintenance multitechnique et le génie civil spécialisé. <p>Au global, dans sa nouvelle configuration, VINCI réalisera près de 85 % de son résultat d'exploitation par le biais d'activités récurrentes.</p>	<p>Synergies</p> <p>La mise en place des structures du nouveau groupe est en avance sur le planning défini lors du lancement de l'OPE.</p> <p>Evoquant l'intégration des deux Groupes, le Président de VINCI a rappelé qu'une organisation de VINCI en quatre métiers (les concessions, l'ingénierie électrique, les routes et la construction) était d'ores et déjà en place, pour permettre de dégager dès l'année 2002 les 70 millions d'euros de synergies annoncées. Les 100 premiers dirigeants du groupe sont désignés et déjà en fonction.</p> <p>Création de VINCI PARK</p> <p>Pour accélérer le développement international des activités de stationnement et favoriser l'intégration de Sogeparc et Parcs GTM, Antoine Zacharias a annoncé le lancement dès le premier trimestre 2001 d'une nouvelle marque commune : VINCI PARK.</p> <p>Son utilisation dans les quelques 800 parkings du Groupe en Europe favorisera le développement de la notoriété de VINCI auprès du grand public.</p> <p>Nouveau programme de rachats d'actions</p> <p>L'Assemblée Générale des actionnaires de VINCI a autorisé un nouveau programme de rachats d'actions d'une durée de 18 mois, portant le plafond des rachats autorisés à 10 % du nouveau capital, soit 7,9 millions d'actions. Cette quantité pourra être ajustée en fonction des augmentations de capital à venir et le prix moyen pondéré de rachat pourra atteindre 80 euros par action.</p> <p>Confirmation des excellentes perspectives pour l'année 2000</p> <p>Commentant l'exercice 2000 qui s'achève, Antoine Zacharias a confirmé les grandes tendances annoncées lors de la présentation des comptes semestriels. Les comptes pro forma (VINCI + GTM en année pleine) de 2000 se traduiront par un chiffre d'affaires de l'ordre de 17 milliards d'euros, un résultat d'exploitation supérieur à 930 millions d'euros et un résultat net dépassant 400 millions d'euros.</p> <p>Le Président a par ailleurs évoqué les perspectives pour l'exercice 2001 qui devrait voir une nouvelle progression du résultat d'exploitation.</p>
<p>Société Anonyme au capital de 1 009 965 255 euros Siège social : 1, cours Ferdinand de Lesseps - 92500 Rueil Malmaison 552 037 806 RCS NANTERRE</p>	
<p>www.groupe-vinci.com</p>	

Les marchés de Noël fleurissent sous les sapins

Venu d'Allemagne, ce type de manifestation a rencontré un grand succès à Strasbourg. Depuis, des dizaines de villes organisent leur rendez-vous de fin d'année. La recette est simple : des chalets de bois et des produits traditionnels

BORDEAUX

de notre correspondant régional

Nul ne le conteste pour ce qui concerne la France. L'affaire est partie de Strasbourg au milieu du XVI^e siècle : comme dans les Etats germaniques voisins, les artisans autorisés à commercer autour des fêtes de Noël à l'ombre de la cathédrale ont su maintenir cet usage à travers les siècles.

Ce pourrait être une simple affaire de survie pour un folklore très localisé entre Alsace et Lorraine. En fait, depuis une dizaine d'années, ces marchés se sont répandus dans toute la France, du nord au sud, de façon irrésistible, incontrôlée et parfois un peu anarchique. Personne ne sait ce qu'est un marché de Noël, si ce n'est que cela se passe n'importe où, entre la fin novembre et le début janvier...

Pas de label, de code, de règles, pas de syndicat. Chacun invente son propre marché, à sa convenance. Capitales régionales, villes touristiques, sous-préfectures, associations de commerçants, quartiers et galeries marchandes, chacun veut le sien. Avec une seule chose en commun : la rencontre de saint Nicolas, du Père Noël et des santons de Provence est orchestrée par Mercure, le dieu romain des commerçants. Elle connaît cependant des fortunes très diverses.

La ville de Strasbourg en a fait une des bases de sa communication et de son industrie touristique. Il est désormais impossible de trouver une chambre d'hôtel dans la capitale alsacienne pendant la période de Noël. Les restaurateurs reconnaissent que décembre est leur plus beau mois, après juillet et août. Tout cela a donné des idées aux villes voisines, qui



ont décidé de développer leurs petits marchés traditionnels. C'est ainsi pour Nancy. D'abord cantonné sous un chapiteau place Carnot, le marché de Noël a essaimé dans le centre de la ville, jusqu'à

A Bordeaux, il faut compter 25 000 francs pour un emplacement

compter aujourd'hui plus de cent chalets d'exposants.

A Metz, le développement a été géré en respectant l'ancrage historique : « Nous avons fait le choix de privilégier le produit, explique Philippe Guillaume, président de la

Fédération des commerçants de Metz. Nous avons d'abord vu les Vosgiens, nos voisins, qui savent travailler le bois. Nous avons commencé avec cinquante chalets. Il y en a aujourd'hui deux cents, sur quatre sites dont le plus important est la place Saint-Louis. Ensuite, nous nous sommes attachés à concevoir une offre commerciale de qualité et complémentaire de l'offre existante ».

Aujourd'hui, Metz revendique trois millions de visiteurs entre le 24 novembre et le 24 décembre, et six cents autocars qui déversent des acheteurs allemands, belges ou luxembourgeois. Chaque année, le comité d'organisation doit examiner un millier de demandes alors que 75 % des exposants souhaitent renouveler leur contrat pour l'année suivante.

A Lille, cela a commencé il y a une dizaine d'années par une ini-

tiative des commerçants de la rue de Béthune. Il s'agissait de créer dans cette rue piétonne une animation de fin d'année. L'initiative a vivoté jusqu'à ce que les chalets soient montés dans le cœur historique, la petite place Rihour, qui jouxte la Grand-Place et sur laquelle s'installe, chaque année, une grande roue qui fait partie du paysage lillois. Il y a trois fois plus de demandes que l'endroit ne peut contenir de chalets (une cinquantaine). Le vendredi soir, les voisins européens arrivent par cars entiers, essentiellement depuis l'Angleterre. Flamands et Wallons adorent aussi cette escapade.

Bordeaux la sudiste a aussi voulu très tôt son marché. En six ans, elle est passée de 30 à plus de 120 chalets. Achetés en Angleterre – le marché semble avoir échappé aux Vosgiens et aux Alsaciens –, les chalets sont renouvelés tous les ans, sur la place Tourny, qui s'allonge devant le grand théâtre. 89 % des exposants reviennent d'une année sur l'autre tandis que neuf candidatures sur dix sont repoussées. Pourtant, il s'agit d'un des emplacements les plus chers de France. Il faut en effet compter 25 000 francs pour le module de base. Ici, comme à Metz, Nancy ou Lille, on veut privilégier la qualité, l'artisanat et des produits qui ne concurrencent pas le commerce local.

Il n'a fallu que quelques années pour assimiler et adapter les recettes qui ont assuré le succès de Strasbourg. A Bordeaux, l'attraction est une crèche, venue cette année des Andes, qui attire entre quarante et cinquante mille visiteurs. Fidèle à sa réputation, Bordeaux se veut très « classe ». A Lille, où les emplacements sont moins chers, le côté bon enfant est

beaucoup plus marqué. Les associations y ont leur stand, les enfants ont rendez-vous le mercredi avec le Père Noël pour se faire photographier et le Secours populaire organise une formidable collecte de jouets.

Toulouse s'y est mise aussi, sur la place du Capitole, comme Avignon, Nice, ou Menton... à l'initiative de la municipalité ou d'une association de commerçants. Le phénomène gagne même Paris : en cinq ans, ces marchés sont pas-

Claude Meritte, directeur de Codecom, dans le quartier de la Défense, ne conçoit pas un marché viable en deçà d'une cinquantaine de chalets et d'une vraie zone de chalandise : « Le plus difficile est de mobiliser des exposants qui proposent ce qu'on ne trouve pas dans les centres commerciaux, explique-t-il. Ils viennent de loin et investissent parfois toute leur production annuelle sur un seul marché. Pour eux, un flop est dramatique. »

Le reste est affaire de chance,

Artisanat et tradition, parfois de pays lointains

Petits ou grands, beaucoup de ces marchés, installés dans des chalets à l'ombre de l'incontournable sapin, privilégient avant tout la vente d'articles artisanaux et des dégustations. Mais certains cherchent une couleur particulière. A Mulhouse (Haut-Rhin), le marché de Noël vante les richesses locales, tant celles du chant que celles des étoffes. Sézanne (Marne), sur la place de l'église, recrée les Noël d'antan avec jouets en bois, crêpes, pain d'épice.

D'autres vont chercher plus loin. Ainsi, le marché d'Angers (Maine-et-Loire), placé sous le signe du Canada, propose-t-il de nombreux produits de la Belle Province : de la gastronomie aux objets artisanaux amérindiens et inuits (bijoux fantaisie, pendentifs, poupées, calumets, etc.).

Même Disneyland Paris (Val-de-Marne) s'y est mis en organisant un voyage dans l'artisanat mondial (malgache, équatorien ou encore vietnamien).

sés de deux à vingt. C'est peu cependant pour Francis Mouton, chef du service de création et de gestion des événements à la Mairie de Paris.

Souvent, désormais, ce sont des agences de communication qui gèrent ces manifestations. « Le marché doit coller au mieux à l'image de sa ville et de son quartier », dit par exemple Bruno Chery, directeur de « Chalet événement », organisateur du marché du boulevard des Italiens, dans le IX^e arrondissement de Paris. Jean-

d'humeur et de qualité. Bernard Mangon, Provençal qui vend des santons depuis six ans à Bordeaux, en est convaincu : il s'est installé là faute de pouvoir aller à Strasbourg. « C'est la plus belle place que je connaisse, même si c'est toujours cher quand on paie. J'ai la chance de vendre des choses que j'aime bien à une clientèle très fidèle. Il y a des gens qui viennent me voir tous les ans pour me parler des choses qu'ils aiment. »

Pierre Cherruau

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Pourquoi la nouvelle Intifada

Engrenages, par **Ignacio Ramonet**. ■ Le risque d'une perpétuelle soumission, par **Edward W. Said**. ■ Comment la paix fut manquée, par **Alain Gresh**. ■ Israël a besoin d'un Etat palestinien, par **Shimon Pérès**. ■ D'abord le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, par **Monique Chemillier-Gendreau**. ■ Maale Adumim, une bombe à retardement, par **Eitan Felner**. ■ Le piège du sommet de Camp David, par **Amnon Kapeliouk**. ■ Sept ans pour rien ? par **Eric Rouleau**. ■ Du sionisme au postsionisme, par **Zeev Sternhell**. ■ Israël, une société se déchire, par **Dominique Vidal** et **Joseph Algazy**. ■ Pourquoi le mouvement pacifiste peine à mobiliser les Israéliens, par **Uri Avnery**. ■ La Palestine en quête de démocratie, par **Graham Usher**. ■ Réfugiés, un lancinant rêve de retour, par **Alain Gresh**. ■ Vers une « paix armée » au Proche-Orient, par **Geoffrey Aronson**. ■ L'Union européenne à la recherche d'un rôle actif, par **Miguel Angel Moratinos**. ■ L'abcès syrien, par **Alain Gresh**. ■ Quand le Liban se libéra, par **Hana Jaber** et **Mounzer Jaber**. ■ Guerre non déclarée contre l'Irak, par **Denis Halliday**. ■ Le monde arabe orphelin de la démocratie, par **Gilbert Achcar**. ■ Ces Frères musulmans saisis par la modernité, par **Wendy Kristianasen**.

Avec la chronologie d'un siècle de conflit, six pages de cartes détaillées, les textes-clés (1947-2000) et les meilleurs sites Internet

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 45 F - 6,86 €

Contre la dérive commerciale, Strasbourg veut redonner une âme à son cher « Christkindelsmärik »

STRASBOURG

de notre correspondant

En cette fin de siècle, Strasbourg espère accueillir, du 26 novembre au 25 décembre, plus de deux millions de visiteurs au Christkindelsmärik, son célèbre et très ancien marché de Noël. Celui-ci a en effet ses lettres de noblesse – son existence est déjà mentionnée en 1570 – mais il est devenu un fabuleux produit touristique ces dernières années. La foule y est compacte, les visiteurs étrangers y sont très nombreux et l'hôtellerie de la capitale alsacienne affiche souvent complet.

Dédié à la jeune fille qui symbolisait l'enfant Jésus dans la tradition alsacienne, le petit marché, qui se tenait au XV^e siècle au pied de la cathédrale, remplit maintenant une large part du centre historique de Strasbourg. Plus de deux cents marchands y sont installés dans des chalets de bois ou des camions-stands : décoration de sapins, bougies, santons, pain d'épice et bretzels y côtoient l'artisanat du bois, du cuir, du verre, les ballons Pokemon ou les figurines à décorer...

POMME D'AMOUR, BARBE À PAPA, VIN CHAUD...

On s'y presse dans une joyeuse cohue, en couple ou en famille, pomme d'amour, barbe à papa, ou verre de vin chaud à la main, pour y acheter son sapin, ses cadeaux, ou simplement prendre un petit peu de l'air de Noël.

Ici, l'objet fétiche c'est le petit bonnet rouge de Père Noël, à lumières clignotantes, que proposent à

10 francs de nombreux vendeurs africains. Il fait fureur. La dérive commerciale du marché de Noël est souvent dénoncée à Strasbourg. Pour l'enrayer, la Ville se veut très stricte sur les nouveaux exposants et tente d'insuffler un peu d'âme dans cette manifestation.

Elle organise par exemple, cette année, en coopération avec le diocèse catholique, une exposition de photos du patrimoine d'art sacré régional et a présenté, le 6 décembre dans la cathédrale, la cantate *Le Mystère de la création*, dernière œuvre de Marcel Landowski (1915-1999), créée en juin à Reutlingen (Allemagne).

Depuis 1991, le Christkindelsmärik s'inscrit dans la plus vaste opération « Strasbourg capitale de Noël », qui regroupe de nombreux concerts, expositions et animations, et à laquelle sont associés régulièrement des villes ou pays étrangers. En 1999, c'était Bethléem, avec plusieurs artisans, qui a été ainsi accueillie. A cette occasion, Roland Ries, alors maire (PS) de Strasbourg, avait symboliquement remis le titre de « Capitale de Noël » à la délégation de la petite ville palestinienne.

Cette année, une pétition hostile à cette présence a circulé en ville. Mais Catherine Trautmann, redevenue maire (PS) depuis la fin du mois de juin 2000, a maintenu fermement le lien et, à Strasbourg, des stands représentent toujours Bethléem sur le marché de Noël.

Jacques Fortier

Pour les courses de dernière minute...

● **Alsace.** Strasbourg jusqu'au 25 décembre.
Mulhouse jusqu'au 31 décembre.
● **Aquitaine.** Bordeaux jusqu'au 14 janvier.
● **Bretagne.** Brest jusqu'au 24 décembre.
● **Centre.** Chartres jusqu'au 31 décembre. Châteauroux jusqu'au 24 décembre. Orléans jusqu'au 24 décembre.
● **Champagne-Ardenne.** Reims jusqu'au 24 décembre. Sézanne jusqu'au 31 décembre
● **Franche-Comté.** Besançon jusqu'au 24 décembre.
● **Ile-de-France.** A Paris, au Parc floral de Vincennes, cour Saint-Emilion dans le village de Bercy, parvis de la Défense et tour Montparnasse, jusqu'au 24 décembre ; place de la Bastille jusqu'au 7 janvier. Disneyland Paris

jusqu'au 1^{er} janvier.
Mantes-la-Jolie jusqu'au 24 décembre. Neuilly-sur-Seine jusqu'au 24 décembre. Saint-Germain-en-Laye jusqu'au 24 décembre.
● **Lorraine.** Metz jusqu'au 24 décembre. Nancy jusqu'au 24 décembre. Thionville jusqu'au 31 décembre.
● **Midi-Pyrénées.** Toulouse jusqu'au 1^{er} janvier. Cordes-sur-Ciel jusqu'au 1^{er} janvier. Rodez jusqu'au 24 décembre.
● **Nord - Pas-de-Calais.** Béthune jusqu'au 24 décembre. Gravelines jusqu'au 24 décembre. Lille jusqu'au 30 décembre.
● **Haute-Normandie.** Rouen jusqu'au 31 décembre.
● **Pays de la Loire.** Angers jusqu'au 24 décembre.
● **Picardie.** Amiens

jusqu'au 24 décembre. Soissons jusqu'au 24 décembre.
● **Poitou-Charentes.** Niort jusqu'au 24 décembre. Poitiers jusqu'au 30 décembre.
● **Provence-Alpes-Côte d'Azur.** Aix-en-Provence jusqu'au 24 décembre. Avignon jusqu'au 27 décembre. Les Baux-de-Provence jusqu'au 31 décembre. Draguignan jusqu'au 24 décembre. Istres jusqu'au 7 janvier. Menton jusqu'au 7 janvier. Nice jusqu'au 3 janvier. Salon-de-Provence jusqu'au 24 décembre.
● **Rhône-Alpes.** Annecy jusqu'au 24 décembre. Annemasse jusqu'au 24 décembre. Douvaine jusqu'au 24 décembre. Lyon jusqu'au 24 décembre. Sallanches jusqu'au 24 décembre. Thônes jusqu'au 24 décembre.

DISPARITIONS

John Lindsay

Ancien maire de New York de 1966 à 1973

JOHN LINDSAY, ancien maire de New York, est mort mardi 19 décembre à l'âge de soixante-dix-neuf ans, dans un hôpital d'Hilton Head Island (Caroline du Sud), ville où il s'était retiré depuis quelques années. Celui qui présida aux destinées de la ville de 1966 à 1973 souffrit de la maladie de Parkinson.

Né le 24 novembre 1921 à Manhattan, diplômé de l'université de Yale, John Lindsay a été une des personnalités emblématiques de New York après son élection à la mairie en 1965. Issu des rangs républicains, cet homme politique aussi indépendant qu'atypique a toujours entretenu des bonnes relations avec la communauté afro-américaine et les minorités en général, au point de s'aliéner le soutien des classes moyennes blanches.

Archétype de l'aristocratie WASP de la côte Est, cet homme élégant, bronzé, le cheveu clair, l'œil bleu, sportif, fait peu parler de lui de 1948 à 1958. Avocat à New York, mais dévoré par le virus de la politique, il est remarqué par Herbert Brownell, qui, nommé attorney général (ministre de la justice) en 1953 par Dwight Eisenhower, l'appelle deux ans plus tard à Washington pour en faire son adjoint. Il y reste deux ans et fait preuve d'une grande efficacité pour les questions touchant aux droits civiques des minorités raciales, action plutôt incongrue pour un républicain de l'époque.

Élu républicain à la Chambre des représentants en 1958, John Lindsay

siégera jusqu'en 1964. Mais, déjà, cet homme qui vote plus souvent avec les démocrates libéraux qu'avec les élus de son parti est mal vu par l'establishment républicain. Dédaignant cette animosité, il se lance en 1965 à la conquête de la mairie de New York, une forteresse démocrate alors jugée imprenable. Il s'y présente plus comme un candidat indépendant que comme celui du parti conservateur, sans dédaigner pour autant le soutien de grandes familles du parti, comme le clan Rockefeller ou celui du puissant Leonard Firestone, le maître de l'empire des pneumatiques. Et il l'emporte.

TRANSFUGE RÉPUBLICAIN

Réformiste, John Lindsay prendra de plein fouet les gigantesques problèmes de la ville : budget en déficit, grèves des transports publics, des éboueurs, de la police, des enseignants, et fera face, impuissant, à l'affrontement entre la minorité noire et la communauté juive. Battu aux primaires républicaines, il se représente comme candidat libéral indépendant à sa propre réélection et l'emporte à nouveau en 1969.

En 1972, alors que Richard Nixon est le candidat déclaré du Parti républicain à la présidentielle, le candidat démocrate demeure inconnu pendant de longs mois. En mars, le futur président démarre sa campagne contre « *Monsieur X* », l'homme que le Parti démocrate lui opposera au terme d'un long processus de désignation. John Lindsay

qui, quelques mois auparavant, a rejoint le camp des démocrates, est l'un d'eux ; il n'a que cinquante ans. Cela étant, il affronte au sein du Parti démocrate l'hostilité des syndicats, qui lui reprochent d'être trop libéral, et il se retrouve dans l'aile gauche du Parti démocrate, lui le républicain, face à de nombreux concurrents de poids dont les sénateurs Eugene McCarthy, George McGovern – qui sera le candidat démocrate –, Hubert Humphrey et Edmund Muskie. Même si, en quelques semaines de campagne, il fait bien mieux dans les sondages que ses rivaux démocrates, il a contre lui de ne pas croire en ses chances, ne serait-ce que parce qu'il ne dispose pas de la logistique du parti.

« *Quelqu'un doit parler au nom des hommes et des femmes sans travail, au nom des quartiers sans espoir, au nom des citoyens auxquels on refuse l'égalité soit parce qu'ils sont noirs, soit parce qu'ils sont bruns, soit parce qu'elles sont femmes* », déclarait le transfuge républicain pour justifier l'annonce de sa candidature. Après avoir incarné le désarroi de républicains éclairés face au conservatisme des durs du parti, John Lindsay est devenu pour un temps le héraut d'une coalition hétéroclite de jeunes, d'intellectuels, de libéraux radicalisés avec la guerre du Vietnam, de minorités et de tous ceux qui se sentaient menacés par la situation économique.

Alain Abellard

Pierre Allain

Alpiniste visionnaire et inventeur du chausson d'escalade

L'ANCIEN alpiniste Pierre Allain est mort mardi 19 décembre à Grenoble à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Le plus bel acte de la vie de Pierre Allain, alpiniste animé d'un « *goût violent pour l'Aventure* », restera la première de la face nord du Petit Dru, réussie avec Raymond Leininger les 31 juillet et 1^{er} août 1935. L'alpinisme du demi-siècle à venir était là, en germe, dans cette ascension menée de main de maître. Délaissant les chaussures cloutées, Pierre Allain grimpe avec des chaussons d'escalade de sa conception, des baskets à semelles lisses de caoutchouc. Pas impressionné par les sarcasmes des guides chamoniards, il gravit sans coup férir le passage-clé, une fissure où le Suisse Raymond Lambert a échoué trois jours auparavant et qui restera pendant deux décennies le passage d'escalade le plus dur du massif du Mont-Blanc.

Né en 1904, Pierre Allain a découvert l'escalade en 1930 sur les blocs de la forêt de Fontainebleau, où il est un précurseur du 6^e degré, une « pure lumière du rocher ».

Acharné autant que cartésien, il pressent que l'entraînement et le matériel repousseront les limites de l'impossible en montagne. Pierre Allain, qui n'a pas voulu être guide, a le goût de la provocation. En 1949, il publie un livre en forme de profession de foi, *Alpinisme et compétition* (Arthaud). En 1936, il participe à la première expédition française dans l'Himalaya. Lui qui grimpe toujours coiffé d'un béret porte le casque colonial jusqu'à près de 7 000 mètres d'altitude. En 1950, son aura de maître à penser des alpinistes parisiens de l'après-guerre fait de lui un candidat idéal pour l'expédition nationale à l'Annapurna, confiée à Maurice Herzog. Il est pressenti, puis écarté, pour des raisons médicales. Ce solitaire à la mèche et l'esprit rebelles serait-il de trop dans cet « organigramme » soigneusement pesé ?

Pierre Allain se consacre dès lors à ses inventions, qu'il commercialise dans son magasin proche de Saint-Sulpice, à Paris. Le Vieux, comme on l'a surnommé très tôt, y distribue le matériel

qu'il conçoit et perfectionne inlassablement : les chaussons d'escalade baptisés de ses initiales, PA, les premiers mousquetons en alliage léger, les premières vestes en duvet cloisonné, le premier descendeur, universellement adopté pour les rappels à partir des années 60. En 1963, il s'installe à Uriage, près de Grenoble, et crée un petit atelier de matériel de montagne. Cet autodidacte (il fut ouvrier tourneur dans sa jeunesse) y invente des robots lui permettant de produire, seul, jusqu'à 40 000 mousquetons par an. Plus Géo Trouvetout que Picsou, pesant contre les normes de fabrication de plus en plus pesantes, il vivait modestement, peu soucieux d'engranger les bénéfices qu'auraient dû lui valoir des inventions adoptées par les alpinistes du monde entier. Le vieil homme vif qui, à soixante-dix ans, était encore capable de faire une traction sur un bras, courait la montagne avec son fils unique, toujours pressé. « *On n'est pas des ramasseurs de champignons* », disait-il.

Charlie Buffet

rigeant notamment le quotidien *San Francisco Examiner*. Pendant la seconde guerre mondiale, il fut pilote d'avion comme l'avait été son père. A la fin de sa vie, il présidait la fondation philanthropique du nom de ce dernier, l'extravagant William Randolph Hearst, mort en 1951 à l'âge de quatre-vingt-huit ans. L'enlèvement par une mystérieuse Armée sionniste de libération, puis la condamnation pour hold-up de la fille de Randolph Hearst, Patricia, alors âgée de dix-neuf ans, avaient défrayé la chronique à la fin des années 70.

■ **MILT HINTON**, contrebassiste américain de jazz, né à Vicksburg (Mississippi) le 23 juin 1910, est mort mardi 19 décembre dans un hôpital de New York à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Tubiste, puis tromboniste, Milt Hinton opéra en définitive pour la contrebasse, instrument dont il deviendra l'un des représentants les plus sûrs et les plus avisés, tant du point de vue du phrasé que de celui de la sonorité. Contrebassiste au jeu classique mais capable de se fondre dans de nombreuses expériences, Milt Hinton joue et enregistre dès le milieu des années 30 en compagnie de Cab Calloway (avec qui il restera plus de quinze ans), Lionel Hampton ou Dizzy Gillespie lors des premiers pas du

trompettiste. Quasiment tous les musiciens de jazz ainsi que de nombreuses vedettes de variétés feront ensuite appel à sa science musicale tant en studio qu'à la scène.

■ **ROEBUCK STAPLES**, guitariste et chanteur né le 28 décembre 1915 à Winona (Mississippi), est mort à Chicago mardi 19 décembre. Surnommé Pops (papa), Roebuck Staples participe à plusieurs ensembles locaux de gospel avant de fonder The Staple Singers, avec ses deux filles Cleotha et Mavis et son fils Pervis. Caractérisé par une sonorité rugueuse et la puissance évocatrice de Mavis, le quartette enregistre plusieurs faces confidentielles et se produit dans le circuit des églises avant de signer, en 1956, avec la compagnie phonographique Vee Jay. Dans les années 60, avec le soutien de plusieurs vedettes du rock, le groupe (au sein duquel Yvonne Staples est venue remplacer son frère Pervis) diversifie son répertoire auquel il intègre des textes sociaux ou des manifestes politiques. En rejoignant la maison Stax, les Staple Singers vont devenir l'une des formations de rhythm'n'blues et de soul les plus réputées aux Etats-Unis et accumuler les succès. A partir des années 80, le groupe vivra surtout sur ce passé glorieux.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Mireille et Yves DESPIERRE ont la joie de faire part de la naissance de leur petite-fille

Elisa,

le 18 décembre 2000, à Angoulême,

chez

Agnès, Sébastien et Marianne SANCHEZ.

Jacqueline NADEL a la joie d'annoncer l'arrivée de ses petits-enfants

Garance et Nathan

chez

Laurence et Olivier NADEL,

à Barbizon, le 17 décembre 2000.

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire à

M^e Marie-France SANCHEZ.

Tu as un an dans le calendrier de ta renaissance.

Lilia, Gabriel, Anne, Olivier et Ama.

Décès

– M^{me} Catherine Aisberg, sa fille. Ses nièces et neveux, ont la tristesse d'annoncer le rappel à Dieu de

Hélène AISBERG, née OLMOS,

survenu le 9 décembre 2000.

Elle a rejoint son époux,

Eugène AISBERG,

décédé le 4 octobre 1980.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

82, avenue de Breteuil, 75015 Paris.

– Angers. La Lande-Chasle. Aubervilliers.

Son épouse, Ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Julien BRIAU,

survenu le 16 décembre 2000.

Selon sa volonté, le recueillement a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Résidence Le Brienne, 14, rue de Rivoli, 49000 Angers.

– M^{me} Jean Brochier, née Marie de la Villejeu, ses enfants et petits-enfants, José et Anne Brochier, leurs enfants et petits-enfants, Danielle Brochier, Christiane Boone et ses enfants, Dominique Vienot et ses enfants, Sophie et Olivier Roux, leurs enfants et petits-enfants, Camille Brochier, Thierry Geffray, leurs enfants et petits-enfants, Laurent Brochier et ses enfants, Pascaline et Olivier Gouedard Comte et leurs enfants, Chantal Brochier, Les familles Brochier, Le Blan, Trenteseaux, Bossut, Chavanis, Duport, Ainsi que tous ceux qui l'ont entouré

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 20 décembre 2000, de

Jean BROCHIER,

chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 23 décembre, à 14 heures, en l'église Notre-Dame, à Belleville-sur-Saône (Rhône).

– M^{me} Rina Dana, son épouse, Lina Lacour et Serge Dana, ses enfants, ont la douleur de faire part du décès de

docteur René DANA,

survenu le mercredi 20 décembre 2000, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 26 décembre, à 14 h 45, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

– Sa famille, Ses amis ont la tristesse d'annoncer le décès de

Pierre DESCAZAUX, professeur honoraire de collège, chevalier des Palmes académiques.

L'incinération aura lieu au columbarium du Père-Lachaise, le 23 décembre 2000, à 11 h 15.

– Sylvie Guastalla, sa fille. Mercédès Guastalla, son épouse, Marie Guastalla-Bensignor, sa sœur, René Bruno Guastalla, son frère, Lucile Taffara, sa petite-fille, ont la tristesse de faire part du décès, le 19 décembre 2000, de

Bernard Jean GUASTALLA,

pianiste, né le 9 mai 1931, fils de Jean GUASTALLA, directeur de recherches, et de Hélène GUASTALLA, sculpteur.

Il a été procédé à sa demande à son incinération le 21 décembre, à 18 heures, à Guayquil, Equateur, où il a vécu ses dernières années.

Selon ses vœux, ses cendres ont été dispersées dans la mer.

Sylvie Guastalla, 18, rue du Caporal-Petit, 77310 Saint-Fargeau-Ponthieu.

– M^{me} André Guerault, son épouse, Pierre-Yves et Jolanda, Raphaël, leur fils, Emmanuel et Romain, ses enfants et petit-fils, M. et M^{me} Roger Marchais, sa sœur et son beau-frère, Et tous ceux qui l'ont aimé, ont la douleur de faire part du décès de

M. André GUEREAULT, proviseur du lycée militaire de Saint-Cyr,

survenu le mardi 19 décembre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 23 décembre, à 11 heures, en l'église de Saint-Antoine-du-Rocher (Indre-et-Loire).

Patrick MOUVET

nous a quittés le 12 décembre de l'an 2000.

« *Le feu se repose en changeant.* » (Héraclite.)

Ses amis, dans la tristesse, Elisabeth, Gérard G., Hélène S., Jean BB., John N., Joseph C., Marie-Thé J., Zeinab Z. et les autres...

– Pierre et Chantal Sanier, son fils et sa belle-fille, Julien et Antoine Sanier, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Régine STANKIEWICZ,

survenu le 20 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-huitième année.

L'inhumation aura lieu le samedi 23 décembre, à 10 h 30, au cimetière de Pantin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, quai du Louvre, 75001 Paris.

– Olivier et Evelyne Stirn et leurs enfants, François-Henri Stirn et ses enfants, Gérard Stirn, Bernard Stirn, ont la douleur de faire part du décès de

M. Alexandre STIRN,

ancien préfet de région, conseiller-maître honoraire à la Cour des comptes, grand officier de la Légion d'honneur,

leur père et grand-père,

survenu le 20 décembre 2000, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Le 14 décembre 2000,

cher **Edgar WEISS,**

tu nous as quittés.

Ta soif de beauté et d'idéal t'a poussé vers des horizons dorés.

Tendres pensées de la part de qui t'aime beaucoup.

Anniversaires de décès

Nicole DUFOUR

– 23 décembre 1995 –

toujours dans l'affection de sa famille et de ses proches.

« *Je suis prêt à faire des concessions. Je veux bien m'accommoder du givre mais pas du silence* » (extrait de « Et en plus le temps se gâte »).

Dominique PÉJU,

cimetière de Champagne-au-Mont-d'Or,

depuis le 22 décembre 1999.

– Naples. Tunis. Rome. Marrakech.

Dix ans déjà que sans toi leur soleil n'a plus la même lumière.

Robert,

tu es toujours là.

Anne-Marie, Jacquy.

– Reims. Taissy.

Jean VISSEAUX,

25 février 1925 - 29 décembre 1978.

François BAZELAIRE,

8 juillet 1947 - 30 décembre 1969.

Ils restent présents parmi nous.

Messes anniversaires

– Une pensée est demandée le dimanche 24 décembre 2000 à ceux et celles qui ont connu et aimé

Fanny FRYDMAN,

née GRAJEWSKA,

décédée le 24 décembre 1993.

De la part de Jacqueline Frydman, sa fille, Nicolas et Patrick Klugman, ses petits-enfants.

42, quai des Orfèvres, 75001 Paris.

Cours

– Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.

ALDISA. Tél. : 01-46-67-18-90.

Soutenances de thèse

– Le 7 décembre 2000, M. **Alexandre Cantacuzène** a soutenu sa thèse de doctorat en droit : « **La notion de droits collectifs** », devant un jury présidé par M. François Julien-Laferrère et composé des professeurs G. Koubi, D. Lochak, P. Tavernier et de M^{me} B. Frelat-Kahn, maître de conférences à l'UFM de Paris. Il s'est vu conférer le grade de docteur de l'université Paris-Sud avec la mention Honorable.

Fêter le nouveau siècle dans le carnet

2001

dans Le Monde d'ité du 1er janvier 2001 tarif: 85 F TTC la ligne 01.42.17.39.80

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances

un seul numéro 0803 022 021

(0,99 F TTC/mn)

CARNET DU MONDE TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS **140 F TTC - 21,34 €** TARIF ABONNÉS **120 F TTC - 18,29 €**

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, PACS MARIAGES, FIANÇAILLES **550 F TTC - 83,85 €** FORFAIT 10 LIGNES *Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €*

THÈSES - ÉTUDIANTS : **85 F TTC - 12,96 €**

COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ **01.42.17.39.80** ou **01.42.17.38.42** - Fax : **01.42.17.21.36**e-mail: **carnet@mondepub.fr**

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Conversations avec Isabelle Adjani

COMME elle se méfie des médias ! Comme elle sait leur orgueil et leur voracité ! Leur promptitude à aduler puis à rejeter, leur cynisme, leur perméabilité aux rumeurs. Elle sait leur importance pour l'économie d'un spectacle, les périls à s'y soustraire, le danger de s'y brûler. Elle connaît le jeu de la « promotion ». « Promo », disent entre eux les artistes : plateaux, micros, photos. Elle, elle parle de « cirque ». Et elle n'aime pas.

Elle n'est donc pas allée à la télévision pour « vendre » *La Dame aux camélias*. Elle n'a guère parlé davantage à la presse. Elle ne boude pas. Elle ne boycotte pas. Elle travaille, voilà. Elle joue Marguerite Gautier, comme elle l'avait rêvé. Et elle est tout à son théâtre. A sa passion. A sa vocation initiale. Elle se donne, chair et âme, l'ouvrage est à remettre chaque soir. Pas d'artifice, cette fois, pas de filet. Elle voudrait qu'on respecte ce choix.

« J'avais tellement espéré que ce serait différent du grand barnum organisé autour de la sortie d'un film ! Le théâtre, c'est avant tout un choix d'austérité. La salle affichant complet, on n'a pas pu m'opposer de raison commerciale pour communiquer. Mais quelles pressions ! "Voyons, vous existez par l'image. Assumez-en la rançon !" Que répondre ?... Que j'ai besoin d'être authentique, honnête ? Qu'il s'agit d'un artisanat ? »

Elle ne joue pas les divas. Et c'est un comble que ses silences attisent tant de fantasmes et de curiosités. Et que le portrait qu'on esquisse s'éloigne de plus en plus du modèle. Cela la stupéfie. Mais cela fait longtemps qu'elle accepte presque avec fatalisme la place étrange et unique qu'elle occupe dans l'imaginaire des Français.

Elle est jolie, vraiment. Très pâle, non, très blanche, laiteuse et diaphane, comme si une ampoule l'éclairait de l'intérieur. Elle a conservé la bouche adolescente d'Adèle H et ses cheveux noirs sont plus longs qu'au temps de *La Gifle*. Un pull-over très ample ou une liquette souple sur un pantalon noir lui donnent davantage le look étudiante que celui d'une femme fatale. D'autant qu'elle porte parfois, sur son petit bout de nez, de grandes lunettes rondes. Actrice très précoce, Isabelle Adjani a près de trente ans de carrière. Cela semble irréel, devant l'ovale de ce visage encore proche de l'enfance.

« Je me souviens avoir déclaré, il y a très longtemps : "Dans ce métier, on ne mûrit pas, on pourrait directement". C'était un peu radical bien sûr, version Brigades rouges ! Mais ça montre le manque d'illusions que j'avais, dès le départ, sur ce milieu. Cette certitude que je perdrais de l'humanité sur la route, à moins de prendre des chemins détournés – l'absence, la fugue, l'extrême indépendance réputée subversive. Et cette question qui n'a jamais cessé d'être : Cela a-t-il un sens de mettre sa vie là-dedans ? »

– Et alors ?
– En ce moment, par exemple, cela en a un. Malgré les doutes permanents et les périls. Ce qu'il faudrait laisser pourrir, c'est la part trop visible et encombrante de ce métier : la célébrité, cette puissance creuse. La faire pourrir et la recycler. Afin que, sur cet humus, s'épanouisse quelque chose de plus fort, de plus libre. Quelque chose qui renoue avec la virginité et l'élan du début, une fois délimitées les considérations de gloire, de carrière ou de box-office. »

Le sens, dit-elle. Il doit y avoir un sens à ce travail. Un sens à l'engagement. A quoi bon, sinon ? Le plaisir de jouer ? Allons donc ! Il lui faut une autre dimension. Difficile à définir. Primordiale pourtant. Elle y reviendra sans cesse, à chacune de nos rencontres. Dans sa loge pleine de fleurs et de lettres du public, dans son appartement blanc semé de piles de livres, ou encore dans le salon d'un hôtel luxueux, avec, dans un petit sac de toile déposé à ses pieds, des bouquins annotés sur l'essence du théâtre. Elle peut être drôle, mutine. Elle adore pouffer de rire. Mais elle est toujours grave lorsqu'elle parle de métier. Est-ce d'ailleurs le bon mot ?

Jamais Isabelle Adjani ne s'était livrée avec une telle liberté. A plusieurs reprises, elle a accordé de longs entretiens à Annick Cojean. Pour dire son métier d'actrice, l'amour des planches, du public. Pour raconter ses engagements et le temps où elle vivait dans un HLM de Gennevilliers. Mots durs sur les blessures d'hier, les sales rumeurs de maladie, mots vrais d'une femme qui préfère la rêverie aux médailles et aux dîners officiels



ARNAUD BAUMANN/SIPA

« Non ! Ce travail n'a jamais été pour moi un métier ! Et c'est trop tard pour que ça le devienne. Ce travail, je l'envisage en termes d'utilité. A qui, à quoi cela peut-il servir ? Que puis-je apporter aux autres ? Je me pose sans cesse la question. S'il ne s'agit que de faire de l'argent, autant tourner du *Pretty Woman*, engranger des millions de dollars, avec en prime le pool médiatique à ses pieds... Je ne suis pas douée pour ça. J'aurais le sentiment d'être vide, ou uniquement remplie du désir sexuel des uns, de la curiosité des autres. Je ne choisis pas un rôle sur un calcul d'image ou de carrière. Je ne me dis pas : tiens, après deux rôles dramatiques, ce serait malin de tourner une comédie. Les fois où je l'ai fait, ça a été le fiasco... Non, ça ne se passe pas comme ça. A partir du moment où un fragment de destinée m'intéresse chez un personnage, j'irai vers lui. Je ne peux pas faire autrement. Et je me moque bien des railleries de certains convoyeurs d'images et des critiques que mes choix, ma propre passion, la densité de mon jeu mettent parfois mal à l'aise et qui, devant ce qui leur échappe, affichent un dégoût faussement compassionnel : "Elle donne trop, elle se mouille trop ! Est-ce bien normal ?" Alors quoi ? Il faudrait se freiner ? Se restreindre ? Tenter de faire vivre un personnage et en même temps l'exécuter en lui enlevant l'es-

sentiel ? Mais tout ce que je donne, je le maîtrise ! Les spectateurs comprennent... J'en vois tant qui viennent me voir, bouleversés par le souvenir d'une maladie vécue personnellement, une passion amoureuse ou le deuil d'un être cher. Le théâtre, parfois, apporte réconfort, chaleur, paix, lumière. »

A condition, dit-elle, de s'abandonner à l'émotion. De tourner le dos au cynisme. De déposer sa cuirasse. Ah ! Il y a des salles plus réticentes ! Des parleres cadencés ! Ce public du 8 novembre, par exemple, composé du Tout-Paris de la politique, de l'économie et du showbiz, invité à une représentation de *La Dame aux camélias* par François Pinault, propriétaire de la salle. « J'appelle cela "les salles qui se croient à l'abri de la mort". Un auditoire de gens caparaçonnés derrière leur statut social, leur pouvoir ou leur argent. Trop enfermés dans la convention pour se laisser toucher au cœur. J'avais l'impression d'une semi-pétrification. Enfin... la bégum, dit-on, a pleuré. »

Pas seulement la bégum. Combien de larmes avouées dans le courrier d'Isabelle-Marguerite par un public fervent et plein de gratitude. Combien de spectateurs émus l'attendent chaque soir, à la sortie

des artistes, qui la rechargent, la dopent littéralement pour les représentations suivantes. Etonnant, comme elle prête attention à leurs témoignages, comme elle relit les lettres, écoute chaque histoire. Comme s'il lui fallait la preuve qu'elle avait touché une fibre et « atteint les spectateurs dans la région où la musique atteint ceux qui l'écoutent ». Ah non, pas blasée ! Archisensible aux témoignages du public au contraire. Quasiment dépendante.

« Après la fièvre des premiers jours, vous prendrez un rythme de croisière, me disait-on. Non mais, ça va pas ? Croisière comme synonyme d'automatisme, de confort ? Jamais ! Jamais de condescendance de jeu. Ce serait inadmissible. Il y a chaque soir des spectateurs différents, confiants, dans l'attente d'une rencontre. Et nous sommes liés pour trois heures, unis, comme dans une église, par un lien spirituel, une qualité d'amour. Pourquoi avoir peur du mot ? C'est très inexplicable, encore moins énonçable, parfois miraculeux. Le théâtre permet ça dans son dépouillement et l'impossible tricherie. Des voix qui font entendre, comme dirait Claude Régy, la vibration d'un autre monde. Et une résonance entre l'acteur et le spectateur, d'intériorité à intériorité. »

Ce samedi-là souffle dans les couloirs du Théâtre Marigny un petit vent d'euphorie. Les crépitements des applaudissements ont laissé place au brouhaha de la salle qui se vide, et les acteurs s'envolent, légers, joyeux, grisés. Aurore Clément et Isabelle Adjani se tiennent par la taille et rient dans le couloir des loges. « Ils étaient incroyables aujourd'hui ! Incroyables ! » Le public, bien sûr. Etrangement discret au début de la représentation, il a éclaté en applaudissements à la mort de Marguerite avant même la dernière réplique. Et il s'est mis debout, longtemps, pour acclamer les acteurs. Il est bientôt minuit. Isabelle est aérienne. Elle est morte deux fois sur les planches aujourd'hui, elle a tenu la scène près de six heures ; à force de tomber, elle a des bleus énormes sur les bras et les jambes. Mais elle enchaînerait bien, elle a hâte d'être à demain. « J'adore jouer deux fois de suite, c'est une sensation délicieuse ; il y a un tel échauffement des endorphines que les capacités se libèrent en intensité, les tempos deviennent parfaits, le travail prend une finesse folle. Mon Dieu que c'est réjouissant ! »

– Alors, théâtre ou cinéma ?

– Cela n'a rien à voir ! Le théâtre, c'est le partage d'une même foi, la vie qui se crée à chaque instant, la beauté de l'éphémère. Le cinéma, c'est l'image qui appelle l'image que l'on duplique, trafique, numérise, virtualise... On revient tous au théâtre pour s'y retrouver.

– Il y a aussi des films miraculeux...

– Savez-vous quel est l'un des films de ma vie ?... C'est *Thérèse*, d'Alain Cavalier. Une grâce, une sublimation, le rayonnement de l'amour. J'aime totalement. Le moindre geste, le moindre bruissement, le moindre regard. Et ce visage inoubliable de Catherine Mouchet qui montre l'invisible... Ce film me fait un effet !

– Auriez-vous aimé jouer *Thérèse* ?

– J'avais croisé Alain Cavalier au moment d'Adèle H et il m'avait donné des ouvrages sur *Thérèse*. Il ne fallait pas une actrice, je crois, et je le suis devenue très vite. Il fallait un visage vierge. Mais *Thérèse* est une apothéose. Un film pareil réconcilie avec la terre entière.

– Aucun de vos films n'a produit pareil effet ?

– Je ne crois pas. Quelques images d'Adèle H et d'Ondine peut-être. Un plan de Camille Claudel... »

L'actrice se replonge volontiers dans son enfance. La petite coupure de presse retrouvée récemment par sa maman et la montrant à quatre ans dans une manifestation d'aide aux jeunes Algériens nous ramène ce jour-là dans les années 60 et l'appartement HLM de Gennevilliers occupé par la famille Adjani : Mohammed, le père, né en Kabylie et engagé dans l'armée française à la fin de la seconde guerre mondiale ; Augusta, dite Gusti, la mère allemande rencontrée en Bavière ; les enfants Eric et Isabelle. Isabelle Yasmina. « Des origines étrangères de mes parents, j'avais fait une richesse, une source de rêveries infinies : l'univers de la littérature allemande d'un côté, les mystères orientaux de l'autre. Mais, devant la souffrance de mes parents, leur non-intégration, leurs difficultés matérielles, j'étais totalement démunie. La souffrance des parents vous imprègne pour la vie. »

M^{me} Adjani est venue voir *La Dame aux camélias*. Et, ce soir-là, la vibration de jeu d'Isabelle était très différente. « J'ai joué pour elle, avec elle, près d'elle. C'était presque inavouable parce que c'était trop fort. » Mais le souvenir de son père, austère et douloureux, disparu en 1983, est presque obsédant. « Il était garagiste, mais le dimanche, ses employeurs l'utilisaient comme rabatteur pour leurs chasses. Cela lui convenait mal, il adorait comme moi les animaux. Quelle joie, quand il nous rapportait un petit mulot ou une hermine ! Ou quand la comtesse lui donnait à garder son dalmatien sublime. Sa taille faisait la moitié de notre cuisine. Walt Disney chez les pauvres ! »

« Parfois, il pouvait emmener la famille. Je me rappelle ce domaine de Rambouillet, la maison du gardien, les chenils, les biches, les canards, les faisans. Et puis ces gens

en tweed, si méprisants, si fiers d'eux-mêmes, comme la comtesse qui me tapotait la tête avec condescendance et un peu d'envie parce que j'étais jolie, et qui criaient : "Adjani !" Le nom traversait l'espace. Et mon père accourait, répondant aux ordres avec une dignité totale. C'était la comtesse de Ségur et Edgar Poe ; le rêve et le cauchemar. La possibilité d'une sortie en forêt et le spectacle de la tuerie. Surtout cette mise en porte-à-faux de mes parents que je ressentais si fort. »

« Une année, au moment de Noël, mon père avait été convié à un pot avec ses collègues du garage. Nous l'attendions impatientement à la fenêtre ma mère et moi. Et on l'a vu arriver, titubant très légèrement, égayé sans doute par quelques gouttes de champagne, lui qui ne buvait jamais d'alcool. Ma mère était furieuse, espérant qu'au moins il rapportait des étrennes. Alors mon père, fierot, a sorti une petite boîte de pâtes de fruits. Je revois parfaitement la scène. Et je me revois les regardant tous deux et comprenant : sa détresse à elle, sa naïveté à lui qui s'était fait avoir... » Les yeux d'Isabelle se sont un peu brouillés, son visage a rosé sous le trouble. L'enfance n'est jamais très enfouie.

Ya-t-il eu une envie de revanche ? « Elle existe, bien sûr. Peut-être dans l'intensité de mon jeu. Petite, quand j'allais chercher mon père au garage, j'enregistrais tout avec une volonté d'obtenir réparation un jour : le mépris, les abus. Et souvent, je pense à ces gens que j'ai vu si mal se conduire avec lui, et je me dis : tiens, ça a dû être curieux pour eux, de voir ce nom, Adjani, qu'ils criaient comme on appelle un chien, prendre publiquement une importance plus grande que celle de leur particule... »

« Toutes les formes d'injustice me sont insupportables et je ne serai jamais à l'aise avec les héritiers, ceux qui ont eu la richesse de naissance. Ils sont rarement intéressants et j'ai trop vu mon père souffrir à s'en détruire la santé sous les ordres de ces gens-là. A l'inverse, j'aurais toujours un respect viscéral pour les tâches les plus humbles ou subalternes. C'est une éthique et une fidélité. Je prêterai toujours plus d'attention aux gens qui servent qu'à ceux qui sont servis. »

Gennevilliers, dans les années 60 et 70, était « le pompon du glauque », affirme Isabelle. Une juxtaposition de HLM, d'usines et de rues sans charme. Les Adjani y vivaient repliés sur eux-mêmes. Mais Isabelle rêvait. « Je cherchais partout ce qu'il pouvait y avoir de beau à voir, à lire, à réciter. Mon père, de culture musulmane, se disait agnostique et répétait souvent, viril et désespéré : tu es de la poussière sur terre. Moi, je voulais croire, prier, apporter du bonheur, sauver le monde ! » Très bonne élève, Isabelle était une enfant idéaliste, se souvenant en effet M^{me} Bataille, son ancien professeur de français. Elle avait, petite, organisé une grande collecte pour le Biafra et remis fièrement l'argent au proviseur. Elle voulait s'occuper des autres : être juge pour enfants... ou missionnaire dans le tiers-monde. Le dimanche, le nez collé au vasistas de sa chambre qui donnait sur un terrain vague, elle se récitait des poèmes et répétait mille fois, « comme un serment » fait à elle-même : « Ce n'est pas ça ma vie. Je sortirai d'ici. »

Une famille de militants communistes habitant, par choix, le HLM d'en face lui entrouvrait une fenêtre sur un autre monde. « L'appartement des Coubard avait la même taille que le nôtre et pourtant, tout y était différent. Chez moi, c'était sombre et triste. Chez eux, il avait beaucoup de bonheur. Jacques Coubard était journaliste à L'Humanité, sa femme, Lisette s'occupait des femmes du quartier. Ils recevaient parfois des artistes : Jean Ferrat, Melina Mercouri. On parlait d'Aragon, on allait à la cinémathèque voir Sacco et Vanzetti. Leur monde était plein de promesses et je m'y réfugiais aussi souvent que possible, malgré un peu de jalousie de la part de mes parents. Ils ont joué un rôle décisif pour moi – le savent-ils seulement ? Ils m'ont aussi montré la dignité de s'engager pour des causes justes. »



« Sortie dominicale. On pose devant le HLM à Gennevilliers avec un parent de ma mère venu d'Allemagne. Je me prends pour un petit rat de l'Opéra. Mon petit frère s'ennuie et grimace un sourire. »

« Dimanche au marché, avec mon blouson de skai et ma poupée noire, Toci. »

« La seule photo sur laquelle mon père me porte dans ses bras, dehors. »

La fiche scolaire de l'élève Adjani, au lycée.



LYCÉE MIXTE
CLASSIQUE et MODERNE
COURBEVOIE T A 3

Nom ADJANI
(en capitales)
Prénoms ISABELLE-VASTINE

Date et lieu de naissance :
27 juin 1955 à Paris 17^e

Nationalité : FRANÇAISE

Boursier National ? : /

Établ' d'où il vient : lycée Alfred de Vigny (92)

Adresse de cet Établ' : Bd Aristide Briand COURBEVOIE

Prénoms du Père : CHERRIF

Nom de jeune fille et prénoms de la mère :
EMMA SCHWEINBERGER

Profession : du père : chef de garage

On fait une pause. Pourquoi ne pas lui demander maintenant quelques éclairages sur certains engagements ? Ni communiste ni de gauche, avait-elle confié à Harlem Désir en 1987, tout en avouant son inculture politique. Mais, depuis, le nom d'Adjani est apparu sur de nombreuses pétitions et dans plusieurs batailles concernant le racisme, le sida, l'Algérie, la Tchétchénie, et plus généralement les libertés puisqu'elle est marraine de la Fédération internationale des droits de l'homme.

« L'acteur occupe une position dans l'imaginaire social. Il a donc forcément un rôle politique », dit-elle. Alors, de droite ? De gauche ? Elle sourit. « Ni l'un ni l'autre, je crois. Peut-être étais-je plus proche alors d'une droite sociale, mais il y a un esprit de droite qui m'est insupportable. Chirac m'était apparu comme un homme de cœur, il est méconnaissable dans sa politique ! Tous ces renoncements et compromissions ! Le tapis rouge déroulé devant les dictatures : présidents chinois, russe, algérien... Quel manque de tenue !

– Mitterrand ?
– Alors là, je n'avais pas confiance. Je me souviendrai toujours d'une projection de Camille Claudel à l'Élysée. Mitterrand était royal. Mais le charme n'opérait pas. J'étais très froide. Et j'étais agacée par Gérard Depardieu qui s'empessait autour de lui en l'appelant « mon président ». Je lui glissais : « Arrête, Gérard, pourquoi pas "mon Caprice des dieux" tant que tu y es !

– En juin dernier, vous avez refusé l'invitation au dîner donné à l'Élysée en l'honneur du président Bouteflika.
– Évidemment ! Quelle idée de m'avoir invitée. Comment imaginer que je veuille participer à la parade d'un homme qui voudrait nous faire oublier ce qui se passe dans son pays, les crimes de l'armée, l'absence de justice, l'humiliation et l'amnésie forcée de la population sur les massacres et les disparitions. Ah non, vraiment ! Pas envie d'être complice. C'était le piège à cons. Ou alors une forme de racisme.

me. Qui pourrait-on inviter qui ait un lien ou un autre avec l'Algérie ? s'est-on dit. Les bougnoules avec les bougnoules, quoi. Eh bien, je l'ai mal pris.

– Et les révélations récentes sur la torture en Algérie ?

– Enfin ! Enfin on parle ! Enfin on ose envisager un lien entre le drame que vivent les Algériens aujourd'hui et les horreurs perpétrées hier. Que de temps perdu ! Et quel drôle de pays qui enterre ses responsabilités et s'assoit sur les cadavres pour voiler sa mémoire ! C'est à nous de faire le travail de déminage, pas aux Algériens. A nous de fouiller les mémoires. Au risque que ça nous explose à la figure.

« Je suis actrice pour donner de l'amour, voilà. J'en reçois en retour. Comme je reçois aussi de la haine, car Paris est la ville où les notions de don et d'amour sont les plus abhorrées. Notamment dans les cercles parisiens, ricaneurs et cyniques. Mais je m'en fous »

C'est quelque chose dont j'aimerais tant parler avec mon père s'il était vivant.

– Des tas d'artistes arborent sur leur vêtement le signe d'une décoration. On a dû vous en proposer ?

– Non ! Mais Robert Hossein a pensé la faire venir au théâtre. Alors là, je vous assure que nous étions prêts à le recevoir.

– Qu'auriez-vous fait ?
– Comme Glucksmann à Moscou, on aurait demandé une minute de silence pour les victimes de Tchétchénie. Et puis j'aurais annoncé qu'il était impossible de jouer, à moins que ce monsieur ne sorte. »

C'est dit d'une voix claire et limpide de comme l'évidence. Elle s'amuse qu'on s'étonne. Elle a parfois, convient-elle, « des aspérités subversives ». Comme sa lecture surprise des Versets sataniques en 1989, le soir de

la remise du César à Camille Claudel. « C'était insensé, tout de même, cette fatwa sur la tête d'un intellectuel ! J'étais irritée qu'il n'y ait pas davantage de protestations. La vacance complète de ceux qui auraient dû se trouver en première ligne. Et voilà que se présentait la possibilité d'une tribune et d'un instant solennel. Si j'étais consacrée en tant qu'artiste, j'avais le droit d'en consacrer un autre ! Comme un relais, comme une chaîne.

– Avez-vous rencontré Rushdie plus tard ?

– Non. Car l'occasion se présentait sous forme de dîners très parisiens chez les Untel ou les Untel. Et ça ne

– Pas par l'Etat. C'est même antinomique de l'idée que je me fais des artistes. Il faut garder une distance, une marge d'opposition ou d'irrévérence. Sinon, cela donne un art de comivence, un art mort. Non, les artistes sont trop libres pour accepter d'être otages de l'Etat. »

Ce n'est pas négociable. Voyez la moue têtue qu'exprime soudain sa bouche, le coup de tête énergique qui accompagne ses mots, et puis son geste décidé pour remettre en place son drôle de petit chapeau. Libre. Sans tribu, ni coterie, ni chapelle. « C'est ma nature et c'est aussi ma conquête. J'ai longtemps vécu dans la domination d'un père à qui il fallait dire oui, et ça s'est étendu aux autres autorités morales. Mon "non" d'alors était affolé, révolté. Il m'a fallu apprendre à dire un "non" apaisé... »

Atypique Adjani. Inclassable. Tous le disent. Admiratifs ou agacés, intrigués, fascinés. Comme si elle-même était le sujet de ses films. Comme si elle sortait d'un roman. « C'est étrange, nous disait Danièle Thompson. C'est impossible de la décrire en commençant par : c'est le genre de femme qui... Elle ne ressemble à personne. C'est une perle rare. D'ailleurs je ne vois aucune actrice qui soit entourée de cette aura mythique. C'est clair, elle ne fait pas partie du troupeau. »

Isabelle Adjani a le sentiment de l'avoir parfois payé très cher. Cette fiche rumeur par exemple. Celle qui, en 1987, au début de l'épidémie de sida, maladie alors mystérieuse et honteuse, l'a créditée d'une séropositivité. « Neuf mois de délire urbain à vif. Neuf mois inouïs, kafkaïens, pendant lesquels mes amis finissaient par me dire : "Allez, à nous tu peux dire la vérité !" Au restaurant, je sentais la réticence à me donner des couvertures. On me rapportait que tel médecin connu confirmait, dans les dîners, avoir vu lui-même mes analyses alarmantes. Qu'untel connaissait le chirurgien, l'infirmière, le brancardier qui m'avaient eue en soins. Un décorateur contacté par Bruno Nuytten pour Camille Claudel s'est désisté en affirmant que, de toute façon, je serais

m'intéresse pas. Pour quoi faire ? C'est son identité d'artiste qui m'importe.

– Des tas d'artistes arborent sur leur vêtement le signe d'une décoration. On a dû vous en proposer ?

– Si j'acceptais un jour, c'est que je serais devenue gâteuse ! Non, vraiment, merci ! Ça rime à quoi, ces médailles et titres de chevalerie remis maintenant à n'importe qui au titre de la culture ? Tout acteur américain, en goguette entre Lipp et le faubourg Saint-Honoré, se voit proposer un croquet par l'Élysée ou la Rue de Valois. Déco garantie ! Services rendus à la nation ? Ah ! ils doivent se bidonner à Hollywood. Ça me fait mal au cœur pour les vrais valeureux, les médecins, les chercheurs... »

– Les acteurs n'ont-ils pas un besoin spécifique de reconnaissance ?

– Pas par l'Etat. C'est même antinomique de l'idée que je me fais des artistes. Il faut garder une distance, une marge d'opposition ou d'irrévérence. Sinon, cela donne un art de comivence, un art mort. Non, les artistes sont trop libres pour accepter d'être otages de l'Etat. »

Ce n'est pas négociable. Voyez la moue têtue qu'exprime soudain sa bouche, le coup de tête énergique qui accompagne ses mots, et puis son geste décidé pour remettre en place son drôle de petit chapeau. Libre. Sans tribu, ni coterie, ni chapelle. « C'est ma nature et c'est aussi ma conquête. J'ai longtemps vécu dans la domination d'un père à qui il fallait dire oui, et ça s'est étendu aux autres autorités morales. Mon "non" d'alors était affolé, révolté. Il m'a fallu apprendre à dire un "non" apaisé... »

Atypique Adjani. Inclassable. Tous le disent. Admiratifs ou agacés, intrigués, fascinés. Comme si elle-même était le sujet de ses films. Comme si elle sortait d'un roman. « C'est étrange, nous disait Danièle Thompson. C'est impossible de la décrire en commençant par : c'est le genre de femme qui... Elle ne ressemble à personne. C'est une perle rare. D'ailleurs je ne vois aucune actrice qui soit entourée de cette aura mythique. C'est clair, elle ne fait pas partie du troupeau. »

Isabelle Adjani a le sentiment de l'avoir parfois payé très cher. Cette fiche rumeur par exemple. Celle qui, en 1987, au début de l'épidémie de sida, maladie alors mystérieuse et honteuse, l'a créditée d'une séropositivité. « Neuf mois de délire urbain à vif. Neuf mois inouïs, kafkaïens, pendant lesquels mes amis finissaient par me dire : "Allez, à nous tu peux dire la vérité !" Au restaurant, je sentais la réticence à me donner des couvertures. On me rapportait que tel médecin connu confirmait, dans les dîners, avoir vu lui-même mes analyses alarmantes. Qu'untel connaissait le chirurgien, l'infirmière, le brancardier qui m'avaient eue en soins. Un décorateur contacté par Bruno Nuytten pour Camille Claudel s'est désisté en affirmant que, de toute façon, je serais

m'intéresse pas. Pour quoi faire ? C'est son identité d'artiste qui m'importe.

– Des tas d'artistes arborent sur leur vêtement le signe d'une décoration. On a dû vous en proposer ?

– Si j'acceptais un jour, c'est que je serais devenue gâteuse ! Non, vraiment, merci ! Ça rime à quoi, ces médailles et titres de chevalerie remis maintenant à n'importe qui au titre de la culture ? Tout acteur américain, en goguette entre Lipp et le faubourg Saint-Honoré, se voit proposer un croquet par l'Élysée ou la Rue de Valois. Déco garantie ! Services rendus à la nation ? Ah ! ils doivent se bidonner à Hollywood. Ça me fait mal au cœur pour les vrais valeureux, les médecins, les chercheurs... »

– Les acteurs n'ont-ils pas un besoin spécifique de reconnaissance ?

morte avant le tournage. Aucun bulletin de santé n'aurait pu mettre fin à cette folie. On l'aurait cru falsifié. Jusqu'au jour où j'ai lu, vraiment lu, dans la presse, l'annonce de ma mort. C'est le plus grand embarras de ma vie. J'avais honte pour tout le monde. »

Elle n'est pas maquillée et paraît plus jeune, plus tendre, que sur ces photos de star évaporée que publient les magazines avec constance. L'âge ? La beauté ? « Une dictature comme une autre ! "A-t-elle changé, vieilli, grossi ?..." On doit bien affronter ces questions lorsqu'on s'est absenté si longtemps. La beauté est une relation avec soi-même. Et tant pis pour ceux qui tiennent à vous rappeler que le temps passe, au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, ou ceux que ça énerve que vous n'ayez pas trop changé... »

« Le monde du cinéma est misogyne, avec un regard souvent trivial, vulgaire sur les actrices. Il faut y trouver sa place. Pas de rôle écrit pour les femmes ? Alors écrivons-en ! Regardez Emma Thompson dont le scénario de Raison et Sentiments lui a valu un Oscar ! Elle s'y est d'ailleurs distribuée dans un rôle beaucoup plus jeune que son âge et elle est magnifique ! Comme dans Carrington. Ce qui ne l'a pas empêchée, à l'inverse, d'accepter de jouer une femme bien plus âgée, ravagée par un cancer terminal, dans le film Wit qui va bientôt sortir. Je revendique cette même liberté pour l'avenir. »

Racine, Shakespeare, Dostoïevski... Le répertoire l'attend, proclame Robert Hossein avec flamme. Tous ces rôles que la Comédie-Française lui destinait avant que François Truffaut ne l'enlève, à dix-neuf ans, pour incarner Adèle H. « Vous vous repentez, m'avait-on dit alors. Votre destin est le théâtre ! »

– Et vous avez regretté ?

– Uniquement les moments où je me disais : je ne fais pas de films qui justifient que je ne fasse pas de théâtre. Mais peut-être étais-je trop rêveuse ou contemplative pour une vie où les rôles s'enchaînent... Ingrid Bergman disait qu'elle n'aurait pas eu la même carrière si elle avait été moins

amoureuse et fait moins souvent la sieste ! »

Elle rit. Et la voilà songeuse. La rêverie, la sieste, la maternité, l'amour... Qui peut se prévaloir, jamais, d'avoir fait le bon choix, d'avoir vu juste et loin, pris toutes les bonnes options ? La carrière et la vie, la carrière ou la vie, la carrière dans la vie. Vertigineux. « Aujourd'hui, j'ai envie de jouer », dit-elle.

Du théâtre donc, plutôt circuit public, avec « une petite troupe réunie autour d'un vrai metteur en scène », de longues répétitions, un salaire « minimum ». Du cinéma, bientôt, avec Téchiné et Masson. Et puis un projet qu'elle fait sien avec autant de ferveur que le temps passe, au cas où vous ne l'auriez pas remarqué, ou ceux que ça énerve que vous n'ayez pas trop changé... »

« Je me suis longuement interrogée : ai-je le droit d'exprimer, moi, non juive, cet héritage terrible qui n'est pas le mien ? Je suis allée à Amsterdam, j'ai convaincu l'éditeur de me céder les droits du livre. C'est une responsabilité magnifique. »

– N'avez-vous pas évité, un temps, les rôles de juives, à cause de votre père ?

– J'avais peur en effet de le trahir. Mon père arabe était très pro-palestinien. C'était un déchirement pour lui. Mais dans le deuil que j'ai fait de mon père, il y a eu aussi le deuil de son déchirement.

– Et avec votre mère, avez-vous parlé de la Shoah ?

– C'est trop difficile. Elle porte en elle la honte d'un mensonge inexplicable de son peuple : « On ne savait pas... Pas évident, hein, cet héritage arabe-allemand ! Il me faudra un jour retraverser cette étrange généalogie. »

Un petit garçon de cinq ans vient d'entrer dans la pièce et réclame son goûter. La nuit tombe sur Paris. Le théâtre, tout près, ouvre ses portes dans trois heures.

Alléger la dette des pays pauvres ne suffit pas

par James D. Wolfensohn

NOUS nous apprêtons à fêter un nouveau millénaire. Ce faisant, nous réaffirmons la conviction qu'en unissant nos efforts, nous pouvons améliorer la condition de tous les êtres humains, et surtout des plus pauvres d'entre les pauvres. Cet esprit de renouveau a inspiré un mouvement de caractère exceptionnel, qui lui donne peut-être son expression la plus authentique, puisant sa source dans la notion biblique de Jubilé, et qui ne vise rien moins que l'annulation de la dette extérieure des pays les plus pauvres et les plus endettés. Des leaders religieux, des vedettes de la chanson, et des hommes et des femmes engagés de tous pays ont galvanisé l'opinion et inspiré les dirigeants.

Cet esprit est au centre de la mission de la Banque mondiale et il n'est nulle part aussi en évidence que dans le domaine de l'allègement de la dette des pays pauvres. Voici quatre ans, nous avons lancé avec la communauté internationale la première réaction mondiale à la crise de l'endettement dans les pays les plus pauvres du monde. En octobre 1999, nous avons rendu ce programme plus ambitieux encore en préconisant un allègement plus large, plus important et plus rapide. L'objectif de ce plan, dénommé Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTTE), est très clair depuis le début : faire que la dette ne soit plus un obstacle à la réduction de la pauvreté.

Alors que cette année s'achève et que tant de gens ont déployé tant d'efforts et de bonne volonté, il convient de dresser un bilan de ce qui a été accompli. Tout d'abord, nous avons réalisé notre objectif de fin d'année : monter des opérations d'allègement de la dette pour vingt-deux pays. Nous avons donc tenu parole en fournissant un soutien aux pays qui ont pris les mesures difficiles qui s'imposaient pour que l'allègement de la dette se traduise par un accroissement des efforts de développement humain. En deuxième lieu, le programme permettra d'annuler - c'est là sa raison d'être - un volume de dette considérable, puisqu'il est question de 35 milliards de dollars. Conjugué à d'autres formes d'allègement de la dette, ce programme pourrait rayer des livres plus des deux tiers de la dette totale des pays bénéficiaires. Grâce aux contributions de nombreux partenai-

res, et particulièrement à la vision des dirigeants européens, nous avons soulevé ce fardeau qui menaçait les générations à venir.

Mais le plus extraordinaire, c'est ce qui se produit en ce moment dans les pays concernés. Le surcroît de ressources va permettre aux gouvernements d'accroître fortement les investissements sociaux dont ils ont tant besoin. Depuis l'allègement de la dette, les dépenses sociales augmentent à raison du double ou du triple des obligations au titre du service de la dette. C'est ainsi que des millions d'enfants auront enfin la possibilité d'apprendre à lire et à écrire ; que des dispensaires, des routes rurales et des réseaux d'assainissement seront construits ; que des programmes de lutte contre le sida viendront en aide aux victimes de la maladie ; et que, déjà, les populations, en coopération avec leurs gouvernements, définissent elles-mêmes les modalités de leur développement.

Les progrès ont été remarqua-

Les obstacles qui s'opposent à l'entrée des produits des pays en développement sur les marchés des pays industriels continuent à pénaliser lourdement les pays pauvres

bles, mais nous avons encore beaucoup à faire. Ces avancées sont-elles irréversibles ? L'enfant né aujourd'hui en Afrique a-t-il une meilleure chance d'atteindre son cinquantième anniversaire grâce à ce que nous avons fait ensemble ? Le nombre de femmes pauvres qui meurent en couches diminuera-t-il ? Le paludisme, la diarrhée et le sida feront-ils moins de victimes en Afrique ? Si l'allègement de la dette, quelle que soit son ampleur, est notre unique geste ou même notre principal geste, la réponse est non. Si nous allons plus loin, dans nos exigences et dans notre action, pour nous attaquer aux causes plus profondes de la pauvreté, nous pourrions faire une différence.

En premier lieu, si l'allègement de la dette est d'une importance cruciale, il ne contribuera à réduire la pauvreté que si les pays en développement persistent dans leurs efforts laborieux pour améliorer la gestion de leur économie. Le débat reste ouvert sur la question de savoir quel-

les sont les politiques les plus efficaces dans la lutte contre la pauvreté, mais il ne fait aucun doute que les déficits et l'inflation non maîtrisés pénalisent tout particulièrement les pauvres ; que les subventions qui profitent aux nantis sont injustes ; et que la corruption étrangle d'abord les plus faibles.

Heureusement, nous assistons à de réels progrès. Prenons le cas de l'Ouganda et du Mozambique, par exemple, qui se sont qualifiés les premiers pour bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTTE. Alors qu'il y a dix ans, ces pays étaient parmi les plus perturbés du monde, ils jouissent à présent d'une croissance économique soutenue, accompagnée d'une réduction de la pauvreté absolue et d'un accroissement des taux de scolarisation primaire. Ces progrès s'expliquent non seulement par l'allègement de la dette, mais aussi par le dur labeur et les idées de la population des deux pays.

ne peut plus généreuses. La Banque mondiale, par exemple, qui fournit aux pays les plus pauvres des fonds exempts d'intérêts, étudie la possibilité d'utiliser de nouveaux instruments, y compris des dons, pour répondre à des besoins aussi urgents que la lutte contre le sida, la protection de l'environnement, l'éducation élémentaire et la santé.

Ensuite, il est temps de se pencher sérieusement sur le dossier du commerce. Les obstacles qui s'opposent à l'entrée des produits des pays en développement sur les marchés des pays industriels continuent à pénaliser lourdement les pays pauvres. L'an dernier, les pays industriels ont affecté plus de 300 milliards de dollars aux subventions agricoles, soit en gros le PNB total de tous les pays d'Afrique subsaharienne. Il est vain d'alléger la dette si l'on n'élargit pas l'accès aux marchés.

Enfin, l'épidémie de sida, particulièrement en Afrique, rend tous les jours plus impérieuse une action dans tous ces domaines. Dans certains des pays africains les plus touchés, pendant la prochaine décennie, l'espérance de vie risque de tomber en dessous de trente ans. Ce phénomène frapperait sans pitié les travailleurs productifs et les pères et mères de famille. La réalisation des ambitions relatives aux soins de santé, à l'éducation, à l'agriculture, à l'énergie et à d'autres secteurs du développement est compromise par la simple perspective qu'il ne restera pas assez de professeurs, d'élèves, de paysans et de travailleurs. Mais un espoir subsiste. En effet, dans les pays qui ont entrepris des programmes d'éducation, de dépistage et de traitement, les taux d'infection reculent. Des partenariats encourageants se nouent pour amplifier ces efforts, mais il faudra faire preuve de persévérance.

Les défis présentés par le siècle qui vient sont redoutables. Mais nous les affrontons avec une confiance renouvelée. Nous, qui sommes restés fidèles à l'esprit du Jubilé et qui avons lutté pour l'allègement de la dette, savons ce que nous pouvons accomplir en travaillant ensemble. A nous de garder vivant l'esprit du Jubilé, l'année prochaine et pendant les années à venir. Nous n'avons pas le choix.

James D. Wolfensohn est président de la Banque mondiale.

Qui intoxique en Algérie ?

par François Gèze et Salima Mellah

MOHAMED GHOUALMI, ambassadeur d'Algérie en France, a réagi après la publication du livre de Nesroulah Yous, *Qui a tué à Benthalha ?* (Le Monde du 21 novembre). Son argumentation peut être résumée simplement : ce livre n'est qu'une « tentative d'intoxication » et s'inscrit dans une « stratégie » concertée de « déstabilisation de l'Algérie », visant à « fragiliser » l'armée. Dès lors, il ne juge pas utile de discuter les faits précis avancés dans le livre, qui ne peuvent aujourd'hui s'expliquer autrement que par une implication directe de secteurs de l'armée dans la préparation et le déroulement du massacre du 22 septembre 1997.

M. Ghoualmi invoque l'autorité d'« observateurs internationaux dont la crédibilité et la rigueur morale sont reconnues », qui ont constaté que « la responsabilité du GIA ne fait aucun doute ». Ces « observateurs » sont sans doute certains des journalistes et des intellectuels venus enquêter en Algérie fin 1997 et début 1998, comme André Glucksmann et Bernard-Henri Lévy, lesquels avaient interdit toute interrogation au sujet des commanditaires des massacres, car celle-ci était « obscène ». Il leur était donc difficile de « révéler » autre chose que la vérité officielle incriminant les seuls islamistes. Ajoutons que ce n'est pas lors de voyages organisés et planifiés sous escorte policière qu'on peut recueillir des témoignages fiables.

M. Ghoualmi relève que, à chaque massacre, « l'opinion publique nationale et internationale s'est légitimement interrogée sur la facilité déconcertante avec laquelle les terroristes se sont volatilisés ». Dans le cas de Benthalha, cette question est particulièrement pertinente : pourquoi les milliers de militaires qui quadrillaient la région n'ont-ils pas arrêté les assaillants, dont la plupart sont venus et repartis dans plusieurs camions, en passant devant des postes de l'armée ? Pourquoi les militaires arrivés dès le début du massacre avec six véhicules blindés sont-ils restés stationnés toute la nuit à cent cinquante mètres à peine du quartier martyr de Haï el-Djilali, sans intervenir, et même en empêchant civils et policiers de porter secours aux habitants ?

Se gardant de commenter ces faits, M. Ghoualmi se contente d'affirmer que « les terroristes avaient utilisé, pour leur repli, des dizaines de casemates et de refuges souterrains dans la zone ». En fait, la majorité d'entre eux sont repartis sans encombre. Quelques-uns sont en effet restés dans quelques casemates situées dans le verger voisin de Haï el-Djilali, où ils seront repérés quelques jours plus tard par des « patriotes » ; mais quand les responsables militaires locaux en seront avertis, ceux-ci refuseront à nouveau d'intervenir sur-le-champ. Ils ne le feront qu'un mois plus tard, sans que les habitants soient informés du résultat de l'opération.

M. Ghoualmi explique enfin que, l'armée algérienne étant composée de 90 % de conscrits, ce serait la « garantie d'une très large transparence qui rend quasiment impossible qu'une quelconque dérive ne soit pas connue de centaines de personnes, voire de milliers, quand on sait la liberté d'expression dont jouit désormais la société algérienne et sa façon de toute méditerranéenne [sic] ». Il est vrai que, ces dernières années, bien peu d'informations ont filtré sur les horreurs commises au nom de l'éradication du terrorisme. Mais cela s'explique par la terreur exercée par les forces de sécurité, y compris contre les militaires qui ont refusé d'obéir à des ordres illégaux (dont beaucoup ont été arrêtés, tués ou contraints à la désertion) ; et aussi par le soin apporté par les décideurs militaires à organiser méticuleusement le secret de leurs « opérations spéciales ».

Le récit de Nesroulah Yous n'est pas le premier qui évoque le rôle joué par l'armée dans cette sale guerre, et il ne sera pas le dernier. De nombreux témoignages de militaires confirment ses dires, de même que ceux d'autres rescapés de massacres de masse. Il est vrai

que ces derniers ont souvent attesté de la présence de membres de groupes armés connus de la population. Vous l'a observé à Benthalha, et il donne les noms de certains de ces individus. Pour le pouvoir algérien et ses partisans, cela suffit à établir que ces massacres sont imputables au terrorisme islamique. Mais ils occultent complètement l'autre aspect essentiel de ces témoignages : ces égorgeurs agissaient sous les ordres d'inconnus dont nombre d'indices montrent que c'étaient des militaires.

Nous n'ignorons pas pour autant que, depuis 1992, les groupes islamistes ont tué des centaines de militaires et de policiers et qu'ils sont responsables de graves violations des droits de l'homme : nous condamnons ces crimes sans la moindre ambiguïté, et ils doivent être sanctionnés. Mais ce n'est pas « dédouaner [le terrorisme islamiste] de sa responsabilité dans la tragédie de l'Algérie », comme l'affirme M. l'ambassadeur, que de condamner aussi les crimes commis par certains secteurs de l'armée algérienne et les manipulations avérées de la violence islamiste par les unités du DRS, l'ex-sécurité militaire. C'est simplement reconnaître que les droits de l'homme ne se partagent pas : le terroriste qui tue des civils avec une voiture piégée est aussi coupable que le militaire qui torture ou pratique des exécutions sommaires ; et

Un Etat qui se prétend démocratique ne peut combattre le terrorisme et la violence armée avec comme principaux instruments le kalachnikov, le chalumeau et la manipulation

un Etat qui se prétend démocratique ne peut combattre le terrorisme et la violence armée avec comme principaux instruments le kalachnikov, le chalumeau et la manipulation.

Cette vérité commence à se faire jour, de façon oblique, en Algérie même. En témoignage cet article du quotidien *El Moudjahid* (19 décembre), pour qui les responsables des massacres de ces dernières semaines sont les « groupes mafieux », « ces milieux d'activistes nourris au sein par les monopoles, le trabendisme et l'économie souterraine [qui] n'ont pas d'autres moyens de maintenir leurs privilèges, qu'en passant au terrorisme, à la violence et à la destruction (...). Les récents massacres de citoyens innocents à Médéa, à Khemis Miliana et à Ténès répondent à cette volonté de maintenir la pression sur le pays (...) ».

Ces violences effroyables, hier comme aujourd'hui, n'ont fait l'objet d'aucune enquête impartiale, d'aucun procès équitable de leurs responsables, qu'ils soient islamistes ou militaires. C'est pourquoi nous demandons, avec beaucoup d'autres, des enquêtes indépendantes qui permettront de châtier tous les coupables. Et en particulier ceux qui ont organisé et perpétré la tuerie de Benthalha. Les faits précis rapportés par Nesroulah Yous attestent qu'elle a été préparée et encadrée par des éléments de l'armée. En invoquant des arguments de circonstance sans aucun rapport avec ces faits, M. Ghoualmi fournit, à son corps défendant, la preuve qu'il est incapable de les réfuter sérieusement. C'est une reconnaissance officielle, par l'Etat algérien, de la vérité de ce que Nesroulah Yous a avancé dans son livre.

François Gèze est directeur général des éditions La Découverte.

Salima Mellah, journaliste, collabore au site algeria-watch.org.

Le FMI, pompier impuissant

par Isaac Johsua

LE Fonds monétaire international s'est à nouveau porté au secours d'économies malades, avec un plan de 10 milliards de dollars pour la Turquie, de près de 40 milliards pour l'Argentine. Encore une fois, le système de « détection des crises » a été pris en défaut. Encore une fois, les méthodes orthodoxes sont appliquées, qui reviennent à assommer le malade plutôt qu'à combattre la maladie. Mais combattre la maladie, est-ce bien l'objectif ? Ne s'agit-il pas plutôt de circonscrire le sinistre, d'empêcher qu'il ne s'étende jusqu'à atteindre le cœur du système, les pays riches, quitte à sacrifier les populations déjà atteintes ?

Comportement cynique et, de surcroît, inefficace. Ne voit-on pas le FMI courir à droite et à gauche, distribuant ses coups de massue, au Mexique en 1994-1995, en Asie du Sud-Est en 1997, en Russie puis au Brésil en 1998, et maintenant le double Argentine-Turquie ? Le tout sans résultat, l'épidémie resurgissant dans les endroits attendus ou inattendus. A quoi sert cette agitation, à quoi servent ces dizaines de milliards de dollars si, à peine éteint quelque part, l'incendie repart ailleurs ? A quoi bon courir après l'événement, si on ne s'attaque pas aux causes ?

Dans une économie mondialisée, où la finance occupe la place que l'on sait, la déréglementation a supprimé les garde-fous qu'une longue expérience, péniblement acquise, avait amené à instaurer, ou a interdit de les installer là où ils n'existaient pas. Les institutions financières bourgeoises de tous côtés, les marchés de capitaux, les bourses se sont multipliées, sans frein et sans véritable contrôle.

Tant que le libéralisme imposera ainsi ses dogmes à la planète, le FMI sera condamné au rôle de pompier, en attendant qu'une crise plus gra-

ve que les autres ou qu'une conjonction malheureuse mette le feu à la poudrière.

Certains évoquent les nouvelles règles de surveillance et de prévention qu'on a (ou qu'on va) mettre en œuvre, selon la vieille méthode : donnons au malade beaucoup d'aspirine, pour qu'il s'imagine que nous soignons son cancer. De nombreux organismes ont été créés, qui doivent « dialoguer », « coopérer ». Bien sûr, on espère que le secteur privé s'impliquera, mais aucune réglementation ne lui est imposée. Au total, le bilan est clair : soit nous restons dans l'ordre du discours, soit les mesures prises sont insignifiantes par rapport au mal qu'il faut combattre.

Tant que le centre développé demeure sur pied, on parviendra toujours à contenir ou colmater les failles du pourtour. Mais sommes-nous si sûrs que ce centre soit à l'abri ?

Pas grave, nous dira-t-on. Tant que le centre développé demeure sur pied, on parviendra toujours à contenir ou colmater les failles du pourtour. Mais sommes-nous si sûrs que ce centre soit à l'abri ? Les Etats-Unis présentent un lourd déficit de leur balance des transactions courantes, atteignant 4 % de leur PIB. C'est le prix qu'il leur a fallu payer pour la longue phase d'expansion qui est en train de s'achever. La consommation des ménages américains, soutien de la conjoncture, n'a pu être maintenue à de hauts niveaux que grâce à une épargne extrêmement faible, les moyens de financement manquants étant alors fournis par les capitaux étrangers.

De la même façon, l'excédent budgétaire américain a été obtenu,

dans une large mesure, en accroissant la pression fiscale, en particulier sur les ménages. Mais ceux-ci se sont refusés à assumer ce sacrifice en termes de consommation : celle-ci a continué de s'accroître, et c'est l'épargne qui en a subi le contrecoup. L'élévation de la consommation a soutenu la croissance, entraînant une augmentation des importations bien plus rapide que celle d'exportations soumises à un environnement international moins tonique. Ce qui a contribué à creuser le déficit des transactions courantes.

N'oublions pas que les crises mexicaine et thaïlandaise ont éclaté lorsque le déficit de la balance des transactions courantes de ces pays

avait atteint 8 % de leur PIB. Sans doute les Etats-Unis n'en sont-ils qu'à 4 %, mais il s'agit de la première puissance économique mondiale et non d'un simple pays émergent.

Les Etats-Unis seront-ils maintenant obligés, comme un quelconque pays d'Amérique latine, de prendre de sévères mesures de redressement ? Et ce à un moment où leur conjoncture économique décélère, alors que la bulle des valeurs technologiques a commencé à se dégonfler, et qu'on peut se demander quel sera l'impact de cette inversion sur des ménages massivement impliqués dans le jeu boursier et très lourdement endettés. Les Etats-Unis devront-ils bientôt faire appel au FMI ? Poser cette question montre bien la fâcheuse impuissance de l'or-

ganisation internationale basée à Washington. Le FMI intervient grâce aux fonds alloués par les pays riches. Que faire si le premier d'entre eux est menacé ? Qui alors sauvera les sauveurs ?

La prévention doit donc s'exercer à la source. Il faut rétablir (ou établir, s'ils n'existaient pas) de stricts contrôles nationaux et internationaux sur l'activité bancaire et les mouvements de capitaux. Les investissements de portefeuille doivent être spécialement encadrés et surveillés (tout particulièrement ceux à court terme), car leur volatilité a été au point de départ de bien des crises récentes. Au-delà, il faut sérieusement envisager (une mesure déjà évoquée par Keynes et reprise par d'autres auteurs) d'enlever aux titres, une fois émis, leur caractère négociable. A tout le moins, il faudrait appliquer à leur commercialisation de strictes conditions restrictives (par exemple, un certain délai minimum à respecter entre l'achat et la vente). Cela diminuera sans doute le flux de capitaux offerts, mais c'est l'application du principe de précaution, le prix à payer pour plus de sécurité, et en tous les cas un moyen de séparer nettement financement et spéculation.

Je suis de ceux qui appellent de leurs vœux un système économique où l'entente entre citoyens, démocratiquement débattue, l'emporterait sur la loi du profit. Manifestement, un tel avènement n'est pas pour demain, mais ce n'est pas une raison pour se croiser les bras. En attendant que la roue tourne (et elle tournera), il nous faut de toute urgence rassembler les bonnes volontés pour réduire le pouvoir de nuisance d'un capitalisme ensauvagé.

Isaac Johsua est maître de conférences en économie à l'université Paris-XI.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Retraites : la logique du Medef

A première vue, le gouvernement peut penser qu'il n'a pas grand-chose à craindre de la nouvelle offensive lancée par le Medef. Car, si la charge menée par l'organisation patronale pour réformer le système des retraites est spectaculaire, la puissance publique a, semble-t-il, tous les moyens pour la repousser. Comme ce fut le cas, dans un passé récent, avec l'autre grand chantier de la « refondation sociale », celui de l'assurance-chômage.

Dans ce dernier cas, Lionel Jospin n'avait pas manqué d'habileté. Sachant que la loi lui donnait le pouvoir d'agréer ou non la nouvelle convention Unedic négociée par les partenaires sociaux, le premier ministre avait usé de cette arme pour contraindre le patronat à réécrire son projet initial. On sait ce qu'il en advint : d'inspiration fortement libérale, la nouvelle convention, intégrant en particulier le fameux plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), a, au fil des mois, été largement amendée.

Avec le dossier des retraites complémentaires, on pourrait croire que la même histoire recommence. Là encore, le patronat défend un projet qui dessine un pacte social entièrement nouveau. Défendant une logique de « neutralité actuarielle », il suggère que les grands paramètres qui organisent le système des retraites soient directement fonction, comme dans un régime d'assurance privée, de critères objectifs : en l'occurrence, la durée de cotisation, l'espérance de vie moyenne, etc. Ce qui dynamiserait la retraite à soixante ans.

Dans un jeu tactique mainte-

nant bien rodé, le premier ministre peut toutefois imaginer que, cette fois également, il aura les moyens de torpiller l'initiative patronale. Car si d'aventure le patronat décidait de ne pas reconduire l'accord qui permet de lever certaines des cotisations pour les retraites complémentaires, le gouvernement pourrait prendre un décret soumettant les employeurs à cette obligation.

Mais, du dossier de l'assurance-chômage à celui des retraites, tout n'est-il affaire que de tactique et d'habileté ? Il faut donner crédit au Medef d'être logique avec lui-même : d'un projet à l'autre, il défend un projet qui a une très forte cohérence. Sans doute les réformes patronales n'aboutissent-elles pas, mais elles constituent, désormais, une véritable feuille de route pour la droite lorsque celle-ci en viendra à élaborer son programme pour les élections de 2002.

En revanche, le gouvernement, sur ces questions, semble avoir une tactique, mais non une stratégie. Qu'a-t-il dit, en effet, hier du PARE ? Il a pesé pour que certaines modalités soient modifiées, mais il en a validé, pour finir, la philosophie. Et que dit-il, aujourd'hui, des retraites ? Du rapport Charpin au rapport Teulade, les mots passent sans qu'aucune grande réforme intervienne. Ce qui laisse une étrange impression : le patronat est à la manœuvre tandis que le gouvernement répond au coup par coup. Comme si Lionel Jospin, sachant son camp partagé, voulait à tout prix éviter de contrer frontalement la logique libérale diffusée par le Medef.

L'Iran bloqué par un impossible duo au sommet de l'Etat

AVEC L'ANNÉE qui s'achève, le mandat du président réformateur iranien Mohammad Khatami touche à sa fin. Et pour la première fois, l'élection présidentielle - fixée au 8 juin 2001 - aura lieu dans un climat de fronde, auquel, fait inhabituel, s'est joint le président en personne. En faisant un aveu public de quasi-impuissance, l'homme que les Iraniens avaient porté à la présidence en mai 1997 par un véritable raz de marée a posé le problème des limites du pouvoir présidentiel. Ce constat, jusqu'alors circonscrit de manière plus ou moins conceptualisée à certains cercles de la majorité présidentielle, confirme les dysfonctionnements des institutions de la République islamique.

A deux reprises, le 26 novembre puis le 6 décembre, M. Khatami a admis ses difficultés à gouverner. Sa première déclaration fut la plus for-

te : « Je dois admettre qu'après trois ans et demi de présidence, je n'ai pas les pouvoirs suffisants pour faire appliquer la Constitution, [tâche] qui est l'une de mes plus importantes responsabilités, a-t-il dit. Dans la pratique, le président est incapable de mettre un terme aux violations de la Constitution ou d'en exiger l'application. » Si, jusqu'alors, il s'était imposé un devoir de réserve, c'est pour « éviter les tensions ». Il a néanmoins promis de dresser, au terme de son mandat, « un rapport détaillé à la nation sur [l'état des lieux] politique, économique, social et culturel ». En attendant, M. Khatami a suggéré qu'il était nécessaire de « dissiper les ambitions afin que le président puisse assumer ses fonctions en toute autorité ».

Qu'il ait l'intention de se porter candidat à sa propre succession, comme il l'avait annoncé en juillet, ou qu'il ait décidé de jeter l'éponge,

M. Khatami a le mérite d'avoir pointé l'un des problèmes majeurs auxquels se heurte la République islamique : les contradictions inhérentes à la structure du pouvoir. Ce n'est pas la première fois en vingt et un ans que ce problème se pose, mais la lutte entre les hiérarques du régime s'était généralement réglée par le biais de conciliabules au sommet de l'Etat. En trois ans et demi, M. Khatami a certainement dû souvent en passer par là lui aussi. Les trente millions d'Iraniens qui lui ont fait confiance en 1997 et dont la majorité lui sont restés fidèles - comme en ont attesté les élections municipales et législatives - attendent des explications. Ils ont souvent eu du mal à comprendre ses silences lorsque ses amis et ses projets de réforme étaient malmenés.

CRITÈRE D'ISLAMITÉ

En arrivant au pouvoir, M. Khatami avait fait du respect de la loi et de la Constitution son principal credo, et de l'instauration d'un Etat de droit son objectif premier. Il a dû se résoudre à un double constat : d'une part, les lois sont suffisamment ambiguës pour souffrir les interprétations les plus diverses et, d'autre part, les prérogatives présidentielles sont circonvenues par celles d'autres instances, officielles ou parallèles, singulièrement par les pouvoirs du Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei. Dans ces conditions, la cohabitation entre conservateurs et modérés en République islamique a viré à la bataille rangée, et s'est quasi systématiquement soldée par une victoire des premiers, sauf lorsque le peuple en a été l'arbitre, c'est-à-dire à l'occasion d'élections.

Le blocage était à prévoir dès lors que le président et le Guide n'étaient pas sur la même longueur d'onde et bien que M. Khatami, homme du sérail, n'ait eu pour objectif que de réformer le système et non de le renverser. Le Guide cumule les fonctions de commandant en chef des forces armées et des forces paramilitaires, nomme la moitié des membres du Conseil des gardiens de la révolution - sorte de Conseil constitutionnel -, ainsi que le chef du pouvoir judiciaire et le directeur de la radio-télévision. Il tranche, en dernière instance, les conflits que les organismes d'arbitrage n'ont pas été en mesure de régler ; il définit enfin la politique générale de l'Etat, et ses représentants doublent pratiquement toutes les instances de décision pour veiller au grain. Dès lors, la marge de manœuvre du président est réduite, pour peu que ses vues ne coïncident pas avec celles du premier personnage de l'Etat. Le critère

de conformité à l'islam ou d'« islamité », concept très flou et laissant place à l'arbitraire, justifie tous les blocages : blocage de candidats à la candidature pour toutes sortes de scrutins, blocage de lois, même lorsqu'elles ont déjà été adoptées par le Parlement, blocage du choix de tel ou tel ministre, bâillonnage des libertés, procès à la chaîne... Les exemples n'ont pas manqué. Sans oublier les interventions de ce que les Iraniens appellent les « groupes de pression », qui ne connaissent que le langage de la force et qui ont continué de sévir. Le développement économique est lourdement handicapé entre autres par l'existence d'organismes parapublics - les fameuses Fondations -, qui détournent les principaux rouages, et par les entraves qu'une législation obsolète impose aux investissements privés.

Le président Khatami et ses amis n'en ont pas moins réussi à briser des interdits : jamais en Iran la parole n'a été aussi libre, jusque et y compris dans les prisons, où, malgré ce qu'il leur en coûte, les intellectuels et les hommes politiques traînés devant les tribunaux ne se privent pas de dénoncer à la fois le système et des membres nominale-ment désignés de l'appareil du pouvoir. Il est difficile de dire si, ce faisant, ils ont rendu service au président ou si, comme certains le pensent, ils sont allés plus vite que la musique. Les Iraniens disent de plus en plus fort ce qu'ils pensent ; ils ont découvert qu'ils avaient des « droits » et non seulement des « devoirs » - M. Khatami le leur a rappelé dès les premiers jours de son mandat.

M. Khatami semble aujourd'hui estimer que la petite guerre entre conservateurs et réformateurs n'a que trop duré. Il y a perdu les plus efficaces et les plus déterminés de ses amis, traînés en justice et incarcérés, ou harcelés à un point tel qu'ils ont décidé de rendre leur tablier, comme c'est le cas du très populaire ministre de la culture, Ataollah Mohadjarian. Jamais, au cours de ses trois ans et demi de mandat, il n'a remis en question la fonction de Guide, le *vali e faqih*, et, contrairement à certains de ses amis, il n'entend pas la contester ni n'envisage - à ce stade - d'amendements constitutionnels. Uniquement des réformes législatives, a-t-il précisé. Ce qui n'est possible que si le Guide consent à ne pas les bloquer, directement ou via le Conseil des gardiens, dont le visa est indispensable pour qu'un texte adopté par le Parlement prenne force de loi... La quadrature du cercle, en somme.

Mouna Naim

Les gens par Kerleroux



Pourquoi Jacques Chirac résiste aux sondages

Suite de la première page

Trois carapaces protègent le chef de l'Etat. La première est institutionnelle. Depuis trois ans, Jacques Chirac a laissé le gouvernement gouverner. S'il ne s'est pas privé de l'embarasser à l'occasion (de la « cagnote » fiscale aux farines animales), il a cependant mis le plus grand soin à se poser en cohabitant modeste, comme le 14 décembre sur TF 1. Il a ainsi préservé son socle de légitimité de monarche républicain, bénéficiant de la bienveillance d'une majorité de sympathisants socialistes et perçu comme « le président de tous les Français » par trois sondés sur cinq (Sofres/journaux de province, 22-24 novembre). En prime, même si Lionel Jospin et son camp en sont évidemment les premiers bénéficiaires, le président de la République a, peu ou prou, tiré sa part de profit de la reprise de la croissance, de la décade rapide du chômage et de l'optimisme des Français qui atteint, et de loin, son niveau le plus élevé depuis une douzaine d'années.

L'image personnelle de Jacques Chirac est son deuxième atout. Les Français peuvent lui faire tous les reproches du monde, mais ils l'aiment bien, après l'avoir longtemps tenu en lisère. Cela lui garantit une forme d'indulgence. Durant les trois derniers mois, sa popularité moyenne, tous instituts confondus, est de 56 % d'opinions favorables. Selon la dernière enquête de la Sofres sur son image (22-24 novembre), 56 % des Français le jugent « sympathique ». Tout se passe donc comme si la cote de popularité du

chef de l'Etat était tout entière contenue dans cette sympathie qu'il inspire et cultive.

La troisième protection dont il bénéficie résulte d'une tout autre alchimie. Depuis le temps que M. Chirac est mis en cause, directement ou indirectement, dans les « affaires » de la mairie de Paris et du RPR, depuis le temps que les Français entendent évoquer finances occultes, faux électeurs, emplois fictifs ou marchés douteux, bon nombre d'entre eux ont fini par être blasés. Près des deux tiers d'entre eux (64 %) ne jugent-ils pas que « les élus et les dirigeants politiques français sont plutôt corrompus » (Sofres/Le Monde, 2 octobre) ?

COHABITATION « ÉMOLLIENTE »

Selon la même enquête, réalisée après les révélations de la cassette posthume de Jean-Claude Méry, les sondés se partageaient pour moitié entre ceux qui se disaient « indignés » (49 %) et ceux qui se disaient « indifférents » (16 %) ou qui jugeaient « qu'on fait beaucoup de bruit pour pas grand-chose » (34 %). Le soupçon ne soulève pas la colère de l'opinion.

Ces trois carapaces, pourtant, ne sont pas à toute épreuve. La cohabitation consensuelle et « émolliente »

résistera de moins en moins aux tensions et aux affrontements du combat électoral à venir. On l'a déjà constaté avec l'affaire de la vache folle et la riposte du premier ministre sur le terrain des institutions et du calendrier électoral. Nul doute que les embuscades vont se multiplier et obliger Jacques Chirac à abandonner, chaque fois un peu plus, sa posture présidentielle pour assumer son rôle de champion de la droite. Il y perdra nécessairement la bienveillance relative dont il bénéficie encore à gauche, tandis que Lionel Jospin a déjà fait le plein contre lui des deux tiers environ des sympathisants de droite et souffrira donc beaucoup moins fortement du reclassement des électeurs à l'approche des scrutins.

Ce handicap du président est d'autant plus gênant qu'il n'est jamais parvenu, depuis trois ans, à prendre l'ascendant sur le premier ministre. Contrairement à François Mitterrand qui avait réussi à distancer Jacques Chirac, alors chef du gouvernement, de 15 à 20 points après neuf mois de cohabitation en 1986, l'actuel hôte de l'Élysée n'a jamais décroché son rival de Matignon. En décembre, trois mois après le sévère coup de semonce de la crise de l'essence, Lionel Jospin bénéficie exacte-

ment de la même popularité que Jacques Chirac (56 % pour la moyenne des six instituts de sondage).

Sans même évoquer l'impuissance de son camp à se ressourcer et se ressouder, ni la multiplication des candidats qui entendent incarner contre lui, en 2002, le renouvellement (François Bayrou ou Alain Madelin) ou la fidélité au gaullisme (Charles Pasqua), le président de la République souffre, enfin, en dépit de sa popularité, d'une insidieuse érosion de son image. Si, selon la dernière enquête de la Sofres (22-24 novembre), il reste « chaleureux » aux yeux de 40 % des Français, « compétent » (29 %) et « énergique » (25 %, contre 57 % en 1995), il se trouve tout de même 29 % de sondés pour juger qu'il « change souvent d'avis », 21 % pour le qualifier de « superficiel » et 20 % de « démagogue ». La moitié (50 %, contre 36 %) juge son bilan « plutôt négatif ». Enfin, lucidement, 53 % (contre 37 %) estiment qu'il « a perdu l'essentiel de ses pouvoirs ». Peut-être est-ce là la plus redoutable sanction infligée par les Français à Jacques Chirac : le président serait émué au point de ne plus mériter condamnation par l'opinion.

Gérard Courtois

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Numéro comique à l'Assemblée nationale

IL MANQUAIT à l'Assemblée nationale un numéro comique. Nous l'avons eu hier. Les divers orateurs qui se succédaient à la tribune pouvaient-ils se rencontrer sans rire dans l'Hémicycle ? Les propositions et les votes se mêlaient, s'embrouillaient de telle sorte que personne ne comprenait plus rien, les auteurs d'amendements votant parfois contre eux-mêmes.

Silence au banc du gouvernement. La commission du suffrage universel, dont la mission aurait dû être d'apporter une base de discussion, n'avait pu choisir entre tant de projets. Ne s'agissait-il pas en définitive pour beaucoup de renvoyer à plus tard la réforme électorale, en donnant l'impression qu'on s'en occupait tout de même ?

C'est ainsi que la réforme électorale s'est évanouie, au moins provisoirement, car la question reste posée malgré les secrets desirs. Le

président du conseil, oubliant sa promesse, n'a pas volé à son secours. Il craignait sans doute de disloquer sa majorité. Elle si fragile !

La vérité est que chacun a songé à soi, ensuite à son parti. Pour chaque député de cette Chambre, qui sait trop comment elle a été élue, le système idéal est celui qui assurerait son retour. Devant l'impossibilité de concilier les exigences contraires, tout a été remis à l'étude avec un « lâche soulagement ».

L'Assemblée a eu peur d'une inconnue électorale. Mais, en ajournant une réforme désirée par le pays, indispensable pour préparer une réforme des institutions, n'a-t-elle pas contribué à créer une inconnue beaucoup plus redoutable encore ?

Rémy Roure
(23 décembre 1950.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ESPACE L'année 2000 a été excellente pour les constructeurs de satellites européens. ● **ALCATEL SPACE** et **Astrium** se sont octroyés à eux deux 50 % des parts du marché mondial.

● **LES EUROPÉENS** ont bénéficié de la force de la devise américaine, qui leur a permis de mener une politique commerciale agressive. ● **APRÈS L'ÉCHEC** des projets de télé-

phonie par satellite, le marché redémarre grâce à une nouvelle génération de satellites de télédiffusion. ● **LA TÉLÉVISION** numérique et le développement d'Internet à

haut débit font naître de nouveaux besoins. ● **LES CONSTRUCTEURS** américains restent néanmoins prédominants grâce aux commandes militaires. ● **LE PROGRAMME** de naviga-

tion par satellite Galileo, confirmé par le conseil des ministres des transports de l'Union européenne le 21 décembre, constitue une réponse au GPS américain.

L'Europe des satellites termine l'année sur un bilan record

Alcatel Space et Astrium ont réalisé à eux deux la moitié des ventes mondiales sur le marché civil. Malgré ce millésime exceptionnel, les industriels européens restent handicapés face aux géants américains, soutenus par le Pentagone

DE PEUR de ne pouvoir rééditer son exploit de l'an 2000, l'Europe des satellites ose à peine célébrer sa victoire. Avec 50 % des parts du marché mondial, le français Alcatel Space et l'européen Astrium font jeu égal cette année avec les géants américains Lockheed, Boeing et Loral. Certes, le chiffre d'affaires des Américains reste largement supérieur à celui des Européens, car le budget spatial de l'armée américaine (environ 10 milliards de dollars par an) est trois fois plus important que le chiffre d'affaires mondial des satellites commerciaux (environ 3,5 milliards de dollars).

Mais sur ce marché « ouvert », celui des satellites commerciaux de télédiffusion et de télécommunications, les Européens ont fait la preuve de leur pugnacité. Ainsi, sur une trentaine de satellites civils vendus cette année, Alcatel Space en a décroché neuf, soit 40 % de plus qu'en 1999, tandis qu'Astrium en a vendu six.

« L'effet dollar n'a pas été négligeable », reconnaît Jean-Claude Husson, PDG d'Alcatel Space. Le marché mondial étant libellé en dollars, les constructeurs européens ont pu être très agressifs commercialement, sans que leurs marges en euros soient affectées.

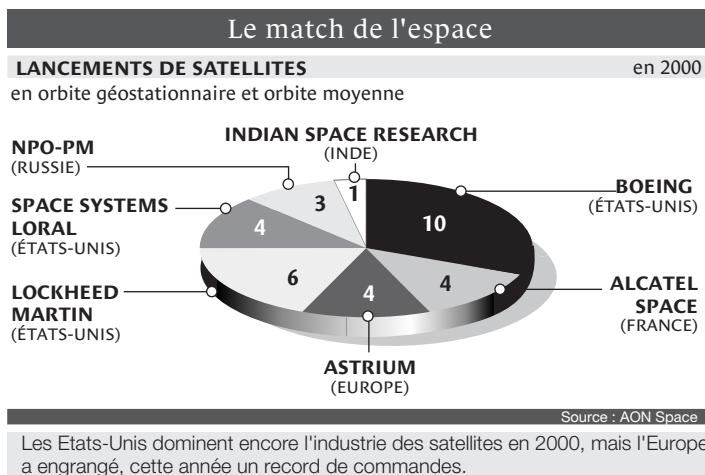
Le courtier d'assurances Aon Space fait également remarquer que « le durcissement de la politique américaine sur les restrictions à l'exportation de technologies sensibles a amené des opérateurs à choisir

des constructeurs européens ». Cette conquête est d'autant plus appréciable qu'elle s'effectue dans un contexte de marché en forte croissance. Après deux années de vaches maigres, l'an 2000 marque une nette reprise des commandes. Les années 1998 et 1999 avaient subi le contrecoup de l'échec des constellations de téléphonie mobile.

LA TÉLÉVISION À LA RESCOUSSE

Après la faillite d'Iridium et les débuts laborieux de Globalstar, de nombreux projets ont été gelés. Le consortium ICO a été racheté par l'américain Greg McCaw, en attendant d'être probablement fusionné avec le programme Teledesic de Microsoft. Le projet Skybridge d'Internet mobile, mené par Alcatel, n'est à ce jour toujours pas bouclé par ses promoteurs. Et le programme East de téléphonie mobile d'Astrium a été abandonné. Seul Inmarsat a réussi à s'installer sur ce marché, avec 200 000 clients. Il vient d'ailleurs de confier à Astrium quatre nouvelles commandes.

Le marché de la télévision est, une nouvelle fois, venue au secours de l'industrie des satellites. Déjà dans les années 80 et 90, les satellites de télédiffusion directe avaient contribué à l'essor du marché commercial des satellites, longtemps cantonnés aux marchés scientifiques et militaires. Le développement de la télévision numérique, accompagné de la multiplication des programmes, a fait le succès



des bouquets de chaînes de Canal+ et de BSkyB en Europe ou de DirecTV aux Etats-Unis. « L'arrivée de l'Internet et du haut débit entraîne l'apparition d'une nouvelle génération de satellites », explique Jean-Michel Aubertin, directeur des satellites de télécommunications d'Astrium.

Déjà, la transmission de données représente 30 % de l'activité des satellites de télédiffusion, contre 10 % il y a encore quelques mois. Les opérateurs de télévision par satellites sont en train de développer dans le ciel l'infrastructure qui permettra de faire de la vidéo à la demande et de développer des services interactifs.

Ces nouvelles applications ont nécessité la mise au point de plates-

formes satellitaires plus sophistiquées et plus lourdes. Dans ce domaine-là, les Européens étaient prêts. Astrium a ainsi vendu cinq satellites Eurostar 3000 sur les six contrats remportés. En parallèle, les constructeurs de fusées ont dû augmenter la taille de leurs lanceurs, comme Ariane V.

L'avantage pris par Alcatel Space dans le domaine civil a été conforté par sa victoire sur son rival auprès de l'armée française. Cette dernière lui a en effet confié, fin novembre, la réalisation du système de télécommunications militaires par satellites Syracuse 3, pour un montant de 9,125 milliards de francs. Ce contrat place Alcatel Space en position de force dans la future compétition auprès de l'OTAN pour la

modernisation de ses systèmes de communications. Astrium compte prendre sa revanche en 2001 avec le résultat de l'appel d'offres de l'armée britannique pour son système de télécommunications SkyNet 5.

Cette relative euphorie du secteur spatial ne doit pas faire oublier l'écart de taille entre les groupes américains et européens. Boeing, qui vient de racheter son compatriote Hughes, a vu dix de ses satellites s'envoler dans l'espace en 2000, contre quatre pour Alcatel Space et quatre pour Astrium. En 2001, six autres « Boeing » seront encore lancés, contre seulement deux satellites pour Astrium et un seul pour Alcatel.

UNE FORTE RIVALITÉ

Les deux Européens admettent que, pour être viables sur le long terme, ils devront s'armer au minimum une part du marché mondial de 30 % chacun, compte tenu des coûts annuels de recherche et développement. Si, fort des performances de cette année, Alcatel se targue d'« être armé pour prendre 25 % à 30 % de parts de marché tout seul », Astrium envisage « la combinaison d'un développement interne et externe ».

Le rapprochement des deux groupes est pourtant exclu, au-delà d'un accord « secret » dans le domaine militaire à l'exportation, qu'avait révélé *Le Monde* (17 avril 1999), et de projets de coopération sur des programmes européens comme

Galileo (voir ci-dessous). La rivalité reste forte entre les deux sociétés issues de la récente vague de restructurations européennes qui a touché tous les segments de l'aéronautique (avions, missiles, lanceurs, satellites, etc.). Alcatel Space, filiale commune d'Alcatel (51 %) et de Thales (ex-Thomson-CSF, 49 %), a hérité des activités spatiales de ces deux groupes et de celles de l'ex-Aerospatiale. Astrium, détenu par le groupe EADS (75 %) et le britannique BAE Systems (25 %), a hérité des activités spatiales de Matra, de l'ex-British Aerospace et de l'ex-DASA (Allemagne).

Si le premier groupe souffre d'une dimension trop hexagonale, il semble avoir réussi plus rapidement son intégration. Le redémarrage de son activité lui a permis d'embaucher 750 personnes, sur un total de 4 500. Le second, qui peut se prévaloir d'un ancrage allemand, britannique et français, a eu plus de mal à réunir les équipes et a souffert de profonds bouleversements de ses maisons mères. Enfin, Astrium, qui pensait parachever l'intégration de l'Europe de l'espace en se mariant avec l'italien Alenia Spazio, filiale de Finmeccanica, a finalement dû renoncer à ses plans, le 18 décembre. Il y a fort à parier que la prochaine vague de rationalisation se traduira par la constitution d'alliances transatlantiques et par l'émergence de groupes mondiaux.

Christophe Jakubyszyn

Avec Galileo, les Quinze abordent la navigation spatiale

L'EUROPE ne peut se permettre de rester absente d'un secteur aussi stratégique que les systèmes de navigation par satellites, popularisés par la guerre du Golfe et que seuls possèdent aujourd'hui les militaires américains, avec le GPS (*global positioning system*), et leurs homologues russes, avec le vieillissant Glonass. C'est ce qu'ont décidé, jeudi 21 décembre, à Bruxelles, les ministres des transports de l'Union européenne, en engageant le développement du programme Galileo, confirmé la veille par l'Agence spatiale européenne

Mieux gérer le trafic aérien

Pour des applications comme la navigation aérienne, les services des satellites GPS sont insuffisants : manque de précision, disponibilité limitée du service, intégrité du signal discutable. Les Américains, les Européens et les Japonais ont donc mis en place des systèmes complémentaires (WAAS, Egnos et MSAS) qui améliorent la qualité du service et offrent une couverture sans trou baptisée GNSS-1 (*global positioning and navigation satellite system-1*).

La contribution européenne réalisée par Alcatel Space s'appelle Egnos. Il s'agit de charges utiles spécialisées, portées par deux satellites de télécommunications géostationnaires Inmarsat. Une troisième devrait être montée sur le satellite de télécommunications expérimental européen Artémis lancé en avril 2001. L'ensemble de ce nouveau système devrait permettre de mieux gérer l'augmentation du trafic aérien. Mais les Japonais ont échoué dans le lancement du satellite porteur de la première charge MSAS.

(ESA) : une constellation de 30 satellites (dont 3 de rechange) placés à 24 000 km d'altitude, et qui devraient être tous opérationnels en 2008. Coût de ce programme : entre 3 et 3,3 milliards d'euros, dont plus de la moitié (60 % environ) pour les satellites et leurs lanceurs. Objectif : offrir à cette date aux utilisateurs une précision de localisation de 4 mètres avec un taux de disponibilité de près de 99 %. Si tout se passe

bien, les quatre premiers satellites pourraient être lancés en 2004 et émettre fin 2004 ou début 2005.

Avec Galileo, les Européens ont donc choisi d'être leurs propres maîtres. Pourtant, dès 1993, une partie des précieux signaux des satellites GPS du département américain de la défense avaient été mis à la disposition des civils du monde entier. Deux ans plus tard, les Russes avaient suivi en libérant ceux du système Glonass. Puis, le 1^{er} mai 2000, le président Clinton a annoncé que seraient désormais disponibles pour les civils tous les signaux GPS, même ceux que les militaires américains utilisent, et qu'ils partagent parfois avec d'autres nations amies (*selective ability*), et qui permettent une localisation à 20 mètres, voire moins, au lieu de 100 mètres.

« UNE NÉCESSITÉ STRATÉGIQUE »

Mais cela n'a pas suffi à rassurer les Européens, qui savent pertinemment que le robinet peut être fermé à tout moment, notamment en cas de conflit, et que le service GPS n'offre pas toujours toutes les garanties de précision, de disponibilité et d'intégrité (le signal reçu est-il fiable ?) nécessaires à certains besoins actuels, notamment dans l'aéronautique, et aux applications de demain. Galileo est donc pour l'Europe « une nécessité stratégique » et moins, dit-on, « un concurrent du GPS et de son successeur, le GPS-Block-3 » qu'un complément utile pour tous. Mais si l'on se réjouit aujourd'hui du lancement de cet ambitieux programme, force est de constater que les choses n'ont pas été aisées.

En février 1999, l'Union européenne et l'Agence spatiale européenne se sont alliées pour conduire en commun ce projet dont elles se proposent de financer le tiers à parité (1,1 milliard d'euros). Dans l'enthousiasme, les ministres de l'espace l'ont porté, en mai 1999, à Bruxelles, sur les fonts baptismaux. Les ministres des transports ont approuvé l'affaire le mois suivant.

Mais les luttes d'influence et de pouvoir entre l'Union et l'Agence ont perturbé ce bel ordonnance, tandis que quelques couacs se faisaient – et se font toujours – entendre de la part de pays européens : interrogations de la Grande-Bretagne sur certains aspects financiers et techniques, gêne de la Suède sur la partie militaire de la constella-

tion, soucis de l'Allemagne quant à la rentrée rapide de capitaux privés dans ce programme.

La situation s'est améliorée. Les problèmes de frontières sont presque aplanis désormais. A l'Union européenne la responsabilité de tout ce qui est politique, définition des performances du système et des services rendus, et accords internationaux. A l'Agence spatiale européenne, soucieuse d'être présente dans des programmes industriels, de réaliser l'ensemble de ce projet (segment spatial et contrôle au sol) sur la base des recommandations de l'Union.

Pour démarrer rapidement, deux études – Gala et Galileosat – avaient d'ailleurs été confiées au consortium Galileo Industries, qui regroupe les intérêts d'Alenia Spazio, d'Astrium et d'Alcatel Space. La première est achevée, et la seconde, en très léger décalage,

devrait rendre ses dernières conclusions au mois de janvier.

« Il importe de ne pas traîner pour être prêt en 2008 et engager l'an prochain quelque 150 millions d'euros », insiste Olivier Colaitis, vice-président du consortium Galileo Industries. Plutôt autour de 100 millions d'euros, tempèrent certains. Mais les premiers appels d'offres de l'ESA pourraient être lancés dès le début de l'année avec « examen de passage » à la fin de 2001.

DES FRÉQUENCES À PARTAGER

Parallèlement, les promoteurs du programme Galileo devront progresser dans le domaine des bandes de fréquences utilisées par le système. « De grands pas ont été franchis en mai à Istanbul, avec l'obtention d'une bande fréquence ouverte de 100 MHz », rappelle M. Colaitis. « Mais, ajoute-t-il, nous sommes colocataires de bandes de fréquences

déjà utilisées par la radioastronomie et l'aéronautique, et il ne faut pas brouiller ces activités. »

« C'est un travail lourd, mais faisable », affirme-t-il, en précisant que « les Européens doivent compléter leurs fréquences ». Pour certains services « critiques » où la qualité du service est une priorité, comme la sécurité des transports aériens, maritimes et terrestres, il serait bon de partager certaines fréquences avec les Américains et/ou avec les Russes, renchérit Joël Barre, directeur des programmes au Centre national d'études spatiales. Des négociations sont en cours sur ce point.

Quoi qu'il en soit, il faut aller vite car le marché de ces systèmes de navigation par satellites est colossal. Les besoins des utilisateurs autres que militaires se multiplient, qui vont de la navigation maritime et aérienne à la prospection pétrolière et gazière, en passant par l'agricul-

ture et les transactions financières.

Selon certains experts, ces systèmes pourraient générer quelque 240 milliards d'euros entre 2005 et 2023 : 150 milliards d'euros pour le GPS et 90 milliards d'euros pour Galileo. Enthousiastes, l'Union européenne et l'Agence spatiale européenne annoncent que 100 000 à 120 000 emplois pourraient être créés par ce secteur sur le Vieux Continent. « C'est vrai que se créent des besoins nouveaux », confesse un expert. Il évoque par exemple une nouvelle norme américaine obligatoire, via une puce, à localiser à 60 mètres près un propriétaire de téléphone mobile. « Mais on a du mal à les quantifier pour 2008. » Tout comme on a du mal à évaluer les retombées financières offertes par le système quand Galileo sera opérationnel.

Jean-François Augereau

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
DIMANCHE 24 DE 10H À 18H

LE
BON
MARCHÉ
RIVE GAUCHE

www.lebonmarche.fr

Les Quinze se sont mis d'accord sur le temps de travail des chauffeurs routiers

La directive prévoit que la durée hebdomadaire moyenne sera limitée à 48 heures

La directive, adoptée jeudi 21 décembre, par les ministres des transports européens, prévoit que la durée hebdomadaire moyenne du travail des

chauffeurs routiers sera limitée à 48 heures, la durée maximale pouvant être portée à 60 heures sous conditions. Les conducteurs indépen-

dants – qui représentent sans doute plus de 30 % de la profession – seront provisoirement exclus du champ d'application de la directive.

BRUXELLES

de notre bureau européen

Peut-être parlera-t-on un jour de la « méthode Gaysso » pour aboutir à un accord avec des partenaires récalcitrants. Le ministre français des transports, qui a quelques résultats à son actif lors de négociations hexagonales, a mis en pratique son expérience, jeudi 21 décembre, à Bruxelles, pour obtenir un accord, à la majorité qualifiée, de ses homologues européens sur la directive relative à l'aménagement du temps de travail des chauffeurs routiers. La méthode est simple : commencer le plus tard possible la négociation sur les points les plus cruciaux, et donc épuiser ses partenaires... La veille, la tactique de Jean-Claude Gaysso avait porté ses fruits, au milieu de la nuit, sur le renforcement de la sécurité maritime.

Jeudi en fin de soirée, après des heures de négociations qui n'ont pratiquement rien changé au texte initial, seuls le Royaume-Uni, l'Irlande et le Portugal ont voté contre le projet de la présidence française, pour des raisons diamétralement opposées. Les deux premiers ne

voulaient pas inclure les conducteurs indépendants dans le champ d'application de la loi européenne, le troisième voulait l'inverse. En octobre, les chauffeurs routiers salariés de l'Union avaient bloqué les accès à Luxembourg, où se tenait le précédent conseil des ministres des transports, pour protester contre leurs conditions de tra-

Le texte a pour but de protéger la santé et la sécurité des conducteurs

vail. Aucune décision n'avait pu être prise à l'époque sur ce projet en discussion depuis près de deux ans, en raison de profondes divergences européennes à propos du sort des conducteurs indépendants.

Sur le fond, la directive a pour but de protéger la santé et la sécurité des conducteurs routiers, d'amé-

liorer leurs conditions de travail, de favoriser la sécurité dans le secteur des transports routiers, enfin d'harmoniser les conditions de concurrence dans ce secteur. Il est ainsi notamment prévu que la durée hebdomadaire moyenne du travail serait limitée à 48 heures, la durée maximale hebdomadaire pouvant être portée à 60 heures, pour autant qu'une moyenne de 48 heures par semaine sur quatre mois ne soit pas dépassée.

Le texte de la présidence, finalement adopté, prévoit que les conducteurs indépendants seront exclus provisoirement du champ d'application de la directive. Le Conseil et le Parlement européen réexamineront les conséquences de cette exclusion, sur la base d'une proposition de la Commission de Bruxelles, accompagnée d'un rapport d'évaluation, qui seraient présentés deux ans après la date limite de transposition de la directive dans les législations nationales.

Cette étude aura aussi pour effet de mesurer plus précisément l'importance de la catégorie des conducteurs indépendants. Ceux-ci

représentent sans doute plus de 30 % des chauffeurs routiers dans toute l'Union, mais avec des situations très disparates selon les pays. Dans le sud de l'Europe, ce pourcentage peut aller jusqu'à 50 %, alors qu'il ne dépasse pas 10 % à 15 % dans les pays du Nord. La Commission avait tenté de mieux définir qui sont les conducteurs indépendants : « Des dirigeants de société, détenteurs, le cas échéant, d'une licence professionnelle, qui sont habilités à travailler à leur propre compte, peuvent fixer librement leurs horaires de travail et sont propriétaires d'un ou de plusieurs véhicules ». Selon cette définition, qui n'a pas été retenue, le spectre est donc très large.

Le texte de compromis ne prévoit aucune garantie en faveur de l'inclusion à terme des conducteurs indépendants, au grand dam des pays qui la demandaient, arguant du fait que cette différence de traitement revient à prendre des risques avec les conditions de sécurité du transport routier.

Laurent Zecchini

Vivendi Universal acquiert 35 % de Maroc Telecom

LA MAISON MÈRE DE CEGETEL, Vivendi Universal, a remporté l'appel d'offres pour l'acquisition de 35 % du capital de l'entreprise publique de télécommunications, Maroc Telecom, pour 23,345 milliards de dirhams (2,33 milliards de dollars environ). Il s'agit du plus gros investissement étranger jamais réalisé au Maroc. Au fil des désistements, ne restaient plus en lice, outre Vivendi Universal, que trois groupes : le norvégien Telenor, Telecom Italia et France Télécom. Ce dernier était donné favori.

La décision de céder une partie du capital de Maroc Telecom (234 millions de dollars de bénéfice net en 1999) s'inscrit dans le cadre de la libéralisation du marché amorcée avec l'entrée au Maroc d'un deuxième opérateur, Medi Telecom, un consortium hispano-luso-marocain. La privatisation partielle de Maroc Telecom était capitale pour boucler le budget 2001 de l'Etat. Le léger excédent affiché dans le projet de budget reposait sur un prix minimum de cession de 21 milliards de dirhams. Le chiffre a été dépassé à la satisfaction du ministre de l'économie et des finances, Fathallah Oualalou.

Xerox vend ses actifs pour boucler ses fins de mois

LE GROUPE AMÉRICAIN de bureautique et d'imagerie Xerox a indiqué, jeudi 21 décembre, que son quatrième trimestre serait moins bon que prévu. L'action a immédiatement chuté de 20 %, alors que le titre était déjà en chute libre depuis un avertissement sur les résultats similaires fin octobre. L'action vaut désormais moins de 5 dollars, contre 60 début 1999. Les investisseurs sont particulièrement inquiets de la situation financière de Xerox, qui est très fortement endetté.

Le groupe a pourtant fait état d'une amélioration de sa trésorerie, grâce à la cession de ses activités en Chine à la compagnie Fuji Xerox pour 550 millions de dollars. La vente s'inscrit dans le vaste plan de restructuration et de ventes d'actifs de Xerox pour trouver des liquidités. Grâce à cette première opération, le groupe a amélioré sa situation de caisse. Il dispose désormais de 1,4 milliard de dollars de liquidités, contre seulement 154 millions à fin septembre.

Menace d'éclatement à la CFDT chimie énergie

CRITIQUANT L'ABSENCE de stratégie des dirigeants de la Fédération chimie énergie (FCE) de la CFDT, des militants viennent de créer Synergies CFDT, un syndicat national des salariés d'EDF et de Gaz de France. Une semaine après son lancement, le 12 décembre, ils revendiquent 4 000 adhérents sur les 12 000 recensés dans les deux entreprises publiques et ont le soutien de 55 sections syndicales sur 170.

Cette nouvelle crise illustre les difficultés profondes de la FCE, née voici trois ans du rapprochement de deux organisations, la Fédération de la chimie (FUC) et la Fédération du gaz et de l'électricité (FGE). Les opposants déplorent « l'absence de projets et de stratégies ou encore les incohérences de prises de position nationales qui pénalisent fortement les équipes locales ». La FCE dénonce la « poignée de scissionnistes » et le « corporatisme » de cette initiative qui « conduit hors de la CFDT ». Une tentative de conciliation est prévue en janvier avec les deux administrateurs élus aux conseils d'EDF et de GDF, qui sont parmi les fondateurs de Synergies.

NOMINATIONS

Ernest-Antoine Seillière, vice-président de BioMérieux-Pierre Fabre

LE NOUVEAU GROUPE pharmaceutique BioMérieux-Pierre Fabre, issu de la fusion des deux laboratoires indépendants français qui a été approuvée mercredi 20 décembre par les assemblées générales d'actionnaires, s'est doté d'un prestigieux « parrain », en la personne d'Ernest-Antoine Seillière, président du Medef.

Ce dernier sera vice-président du conseil de surveillance du nouveau groupe, présidé par Pierre Fabre (soixante-quatre ans). La holding familiale de M. Seillière, la CGIP, est l'un des principaux actionnaires de BioMérieux-Pierre Fabre. Le directoire sera présidé par Alain Mérieux (soixante-deux ans), entouré de deux directeurs généraux : Jean-Luc Bélingard, cinquante et un ans, vice-président de Pierre Fabre depuis 1998, et François Guinot, cinquante-huit ans, directeur général de BioMérieux, ingénieur, ancien de Rhône-Poulenc.

■ THALES : John Hughes (49 ans, britannique, ingénieur en électrique et électronique) rejoint le groupe en tant que directeur général du pôle Technologies de l'Information & Services. Il était jusqu'à présent président des divisions UMTS et GSM de Lucent Technologies.

■ FRAMATOME SA : Philippe Pontet (52 ans, docteur en droit, ENA) a été nommé président du conseil d'administration le 20 décembre. Dominique Vignon, ancien président et administrateur, devient président de Framatome ANP. Pascal Colombani, administrateur général du CEA, est nommé à la présidence du conseil d'administration de CEA-Industrie en remplacement de Philippe Pontet.

■ GROUPE GALERIES LAFAYETTE : Dominique Nicolas (41 ans, Arts et Métiers, Polytechnique), quitte Dalkia (filiale énergie de Vivendi), pour prendre en charge la direction de la stratégie et du développement du groupe de distribution. Claude Sendowski (47 ans, Essec), ancien d'Eridania Beghin-Say, devient directeur général exécutif de l'enseigne Monoprix, qui doit passer progressivement sous la coupe de Casino.

■ HAVAS : Marie-Françoise Enslin (49 ans, agrégée de lettres modernes) est nommée directrice générale des Editions Bordas. Anémone Berès (42 ans, agrégée de géographie, Insead), quitte la direction de Fnac Junior pour devenir directrice générale de Larousse France.

■ DHL : Uwe Doerken, membre du directoire de Deutsche Post, a été nommé à la tête du géant du fret aérien DHL International, contrôlé à 51 % par Deutsche Post. Il remplace l'Américain Pat Lupo.

■ GENERALI : Henri Moulard (62 ans), ex-président du directoire d'ABN Amro France, a été nommé président de Generali France Holding lors du conseil du 13 décembre. Il remplace Jean-Philippe Thierry, qui prend les rênes des AGF.

■ SCOR : Arnaud Chneiweiss (34 ans, ENA), quitte le ministère de l'Économie et des finances pour rejoindre le groupe de réassurance français en qualité de Secrétaire général et directeur des affaires juridiques.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos nominations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-10.

Quand on sait pas, on fait pas !



MÉDIAS & RÉGIES INTERACTIVE Start up since 1937

Filiale Médias & Régies Europe · Groupe Publicis

La fête est finie. Internet ne sera pas un Eldorado où l'on pourra tout promettre. Le marché sera de plus en plus concurrentiel. Les annonceurs de plus en plus exigeants. Comme sur les autres médias. Comme toujours. Avec la même volonté de vaincre. Avec la même recherche d'expertise. Voilà pourquoi Médias & Régies Interactive est la Régie qui peut vraiment vous épauler et vous faire gagner. Parce qu'on connaît le métier et qu'on fait gagner. Sur tous les médias. Depuis longtemps et pour longtemps à vos côtés. M.R.I. est la Régie d'Allociné, de Gaumont, de la RATP et de nombreuses autres entreprises. Téléphone : 01 44 43 66 11 - www.medias-regies-interactive.com.



www.paris-capital.com

ANNONCES

Lyloo.com

caloga.com

Strategic Road



Canal+ adapte ses structures à son nouveau statut de multinationale

Le groupe abandonne son organisation par pays en faveur d'un découpage par métiers : distribution, télévision, cinéma, Internet. Après la fusion Vivendi/Universal, la vieille garde s'en va ou prend ses distances, au profit d'une génération plus gestionnaire

IL Y A quelques semaines, Pierre Lescure, PDG de Canal+, s'était fixé comme objectif de faire « Canal+ et mieux ». Avec « la nouvelle organisation » rendue officielle jeudi 21 décembre, le patron du groupe de télévision à péage – et nouveau directeur général de Vivendi Universal – s'est donné « les outils pour tirer le maximum de ce que le Groupe Canal+ a en magasin ». De son propre aveu, la gestation de ce nouvel agencement a pris « de longs mois », et le PDG a dû faire « appel à des experts extérieurs » pour arrêter son choix. In fine, le schéma retenu dessine quatre pôles d'activité : la distribution, les chaînes et les services, le studio, et l'Internet. Il consacre aussi la montée en puissance de Denis Olivennes. Avec son titre de directeur général, celui-ci devient l'homme fort de Groupe

Canal+, dont il sera « le copilote ». Après la fusion Vivendi/Universal, Denis Olivennes et Pierre Lescure ont souhaité redistribuer totalement les cartes au sein de la direction. Les compagnons de route du PDG ont, pour la plupart, été débarqués ou marginalisés. Après Alex Berger, conseiller personnel de Pierre Lescure pendant plus de sept ans, licencié en septembre, c'est un ami de Michel Thoulouze, « un ami de vingt-cinq ans » du PDG, d'être poussé vers la sortie. Il quitte ses fonctions de président de la chaîne cryptée italienne Teletipiù et de PDG de Multithématiques, premier éditeur européen de chaînes thématiques.

Autre personnage historique de Canal+, Alain de Greef abandonne ses responsabilités opérationnelles à la direction des programmes pour

intégrer le directoire du groupe. Marc-André Feffer reste vice-président mais voit son périmètre réduit. Enfin, Bruno Delecour, directeur général chargé du marketing et président du bouquet numérique CanalSatellite, n'a plus sa place dans le groupe de Pierre Lescure. Très apprécié, en revanche, de Jean-Marie Messier, il se voit proposer le poste de « directeur du marketing monde de Vivendi Universal ». Mais il « n'a pas donné sa réponse », fait savoir un partenaire de Canal+.

Seuls Michel Denisot, directeur du service des sports, et Vincent Grimond, jusqu'alors président de StudioCanal, studio européen de Canal+, tirent leur épingle du jeu. Présent à Canal+ depuis son lancement en novembre 1984, M. Denisot est nommé directeur délégué de Canal+ SA et fait venir à ses

côtés Alexandre Drubigny, recruté à TF1, pour s'occuper des programmes. Vincent Grimond, « poids lourd » de la maison, part « s'établir à Los Angeles » pour aider Ron Meyer à piloter Universal Studios, indique Denis Olivennes. Selon lui, M. Meyer poursuivra son activité de production de films tandis que M. Grimond aura en charge « la partie management » du studio.

FAIRE CROÎTRE LE BÉNÉFICE

Désormais patron « opérationnel », Denis Olivennes a mis fin au découpage pays par pays du groupe Canal+ pour adopter une logique transnationale et un découpage par métiers. La distribution, confiée à Alain Carayol, qui devient directeur général adjoint, regroupe ainsi toutes les plates-formes et tous les supports de diffusion du

groupe. Les chaînes et les services, en France comme en Europe, reviennent à Bibiane Godfroid, nommée, elle aussi, directrice générale adjointe. Une promotion peut-être pas totalement satisfaisante pour celle qui aspirait, dit-on, à succéder à Alain de Greef, dont elle était l'adjointe à la direction des programmes.

Le départ de Vincent Grimond pour Hollywood signe la fin de l'indépendance de StudioCanal vis-à-vis d'Universal Studio. M. Olivennes compte bien « les rapprocher violemment sur le plan opérationnel » dans les prochains mois. Enfin, Philippe Bismut, PDG de CanalNumédia, prend en main le pôle Internet avec le titre de directeur général adjoint.

Déserts sur l'organisation humaine, Pierre Lescure et Denis Oliven-

nes se sont montrés, en revanche, totalement muets sur le volet économique de leur « plan stratégique ». Toutefois, les objectifs de ce nouveau tandem ont été clairement définis par Jean-Marie Messier. L'activité télévision à péage de Canal+ devra dégager « 35 % de croissance de l'ebitda [bénéfice avant impôts, amortissements et éléments financiers] au cours des deux prochaines années ». La partie cinéma, quant à elle, devra obtenir une progression de 10 %. Au total, le groupe Canal+ se fixe un objectif de 22,5 % de croissance de son ebitda pour une hausse de 10 % à 15 % de son chiffre d'affaires. Selon un partenaire du groupe de télévision à péage, « la pression est désormais à 100 % sur Groupe Canal+, car cette croissance ne pourra être trouvée auprès du cinéma [Universal Studio] et de la musique [Universal Music] ou même de l'ex-Havas, qui sont à leur maximum, mais sur le secteur de la télévision ». Une activité qui perd de l'argent depuis plusieurs années. Pour renouer avec les bénéfices, Canal+ se devait de réagir « vite », car le groupe est « un gros bateau avec beaucoup d'inertie ».

Enfin, deux interrogations, liées au départ de Michel Thoulouze, devraient trouver une réponse dans les prochaines semaines. La présidence de Teletipiù devrait revenir à Emmanuel Gout, ex-lobbyiste de la chaîne cryptée italienne. Multithématiques pourrait être présidé par un « binôme », signale un de ses actionnaires. Après le refus du Groupe Lagardère, actionnaire de Multithématiques aux côtés de Canal+, Liberty Medias, Havas Images et la Caisse des dépôts et consignations, de placer un de ses hommes à la direction, Bibiane Godfroid pourrait y être épaulée par « un Américain » ou par Bruno Thiabaudeau, jusqu'ici directeur général adjoint France de Canal+.

L'inexorable prise de pouvoir d'un « politique »

PIERRE LESCURE peut partir tranquille passer Noël en famille sur les bords de la Manche : Canal+ a un patron, il s'appelle Denis Olivennes, il a quarante ans et c'est un homme à poigne. L'arrivée, en décembre 1997, du « co-

PORTRAIT

Enarque et homme à poigne, Denis Olivennes, depuis son arrivée à Canal+, a su se rendre indispensable

pilote » que M. Lescure a donné au Groupe Canal+, est en grande partie due à une rencontre. Trois mois auparavant, en septembre, Denis Olivennes a quitté la direction d'Air France, en même temps que Christian Blanc, dont il était le numéro deux. Rangé des avions, il cherche un point de chute. Frédérique Lescure, « une amie d'enfance », va s'en charger. La toute nouvelle épouse du PDG de Canal+ le présente à son mari au cours d'une soirée. D'emblée, le courant passe.

Pierre Lescure est un habitué de ces coups de poker. Il aime donner leur chance à des

personnalités, les nommant parfois à contre-emploi, sans doute pour mieux les jauger. Un an plus tôt, Vincent Grimond en a fait l'heureuse expérience. Présenté par un cabinet de chasseurs de têtes à Canal+, qui cherche un directeur financier, Pierre Lescure change la donne et lui propose le « pôle filiales », puis le cinéma. Avec Denis Olivennes, le PDG récidive. Pour lui, ce sera la présidence de Numéricable : en clair, un puit de pertes qu'il faut assainir avant de le vendre.

L'expérience est un demi-succès. Le réseau câblé n'a pas recouvert la santé financière et Canal+ n'a pu s'en défaire. Qu'importe, Denis Olivennes a su se rendre indispensable auprès de Pierre Lescure. Pourtant, les deux hommes ont peu en commun. Au journaliste devenu PDG du premier groupe de télévision à péage en Europe, Denis Olivennes propose un curriculum vitae guère prisé par les saltimbanques de la chaîne cryptée : normalien, agrégé de lettres, énarque... Il a dispensé, un temps, ses talents dans les allées du pouvoir. Il passe d'abord quatre années à la Cour des comptes, puis en 1992, Pierre Bérégovoy l'appelle à ses côtés, d'abord au ministère des finances, puis à Matignon. L'expérience s'in-

terrompt en 1993, quand Denis Olivennes, qu'on dit proche de Laurent Fabius, part rejoindre Christian Blanc à Air France. Les amitiés politiques nouées pendant ces deux années, ainsi qu'à la Fondation saint-Simon, trouveront leur utilité.

« DES HOMMES À LUI PARTOUT »

En décembre 1998, un an après son arrivée, Denis Olivennes est nommé par Pierre Lescure secrétaire général de Canal+. Dès lors, rien ni personne ne lui résiste. La première victime est Michel Thoulouze, directeur général chargé de l'international, alors étoile montante de la chaîne. Un soir de Mostra, à Venise, Pierre Lescure se laissera même aller à confier que M. Thoulouze est « son numéro deux officieux ». Mais un an plus tard, Denis Olivennes est devenu directeur général, et Michel Thoulouze a perdu la direction de l'international. Il doit se replier sur Teletipiù et Multithématiques.

Parfois brutal, l'ancien boxeur et rugbyman amateur, pendant ses années étudiantes, sait aussi œuvrer en finesse. Héritage de son passage dans les rangs des « comités Rouge » lycéens de la Ligue communiste révolutionnaire

(LCR) ? Expérience tirée de ses quatre années avec Christian Blanc ? Denis Olivennes est un organisateur hors pair. A Canal+, certains lui reprochent d'avoir placé « des hommes à lui partout », de Numéricable à la direction des ressources humaines.

C'est l'époque où le quotidien économique *La Tribune* titre à son propos : « L'homme qui s'assied discrètement dans le fauteuil qui mène à la présidence. » Denis Olivennes résume tout nouage : « Il y a quatre ans, je ne connaissais aucun des dirigeants de la chaîne. »

La fusion avec Universal (Seagram) est l'occasion de sa prise de pouvoir. A un Pierre Lescure, fragilisé par les ambitions réelles ou supposées de Jean-Marie Messier sur le Groupe Canal+, il apporte une compétence rassurante et un rempart fidèle. Même ses rivaux admettent qu'il est « allé au feu pour Pierre contre Messier, pour empêcher Vivendi de noyer Canal dans la masse de la fusion ». A Canal+, aujourd'hui tous les feux sont au vert pour Denis Olivennes. Comme le dit M. Lescure : il a la « greenlight » – le feu vert – du patron.

G. D.

Guy Dutheil

L'examen du budget de l'AFP reporté en janvier

DEUX MOIS et demi après son élection à la présidence de l'Agence France-Presse (*Le Monde* du 13 octobre), Bertrand Eveno a présenté au conseil d'administration, jeudi 21 décembre, les hypothèses et les orientations du budget 2001, dont l'examen a été repoussé à la fin du mois de janvier. Alors que les négociations se poursuivent avec l'Etat sur le montant de sa dotation, l'exercice présente, en l'état, un déficit de 37 millions de francs prenant en compte les embauches réalisées au titre de la réduction du temps de travail et de la diversification. Plusieurs administrateurs se sont inquiétés de « l'alourdissement des charges » et ont demandé des précisions sur les prévisions de recettes.

« Le Monde diplomatique » entre au capital de « Témoignage chrétien »

L'HEBDOMADAIRE *Témoignage chrétien* (TC), fondé en 1941 dans la Résistance, a procédé, lundi 18 décembre, à une modification de son capital pour engager une opération de relance, avec une nouvelle formule prévue pour le printemps 2001. Si les actionnaires historiques de l'association Pierre-Chaillat restent majoritaires, aux côtés de l'association Henri-Bizot qui apporte 3 millions de francs, *Le Monde diplomatique* (groupe Le Monde) et les Publications de la Vie catholique (PVC) entrent dans la nouvelle société, à hauteur chacun de 1 million de francs (10,9 % du capital). La structure accueille aussi l'Association des lecteurs (700 000 francs) et le personnel. Les représentants du *Monde diplomatique* se sont engagés à fournir une aide au développement du titre en matière de marketing, de publicité et de diffusion.

Les dirigeants de TC souhaitent préparer une formule plus ouverte à l'analyse et au dialogue entre les cultures et les religions. En janvier, l'hebdomadaire devrait relancer le débat sur l'actualité de la laïcité.

Le résultat net de NRJ Group progresse de 53 %

POUR L'EXERCICE 1999-2000, le chiffre d'affaires de NRJ Group (NRJ, Nostalgie, Chérie FM, Rire et Chansons), présenté jeudi 21 décembre, atteint 1,870 milliard de francs (285,22 millions d'euros), en hausse de 17,1 %. A 326,6 millions de francs (49,79 millions d'euros), le résultat net (part du groupe) progresse de 53 %. Après l'échec de la reprise de RMC, NRJ Group a racheté les 20 % qui lui manquaient dans le capital de Nostalgie, dont il détient désormais la totalité. Cette opération valorise Nostalgie à environ 1,5 milliard de francs. Selon Alain Weill, directeur général de NRJ Group, qui quitte cette société pour diriger RMC, les perspectives pour 2001 « restent positives malgré un ralentissement de l'activité sur les derniers mois 2000 » et les incertitudes que font peser sur le marché les déboires de RTL.

« France-Soir » de nouveau cédé pour un franc symbolique

IL AVAIT acheté *France Soir* pour un franc symbolique à la Socpresse en mars 1999. Georges Ghosn, PDG de Presse Alliance, la société éditrice du quotidien, a été contraint de le vendre pour la même somme au groupe italien Poligrafici Editoriale, déjà actionnaire à 35 %. Conclue officiellement jeudi 21 décembre, la transaction a été réalisée par l'intermédiaire d'Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, qui, à titre personnel, avait conservé une participation dans le journal de Pierre Lazareff.

Pour éviter le dépôt de bilan, le nouveau propriétaire s'est engagé à apporter 50,5 millions de francs (7,7 millions d'euros) sous la forme d'une augmentation de capital, qui s'ajoutent aux quelque 30 millions de francs (4,5 millions d'euros) déjà versés depuis son arrivée en mai 2000. Sans attendre la passation officielle, prévue le 8 janvier, la société milanaise dirigée par Andrea Riffeser Monti a fourni un million d'euros pour assurer les salaires de décembre incluant les 13^e et 14^e mois.

« J'ai mené le journal au bout de ses possibilités financières. Maintenant, je passe la main », a déclaré Georges Ghosn aux salariés réunis en assemblée générale, dans la soirée du 21 décembre. Au préalable, il avait pris soin de conclure les négociations laborieuses sur la réduction du temps de travail, l'intégration des journalistes d'une filiale... Remplacé par une nouvelle équipe dirigée par Gianluigi Poggi, actuel président de la filiale imprimerie du groupe, l'ex-PDG conserve toutefois une fonction provisoire de conseiller de la direction durant deux ans. De son côté, Jean-Luc Mano, directeur de la rédaction, a été maintenu dans ses fonctions.

L'ancien reprenneur de *La Tribune* et du *Nouvel Economiste* n'aura donc pas réussi son pari. En vingt mois de présence à la tête du quotidien, Georges Ghosn n'a cessé de pratiquer la fuite en avant pour relancer un titre en chute libre et trouver les capitaux nécessaires à son développement. Lorsqu'il

reprend *France Soir*, la diffusion est encore aux alentours de 150 000 exemplaires. Alors que la Socpresse s'est engagée à apurer les dettes, évaluées à 535 millions de francs, et à boucler les fins de mois pendant un an, Georges Ghosn lance une nouvelle formule, ambitieuse sur le plan rédactionnel, pour redonner une « crédibilité » au titre.

Las, la greffe n'a pas pris et le changement de lectorat attendu s'est montré trop lent pour redresser la pente d'une courbe des ventes descendue sous le seuil des 130 000 exemplaires. Sans doute, Georges Ghosn peut-il afficher un

C'est le deuxième quotidien national passé sous le contrôle d'un groupe européen

net redressement financier : en un an, les pertes ont été ramenées de 142 millions à 74 millions de francs (11,2 millions d'euros). En l'absence de fonds propres, il n'aura pas pu aller plus loin, étranglé par les échéances et lâché par ses banquiers.

« La presse écrite est un métier d'épicerie. Il suffit de lui appliquer des recettes simples », nous avait-il déclaré au moment de la reprise de *L'Événement* à Jean-François Kahn et de sa transformation en magazine du week-end de *France Soir* (*Le Monde* du 16 septembre). Après avoir chargé les rayons en y ajoutant les suppléments mensuels *Cuisiner*, *Science Illustrée* et *Le Journal du Commerce* – eux aussi acquis pour des sommes « symboliques » – afin de « pousser » les ventes du quotidien à 200 000 exemplaires, Georges Ghosn n'a pas réussi à passer au stade de la grande distribution.

Dans la corbeille de Presse Alliance, le groupe Poligrafici récupère la société publicitaire, Régie Print, dirigée à titre personnel par M. Ghosn, ainsi que la participation dans le quotidien belge *Le Matin*, relancé grâce aux subventions du gouvernement wallon et de sociétés publiques.

Après le rachat des *Echos* par le britannique Pearson, *France Soir* est le deuxième quotidien national à passer sous le contrôle d'un groupe européen. « Cette acquisition permet à Poligrafici d'entrer dans un processus d'internationalisation », a indiqué le groupe italien dans un communiqué publié jeudi dans la soirée.

Sans autre précision, Andrea Riffeser Monti envisage un « nouveau projet » de relance et de supplément pour Paris, dont l'objectif serait de contrer l'arrivée des quoti-

diens gratuits suédois *Metro* et norvégiens *20 minutes*.

Cotée à la bourse de Milan, Poligrafici Editoriale possède trois quotidiens régionaux totalisant 450 000 exemplaires : *Il Resto del Carlino* à Bologne, *La Nazione* à Florence et *Il Giorno* à Milan. La société holding du groupe, Monrif, est surtout très active sur Internet, avec un portail d'accès en nom propre, en collaboration avec le quotidien américain *USA To Day*, et une participation avec le fournisseur d'accès italien Data dans Supereva, un autre portail très consulté. La prise de contrôle de *France Soir* est, pour le groupe, une voie d'accès au marché français des sites de presse sur Internet, avec ses extensions dans les cityguides sur la capitale.

Michel Delberghe avec Philippe Webster à Milan

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

numéro de janvier
12 F / 1,83 €

Les nouveaux chantiers de l'Europe

- L'Union européenne a terminé l'an 2000 sur un refus. Cette Europe indécise n'en continue pas moins d'élargir son champ d'action. Dès 2001, les Quinze vont mettre en chantier un travail de réflexion sur une sorte de Constitution européenne

Les extrémismes, envers de l'Union

- Malgré la construction européenne, l'Europe n'est pas épargnée par des poussées de radicalisme qui témoignent de la difficulté du continent à se débarrasser du spectre de la violence nationaliste extrémiste

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
+ les clés de l'info

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **NORTHROP GRUMMAN** : le groupe américain de défense a annoncé, jeudi 21 décembre, l'acquisition pour 5,1 milliards de dollars (5,6 milliards d'euros) de Litton Industries. Litton, spécialisé dans les systèmes électroniques avancés et premier constructeur de navires de combat non nucléaires, est l'un des principaux fournisseurs du Pentagone.

● **ESSILOR** : le fabricant français de verres optiques a annoncé, vendredi 22 décembre, la cession de ses activités dans les lentilles de contact au groupe américain Ocular Sciences pour environ 50 millions de dollars. Ce restructuration était envisagée depuis longtemps : les lentilles de contact sont une activité très concurrentielle, de plus en plus dominée par les produits jetables.

● **FORD** : le groupe automobile prévoit une chute de 17 % de sa production au premier trimestre de l'année 2001, qui pourrait se traduire par des fermetures d'usines au cours du mois de janvier.

● **EADS** : le groupe européen d'aéronautique et de défense estime qu'il lui faudra réduire ses effectifs dans le secteur de la défense « d'au moins » 1 500 emplois si les marchés français et allemand de la défense continuent de stagner ou de baisser.

● **SAINSBURY** : le groupe britannique de distribution va céder sa chaîne de magasins de bricolage Homebase au fonds d'investissement britannique Schroder Ventures pour 750 millions de livres (1,250 milliard d'euros).

● **LUCENT** : l'équipementier de télécommunications américain a révisé une nouvelle fois à la baisse ses prévisions pour le premier trimestre de l'exercice 2001. Il s'attend à une baisse de 20 % du chiffre d'affaires comparé au même trimestre de 1999 et à une perte estimée entre 800 millions et 1 milliard de dollars.

SERVICES

● **AIR CANADA** : le transporteur aérien canadien a annoncé, jeudi 21 décembre, qu'il allait réduire ses effectifs de 8 % en supprimant 3 500 postes. Il prévoit une perte

importante au 4^e trimestre. La compagnie aérienne, qui a avalé son concurrent Canadian Airlines au mois de janvier et qui est pourtant en situation de quasi-monopole, attribue ses résultats décevants à la hausse du prix du carburant et à la concurrence des compagnies à bas prix.

● **IBERIA** : la compagnie aérienne espagnole a écarté la possibilité d'acheter la compagnie aérienne britannique à bas prix Go, filiale de British Airways, après avoir pris connaissance des conditions de vente.

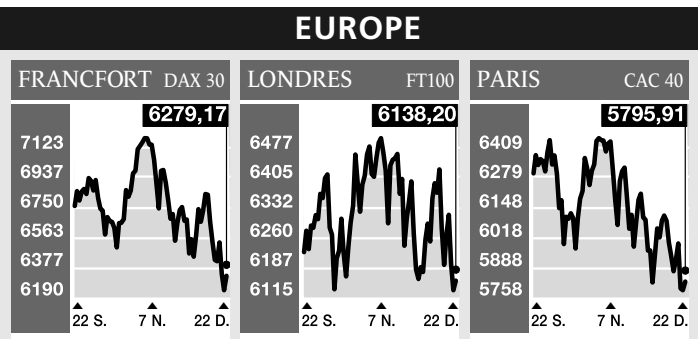
● **TRANSPORT FERROVIAIRE** : une très large majorité des Britanniques (69 %) souhaitent une renationalisation des chemins de fer, privatisés dans les années 90 par le gouvernement conservateur de John Major, selon un sondage ICM diffusé jeudi soir par la chaîne de télévision BBC 2. Seuls 23 % des Britanniques interrogés estiment que les chemins de fer devraient rester privés, tandis que 86 % pensent qu'ils ne fonctionnent pas de manière satisfaisante.

FINANCES

● **QUILTER HOLDINGS** : l'assureur britannique CGNU et la banque CCF (groupe HSBC) ont annoncé, jeudi 21 décembre, un accord pour vendre leurs participations dans la société d'investissement privée Quilter Holdings Ltd à Morgan Stanley Dean Witter, pour 172 millions de livres (277,4 millions d'euros).

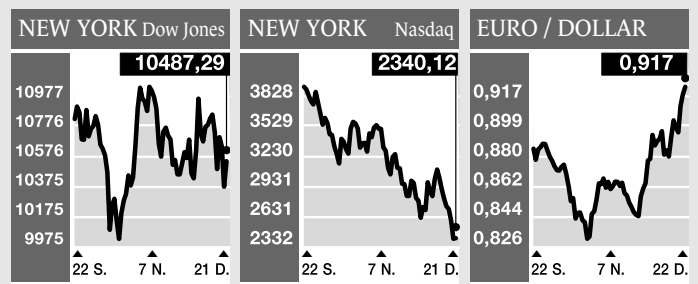
● **BNP PARIBAS/DRESDNER** : les deux banques ont officiellement rompu leurs partenariats en Europe de l'Est en se répartissant leurs six coentreprises : la Bulgarie, la Hongrie et la Pologne pour la banque française, la Croatie, la République tchèque et la Russie pour la banque allemande.

● **BOURSE DIRECT** : le rapprochement entre Bourse Direct et Etna Finance, qui devait avoir lieu avant la fin de l'année, est suspendu, le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI) ayant ajourné sa décision sur le projet. Cet ajournement intervient alors que la Commission des opérations de Bourse (COB) a décidé, le 12 décembre, de saisir le conseil de discipline de la gestion financière après examen du rapport d'enquête concernant les activités de la société de gestion Etna Finance.



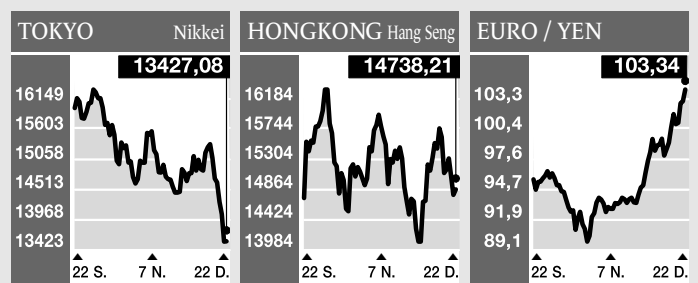
Europe 9h57	Indices sélection	cours 22/12	Var. % 21/12	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4630,06	0,34	- 5,59
EUROPE	STOXX 50	4465,59	- 0,01	- 5,84
EUROPE	EURO STOXX 324	381,55	0,28	- 8,33
EUROPE	STOXX 653	353,08	- 6,96
PARIS	CAC 40	5795,91	0,64	- 2,73
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3933,15	0,75	- 2,95
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	628,38	0,95	- 6,41
BRUXELLES	BEL 20	3002,82	0,19	- 10,11
FRANCFORT	DAX 30	6279,17	1,27	- 9,76
LONDRES	FTSE 100	6138,20	0,37	- 11,43
MADRID	STOCK EXCHANGE	9047,60	0,93	- 22,28
MILAN	MIBTEL 30	43318,00	0,44	0,76
ZURICH	SPI	7973,70	0,37	5,33

AMÉRIQUES



Amérique 9h57	Indices sélection	cours 21/12	Var. % 20/12	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10487,29	1,63	- 8,78
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1274,86	0,80	- 13,23
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2340,12	0,31	- 42,49
TORONTO	TSE INDEX	8599,68	- 0,50	2,21
SAO PAULO	BOVESPA	14505,45	- 15,13
MEXICO	BOLSA	297,26	2,15	- 25,98
BUENOS AIRES	MERVAL	416,06	2,81	- 24,42
SANTIAGO	IPSA GENERAL	95,36	0,06	- 33,31
CARACAS	CAPITAL GENERAL	6595,19	- 0,75	21,73

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 22/12	Var. % 21/12	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13427,08	0,03	- 29,09
HONGKONG	HANG SENG	14738,21	0,54	- 13,11
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1902,26	0,21	- 23,26
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	62,83	- 1,29	- 51,68
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3142,90	0,29	- 0,30
BANGKOK	SET	18,62	- 0,64	- 46,40
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3968,47	- 1,63	- 20,72
WELLINGTON	NZSE-40	1879,49	- 1,15	- 14,83

SUR LES MARCHÉS

PARIS

VENDREDI 22 décembre, dans les premiers échanges, l'indice CAC 40 s'inscrivait en hausse de 0,24 %, à 5 772,68 points. La veille, la Bourse de Paris avait limité ses pertes, à la clôture, grâce au rebond de l'indice américain du Nasdaq. Après avoir ouvert en baisse de 1,06 %, l'indice CAC 40 avait terminé en léger repli de 0,13 %, à 5 758,92 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX des valeurs allemandes débutait la séance, vendredi, en hausse de 0,16 %, à 6 210,81 points. La Bourse de Francfort avait fini au-dessus de ses plus bas niveaux, jeudi, dans le sillage du Nasdaq qui s'est repris en fin de séance. L'indice des 30 valeurs vedettes de la Bourse a cédé 0,77 %, à 6 200,71 points.

LONDRES

LA BOURSE de Londres reculait de 0,22 %, à 6 101,9 points, vendredi matin. L'indice Footsie avait clôturé en baisse jeudi, limitant ses pertes grâce à la reprise de Wall Street. Il avait reculé de 0,99 %, à 6 115,5 points.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé par un très léger gain, vendredi, orientée par la première progression du Nasdaq en huit séances. L'indice Nikkei des principaux titres japonais a gagné 0,03 %, à 13 427,08 points.

NEW YORK

LE REBOND a été très modeste, jeudi, pour la Bourse électronique Nasdaq, qui a gagné seulement 7,35 points (+ 0,31 %), à 2 340,13 points, tandis que le redressement a été plus franc pour Wall Street, où l'indice Dow Jones a progressé de 168,36 points (+1,63 %), à 10 487,29 points. L'indice Standard and Poor's 500, indicateur de la tendance globale, a repris 10,12 points (+ 0,80 %), à 1 274,86 points.

Mercredi, le Nasdaq était tombé à son plus bas niveau depuis le 23 mars 1999, suivi par Wall Street, en raison des inquiétudes sur l'impact du ralentissement de la croissance économique américaine sur les résultats des entreprises.

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens ont ouvert sur une note stable, vendredi 22 décembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat euronotionnel du Matif gagnait un centième, à 89,08 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,01 %.

MONNAIES

L'EURO continuait à progresser, vendredi matin 22 décembre, lors des premières transactions entre banques. Il cotait 0,9175 dollar pour un euro, son plus haut niveau depuis quatre mois et demi face au billet vert. La monnaie américaine est pénalisée par les signes de ralentissement économique aux Etats-Unis.

ÉCONOMIE

Poursuite de la baisse du chômage en France

LE PREMIER SEMESTRE 2001 devrait voir, à un rythme légèrement ralenti, la création d'emplois continuer à progresser et le chômage poursuivre son reflux, pour descendre à un niveau inconnu depuis 1983, selon l'Insee. Le taux de chômage devrait enregistrer un nouveau repli de 0,5 point au cours des six premiers mois de l'année 2001, selon la note de conjoncture de l'Insee publiée vendredi. Cette baisse, « plus modérée que celle observée en moyenne sur l'année 2000 », devrait ramener le taux de chômage, au 30 juin 2001, à 8,7 % de la population active, celui-ci « descendant au-dessous du point bas de 1990 pour retrouver un niveau inconnu depuis 1983 ». Pour l'Institut national de la statistique, le taux de chômage devrait se situer à 9,2 % à la fin de l'année 2000.

Polémique aux Etats-Unis sur la situation économique

LE PRÉSIDENT élu américain George W. Bush s'est défendu, jeudi 21 décembre, de dresser un tableau trop sombre de l'économie américaine. Il a affirmé qu'il avait seulement dit qu'il y « avait des signes d'avertissement à l'horizon ». « Je pense que les gens vont réaliser après mon entrée en fonctions que je suis un réaliste. Et s'il y a des signes d'avertissement à l'horizon, nous devons agir de façon positive pour nous assurer que notre économie continue à croître, pour que les gens puissent trouver des emplois bien rémunérés et de qualité », a déclaré M. Bush.

La Maison Blanche a reproché jeudi à M. Bush ainsi qu'à certains de ses conseillers le ton sombre adopté pour parler de l'économie des Etats-Unis. « Ce n'est pas que nous essayions de museler qui ce soit. Je pense que nous demandons juste un ton mesuré », a indiqué le porte-parole de Bill Clinton, Jake Siewert. « Une administration doit se focaliser d'abord sur des faits et ce qui peut être fait pour résoudre ces défis », a-t-il ajouté.

■ **LA hausse du produit intérieur brut (PIB) américain pour le 3^e trimestre a été révisée de 2,4 % à 2,2 %** en rythme annuel par le département du commerce, qui a publié jeudi son estimation finale pour cette période.

Il s'agit de la performance économique la plus modeste depuis le 3^e trimestre 1996, qui se compare à une croissance de 5,6 % au deuxième trimestre en rythme annuel et à 4,8 % pendant les trois premiers mois de l'année.

■ **ASIE/EUROPE** : les pays d'Asie et d'Europe vont créer en janvier un groupe de travail commun pour examiner les conditions d'un éventuel lancement d'une monnaie commune pour l'Asie orientale sur le modèle de l'euro, a indiqué vendredi le journal japonais *Asahi Shimbun*.

■ **ZONE EURO** : la Banque centrale européenne (BCE) s'est dite jeudi résolue à réagir « rapidement » aux risques pesant sur la stabilité des prix dans la zone euro, qui sont à ses yeux toujours en hausse, laissant ainsi à nouveau entendre qu'elle ne relâcherait pas de sitôt sa politique monétaire. « Le conseil est résolu à contrecarrer tout risque pour la stabilité des prix à moyen terme en réagissant rapidement », a prévenu la banque centrale dans son rapport mensuel de décembre.

■ **Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet**, estime l'Union européenne plus à même de faire face à un ralentissement de la croissance américaine depuis l'introduction de l'euro, dans un entretien au quotidien allemand *Handelsblatt* de vendredi. « Avant, on disait : "Quand les USA éternuent, l'Europe attrape une pneumonie." Maintenant c'est fini », a-t-il déclaré.

■ **FRANCE** : le Parlement a définitivement adopté, dans la nuit de jeudi à vendredi, par un ultime vote de l'Assemblée nationale, la loi de finances rectificative pour 2000, qui fixe à 209,7 milliards de francs le déficit budgétaire de l'année.

■ **ITALIE** : la hausse des prix à la consommation en Italie a été estimée à 0,2 % en décembre par rapport à novembre et à 2,8 % sur douze mois, sur la base des données fournies jeudi par un second échantillon de grandes villes et selon les calculs de l'agence de presse italienne Ansa.

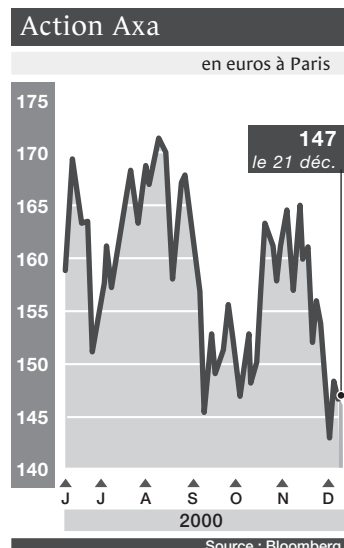
■ **RUSSIE** : le premier ministre russe, Mikhaïl Kassianov, a souligné jeudi les bons résultats de l'économie russe pour l'année, dus pour une bonne part à la manne pétrolière, mais il a prévenu que les principales réformes structurelles restaient à faire. La hausse du PIB s'établit à environ 7 %, celle de la production industrielle à 9,5 %, et le pays « a enregistré pour la première fois depuis dix ans une croissance dans l'agriculture, de 3,5 % », a-t-il relevé.

VALEUR DU JOUR

Cadeau de Noël pour Axa

BONNE NOUVELLE pour Axa. Le numéro un mondial de l'assurance a obtenu gain de cause, jeudi 21 décembre, devant la Haute Cour du Royaume-Uni. Il gardera le contrôle de quelque 1,7 milliard de livres (2,7 milliards d'euros) d'« actifs dormants », hérités de polices d'assurance-vie non réclamées en Grande-Bretagne d'Axa Equity & Law, devenu Axa UK. La Haute Cour avait été saisie par la Consumers' Association, l'association des consommateurs britanniques, qui souhaitait que l'assureur redistribue 90 % de ces « avoirs dormants ».

En annonçant le verdict, le juge Evans-Lombe a indiqué être parvenu, à l'issue de quatre jours d'audience, à la « conclusion claire » qu'Axa devait conserver le contrôle de ces avoirs, « en sa qualité d'actionnaire », pour se développer. « Cette réorganisation financière n'aura pas d'impact immédiat sur le compte de résultats d'Axa. Son impact comptable sera pris en compte par ajustement des fonds propres consolidés du groupe en 2001 », précise l'assureur dans un communiqué, vendredi 22 décembre. L'action Axa a terminé la séance de jeudi en baisse de 0,81 %, à 147 euros. Au terme de cette décision, Axa devrait distribuer 13 % de ces actifs à ses assurés actuels ; 225 millions de livres seront « alloués aux assurés sous la forme d'une participation aux bénéfices exceptionnelle », précise Axa dans un communiqué. Ce qui représente 400 livres en moyenne



par assuré. Les actifs dormants sont des réserves qui se sont accumulées au cours des années. Ils ont, dans le cas d'Axa, enregistré de bien meilleures performances que les rendements versés aux assurés, notamment au cours des années 40, 50 et 60. Cette sorte de « cagnotte » a été découverte il y a dix ans. Cette décision, qui ne fera pas forcément jurisprudence pour les autres compagnies d'assurance-vie britanniques, pourrait toutefois servir de modèle pour trancher la querelle sur la répartition entre assurés et assureurs d'environ 20 milliards de livres (31,8 milliards d'euros) d'actifs dormants. L'association des consommateurs britanniques, qui estime que cette décision n'est « pas équitable », pourrait déposer un appel.

Pascale Santi

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	0,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
		ZLOTY POLONAIS	3,8568

Cours de change croisés

22/12 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	112,55500	0,88845	0,91760	0,13996	1,47445	0,60158
YEN	108,980	0,96768	103,34000	15,75000	165,91000	67,71500
EURO	1,08980	0,96768	0,15245	1,60580	0,65550	0,65550
FRANC	7,14510	6,34905	6,55957	10,53355	4,29975
LIVRE	0,67822	0,60275	0,62275	0,09490	0,40820
FRANC SUISSE	1,66230	1,47660	1,52590	0,23265	2,44985

Taux d'intérêt (%)

Taux 21/12	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,74	4,89	5,03	5,53
ALLEMAGNE	4,75	4,92	4,88	5,45
GDE-BRETAG.	4,97	5,81	4,95	4,41
ITALIE	4,75	4,83	5,25	5,88
JAPON	0,35	0,55	1,54	2,51
ÉTATS-UNIS	6,47	5,65	5,07	5,44
SUISSE	3,10	3,20	3,50	4,02
PAYS-BAS	4,72	4,83	5,01	5,47

Matif

Cours 9h57	Volume 22/12	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	9407	89,06	89,03
Euribor 3 mois	178	95,06	95,06

Matières premières

En dollars	Cours 21/12	Var. % 20/12
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1844,50	- 0,24
ALUMINIUM 3 MOIS	1552	- 0,13
PLOMB 3 MOIS	488
ETAIN 3 MOIS	5260	- 0,19
ZINC 3 MOIS	1063	- 0,19
NICKEL 3 MOIS	6955	- 0,36
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,60	- 0,65
PLATINE A TERME	153573,00	- 0,50
GRAINES DÉRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	274	+ 0,46
MAIS (CHICAGO)	220
SOJA TOURTEAU (CHG.)	193,80
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	769	+ 3,22
CAFÉ (LONDRES)	623
SUCRE BL. (LONDRES)

Pétrole

En dollars	Cours 21/12	Var. % 20/12
BRENT (LONDRES)	23,80	+ 0,80
WTI (NEW YORK)	0,26
LIGHT SWEET CRUDE	26,06	+ 0,87

Or

En euros	Cours 21/12	Var. % 20/12
OR FIN KILO BARRE	9590	- 0,62
OR FIN LINGOT	9590	- 0,93
ONCE D'OR (LO) \$	268,40
PIÈCE FRANCE 20 F	55,60	+ 0,91
PIÈCE UNION 20 F	54,70	- 0,73
PIÈCE SUISSE LAT. 20	54,50
PIÈCE 10 DOLLARS US	220
PIÈCE 20 DOLLARS US	398	+ 0,76
PIÈCE 50 PESOS MEX.	352	- 1,12

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Vodafone, qui a annoncé l'acquisition par échange d'actions de Eir-cell, la branche de téléphonie mobile de l'opérateur irlandais Eircom, pour 4,5 milliards d'euros, a reculé en Bourse, jeudi 21 décembre, de 11 pence, à 234 pence.

● Le producteur britannique de pétrole et gaz Lasmo a terminé dans le peloton de tête des principales hausses de la Bourse de Londres, jeudi, profitant d'une contre-offre de rachat de la part du groupe italien Eni. Cette proposition est supérieure de 12 % à l'offre précédente faite par l'américain Amerada Hess. Le titre Lasmo a fini en hausse de 22 pence, à 199 pence, soit un gain de 12,4 %. Le groupe américain Ame-

rada Hess a indiqué qu'il ne reverrait pas à la hausse les termes de son offre, sauf en cas de « changement de circonstances ».

● L'assureur britannique CGNU, qui a annoncé la vente de sa participation dans le gestionnaire de fonds Quilter à Morgan Stanley Dean Witter, a progressé en Bourse, à l'issue de la séance de jeudi. Le titre a pris 38 pence, à 1 105 pence.

● L'action Lonza a terminé la journée en hausse, jeudi, gagnant 0,1 %, à 940 francs suisses. Le groupe chimique suisse a annoncé, jeudi, une opération de rachat d'actions concernant 10 % (643 398 actions) de son capital, pour un prix de 940 francs suisses par titre.

22/12 10h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/12
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 16,84	...
BASF AG	DE* 46,75	-0,32
BMW	DE* 33,70	-0,88
CONTINENTAL AG	DE* 15,90	-0,62
DAIMLERCHRYSLER	DE* 44,50	...
FIAT	IT* 26,14	+0,15
FIAT PRIV.	IT* 17,02	+0,29
MICHELIN	FR* 37,94	-1,43
PEUGEOT	FR* 242,80	-0,16
PIRELLI SPA	IT* 3,54	-0,84
DR ING PORSCHE	DE* 345,00	...
RENAULT	FR* 53,40	+0,58
VALEO	FR* 49,22	+3,33
VOLKSWAGEN	DE* 53	+0,76
▶ DJ E STOXX AUTO P 211,42 +0,06		

22/12 10h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/12
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB 19,32	-1,08
ABN AMRO HOLDING	NL* 23,71	+1,02
ALL & LEICS	GB 11,38	+0,86
ALLIED IRISH BA	GB 20,06	...
ALPHA BANK	GR 37,29	+2,38
BCO COMMERCIAL P	PT* 25,98	...
BA HOLDING AG	AT* 57,50	+0,84
BANK OF IRELAND	GB 15,61	-3,40
BANK OF PIRAEUS	GR 16,85	...
BK OF SCOTLAND	GB 11,68	+0,28
BANKINTER R	ES* 39,23	+1,92
BARCLAYS PLC	GB 33,01	-0,29
BAYR.HYPO-UVER	DE* 57,20	+1,24
BCA AG.MANTOVAN	IT* 9,30	-0,43
BCA FIDELURAM	IT* 14,07	+1,59
BCA INTESA	IT* 5,10	+1,19
BCA LOMBARDA	IT* 10,23	-0,97
MONTE PASCHI SI	IT* 4,61	-1,91
BCA P.BERG.-CV	IT* 20,20	+2,54
BCA P.MILANO	IT* 5,16	+4,45
B.P.VERONA E.S.	IT* 11,86	-0,34
BCA ROMA	IT* 1,15	-0,86
BBVA R	ES* 15,30	+2,41
ESPIRITO SANTO	PT* 17,10	...
BCO POPULAR ESP	ES* 36,21	-1,47
B.P.SONDRIO	IT* 18	...
BCP R	PT* 5,52	...
BIPOP CARIRE	IT* 6,95	-1
BNL	IT* 3,16	-0,32
BNP PARIBAS	FR* 91	+1,11
BSCH R	ES* 10,67	+0,57
CHRISTIANIA BK	NO 5,91	...
COMIT	IT* 7,16	-0,69
COMM.BANK OF GR	GR 50,45	-1,21
COMMERZBANK	DE* 28,20	-0,18
CREDIT LYONNAIS	FR* 37,90	+0,53
DANSKE BANK	DK 17,73	+1,03
DNB HOLDING -A-	NO 5,60	...
DEUTSCHE BANK N	DE* 86,80	+1,70
DEXIA	BE* 189,90	-0,73
DRESNER BANK N	DE* 43,60	+0,69
EFG EUROBK ERGA	GR 21,10	+0,84
ERSTE BANK	AT* 47,45	...
FOERENINGSB A	SE 16,50	...
HALIFAX GROUP	GB 10,60	+0,15
HSCB HLDG	GB 15,83	+1,03
IKB	DE* 15,90	...
KBC BANCASSURAN	BE* 46,08	+0,26
LLOYDS TSB	GB 11,52	+0,28
NAT BANK GREECE	GR 39,91	-0,15
NATEXIS BQ POP.	FR* 91,50	-0,33
NORDEA	SE 8,14	...
NORDEA	DK 9,51	...
ROLO BANCA 1473	IT* 19,65	-0,56
ROYAL BK SCOTL	GB 25,83	-0,19
S-E-BANKEN -A-	SE 11,46	...
SAN PAOLO IMI	IT* 16,72	+2,14
STANDARD CHARTE	GB 15,42	+1,06
STE GENERAL-A-	FR* 63,65	+1,84
SV HANDBK -A-	SE 17,65	...
SWEDISH MATCH	SE 4,10	...
UBS N	CH 172,53	+0,38
UNICREDITO ITAL	IT* 5,49	-0,18
UNIDANMARK -A-	DK 85,76	...
▶ DJ E STOXX BANK P 322,37 +0,92		

22/12 10h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/12
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES* 38,77	-0,84
ACS	ES* 25,16	-3,60
AGGREGATE IND	GB 1,26	-1,27
AKTOR SA	GR 7,54	...
AMEY	GB 30,18	...
UPONOR -A-	FI* 18,70	...
AUMAR R	ES* 17	-1,45
ACESA R	ES* 9,33	+0,11
BLUE CIRCLE IND	GB 7,54	...
BOUYGUES	FR* 49,75	+1,63
BPB	GB 3,93	...
BRISA AUTO-ESTR	PT* 9,65	...
BUZZI UNICEM	IT* 8,85	...
CARADON	GB 3,17	...
CRH PLC	GB 30,63	+0,11
CIMPOR R	PT* 26,59	...
COLAS	FR* 54,90	-0,09
GRUPO DRAGADOS	ES* 12,17	-1,46
FCC	ES* 19,88	-0,60
GRUPE GTM	FR* 148,60	...
GRUPO FERROVIAL	ES* 14,09	-0,77
HANSON PLC	GB 7,35	+0,89
HEIDELBERGER ZE	DE* 49,85	...
HELLTECHNODOR	GR 6,16	...
HERACLIS GENL R	GR 14,73	...
HOCHTIEF ESSEN	DE* 19,75	-1,25
HOLDERBANK FINA	CH 1260,17	-0,36
IMERYS	FR* 120	+0,25
ITALCEMENTI	IT* 8,88	+0,91
LAFARGE	FR* 88,75	-0,95
MICHANIKI REG.	GR 3,57	+2,10
PILKINGTON PLC	GB 1,70	-0,94
RMC GROUP PLC	GB 9,26	-0,87
SAINT GOBAIN	FR* 163,70	+0,24
SKANSKA -B-	SE 45,32	...
TAYLOR WOODROW	GB 2,82	...
TECHNIP	FR* 136	+0,44
TITAN CEMENT RE	GR 40,12	+0,15
WIENERB BAUSTOF	AT* 19,20	...
▶ DJ E STOXX CNST P 224,44 -0,06		

22/12 10h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/12
PRODUITS DE BASE		
ACERLIXA	ES* 9,33	+0,11
ACERINOX R	ES* 33,30	-1,36
ALUMINIUM GREEK	GR 44,02	...
ANGLO AMERICAN	GB 59,71	+0,46
ASSIDOMAEN AB	SE 21,54	...
BEKAERT	BE* 49,92	-0,04
BILLITON	GB 4,16	-0,39
BOEHLER-UDDEHOL	AT* 34	+0,86
BUNZL PLC	GB 6,59	...
CORUS GROUP	GB 1,07	-1,49
ELVAL	GR 4,31	...
ISPAT INTERNATI	NL* 2,84	+7,17
JOHNSON MATTHEY	GB 16,02	...
MAYER-MELNHOF KA	AT* 43,39	+1,52
METSAB-SERLA -B	FI* 8,05	-0,62
HOLMEN -B-	SE 31,11	...
OUTOKUMPU	FI* 7,80	...
PECHINEY-A	FR* 46,10	+0,33
RAUTARUKKI K	FI* 3,74	+3,31
RIO TINTO	GB 18,35	-2,66
SIDENOR	GR 4,84	...
SILVER & BARYTE	GR 31,93	...
SMURFIT JEFFERS	GB 1,99	...
STORA ENSO -A-	FI* 12,40	...
STORA ENSO -R-	FI* 12,20	-1,61
SVENSKA CELLULO	SE 23,09	...
THYSSENKRUPP	DE* 16,30	+1,24
UNION MINIERE	BE* 40	+1,27
UPM-KYMMENE COR	FI* 35,20	+0,57
USINOR	FR* 13,41	+1,82
VIOHALCO	GR 12,91	+1,62
VOEST-ALPINE ST	AT* 28,50	-0,28
J D WETHERSPOON	GB 5,36	+0,30
WORMS N	FR* 17,66	-0,23
▶ DJ E STOXX BASI P 177,85 -0,31		

22/12 10h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/12
CHIMIE		
AIR LIQUIDE	FR* 155,10	-0,89
AKZO NOBEL NV	NL* 56,70	+0,35
BASF AG	DE* 46,75	-0,32
BAYER AG	DE* 53,96	+0,90
BOC GROUP PLC	GB 16,83	...
CELANESE N	DE* 19,35	+0,26
CIBA SPEC CHIMI	CH 70,52	-0,23
CLARIANT N	CH 376,54	-0,17
DEGUSSA-HUELS	DE* 3,4	...
DSM	NL* 35,70	-0,28
EMS-CHEM HOLD A	CH 4867,49	-0,74
ICI	GB 9	+0,91
KEMIRA	FI* 5,10	+2
LAPORTE	GB 11,08	...

22/12 10h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/12
CONGLOMÉRATS		
D'IETTEREN SA	BE* 242	+0,83
OZON	FR* 93	-2,11
GBL	BE* 262	...
GEVAERT	BE* 40,10	...
INCHCAPE	GB 4,50	...
KVAERNER -A-	NO 7,70	...
MYTILINEOS	GR 9,48	+0,62
UNAXIS HLDG N	CH 230,25	+2,33
ORKLA	NO 20,97	...
SONAE SGPS	PT* 1,27	...
TOMKINS	GB 2,33	+3,60
▶ DJ E STOXX CONG P 329,98		

22/12 10h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/12
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
ATLANTIC TELECO	GB 1,60	+1,02
IRCOM	IR* 2,66	-1,48
BRITISH TELECOM	GB 9,66	+1,19
CABLE & WIRELES	GB 14,94	+0,44
DEUTSCHE TELEKO	DE* 33,75	+1,96
EBSICOM	IT* 96,95	+3,25
IRCOM	IE 2,66	-1,48
ELISA COMMUNICA	IE 23,09	+0,39
ENERGIS	GB 7,27	+2,05
EQUANT NV	DE* 28	+1,08
EUROPOLITAN HLD	SE 9,34	...
FRANCE TELECOM	FR* 95,45	+1,01
HELLENIC TELE (GR 16,67	+1,88
HELSTELEPH E	FI* 102,60	...
KINGSTON COM	GB 3,64	...
KONINKLIJKE KPN	NL* 13	-1,07
LIBERTEL NV	NL* 11,05	-2,21
MANNESMANN N	DE* 82	+2,50
MOBILCOM	DE* 36,86	+0,99
PANAFON HELLENI	GR 7,92	...
PT TELECOM SCPS	PT* 9,85	...
SONERA	FI* 21,60	...
SWISSCOM N	CH 277,16	-0,82
TELE DANMARK -B	DK 42,74	+1,27
TELECEL	IL* 12,19	...
TELECOM ITALIA	IT* 12,20	+0,83
TELECOM ITALIA	IT* 6,41	...
TELIA	SE 5,96	...
T.I.M.	IT* 8,70	+0,23
TISCALI	IT* 20	+5,82
VERSATEL TELECO	NL* 8,95	+5,92
VODAFONE GROUP	GB 3,80	+0,43
▶ DJ E STOXX TCOM P 685,57 +1,10		

22/12 10h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/12
ÉNERGIE		
BG GROUP	GB 4,34	+1,13
BP AMOCO	GB 8,50	+1,35
CEPSA	ES* 9,15	+0,55
COFLEXIP	FR* 135	+1,50
DORRDTSCHE PETRO	NL* 57,50	...

22/12 10h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/12
ÉNERGIE		
ENI	IT* 6,67	+0,15
ENTERPRISE OIL	GB 9,34	...
HELLENIC PETROL	GR 10,54	+0,56
LASMO	GB 3,22	...
LATTICE GROUP	GB 2,44	-1,31
OMV AG	AT* 78,98	+1,33
PETROLEUM GEO-S	NO 11,43	...
REPSOL YPF	ES* 17,04	+0,24
ROYAL DUTCH CO	NL* 64,70	+0,72
SAIPEM	IT* 5,40	+0,37
SHELL TRANSP	GB 8,66	+1,33
TOTAL FINA ELF	FR* 150,20	-0,86
▶ DJ E STOXX ENGY P 336,66 +0,32		

22/12 10h05

Code pays	Cours en euros	% Var. 21/12
SERVICES FINANCIERS		
3I GROUP	GB 20,61	+1,76
ALMANY	BE* 42	+1,94
ALPHA FINANCE	GR 48,13	...
AMVESCAP	GB 22,12	+0,01
BHW HOLDING AG	DE* 27,50	...
PT	3,44	...
BRITISH LAND CO	GB 7,59	...
CANARY WHARF GR	GB 8,01	...
CAPITAL SHOPPIN	GB 6,23	...
CATTLES ORD.	GB 4,11	+0,79
CLOSE BROS GRP	GB 18,16	+0,18
MONTEDESON	IT* 2,12	+1,44
COBEPA	BE* 62,75	...
CONSORS DISC-BR	ES* 51,40	-2,63
CORP FIN ALBA	ES* 25,55	+0,39
CS GROUP N	CH 198,44	+0,17
DEPFA-BANK	DE* 77,50	+0,65
DIREKT ANLAGE B	DE* 36,15	+0,22
MAN GROUP	FR* 10,02	...
EURAFRANCE	FR* 746	-0,13
FORTIS (B)	BE* 34,25	+1,18
FORTIS (NL)	NL* 34,30	+1,60
CECINA	FR* 100,20	+0,20
GIMV	BE* 48,05	...
GREAT PORTLAND	GB 4,25	+1,09
HAMMERSON	GB 7,25	...
ING GROEP	NL* 83,40	-0,06
REALDANMARK	DK 69,68	...
LAND SECURITIES	GB 13,88	

VALEURS FRANCE

● Vendredi 22 décembre, dans les premiers échanges, le titre Essilor gagnait 2,8 %, à 330 euros. Le fabricant de verres de lunettes a annoncé la cession de ses activités dans les lentilles de contact au groupe américain Ocular Sciences pour environ 50 millions de dollars (soit près de 55 millions d'euros).

● L'action BNP Paribas progressait de 0,61 %, à 90,55 euros, vendredi matin. La banque française et l'allemande Dresdner Bank ont mis fin à leur coopération sous forme de joint-ventures dans les pays de l'Est.

● EADS s'inscrivait en hausse, vendredi matin, de 0,49 %, à 22,55 euros. Le groupe d'aéronautique et de défense a indiqué qu'il pourrait supprimer au moins 1 500 emplois dans le secteur de la défense. Jeudi, les analystes de CAI Chevreux avaient intégré le titre dans leur liste de valeurs recommandées sur le marché français, avec un objectif de cours de 30 euros.

● Le courtier en ligne Bourse Direct gagnait, vendredi matin, 0,59 %, à 5,1 euros, à la suite de l'annonce du report de son projet de rapprochement avec Etna Finance.

● Le titre NRJ faisait un bond de 7,57 %, à 27 euros, jeudi matin, après la publication de son résultat net en hausse de 48,1 %, à 58,31 millions d'euros pour l'exercice 1999-2000, clos le 30 septembre.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 22 DÉCEMBRE Cours à 9h 57
Dernier jour de négociation des OSRD : 25 janvier

Table of stock market data for France, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Valeur nominal (1). Lists various companies like ACCOR, AFFINEKIMM, AIR FRANCE G., etc.

Table of stock market data for Europe, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Valeur nominal (1). Lists various companies like ALCATEL, ALCATEL O., ALSTOM, etc.

Table of stock market data for International markets, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Valeur nominal (1). Lists various companies like ADECO, AMERICAN EXP., AMVESCAP EXP., etc.

Table of stock market data for International markets, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Valeur nominal (1). Lists various companies like ADECO, AMERICAN EXP., AMVESCAP EXP., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 21 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 12

Table of stock market data for Nouveau Marché, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Valeur nominal (1). Lists various companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME., etc.

Table of stock market data for Nouveau Marché, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Valeur nominal (1). Lists various companies like COALA, COHERIS ATIX, COIL, etc.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 22 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of stock market data for Second Marché, including columns for Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, and Valeur nominal (1). Lists various companies like ABL, ABN AMRO, ABN AMRO, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
● coupon détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite;
◆ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

À QUOI ÇA SERT D'AVOIR UN PORTEFEUILLE BOURSIER SI VOUS NE SAVEZ JAMAIS COMBIEN IL Y A DEDANS ? AOL BOURSE. SUR AOL.FR, SUIVEZ LES COURS DES VALEURS BOURSIÈRES QUI VOUS INTÉRESSENT EN DIRECT, GRATUITEMENT. AOL.FR

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 21 décembre

Table of SICAV and FCP data, including columns for Émetteurs, Valeurs unitaires, and Date cours. Lists various funds like AGIPI, BNP PARIBAS, CDC Asset Management, etc.

Table of SICAV and FCP data, including columns for Émission, Valeurs unitaires, and Date cours. Lists various funds like CREDIT AGRICOLE, EUROCO, etc.

LEGAL & GENERAL BANK

Table of Legal & General Bank data, including columns for Stratégie Ind. Europe, Fonds communs de placements, and Stratégie Ind. Europe. Lists various investment products.

SG ASSET MANAGEMENT

Table of SG Asset Management data, including columns for Serveur vocal, and various investment products. Lists various funds like CADENCE 1 D., CADENCE 2 D., etc.

SPORTS Le FC Nantes-Atlantique a repris la tête du championnat de France de football de D1 après sa victoire à Bordeaux (2-0), jeudi 21 décembre, lors de la 22^e journée.

Cette dernière journée avant une trêve de trois semaines a été marquée par plusieurs incidents sur les stades. ● LA PRISE DE CONTRÔLE du FC Nantes-Atlantique par la Soc-

presse en début d'année n'a pas bouleversé le fonctionnement d'un club dépositaire de traditions fortes, notamment d'un style de jeu de qualité. Un budget de 250 millions

de francs lui a cependant permis d'affermir ses ambitions. ● LILLE ET SEDAN sont les surprénants dauphins des Canaris au classement. Désormais entraîneur des Ardennais,

Alex Dupont, vainqueur avec le FC Gueugnon de la Coupe de la Ligue en avril, s'est révélé cette année comme l'un des meilleurs techniciens de France.

De nouveau ambitieux, Nantes continue de cultiver sa modestie

Vainqueurs à Bordeaux pour la première fois depuis 1982 (2-0), les Canaris, que la prise de contrôle du club par la Socpresse n'empêche pas de rester fidèles au style maison, ont pris la tête du championnat de France

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Drôle de métier, vraiment. Que faut-il donc à un entraîneur de football pour sortir d'un vestiaire pleinement heureux ? Raynald Denoueix, préposé aux affaires sportives du FC Nantes-Atlantique, avait trois bonnes raisons de céder à une douce euphorie, jeudi 21 décembre. Après dix-huit années d'infortune (treize défaites et trois résultats nuls), ses Canaris venaient de renouer avec la victoire (2-0) au Parc Lescure de Bordeaux. Un succès qui, de plus, efface la cruelle leçon de réalisme infligée par les Girondins lors du match aller (5-0), le 6 septembre. Un succès, enfin, qui propulse les Nantais en tête du championnat de France au soir de cette 22^e journée, la dernière du siècle, avec deux longueurs d'avance sur Lille, épatant promu.

Avec cette triple performance en bandoulière, le technicien aurait pu se déboutonner un instant, relever l'étonnant redressement d'une équipe sous la menace d'une relégation en deuxième division lors de l'exercice précédent. Il n'aurait été ni inconvenant ni prétentieux de saluer la qualité du jeu fournie par les siens depuis deux mois, un composé savoureux à base de fluidité dans les enchaînements et de réalisme devant la cage adverse. Les deux buts marqués jeudi, par Viorel Moldovan (25^e minute) et par Eric Carrière (90^e), reflétaient joliment le style maison.

Ce modèle déposé, qui trans-

cende les modes et les évolutions tactiques, a charpenté le palmarès du club (sept titres de champion, trois Coupes de France), et, si la dislocation de ses équipes, pillées régulièrement par de plus fortunés, lui interdit de s'installer durablement au sommet, la perspective d'une nouvelle consécration pointe à l'horizon. « On ne va pas s'énerver sous prétexte d'avoir gagné à Bordeaux, il reste trop de matches pour nous cataloguer parmi les favoris pour le titre », objecte Raynald Denoueix, qui s'interroge sur la capacité de son juvénile effectif à supporter la multiplicité des compétitions à partir du mois de février (championnat, Coupe de l'UEFA, Coupe de France et Coupe de la Ligue).

« JE N'AI RIEN OUBLIÉ »

Un argument recevable, mais l'entraîneur en tient un meilleur encore en rappelant souvent le début de saison chaotique de sa formation, ballottée dans la zone des mal classés. « J'ai tout connu en six mois, déclare cet ancien joueur, triple champion de France avec Nantes. Au début, quand les résultats laissaient à désirer, j'ai été confronté aux rumeurs de mon éviction. Depuis, ça s'est calmé, mais je n'ai rien oublié. » L'épreuve a laissé des traces. Nommé à la tête du centre de formation en 1982, Raynald Denoueix a connu la gestion familiale du président Louis Fonteneau, avec ses ambitions mesurées, et une stabilité de l'emploi inhabituelle dans ce milieu.



Equipe sans grandes vedettes, le FC Nantes-Atlantique s'appuie sur un collectif homogène, issu en grande partie du centre de formation du club.

Or l'évolution du FC Nantes-Atlantique le rapproche inexorablement de ses concurrents, prompts à quantifier leurs ambitions à hauteur de leur budget. Certes le FCNA n'a pas les moyens du Paris-SG ou de l'Olympique lyonnais (500 millions), mais avec un budget de 250 millions il n'incite pas à la pitié. La Socpresse, qui a repris le club cette sai-

son, s'est engagée à hauteur de 150 millions de francs. « Mais je ne me fais aucune illusion. C'est une aventure qui risque de nous coûter beaucoup plus cher », a déclaré, lundi 18 décembre, le président du groupe de presse, Yves de Chaise-martin. Au passage, il a été demandé à l'encadrement technique d'obtenir au printemps une qualification

pour une coupe d'Europe, avec une préférence pour la lucrative Ligue des champions.

Pour échapper à une impasse financière, le FCNA a dû se résoudre à sacrifier une part de son autonomie, même si Kléber Bobin a été reconduit dans ses fonctions de président. « Je ne suis pas tenu de rendre compte de chacune de mes

décisions à notre investisseur, affirme-t-il. On me fait confiance, et la Socpresse a tout lieu d'être satisfaite de notre parcours. » Le principal motif de satisfaction concerne l'engagement de l'attaquant roumain Viorel Moldovan, qui s'est adapté d'emblée au jeu nantais. Depuis plusieurs années, les recruteurs du club s'étaient fourvoyés en matière de recrutement, ce qui n'avait pas arrangé l'état des finances et tendu à l'extrême les relations avec la municipalité, révoltée par la bagagerie.

Mais la principale « matière première » du club reste le centre de formation, l'un des plus performants en France. Il garantit l'appellation maison, ce fonds de jeu qui fait rêver Paris, Lyon ou Monaco, mornes prétendants aux lauriers. Pas forcément plus douée, mais plus compétitive dans l'âme, la génération 2000 des Canaris possède ce petit plus qui peut la maintenir au sommet. « Ce plus, c'est l'ambition, car la plupart des joueurs ont gagné la Coupe Gambardella [l'équivalent de la Coupe de France dans la catégorie des juniors], ils ont le culte de la victoire », assure le directeur sportif, Robert Budzynski. Ces jeunes gens ont également le sens du symbole. Le dernier triomphe nantais (2-1) à Bordeaux, le 24 août 1982, s'était soldé en fin de saison par un titre de champion de France. Mais il en faudrait encore un peu plus pour déridier Raynald Denoueix.

Elie Barth

Une arbitre assistante agressée à Strasbourg

La rencontre Strasbourg-Metz a été interrompue à la 68^e minute, après l'évacuation d'une arbitre assistante, Nelly Viennot, fortement choquée par l'explosion d'un pétard lancé par un spectateur. Selon Patrick Proisy, le président du RC Strasbourg, l'auteur du geste a été interpellé par la police. Le club alsacien, qui menait 1-0 au moment de l'incident, risque - entre autres sanctions - de perdre la rencontre sur le tapis vert. D'autres incidents ont émaillé la 22^e journée du championnat de France. A Lille, une bousculade a opposé le président du club de Bastia, Francis Nicolaï, à des stadiers qui tentaient de l'empêcher de pénétrer sur le terrain. A Lyon, six bus des transports en commun ont été endommagés par des jets de pierre qui se sont produits avant et après le match Lyon - Saint-Etienne. Enfin, au Parc des Princes, une orange lancée depuis les tribunes a atteint un joueur troyen, Frédéric Adam, qui a pu cependant reprendre la partie après avoir été soigné.

De Gueugnon à Sedan, Alex Dupont reste fidèle à ses convictions

SEDAN (Ardennes)

de notre envoyé spécial

« J'aime voir mes joueurs sourire quand j'arrive à l'entraînement. » La voix est ferme, presque gutturale, plantée dans la réalité. Alex

PORTRAIT

« Je n'ai pas besoin d'expliquer à mes joueurs qu'ils doivent mouiller le maillot. C'est une simple question de respect. »

Dupont apprécie les petits riens de la vie, mais va droit à l'essentiel. Son prénom l'atteste. C'est Alex, pas Alexandre. Né à Dunkerque il y a quarante-six ans, l'entraîneur de Sedan n'est pas homme à rouler des mécaniques, même si, dans les Ardennes, tout le monde reconnaît désormais cette solide charpente emmitouflée dans une parka multicolore.

Ici, les nuages passent bas. Peu importe : Alex Dupont n'est pas venu à Sedan pour bronzer. Arrivé dans le club à la fin de la saison dernière pour remplacer Patrick Remy, l'ancien entraîneur du FC Gueugnon est parvenu, sans bouleverser les mentalités autochtones, à faire passer ses convictions du tableau noir au rectangle vert. Aux avant-postes du championnat de France (ils ont cédé, jeudi

21 novembre, leur place de leader après une défaite à Rennes), ses hommes développent un style aéré et un généreux 4-4-2. Leurs forces ? L'abnégation, la solidarité, une volonté inébranlable et un zeste de chance.

« L'an passé, notre équipe était opportuniste, se souvient Nicolas Sachy, le gardien de but. Nous jouions en contre, en utilisant les espaces laissés vacants par nos adversaires. En revanche, notre fonds de jeu n'était pas très étoffé. Quand Alex Dupont a pris le groupe en main, il nous a fait comprendre que la défense était la meilleure attaque. Dans son esprit, une bonne équipe est constituée de onze stoppeurs. A Sedan, tout le monde défend : ça marche comme ça. »

MISSION SOCIALE

Dans une région économiquement sinistrée, le CS Sedan Ardennes (CSSA) a forcément une mission sociale. « Ici, certains supporters paient leur place avec des pièces, note l'entraîneur. Je n'ai pas besoin d'expliquer à mes joueurs qu'ils doivent mouiller le maillot. C'est une simple question de respect. Ils le savent. » Derrière deux grands yeux verts, Alex Dupont cache bien son jeu. Considéré comme « un maçon du foot », ce petit-fils de pêcheur et fils de poissonnier dunkerquois a de la bouteille, comme disent ses amis. De Dunkerque à Sedan, en passant par Bou-

logne, sa carrière d'entraîneur s'est construite match après match. « J'ai 350 rencontres de D2 derrière moi, souligne-t-il. Cela me permet de ne jamais tomber de l'armoire. En deux mots, j'ai une histoire et des racines qui m'interdisent d'être aveuglé par les pallettes du foot-business. »

Ancien défenseur de D2, Alex Dupont a porté les maillots de Dunkerque et de Hazebrouck. International juniors à l'époque des Rocheteau, Courbis et autres Soler, sa carrière de footballeur s'est brutalement arrêtée à l'aube de sa 29^e année. « Lors d'un Rennes-Dunkerque, je me suis fracturé la jambe, raconte-t-il. Après une longue année de convalescence, on m'a proposé la direction du centre de formation local. J'ai accepté. »

Une saison plus tard, il entraîne les professionnels. Cet intérim le bonifie. Suivent cinq années à la tête du centre de formation dunkerquois et sept saisons en tant qu'entraîneur, soit treize ans sur les rivages de la mer du Nord qui forgent son caractère de corsaire. Au milieu des années 90, Alex Dupont s'exile à Charleville-Mézières. Mauvais choix : le club dépose le bilan. Il accepte alors un contrat de six mois en CFA, à Boulogne-sur-Mer, puis débarque au FC Gueugnon, où tout s'enchaîne très vite, jusqu'à la retentissante victoire en Coupe de la Ligue, face au Paris-Saint-Germain (2-0), en avril dernier.

A l'époque, le patron du club sedanais, Pascal Urano, cherche à remplacer son entraîneur, Patrick Remy. « Nous voulions un technicien humaniste, et le profil d'Alex Dupont semblait convenir parfaitement, se souvient le président du CSSA. Le contrat a été signé en quarante-huit heures. » Approché récemment par l'Olympique de Marseille, Alex Dupont a poliment refusé la proposition. Cette accélération de sa carrière n'a pas altéré sa philosophie du foot. « L'OM était tentant, mais j'ai des convictions assez précises, lâche Alex Dupont. Je doute, j'écoute, je regarde, mais je sais trancher. »

Les remarques sur la faiblesse supposée du championnat de France l'agacent. Il veut seulement pérenniser la présence de son club d'adoption au plus haut niveau. « Sedan se forge une nouvelle identité, souligne-t-il. Aujourd'hui, il faut trouver l'équilibre entre la performance et le spectacle. » Jovial et blagueur dans l'intimité des vestiaires, Alex Dupont parle rarement de ses adversaires. « C'est un homme pudique, mais il aime bien les caméras », estime Nicolas Sachy, formé à Dunkerque sous la houlette de son actuel entraîneur. Sans en rajouter, celui-ci sait se faire aimer. Une performance plutôt rare dans le monde impitoyable du ballon rond.

Paul Miquel

Au Havre, Michel Gomez entretient sa passion du basket

« QU'EST-CE QUI peut justifier qu'on s'intéresse à une vieille bête blessée et mourante comme moi ? » Le sourire est autant déabusé que gouenard. Michel Gomez, l'ancien entraîneur de Limoges à la fin des années 80, puis de Pau-Orthez et de l'équipe de France de basket-ball, oscille entre passion et détachement. Le Rouennais, entraîneur-phare de la décennie 1985-1995, a créé une belle surprise en signant, à la fin de la saison passée, un contrat en faveur du Havre, tout juste promu en Pro A. A une période où, il l'avoue, il était « sur le point de mettre un terme à [sa] carrière d'entraîneur. »

Après deux expériences avortées au PAOK Salonique (l'un des meilleurs clubs grecs) et à Limoges, où il tentait un retour, il avait pris ses distances avec ce milieu qui lui colle une image qu'il admet mal, celle d'un homme attiré par l'argent et doté d'un caractère difficile. « Au bout de quarante ans dans le monde du basket, on devient peut-être parano, lâche-t-il. Mais je crois que je suis victime d'un

délit de sale nom. Si j'ai pu rendre des services, en entraînant l'équipe de France en particulier, je n'en ai pas toujours eu la reconnaissance. Ici, au Havre, j'ai travaillé gratuitement pendant deux mois. Un carriériste n'aurait jamais dit oui à ce club. »

Les Saint-Thomas-d'Aquin du Havre, en effet, se débattent pour ne pas descendre, avec un effectif sans commune mesure avec ceux que Michel Gomez a dirigés dans le passé. Les dirigeants lui ont d'ailleurs bien fixé les limites : « Ici, tu n'es pas au PAOK ou à Limoges », m'a-t-on dit. Il est vrai qu'on ne peut pas demander à de jeunes joueurs qui découvrent le haut niveau la rigueur et le professionnalisme que j'ai toujours voulu imposer à mes équipes. » Pour un peu, on croirait muselé le caractère bien trempé du bonhomme.

La passion, pourtant, est toujours là. Elle resurgit d'autant plus facilement qu'approche le match de championnat contre Pau-Orthez, qui aura lieu samedi 23 décembre.

A l'entraînement, Michel Gomez

pose une chaise sur le parquet, oblige l'un de ses joueurs à monter dessus pour mimer l'adversaire palois. « Tout de même, il n'est pas aussi grand que cela », glisse un joueur. « Il », c'est Gheorghe Muresan, le Roumain qui culmine à 2,31 m, formé en grande partie par Michel Gomez à Pau et de retour dans le Béarn depuis quelques semaines. « Mon deuxième enfant, comme l'appellent ma femme et mon fils. Avec lui, je me suis investi humainement, dans un cadre qui dépasse celui du sport. Il était la bête de foire. C'est là que j'ai mesuré ce qu'étaient les limites de la tolérance humaine chez les autres joueurs, la presse, le public. Lorsque, au bout de trois mois, le président Seillant m'a dit qu'il ne voulait pas le garder, je lui ai répondu que je partirai avec lui s'il devait nous quitter. J'ai expliqué à Gheorghe que, désormais, nous étions dans le même bateau. Il a mis un cœur et une volonté énorme pour s'imposer. Finalement, je crois lui avoir fait comprendre qu'il devait accepter de vivre avec lui-même. »

L'émotion, forcément, suintera des murs de la salle des Docks, théâtre des retrouvailles. « Les bons souvenirs, les seuls à rester, reviendront. Mais, dès le coup d'envoi, ce sera un match comme un autre », assure le coach. Un match qui lui vaudra avant tout gagner, histoire, peut-être, de tordre le cou à ceux qui pensent que son discours technique ou ses choix tactiques ne sont plus en phase avec le basket actuel. Le sujet est visiblement sensible. « Le basket a changé ma vie. Avec mon CAP en serrurerie, mon destin était tracé : l'usine, les trois-huit, et finir la journée au bistrot du coin. Je suis simplement en train de prendre un peu de recul. Pendant des années, je ne vivais que pour ce sport, me renfermant sur moi-même. Je ne suis jamais parti en vacances avec ma femme. Aujourd'hui, j'ai deux petits-enfants, je vais au cinéma. Je m'ouvre sur l'extérieur. » Mais, au fond du cœur de la « vieille bête blessée », la passion est toujours là.

Cyril Pocréaux

Le championnat de France de football de D1

22 ^e JOURNÉE		CLASSEMENT													
		Points		V		N		D		Diff.		Chngs		Séries	
Marseille-Monaco	2-1	1	Nantes	39	22	12	3	7	+10	▲	GPPGG				
Bordeaux-Nantes	0-2	2	Lille	37	22	10	7	5	+9	▲	PGNGG				
Rennes-Sedan	2-0	3	Sedan	36	22	10	6	6	+8	▼	NGPGP				
Toulouse-Guingamp	1-1	4	Bordeaux	35	22	9	8	5	+9	▼	NGPNN				
Auxerre-Lens	3-2	5	Lyon	34	22	8	10	4	+10	▲	NGGPG				
Paris-SG-Troyes	0-0	6	Guingamp	33	22	9	6	7	0	▲	PPNGN				
Lille-Bastia	1-0	7	Rennes	32	22	9	5	8	+4	▲	GGNGG				
Lyon-St-Etienne	2-1	8	Bastia	32	22	9	5	8	+3	▼	GPGNP				
Strasbourg-Metz	Arrêté	9	Lens	31	22	8	7	7	+3	▼	GGPNP				
		10	Troyes	31	22	8	7	7	-3	▼	PGNGN				
		11	Paris-SG	30	22	8	6	8	0	▼	PGPNN				
		12	Auxerre	29	22	8	5	9	-4	▼	GNPGP				
		13	St-Etienne	27	22	7	6	9	-1	▼	PGPGP				
		14	Marseille	27	22	8	3	11	-4	▼	GGPGG				
		15	Monaco	26	22	7	5	10	-2	▼	PGNPP				
		16	Metz	22	21	5	7	9	-9	=	PNNPN				
		17	Toulouse	19	22	4	7	11	-9	=	PGPPP				
		18	Strasbourg	17	21	4	5	12	-24	=	PNNPN				

LES ATTAQUES 1 Nantes 38 buts • 2 Sedan et Paris-SG 31 buts

LES DÉFENSES 1 Lille 15 buts • 2 Lyon 19 buts

LES BUTEURS 1 Guivarch (Auxerre), Pauleta (Bordeaux), Robert (Paris-SG) et Alex (St-Etienne) 11 buts

23^e JOURNÉE : Vendredi 12 janvier 2001 : Lens-Lyon. Samedi 13 janvier : Nantes-Auxerre ; St-Etienne-Paris-SG ; Metz-Rennes ; Guingamp-Bordeaux ; Monaco-Sedan ; Marseille-Toulouse ; Troyes-Lille ; Bastia-Strasbourg.

L'Europe veut créer un nouveau petit lanceur de satellites

LES ÉTATS membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) ont décidé, mardi 19 décembre, de lancer deux nouveaux programmes : le développement d'un petit lanceur, Véga, et la réalisation d'un modèle d'étage brûlant de la poudre, le P80. Le programme Véga, porté par l'Italie, était en suspens depuis mai 1999 en raison d'un différend franco-italien sur le sujet et de réticences allemandes. La Belgique, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse – la décision de l'Espagne est attendue – participeront au développement de ce petit lanceur, capable d'emporter des charges utiles ne dépassant pas 1 500 kilos sur orbite polaire à 700 kilomètres d'altitude. Le premier vol de Véga est prévu pour la fin de 2005. Le second programme, P80, financé par la Belgique, la France, l'Italie et les Pays-Bas, porte sur la mise au point d'un démonstrateur d'étage rempli de 80 tonnes de poudre. L'objectif : tester des propulseurs en matériaux composites de taille réduite avant d'appliquer ces techniques aux puissantes fusées d'appoint d'Ariane-5.

DÉPÊCHES

■ **MÉTÉOROLOGIE** : la société euro-russe Starsem a signé, le 18 décembre, un nouveau contrat pour la mise en orbite en 2005 par des lanceurs Soyouz / ST de deux satellites de météorologie (plus un troisième en option) de la société Eumetsat, construit par Astrium. D'autre part, Eumetsat a signé un contrat d'une valeur de 60 millions d'euros avec Alcatel Space pour la fourniture d'un segment sol destiné au contrôle de ses futurs satellites polaires.

■ **DÉCOUVERTES** : la revue *Science* vient de publier, dans son numéro daté du 22 décembre, le palmarès des dix découvertes scientifiques les plus marquantes de l'année 2000. Le séquençage du génome arrive, bien sûr, en tête. Suivent l'arrivée des premiers hommes en Géorgie, il y a 1,7 million d'années ; les progrès des plastiques conducteurs d'électricité ; la recherche de l'eau sur Mars et l'existence d'un océan d'eau salée sur Europe, un satellite de Jupiter ; enfin, la mise en orbite spectaculaire de la sonde américaine NEAR autour de l'astéroïde Eros.

■ **AÉRONAUTIQUE** : le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot, et le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, viennent d'installer le comité d'orientation du réseau « Recherche aéronautique sur le supersonique ». Cette structure, présidée par Sébastien Candell, professeur à l'Ecole centrale de Paris, aura pour but de mobiliser, coordonner et évaluer la recherche sur les points critiques du vol supersonique. Pour 2001, le ministère de la recherche a débouqué 15 millions de francs.

Un tiers des mammifères et des oiseaux d'élevage sont en voie d'extinction dans le monde

Dans les pays industriels, seul un dixième des races est sélectionné par les éleveurs

Si rien n'est fait pour enrayer le déclin, plus de 2 200 races domestiques pourraient disparaître dans les vingt ans à venir. Tel est le

constat de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans son dernier rapport sur la diversité des ani-

maux d'élevage. Les pays en développement seront les premiers à pâtir de l'appauvrissement génétique du cheptel mondial.

AUX PHILIPPINES, la poule Banaba, résistante aux maladies respiratoires et à la variole aviaire, se protège des prédateurs en volant dans les arbres. A Madagascar, les bovins Renitelo se sont adaptés, mieux que les autres, aux différentes zones climatiques de l'île. En Croatie, les cochons frisés de race Turpolje supportent des hivers rigoureux avec une alimentation minimale... Pourtant, faute d'être estimées à leur juste valeur économique, ces races locales sont désormais en danger d'extinction.

Et elles sont loin d'être les seules. Rendu récemment public, le dernier rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sur la diversité des animaux d'élevage est préoccupant. Faute de mesures adéquates, affirme-t-il, plus de 2 200 races domestiques pourraient disparaître dans les vingt années à venir – soit un tiers des quelque 6 400 races de mammifères et oiseaux d'élevage actuellement recensés dans le monde. Et le phénomène semble s'accroître : la proportion de races de mammifères

menacées d'extinction est passée de 23 % à 35 % depuis 1995, celle des oiseaux de 51 % à 63 %.

Bœufs, chèvres, moutons, buffles, yaks, cochons, chevaux, lapins, poulets, dindes, canards, oies, pigeons ou autruches : réalisée en collaboration avec le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la « Liste de veille mondiale pour la diversité des animaux domestiques » dont sont tirés ces chiffres en est à sa troisième édition. La première, publiée il y a cinq ans, avait déjà tiré la sonnette d'alarme. Soulignant que la « sélection naturelle et humaine a donné des milliers de races génétiquement différentes d'animaux d'élevage, adaptées à une très grande variété de milieux naturels », les experts notaient alors que l'intensification de l'agriculture avait entraîné, au cours des dernières décennies, une forte homogénéisation des productions. D'où une nette diminution du nombre de races animales exploitées (un millier environ ont été perdues au cours du siècle), qui augmente d'autant la menace que font peser parasites et agents pathogènes sur les cheptels.

« Les biotechnologies peuvent améliorer les races, mais elles ne peuvent les recréer telles qu'elles existaient. La perte est irréversible », affirme aujourd'hui Keith Hammond, expert du Groupe des ressources génétiques animales de la FAO. Précisant qu'environ deux milliards de per-

proportion est de 20 % en Amérique latine, 10 % dans la région Asie-Pacifique, 8 % au Moyen-Orient. Et la situation est plus extrême encore en Amérique du Nord et en Europe, où des programmes intensifs de sélection génétique ont été mis en œuvre depuis des décennies.

Sur les 259 races américaines subsistant actuellement, 35 % sont ainsi menacées d'extinction. Il en va de même pour près de la moitié des 2 576 variétés domestiques répertoriées en Europe, où un grand nombre d'entre elles, faute d'être économiquement rentables, n'intéressent pas les éleveurs. « La situation est surtout critique en Europe orientale, car très peu de programmes de conservation y ont été mis en place », précisent les experts de la FAO.

Le plus grand péril, selon eux, réside dans l'exportation mal contrôlée de races sélectionnées par les pays industrialisés vers les pays en développement. Considérées comme plus productives par les éleveurs locaux, ces variétés – dont résultent des croisements, voire le remplacement pur et simple des races traditionnelles – ne sont pas pour autant toujours adaptées aux environnements qui les attendent. « Nombre de pays en développement ont des climats chauds et stressants, secs ou humides, qui requièrent des races locales », affirme Keith Hammond. Une garantie pour l'avenir qui n'est pas, et de loin, assez prise en compte, puisque « les programmes d'élevage, dont la quasi-totalité ont lieu dans les pays industriels, portent sur quelque 400 races seulement, alors que 4 000 races existantes pourraient intéresser les éleveurs ».

Catherine Vincent

« La diversité génétique est une assurance contre d'éventuelles famines ou catastrophes naturelles »

sonnes – un tiers de la population mondiale – dépendent en partie des animaux de ferme pour vivre, il affirme que la production de viande, de lait et d'œufs devra plus que doubler au cours des vingt prochaines années pour nourrir la population mondiale. Et rappelle que « la diversité génétique est une assurance contre d'éventuelles famines ou catastrophes naturelles ».

Le maintien de cette diversité permet en effet de sélectionner, en fonction des circonstances, des animaux capables de résister à diverses maladies, de s'adapter aux changements climatiques ou de répondre aux demandes des consommateurs. Or, c'est tout le contraire qu'on observe, et l'appauvrissement concerne toutes les régions du monde. En Afrique subsaharienne, environ 15 % des 738 races qui ont été recensées sont en danger. La

Des parlementaires demandent des états généraux de la recherche

DES « états généraux de la recherche du XXI^e siècle » : c'est ce que préconise, dans un rapport adopté à l'unanimité, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

Établi par Christian Cuvilliez, député (PCF) de Seine-Maritime, et René Tréguët, sénateur (RPR) du Rhône, ce rapport est consacré au problème des très grands équipements scientifiques, pour lesquels, conclut-il, « les besoins d'investissement sont considérables ». Il fait suite à une première étude suscitée par la polémique sur le projet de synchrotron de troisième génération Soleil : l'Office parlementaire avait alors pris le contrepied du ministre de la recherche, Claude Allègre, en se prononçant pour la construction de cette nouvelle source de rayons X en France et non pas en Angleterre.

Les rapporteurs se sont, cette fois, intéressés à l'ensemble des disciplines : la physique, l'astronomie et l'océanographie, bien sûr, gourmandes en grands instruments, mais aussi les sciences du vivant, celles de l'information et de la communication, ou encore celles de l'homme et de la société. Au terme d'un an de travail et de deux cents auditions, ils constatent « l'extraordinaire étendue des besoins en équipements de toutes sortes ». Ces infrastructures, défendent-ils, « se justifient par leur impact scientifique, mais également par des effets d'entraînement considérables, qui s'exercent sur les régions d'implantation, mais aussi sur l'industrie et l'économie nationales ».

Les parlementaires estiment donc nécessaire de « préparer en urgence un grand plan d'équipement de la France, notamment en centres de calcul de puissance, bases de données et réseaux informatiques à hauts débits », domaines dans lesquels la recherche nationale accuse « un retard très important ». Pour financer toutes ces infrastructures, ils proposent de donner aux régions la possibilité de contribuer non seulement aux dépenses d'investissement

– comme il en va pour le futur synchrotron –, mais aussi, « dans certaines limites », aux dépenses de fonctionnement.

A travers la question des grands équipements, les parlementaires posent aussi celle de l'avenir de la recherche publique. Inquiets de la faiblesse de l'effort de recherche national, en comparaison de ceux des Etats-Unis et du Japon, ils s'alarment également de « la désaffection pour les formations scientifiques, la timidité dans les recrutements, la pingrerie dans les conditions financières proposées aux jeunes et la rigidité de la gestion des carrières ».

UN TRIPLE OBJECTIF

Aussi prônent-ils la tenue d'un « grand débat national ». Celui-ci aurait un triple objectif : « Faire connaître au plus grand nombre de nos concitoyens les défis de la science moderne et les réalités de la recherche ; faire émerger une vision de la science du XXI^e siècle partagée par la communauté scientifique et la communauté nationale tout entière ; définir une organisation optimale de la recherche. » Cette consultation devrait ensuite déboucher sur un « contrat d'objectifs pour la recherche » et « une loi de programmation » scientifique, qui assurerait notamment une continuité de financement des équipements.

Le ministre de la recherche, Roger-Gérard Schwartzberg, juge « positive » l'attention portée par l'Office parlementaire aux grandes infrastructures scientifiques. Il souligne, d'ailleurs, que le budget 2001 permettra de lancer la construction du synchrotron, de renforcer le centre de calcul du CNRS, de financer l'acquisition d'un nouveau navire océanographique, en même temps que de développer le Génomètre d'Evry. Mais, en matière de grands instruments, il se dit partisan de « coopérations européennes, voire internationales ». Une dimension presque complètement absente du rapport parlementaire.

Pierre Le Hir

VIENT DE PARAÎTRE

ALGÉRIE QUAND LA FRANCE PRATIQUAIT LA TORTURE : LES TÉMOIGNAGES DES MILITAIRES. DES DOCUMENTS PHOTOS INÉDITS. ÉTATS-UNIS LA GALERIE DE TOUS LES PRÉSIDENTS. QUI A BUSH PAR GISCARD. QUI A GORE PAR WOODY ALLEN. LA TERRE EN SURVIE TEMPÊTE APRES LA CONFÉRENCE DE LA HAVRE. IMAGES D'ÉCHÉC ET D'ESPOIR.

LIRE ET VOIR ET AUSSI... UNE FORÊT EN FEU POUR UNE DROLE D'HISTOIRE DE SANGLIER EN CORSE. NON À L'AGENDA ÉLECTORAL, ABSURDE ET PÉRILEUX PAR BAIRE ET ROCARD. LES PHOTOS LES PLUS CHÈRES DU MONDE. CIRLONIS L'ADMIRABLE. LE DESTIN DES JEUNES PROSTITUÉES DE L'EST. CREUTZFELDT ET JAKOB. LES PÈRES DU PRION, ONT UN VISAGE. L'ÂGE DES PYRAMIDES PAR LES ASTRES. IMAGE DE LA TERRE, LA NUIT, QUAND LE MONDE SOMMEILLE.

Belgique : 190 FF
Suisse : 6 FF
Luxembourg : 350 FF
Hollande : 30 DH
Canada : 9 \$ can.

M 5009 - 2 - 20,00 F

20F

MAGAZINE MENSUEL - 20 F

Cocons de maille

Mailles mousseuses, laines nattées, tissages arachnéens ou cachemires 24-fils célèbrent l'esprit fait main dans le droit-fil des années 70

DEPUIS la « tricot mania » des années 60 et 70, jamais le vestiaire ne s'était laissé aller à autant de jeux de fils. D'un pull Mila Schon sur commande, natté à la main dans des mèches de laine grosses comme le pouce, au col roulé arc-en-ciel Gap, qui colore les 2 500 boutiques de la marque américaine, les tricots dodus et rassurants donnent des envies d'hiver froid aux urbains fatigués. « Woolly thinking » (songe de laine) titrait le supplément hebdomadaire *Style* du *Sunday Times* le 5 novembre, montrant un mannequin au teint diaphane, enroulée dans les nuages de laine blanche d'un pull spectaculaire d'Alexander McQueen.

De Londres à New York, les adeptes du « rustique chic » s'abritent sous leurs lainages « chunky » (énormes), comme les modèles Chanel à col et manches amovibles, à assortir avec le « dirty » jean maison, ou le col roulé tricoté main en mohair caramel et fils d'or, de Cristina Ortiz pour Lanvin. Hommage à la vie bohème des artistes du Bloomsbury Group, la collection de l'Anversois Dries Van Noten mêle soieries années 20 et écharpes interminables, cols roulés chinés en laine bouillie et jupons de satin. Dans un registre plus ludique, Jean-Charles de Castelbajac réinterprète les canvas kitsch des grand-mères, avec des pulls ou de longues robes Jacquard à motifs chien-loup, biche ou tête de cheval. Surnommée « la reine du tricot », Sonia Rykiel – qui dessina ses premiers modèles pour la boutique Laura en 1962 – continue d'apporter au



NATHANIEL GOLDBERG

pull toute sa sensualité, tantôt bijou constellé de strass ou gourmandise aux couleurs de Smarties.

Une nouvelle génération de créateurs multiplie les expérimentations sur la maille. « Aujourd'hui

la pull n'est plus un accessoire, mais un vêtement à part entière, se réjouit Néma Tiber, séduite par l'aspect sensuel du tricot, le contact des laines rondes et douces. Il y a deux ans, c'était une vraie aventure. On a trouvé des tricoteuses dans le Lar-



CRAIG MCDONALD

Aiguilles et pelotes, version 2001

Le retour des grosses mailles artisanales et le prix des tricots de créateurs faits main (environ 22 000 francs le pull nuage Alexander McQueen) inciterait-il les femmes à reprendre pelotes et aiguilles ? Oui, à en croire Phildar, qui prévoit une progression de 10 % de ses ventes de fils à tricoter en 2000, alors que la firme roubaisienne n'avait cessé de diversifier son offre dans les années 80 et 90, lançant même du prêt-à-porter en 1989. Pour atteindre une cible plus jeune et à l'affût des tendances, la marque fait appel, depuis 1998, à des créateurs de mode comme Michel Klein, Véronique Leroy ou Néma Tiber, qui proposent des modèles exclusifs dans les pages de ses catalogues. « L'engouement pour les grosses aiguilles et les nouveaux fils encourage un tricotage lâche ; ils ont l'avantage d'être facilement maniables par des doigts peu expérimentés », reconnaît Gérard Deman, chef de produit chez Phildar, qui diffuse dans ses gammes hivernales le fil Neige poids plume à base de Tactel, le fil Khéops pour un effet poilu ou la bouclette épaisse Michka au toucher mousseux.



GUIDO BRAKEMA

En haut à gauche, gilet bordeaux en laine frangé, Dries Van Noten. Ci-dessous, col roulé tricoté main en mohair caramel et fils d'or par Cristina Ortiz pour Lanvin. Ci-contre à gauche, collier de boules crochetées en mohair et pull long ajouré en angora, Tom Van Lingen. Ci-dessous à gauche, cardigan de cachemire et laine rebrodé de fleurs et de paillettes, Yves Saint Laurent Haute Couture. A droite, col roulé « Chunky » à rayures multicolores, Gap.

zac et au fin fond de la Corrèze, qui ont repris leurs aiguilles », se souvient la styliste qui a lancé sa marque en 1998 après avoir appris les secrets de la maille dès 1982, auprès de Jacqueline Jacobson chez Dorothee Bis et en fréquentant assidûment les usines du nord de l'Italie.

Amoureuse des matières, elle confronte techniques artisanales et procédés high-tech dans des

pulls tricotés en lamelles de jeans, en coton plastifié, des débardeurs en ruban de tulle et même un mélange de coton et de cuivre, prévu pour l'été 2002. Pour sa collection d'hiver aux teintes acidulées, elle a mis au point une technique exclusive d'impression de mèches de laine, sur le modèle ancestral des boubous et des kimonos.

« Après avoir travaillé pendant des années sur des contructions sévères qui cloisonnaient le corps, j'ai voulu que celui-ci structure le vêtement et l'anime, en me concentrant sur la maille », explique Tom Van Lingen, ancien directeur artistique de



DKR

Jacques Fath, dont la griffe lancée en 1999 repose sur le concept du « pleasure wear ». Le corps s'aligne dans de longues robes en mohair à fleur de peau, des pulls filets arachnéens et des sweaters cocoon en angora, pour répondre « aux envies de bien-être d'une femme qui n'a plus besoin de la symbolique de la power woman ». Les créations de cet adepte du graphisme et des jeux chromatiques suggèrent le mouvement en attirant l'œil « vers des points charnières, comme les genoux, les fesses ou la chute de reins ».

COURSE AU NOMBRE DE FILS

Ce regain d'inventivité autour de la maille incite aussi les distributeurs de cachemire à se distinguer dans une course au nombre de fils (pull Dior « maille sur peau de soie » en cachemire de Mongolie 23-fils, etc.), pendant que la fibre noble se banalise dans les rayons des supermarchés. « La demande mondiale colossale de cachemire a entraîné la diffusion de produits discutables, souvent très mélangés, et les producteurs importants ont décidé de s'allier pour revenir aux qualités de base de cette matière noble et naturelle, ce qui ajoute aux risques d'offre moindre pour 2001 », explique Eric Bompard, qui voit son chiffre d'affaires progresser de 20 % par an et propose dans ses gammes hivernales un col roulé de maille mousseuse géante 24-fils (2 980 F, 454,30 €) et un modèle en cachemire et soie à côtes contrastées (1 320 F, 201,23 €), même si « le tricotage le plus répandu est le 2 et 4-fils ». « Le nombre de fils ne fait pas le prix, assure également Alexandre Savin,

des fois, plus le fil est fin, plus il est cher, car il faut le tricoter avec attention pour qu'il ne casse pas. »

Ce spécialiste du cachemire depuis 1963 s'exerce sur un nuancier de 49 couleurs, de la version réversible à la seconde peau de 80 grammes. Poids lourd dans l'industrie cachemirienne avec Loro

Piana, le filateur italien Colombo – qui a quintuplé son chiffre d'affaires entre 1992 et 1999 pour atteindre 92 milliards de lires (45,7 millions d'euros) – réchauffe l'hiver avec un modèle 6-fils réalisé sans coutures latérales, des bodys et même des tenues de jogging. A la tête d'une vingtaine de boutiques, de Portofino à Aspen, Malo habilite de cachemire les rêves de la jet-set avec son ensemble de voyage, composé d'une robe de chambre et de pantoufles tricotées dans la matière noble ou, pour les bébés rois, des chaussons, des moufles et un miniplaid crocheté à l'ancienne.

Depuis 1998, la griffe milanaise séduit quelques VIP en manque de distraction avec son kit de 8 pelotes de cachemire vendu avec aiguilles et pochette assortie à... 5 610 F. Signe que le fait-main, qui représentait une certaine éthique de consommation dans les années 70, n'est ici qu'un gage de luxe supplémentaire.

Anne-Laure Quilleriet

Les cachemires bijoux d'Yves Saint Laurent Haute Couture

« UNE FEMME HEUREUSE, c'est une femme avec un pull noir, une jupe noire, des bijoux fantaisie et un homme qui l'aime à ses côtés », a dit un jour Yves Saint Laurent à des femmes russes. A l'encontre des collections dictées par un marketing agressif, la boutique d'accessoires haute couture du faubourg Saint-Honoré – dont

Loulou de la Falaise assure la direction artistique – demeure plus que jamais l'écrin de leurs envies, à quelques jours de la fermeture controversée de l'institut de beauté voisin Yves Saint Laurent, qui appartient désormais à Gucci.

Dans ce lieu décoré de miroirs et de lustres en cristal, sur le modèle de la boutique-salon de l'ave-

nue Marceau, sweaters de laine légers comme un souffle posés sur des bustes mordorés, cachemires douilletés « cottage » réalisés dans des quantités infimes se plient aux désirs de celles qui les portent.

Pièces uniques, des cardigans sont rebrodés de fleurs et d'arabesques toujours différentes par les doigts d'or de l'atelier de mode. Constellé de perles ou tissage arachnéen de fils d'or et d'argent, le pull devient un bijou porté à même la peau, ou s'efface pour mieux servir d'écrin aux colliers de jade, de perles ou de boules d'ébène chers à Loulou de la Falaise, qui crée depuis 1972 les bijoux et la maille haute couture.

Son premier souvenir de tricot Yves Saint Laurent est associé à une robe à rayures marine offerte par sa mère lorsqu'elle avait dix-sept ans, dans la boutique Rive gauche de la rue de Tournon, ouverte en 1966. « Je la portais avec une ceinture basse, car elle était trop longue pour la mode du *Swinging London* », se souvient cet ancien mannequin d'origine irlandaise et écossaise, devenue peu après la muse du couturier. « Au

début, nous faisons beaucoup de choses extravagantes et très colorées. A l'époque, personne ne se plaignait si la laine grattait ou tenait trop chaud. »

Dans cette décennie 70, où le tricot fait son entrée dans la garde-robe du soir, Yves Saint Laurent sublime les mouvements libérés dans des robes de tricot et de mousseline, des parures de Gitane en maille multicolore, qui séduisent des clientes au corps souple comme Zizi Jeanmaire. « La maille donne une modernité à la ligne. Le cachemire arrondit les formes, la laine dessine un corps plus nerveux », explique Loulou de la Falaise, qui continue d'expérimenter les jeux de fils, entre franges « caniche » en mèches de cachemire sur le col d'un cardigan et sweater en voile de laine tricoté sur une machine à bas.

A.-L. Q.

★ Yves Saint Laurent Haute Couture. 32, rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris, tél. : 01-44-31-65-07 et 5, avenue Marceau 75016 Paris, tél. : 01-44-31-64-30.



C. CHAUCHAT

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentier
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations

Sélectionné par le guide «PARIS PAS CHER»

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Pluies sur le Languedoc-Roussillon

SAMEDI. Une perturbation s'organise en Méditerranée et va donner des pluies sur le Languedoc-Roussillon. Elles deviendront de plus en plus importantes à partir de vendredi après-midi. Le temps reste frais le matin sur le Nord-Est avec des brouillards givrants.

Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie. - Le ciel est partagé entre les nuages et les éclaircies. Il fera de 10 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel est plutôt gris avec quelques brouillards sur les Ardennes. Les températures matinales sont comprises entre 2 et 7 degrés. Celles de l'après-midi sont comprises entre 7 et 11 degrés. Vent de sud-est faible à modéré.

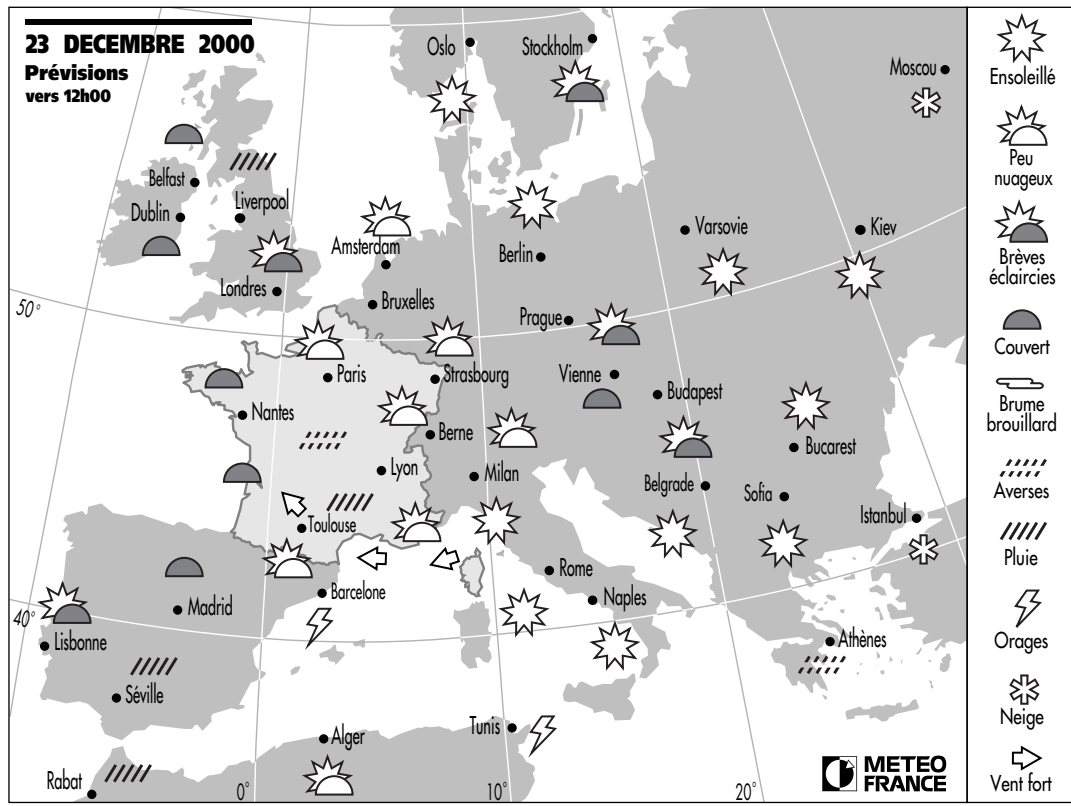
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - En début de matinée le ciel est plutôt gris avec des brouillards givrants. Dans l'après-midi, le soleil devrait s'imposer, sauf en plaine d'Alsace, où le brouillard pourrait persister.

Le thermomètre descendra jusqu'à - 5 degrés le matin, puis remontera entre 5 et 9 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur les Pyrénées, le ciel sera voilé. Ailleurs, les nuages sont plus présents et donneront quelques ondées. Le vent d'autan soufflera entre 90 et 100 km/h. Il fera de 14 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Sur le Limousin et l'Auvergne, le ciel est nuageux avec des ondées ou des petites pluies. Sur Rhône-Alpes, le temps est ensoleillé. Il fera de 7 à 11 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur le Languedoc-Roussillon, le ciel est couvert avec des pluies continues et soutenues. Des orages pourront se produire en mer. Le vent d'est atteindra 100 km/h le matin et 80 km/h l'après-midi. Sur les autres régions, le temps sera ensoleillé. Le vent d'est atteindra 80 à 90 km/h sur le littoral du Var. Il fera de 12 à 15 degrés.



(Publicité)

PRIX D'AMIS OU DE BANDITS?

ECONOMIE?

On ne sait pas toujours où acheter sur le Net. Kelkoo propose un moteur de recherche pour comparer les prix de tous les produits : voyages, DVD, ordinateurs, jeux, voitures, vins et même immobilier. A mettre illico dans ses favoris.

www.kelkoo.com

PRÉVISIONS POUR LE 23 DÉCEMBRE 2000

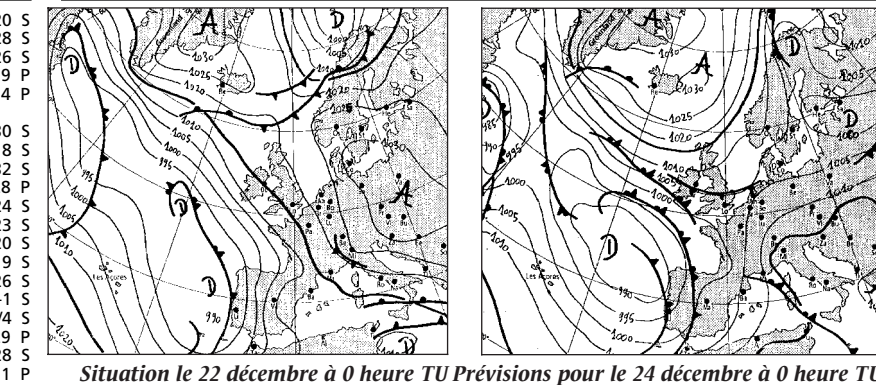
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; *: neige.

FRANCE métropole	NANCY	-4/7 S
AJACCIO	4/14 S	
BIARRITZ	11/15 N	
BORDEAUX	10/15 C	
BOURGES	6/12 N	
BREST	10/12 N	
CAEN	7/11 N	
CHERBOURG	6/11 N	
CLERMONT-F.	4/11 N	
DIJON	-2/7 S	
GRENOBLE	-3/8 S	
LILLE	2/8 S	
LIMOGES	8/12 N	
LYON	3/11 S	
MARSEILLE	10/13 S	
NANTES	9/13 C	
NICE	7/12 S	
PARIS	3/10 N	
PAU	6/14 S	
PERPIGNAN	11/14 P	
RENNES	7/13 N	
ST-ETIENNE	4/11 N	
STRASBOURG	-4/6 S	
TOULOUSE	11/14 S	
TOURS	7/12 S	

FRANCE outre-mer	FRANCFORT	GENEVE
CAYENNE	23/27 P	
FORT-DE-FR.	23/28 S	
NOUMEA	22/28 S	

AMÉRIQUES	AMSTERDAM	ATHÈNES
BRASILIA	-1/3 S	
LONDRES	4/8 S	
LUXEMBOURG	-3/4 S	
MADRID	3/10 C	
MILAN	-6/2 S	
MOSCOU	-9/4 C	
MUNICH	-6/1 S	
NAPLES	-4/0 S	
OSLO	-7/1 S	
PALMA DE M.	-1/5 S	
PRAGUE	-7/1 S	
ROME	-7/3 S	
SEVILLE	-2/3 C	
COPENHAGUE	-2/3 C	
DUBLIN	5/7 C	
ST-PETERSB.	-4/6 S	
STOCKHOLM	1/4 S	
HELSINKI	-2/3 C	
TENERIFE	12/18 S	
VARSOVIE	-6/1 C	

ASIE-Océanie	LE CAIRE	12/20 S
NAIROBI	17/28 S	
PRETORIA	16/26 S	
RABAT	11/19 P	
TUNIS	9/14 P	
BANGKOK	22/30 S	
BEYROUTH	13/18 S	
BOMBAY	17/32 S	
DIJAKARTA	26/28 P	
DUBAI	16/24 S	
HANOI	15/23 S	
HONGKONG	12/20 S	
JERUSALEM	11/19 S	
NEW DEHLI	6/26 S	
PEKIN	-6/-1 S	
SEOUL	-3/4 S	
SINGAPOUR	25/29 P	
SYDNEY	23/28 S	
TOKYO	7/11 P	



TENDANCES

Grosse bataille autour des céréales pour le petit-déjeuner

C'EST L'HEURE des grandes manœuvres au pays des céréales pour le petit-déjeuner. Pionnier du riz soufflé et des pétales de maïs, le géant américain Kellogg's vient de lancer une vaste offensive en commercialisant six nouvelles spécialités. L'objectif est d'entraver une lente mais régulière dégringolade sur le très dynamique marché français - d'une valeur de plus de 3 milliards de francs (450 millions d'euros), il a doublé en dix ans - en s'adressant tout particulièrement aux clients adolescents et adultes. Bref, en ne s'intéressant pas seulement aux enfants, consommateurs emblématiques des céréales matinales.

Agent de propagation des fameux Corn Flakes, apparu en France en 1968, Kellogg's (44 % des ventes) met les bouchées doubles pour résister à la concurrence grandissante de Nestlé (25 %), mais aussi des marques-distributeurs. Après avoir parsemé de fruits rouges la gamme Spécial-K à destination des adultes, la marque américaine lance la gamme World Temptations, composée de trois nouveaux mueslis (chocolats belges, fruits

des Caraïbes, noix) présentés dans une originale petite boîte cartonnée. *De facto*, les femmes de 25 à 45 ans, dont 76 % achètent au moins une boîte de céréales dans l'année, sont les premières cibles commerciales de ces innovations, en particulier celles qui mettent en avant les qualités nutritionnelles (présence de fibres, peu de matières grasses).

FAIRE « ADO »

Très populaires chez les enfants, les céréales le sont sensiblement moins chez les 13-18 ans, dont certains délaissent brutalement leurs anciennes habitudes alimentaires. Parmi les 6-14 ans, on compte 88 % d'amateurs, contre 66 % chez les 15-24 ans, et les industriels se sont vite aperçus qu'ils n'avaient qu'à s'en prendre à eux-mêmes. A force de saturer les écrans publicitaires aux heures des dessins animés et de faire miroiter aux jeunes la figurine de Star Wars ou la carte Pokémon cachée au fond du paquet (les parents, qui savent que les céréales sont des aliments plutôt bénéfiques, ne peuvent pas dire non), les marques ont fait de leurs produits de trop évidents « mar-



queurs sociaux » de l'enfance. Et lorsque l'on sort de l'enfance, on s'en détourne avec d'autant plus d'empressement.

Pour faire ado, Kellogg's a donc inventé Crisp-X, une nouvelle marque de maïs soufflé (miel ou chocolat), et inauguré, comme il se doit, un site Internet (Crisp-X.com), où sont organisés des jeux, des concours pour gagner des scooters et des forums de discussion bien éloignés des habituelles informations un peu barbant sur le thème des bienfaits des fibres et toutes ces bonnes choses. Pour sa première véritable incursion dans l'univers impitoyable des ados consommateurs, Kellogg's s'encanaillera. Le conditionnement de Crisp-X est bleu électrique, une couleur a priori

pas très appétitive (mais « pratique quand on n'est pas vraiment réveillé », s'amuse ses concepteurs), avec un lettrage vertical.

Pendant que Kellogg's multiplie les nouveautés sur un marché où l'on compte, toutes marques confondues, une soixantaine de produits différents, l'outsider Nestlé concentre ses efforts sur une seule innovation. Des flocons de blé complet au sucre de canne appelés Héritage apparaîtront début 2001. Des céréales bien de chez nous, au nom bien français, loin des érotiques appellations anglo-saxonnes et dont la vocation se veut intergénérationnelle. Héritage veut s'adresser à toute la famille en jouant sur la corde sensible (particulièrement sollicitée, ces temps-ci...) de l'« authenticité ».

Pour cette « transcription moderne de valeurs traditionnelles », le blé a été préféré au maïs, moins enraciné dans notre culture alimentaire, et le sucre de canne n'a point été trop raffiné, afin de conserver un côté vaguement brut. Visiblement, l'essor des céréales bio introduites par de petites marques n'a pas échappé à

Nestlé, qui a progressé de plus de dix points en dix ans sur le marché français.

La bataille du petit-déjeuner, qui pousse les industriels à multiplier les nouveautés et à cultiver leurs différences, ne peut évidemment pas ignorer l'évolution des goûts. En France, celle-ci passe forcément par l'incorporation du chocolat. Blanc ou noir, en copeaux ou en morceaux, le chocolat fait l'unanimité sur son nom et progresse dans tous les segments. Qu'il s'agisse des enfants (où il représente plus de la moitié des volumes), des adolescents ou des adultes.

UNE PASSION POUR LE CACAO

Le chocolat a définitivement mis K.O. les corn flakes classiques, qui ne touchent plus que 15 % des acheteurs selon Sécodip, et éclipse les céréales au miel. Chez nous, en Italie ou en Espagne, le cacao est le dénominateur commun de tous les âges. En revanche, l'Europe du Nord ne nourrit pas une passion aussi vorace. « En Allemagne ou dans les pays anglo-saxons, on s'en tient à des produits au goût plus neutre, moins typés »,

constatent Kellogg's comme Nestlé.

Tout en surveillant de près les moindres faits et gestes de la concurrence, les principaux protagonistes du marché des céréales savent que l'important est moins de se chiper des clients que d'imposer une habitude de consommation qui, malgré les apparences, reste finalement assez marginale.

Certes, les céréales sont présentes dans 60 % des foyers français (92 % dans ceux où résident des moins de 15 ans), et 82 % des enfants en mangent de temps en temps. En réalité, la fréquence de consommation des céréales est relativement basse (pas plus de 18 % des petits-déjeuners des moins de 15 ans, pas plus de 14 % de ceux des femmes adultes). Au moins peut-on considérer que la marge de progression est importante. La preuve ; en France, la consommation annuelle de céréales par habitant ne dépasse pas 1,65 kilo, contre 6 kilos au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis et 7,9 kilos en Irlande.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Quand le politique prend bien soin de ses électeurs. - II. Marche arrière ou nouveau départ en avant. En manquer et c'est la fin. - III. Occupe une grande partie du globe. Remplace de plus en plus souvent la toile. - IV. Départ de série. Baisse de régime. - V. Balance sur les flots de Malaisie. Vaut de l'or. Deux points. - VI. Romains. Réduit en poudre. - VII. Sous de trop lourdes responsabilités. Ne semble pas gêné avec les gènes. - VIII. Des mots derrière

les images. S'élève dans les échanges. Repart à chaque tour. - IX. Evite les douleurs à l'ouverture. - X. Tranquillité enfantine. Coules.

VERTICALEMENT

I. Il y a un problème quand on les taille. - 2. Assiste le professeur de langues. - 3. Invite à sortir. Heureusement qu'il est gonflé en cas d'accident. - 4. Aimable chez les Muses. Un bon mètre de tissu. - 5. Fille d'Emile. Pour suspendre. - 6. Entrelacement de fils. Dans la

PROBLÈME N° 00 - 306

caisse. - 7. Conjonction. Qui laissera un arrière-goût. - 8. Plan du terrain. Interjection. - 9. Sortis de l'esprit. - 10. Donatien Alphonse François, et divin pour certains. Préposition. Appris. - 11. Possessif. Ses ailes finissent chez le poissonnier. - 12. Obsédés.

Philippe Dupuis

Solution du n° 00 - 305

HORIZONTALEMENT

I. Ralentisseur. - II. Epoque. Turne. - III. Pâturages. Id. - IV. Or. Is. Arc. Or. - V. Utiles. Oigne. - VI. Semi. Agité. - VII. Absurdes. - VIII. Aggravée. Tue. - IX. Nuée. An. Tenu. - X. Tessiture. Sr.

VERTICALEMENT

1. Repoussant. - 2. Aparté. Gué. - 3. Lot. Imagés. - 4. Equilibrés. - 5. Nurse. SA. - 6. Tea. Sauvât. - 7. Ga (gaga). Grenu. - 8. Stéroïde. - 9. Suscite. Té. - 10. Er. Geste. - 11. Union. Uns. - 12. Redresseur.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 41. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschour
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Le 1 franc vermillon a toujours la cote

LE RÉSULTAT de la vente sur offres - une vente aux enchères par correspondance - organisée par Jean-François Baudot (Paris, tél. : 01-42-96-51-12), clôturée le 11 décembre, a tenu toutes ses promesses. Les 1 franc vermillon, clou de cette vente, ont totalisé 3 234 811 francs pour quatorze lots. Le remarquable bloc de quatre, neuf avec bord de feuille, dans la nuance vermillon vif de ce timbre, part à 2 millions de francs.

Jean-François Baudot, qui officie depuis vingt-cinq ans, avoue avoir réalisé la plus belle vente de sa carrière.

Le 1 franc vermillon - l'équivalent de 23 francs d'aujourd'hui -, à l'effigie de Cérès, paraît dans la foulée du 20 centimes noir, le premier timbre français, émis le 1^{er} janvier 1849, en application d'un décret relatif à la taxation des lettres du 24 août 1848. Il marque le passage à l'application d'un tarif quasi-



275 100 F pour ce coin de feuille neuf connu à deux exemplaires.

ment uniforme pour le port de la lettre, quelle que soit la distance, pour la France, la Corse et l'Algérie.

L'émission d'un 40 centimes orange conduit l'administration des postes, pour éviter toute confusion, à procéder rapidement au retrait du 1 franc vermillon par une circulaire datée du 1^{er} décembre 1849. On ne sait pas exactement combien de 1 franc vermillon - dont il existe des nuances vif, terne ou « Vervelle » (du nom du marchand qui l'a découvert) - sont imprimés entre le 30 décembre

1848 et le 15 janvier 1849. 122 398 exemplaires récupérés puis incinérés ajoutent à la rareté de ce timbre mythique dont on estime la quantité finalement diffusée à environ 387 000 unités, ce qui est peu par rapport aux plus de 30 millions d'exemplaires vendus du 20 c noir.

Notons que ces bons résultats ont entraîné dans leur sillage les plus de quatre mille lots de la vente, dont les ballons montés de la guerre de 1870 ou une rare paire tête-bêche du 15 c Cérès n° 59, sur lettre de Paris (oblitération étoile, 4, rue d'Enghien plus « PD » rouge) pour la Belgique, à 107 799 francs.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

■ **Records pour De Gaulle.** Une cinquantaine de lettres adressées par Charles de Gaulle à Jean Auburtin de 1934 à 1966 ont totalisé plus de 700 000 francs lors d'une vente aux enchères organisée, le 25 novembre à Brest, par le ministère de M^{re} Hubert Martin (expert : Alain Rebolot). La plus chère (60 000 francs), datée du 13 novembre 1937 à Metz, à en-tête du 50^{7e} régiment de chars, a été préemptée par les Archives nationales.

SPECTACLES Des cirques en tout genre se retrouvent à Paris pour les fêtes, du nouveau cirque aux spectacles plus traditionnels. ● LA DERNIÈRE PROMOTION de

l'École de Châlons-en-Champagne s'est prise au jeu des rêveries de la chorégraphe Francesca Lattuada, qui a imaginé *La Tribu iOta*, univers baroque sensible aux mythologies

et aux rituels, peuplé de nains qui dansent, d'hommes-animaux... Le groupe s'installe à Paris à partir de la mi-janvier. ● C'EST AVEC D'ANCIENS ÉLÈVES de Châlons, la compagnie

Anomalie, que Guy Allouche a mis en scène *Et après on verra bien...*, à La Villette, qui emprunte aux techniques traditionnelles et aussi au hip-hop : magie et nostalgie. ● DANS

UN TOUT autre style, le Cirque Tzigane, installé au bois de Vincennes, a réuni des musiciens gipsy et des artistes de l'ex-URSS aux prouesses époustouflantes.

Pour Noël, de nombreux cirques dressent leur chapiteau

La multiplication des spectacles, notamment à Paris, et des styles témoigne de la vivacité de cet art ancestral. Les élèves de l'école de Châlons-en-Champagne, berceau du nouveau cirque, et la chorégraphe Francesca Lattuada ont imaginé « *La Tribu iOta* », univers baroque où se mêlent mythologie et féerie

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
de notre envoyée spéciale

Inutile de chercher les traces d'une tribu baptisée *iOta* dans les manuels d'archéologie ou d'ethnologie. Cette toute petite peuplade de seize individus évolue loin des calendriers et des atlas, les pieds sur les fils de fer, la tête au ciel du chapiteau. Elle dévoile ses rites et ses mythes dans *La Tribu iOta*, spectacle de fin d'études des élèves de l'école supérieure des arts du cirque de Châlons. Chef de ce campement imaginaire, la chorégraphe Francesca Lattuada, d'origine italienne, a mis en scène ses rêveries, conjuguées à celles des seize garçons et filles de la promotion.

Son univers baroque est peuplé de nains qui dansent, d'hommes-animaux, de serveurs en livrée noire coiffés de fleurs ou de chanteuses en chaise roulante. Au début, une procession, qui évoque la parade de cirque et les cérémonies traditionnelles du sud de l'Italie, promène une femme à la robe de zèbre, un(e) ange et une veuve aux longs ongles métalliques, portés à l'épaule par des bobbies en kilt et des paysans d'un Orient indéfini. A la fin, au cours d'une Nativité délirante, les rois mages sont propulsés par la bascule qui les envoie en l'air dans des sauts impressionnants, les laissant retomber près de l'enfant Jésus, à côté d'une Marie qui fume la cigarette. Entre ces deux scènes, une femme se dénuée au centre de la piste, tandis qu'autour des couples d'hommes se font valdinguer. Lenteur pudique contre brutalité obscène.

Les tableaux se suivent, les numéros s'enchaînent, unifiés par l'imaginaire de la chorégraphe, nourri de traditions, d'images, de sonorités à partir desquelles elle forge sa mythologie personnelle. Dans cet ailleurs ouvert, elle accueille ces jeunes artistes de cirque, les aidant à révéler leurs mondes intérieurs et non seulement leurs prouesses techniques. Intervenant occasionnelle à l'école du cirque de Châlons, elle a été invitée cette année à mettre en scène le spectacle de fin d'études, après le chorégraphe Joseph Nadj en 1995 (*Le Cri du caméléon*), l'écrivain Jacques Rebotier ou le metteur en scène Guy Allouche. « *J'ai trouvé les élèves très sensibles aux mythologies et aux rituels, à cet univers qui me touche*, confie Francesca Lattuada. *Ils parlent avec une grande modestie de leur travail et de leur corps. Pourtant, je vois des ressemblances entre l'exploit de leur métier, ce dépasse-*



PH. CIBILLE

ment de l'être, et la transe. Pour moi, le cirque est une machinerie archaïque qui contient tous les archétypes jusqu'à l'animalité, au sacrifice et à l'érotisme. Jouer sur une scène à 360° m'évoque le cercle très ancien autour des conteurs des Mille et Une Nuits.»

En ressentant la consistance du groupe, la chorégraphe a eu l'idée de cette *Tribu iOta* : « *Les artistes de cirque font preuve d'une solidarité*

rare. Alors qu'aujourd'hui tout le monde crève de solitude, d'individualisme, c'est ensemble qu'ils mènent leur combat contre la gravité, au sens physique et métaphysique.» Pour Bernard Turin, directeur de l'école : « *Quand la vie de chacun dépend de la vigilance des autres, celui ou celle qui saute est obligé de faire confiance à celui ou celle qui le réceptionnera.* »

Avant le cirque, ces seize élèves ont fait du rugby, de la mécanique,

ont travaillé comme instituteur ou clown sans frontières. L'une, Camille Decourtye, acrobate et chanteuse, est fille de cavalier et a grandi dans le monde du cirque. L'autre, Mathieu Levavasseur, a des parents ingénieurs. Tous ont passé deux ans à l'école de cirque de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Puis, à Châlons, pendant deux ans, outre les disciplines techniques – trapèze, acrobatie, bascule... –, ils ont

été formés par des intervenants multiples en danse, voix, théâtre.

Le soir venu, ils quittent le joli cirque ancien qui abrite l'école et regagnent, pour la moitié d'entre eux, les caravanes dans lesquelles ils ont choisi de vivre. Magali Nouyrigat, vingt-trois ans, se balance du haut de son trapèze « *par désir de se sentir vivante, tout simplement* ». « *J'ai découvert le trapèze à Rosny. Au début, le simple fait de monter sur un tabouret me faisait peur. Puis j'ai senti le plaisir de cet espace qu'on traverse, du vent sur le visage* », explique-t-elle. Après des études de sport et un bac option théâtre, Magali a trouvé sa place à Châlons.

A gauche : « *Et après on verra bien...* », la dernière création de la compagnie Anomalie. Ci-dessus : « *La Tribu iOta* », spectacle de fin d'études des élèves de l'école supérieure des arts du cirque de Châlons.



La rage gaie de la compagnie Anomalie

ET APRÈS on verra bien... : quel titre ! Il y aurait donc un « après » à ce chaos ? Et qu'est-ce qu'on « verra » alors que, là, sur scène, défilent des garçons et des filles qui ne voient rien, ne comprennent rien, errent perdus dans un monde incompréhensible, au milieu de l'histoire toute vieille d'un qui dit « *Je t'aime* » à l'autre qui regarde ailleurs ? « *Même en lisant plein de livres, il y a des choses de la vie qu'on ne peut jamais comprendre* », lâchera un grand costaud. Dès le début, ils sont en rage.

Une rage gaie : tout beaux, tout jeunes, les dix interprètes de la compagnie Anomalie, qui avaient créé *Le Cri du caméléon* avec le chorégraphe Joseph Nadj en 1995, sont habillés comme dans la rue, couleurs vives, tissus joyeux. En silence, ils lancent leurs quilles en l'air, comme s'ils jonglaient la vie, le plaisir. Sur une vieille banquette ou au milieu des échafaudages, ils dansent, tirent

frénétiquement sur leur chewing-gum, échan- gent trois mots. Leur rythme de mouvement est celui des enfants qui jouent – stop, go, course, suspension, ralenti. Tout est léger, amical.

A leurs cousins du hip-hop, ces artistes de cirque empruntent plus que des clin d'œil vestimentaires – le bonnet de la danseuse agile – ou des citations musicales. Comme eux, ils marient la virtuosité acrobatique – ici, le trapèze, le trampoline, les sauts – à la fluidité du mouvement. Comme eux, ils ont des cris écrasés dans la bouche, qui s'échappent par rafales de mots, par éclats d'humour.

Parfois, la rage les précipite tous poings dehors, garçons contre filles, dans des frappes éclairs, sans suite : même les coups ne permettent pas de se parler, de se toucher. Le clown (sans nez rouge) qui traverse la scène au milieu des autres, nu sous des cartons, sue sa solitude tel

un mendiant dans une rame de métro. Trois lascars se congratulent chaudement pour des tours minables – faire tourner une brosse à dents dans sa main ou tomber une patate sur une fourchette pointée.

Pourquoi les sauts au trampoline, d'une légèreté magique, sont-ils si nostalgiques ? « *Plus tu vas haut et plus tu vas descendre. Pas moyen d'être heureux, pas moyen d'être malheureux* », dira ensuite l'une des filles. Pathétique, un garçon chante *The Sound of Silence*, d'une voix fausse. Ratages d'amour, isolement, impasses. Le spectacle mis en scène par Guy Allouche, qui avait créé *C'est pour toi que je fais ça* avec les élèves de l'école de cirque de Châlons, glisse vers l'inquiétude, jusqu'au mystère final, celui de l'envie de vivre ou de l'envie de mourir.

C. Ba

Catherine Bédarida

Laoura, Irina et Dimitri, les étoiles tadjike, ossète et sibérienne du « Tzigane »

AVANT-GUERRE, les fameux cabarets « russes », où se pressait le Tout-Paris, étaient en fait animés par des Tziganes. Aujourd'hui, ce sont les artistes de l'ex-URSS que l'on rebaptise « tziganes » pour mieux faire rêver le public. Au Cirque Tzigane, installé au bois de Vincennes, les musiciens et danseurs sont bien des descendants de la Bohême. Quant aux artistes de la piste, ils sourient de cet emballage. Qu'importe, l'exotisme n'est pas une science exacte ni le cirque une discipline enseignée en Sorbonne. Et, hormis ses clowns inconsistants, le Cirque Tzigane offre une saveur de prouesses propres à donner le frisson.

Laoura Baron est née au Tadjikistan dans une famille de la piste. Elle a grandi au milieu des chevaux que son père dressait. De lui, elle a appris les qualités nécessaires à cet art antique : « *l'amour des animaux, la logique, la patience, le calme* », dit-elle. A sa mort, elle a continué son numéro avec le cheval qu'il lui avait préparé. Puis la bête est décédée et Laoura a dû former son successeur. « *C'était difficile, j'essayais de me souvenir des gestes de mon père*. » Elle entreprend le dressage dès que le cheval atteint l'âge d'un an et demi. A trois ans, il est prêt pour apprendre son numéro.

A la ville, Laoura est une petite femme discrète, vêtue d'un blouson à capuche en jeans, la chevelu-

re brune éclairée de mèches rouges. Seules les mains, chaudes, pleines, laissent deviner ces gestes mille fois répétés, entre caresses et autorité tactile.

STRATÉGIES DE CAMÉLÉON

Sur scène, cintrée de noir et rouge, elle guide sa bête, immense à côté d'elle, pour des pas de danse délicats. Violeta, sa sœur, tutoie aussi les chevaux depuis l'enfance. Elle a créé un numéro fascinant tant ses quatre bêtes à la robe blanche, libres, sans selle, semblent glisser, tourner, danser, s'agenouiller, se lever non sur un ordre ou un claquement de fouet mais par pure complicité avec elle.

Irina Khetieva, elle, monte sa bête et chevauche tumultueuse-

ment, à la tête d'un quatuor d'écuylères ultrarapides. Elle a appris le style cosaque à l'adolescence. Née en Ossétie, une région du Grand Caucase, étrangère au milieu du cirque, cette femme brune aux yeux bleus a d'abord fait de la gymnastique sportive. Puis elle a rencontré Nana Melkatzé, une étoile géorgienne qui lui a appris l'acrobatie équestre, au jour le jour, sur le tas. « *En Russie, de petits centres de formation enseignent différents arts du cirque, mais pas le style cosaque car il nécessite la piste, les chevaux et toute une infrastructure que seuls certains cirques possèdent.* »

Benjamin de ces artistes de la piste, Dimitri Proudnikov a dix-huit ans et en paraît seize avec ses boucles blondes, son allure timide et sa

tendue Adidas universelle des adolescents. Sur scène, c'est un faune, simplement vêtu d'un slip et de jambières dorées, contorsionniste gracieux dont le numéro est une série de variations en équilibre sur une main.

Formé, entraîné, dirigé par son acrobate de père, le jeune homme né en Sibérie pratique les contorsions depuis l'âge de sept ans. « *Je dois répéter deux heures par jour et m'échauffer en soulevant des poids.* » En Russie, il n'appartient à aucune compagnie. « *Les deux grands cirques de Moscou sont toujours pleins, depuis la fin de la crise. Mais les petits cirques ne peuvent se payer des numéros de grande qualité. Mon espoir, c'est de me produire à l'étranger.* »

Traverser les frontières pour le plaisir du voyage, pour un cachet glané par-ci par-là, les musiciens tziganes d'Europe de l'Est le faisaient même au temps du rideau de fer. S'adaptant à la demande, jouant un jour du violon et le lendemain du synthétiseur, interprétant mélodies russes, standards occidentaux ou airs traditionnels tziganes, ils peuvent, comme cette fois à Paris, jouer à merveille leur rôle de Bohémiens de cirque. Derrière ces stratégies de caméléon, ils préservent ainsi leur monde et leur mystère.

C. Ba

Sur la piste

● Cirque Tzigane.

Le nouveau chapiteau Phénix compte 5 500 places (attention, visibilité médiocre sur les côtés de l'entrée en piste). Prix d'entrée record, mais le spectacle dure deux bonnes heures. Jusqu'au 7 janvier. Pelouse de Reuilly, bois de Vincennes, Paris 12°. Réservations : 0825-039-040. Tarif : de 85 à 225 F (enfants), de 120 à 275 F (adultes).

● Et après on verra bien...

Durée : environ 1 h 15. Jusqu'au 31 décembre. Du jeudi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 16 heures. Parc de La Villette, Espace Chapiteaux, Paris 19°. M° Porte-de-La-Villette. Tél. : 01-40-03-75-75. Tarif : 110 F et 90 F. ● *La Tribu iOta*. Jusqu'au 23 décembre à Châlons-en-Champagne, tél. : 03-29-21-80-51. Du 19 janvier au 18 février, Espace Chapiteaux du Parc de La Villette.

NICOLE MINGASSON LONDEIX présente
DU 16 AU 20 JANVIER 2001 À 20H
AU CAFE DE LA DANSE

RACHEL DES BOIS

5, PASSAGE LOUIS PHILIPPE - 75011 PARIS M° BASTILLE POINTS DE VENTE HABITUELS & 01 42 61 89 89

SPEDIDAM

fonds soutien

subventionné par le Ministère de Paris

L'éclatisme éclairé de David Mancuso

Parution d'un deuxième volume de titres sélectionnés par le maître du Loft, mythique lieu de la nuit new-yorkaise des années 70 et 80

DAVID MANCUSO fut un des rois de la nuit new-yorkaise des années 70 et 80. Marginal, hippie juste ce qu'il fallait, barbu à point, il organisa des soirées dès 1970, année où il installe une énorme sono dans un loft de Soho. Le jour de la Saint-Valentin, ce passionné de sons, de musique et de fête, né à Utica (Etat de New York) en 1944, convie une faune bigarrée à se rendre chez lui, au Loft, qui déménagea ensuite au rythme des pérégrinations du maître des lieux - 238-40 3rd Street, 99 Prince Street, 225 Avenue B, 81A Avenue A.

Pour entrer, il fallait une carte de membre, renouvelée quatre fois par an (aux solstices et équinoxes) et sur parrainage, et il était de bon ton d'être « minoritaire » (gay, Latino, lesbienne, Afro-Américain, Portoricain, etc.). Comme quelques années plus tard au Paradise Garage, haut lieu de la culture disco et house, tenu par le DJ historique Larry Levan (à écouter : *Paradise Garage*, compilation éditée chez Strut/PIAS), le son du Loft est marqué par un éclatisme éclairé. Du rock un peu timbré, du latino, du funk, de la soul, enfin tout....

Outre les limites techniques qui lui étaient imposées à l'époque (l'impossibilité du sample), David Mancuso ne fut jamais un virtuose des platines. Ne sachant pas jongler d'un morceau à l'autre, n'aimant pas couper les musiques comme le font les DJ d'aujourd'hui, il préférait soigner ses enchaînements. Exigeant sur la qualité du son, n'abusant jamais des décibels, Mancuso était une

sorte de metteur en scène sonore dont les fondateurs américains de la house (Frankie Knuckles, David Morales...) ne cessèrent de se réclamer.

Drogue, hédonisme, libération homosexuelle servaient de principes fondateurs, tout autant que l'expérimentation en matière de *sound system*, fait d'un matériel japonais de pointe encore amélioré par des recettes artisanales et méticuleuses : placer, par exemple, des poids sur les disques qui passaient sur les platines afin de réduire les vibrations. Alex Rosner, rescapé de la Shoah grâce à la liste de Schindler, avait aidé à la mise en son des soirées Loft. Quelques années plus tard, il inventa « Rosie », la première machine à mixer, de couleur rouge (les musiques électroniques, du rap à la house, lui doivent beaucoup d'un point de vue technologique).

L'IMPROBABLE ET LE DANSANT

Parue en 1999, la compilation *The Loft I* avait rappelé David Mancuso à la mémoire des night-clubbers et des amateurs du disco, dont l'histoire a retenu deux noms, le Studio 54 à New York et le Palace à Paris, sans parfois tenir compte des lieux les plus mythiques - les informels Loft ou l'hallucinant Paradise Garage, où l'un des meilleurs DJ de la planète, le Français François Kevorkian, a fait ses classes avec Larry Levan. Deuxième volume de cette entreprise patrimoniale, *The Loft-Volume Two* revient sur cette culture de l'éclatisme, sur cet art de marier l'improbable et le dansant.

Résumant l'ambiance ci-dessus décrite dans ce qu'elle contenait de bricolages anarchiques, de sens du plaisir, de ravissement immédiat et de tolérance du ratage, les vingt titres sélectionnés par David Mancuso font se côtoyer les Nu Yoricain Soul de Little Louie Vega, formidable machine d'intégration américano-latine, Willie Colon (*Set Fire To Me*), Tamiko Jones, funky à mort, Johnny Hammond, Steve Miller Band, Demis Roussos (*Love*), Barrabas (*Woman*, enregistré en 1972)... Et aussi quelques titres de facture récente (*Little Fluffy Clouds*, de The Orb, 1990).

Quand le disco, dont Mancuso fut un précurseur, s'attacha comme jamais aux affaires d'argent, ce dernier resta étonnamment à l'écart des circuits commerciaux. En est-il de même des DJ d'ambiance qui animent, non plus les fêtes, mais les repas compassés des « beautiful people » du millénaire naissant ? Au restaurant Costes, le DJ s'appelle Stéphane Pompougnac, la compilation effectuée par ses soins *Etage 3* bat, au moment des fêtes, tous les records de vente. Au Budha Bar, c'est Claude Challe, naguère célèbre aux Bains-Douches, qui officie. Il vient de publier le très orientaliste *Nirvana Lounge*.

Ces joueurs de platines ont désormais pour devoir d'accompagner des concepts marketing pré-établis, tels que le *fooding* (l'art de manger des sushis au foie gras ou des entrecôtes à la sauce soja au son d'une musique d'ambiance), spécialement copié des Etats-Unis pour les gogos parisiens. Ils s'en



PHILIPPE LEVY

David Mancuso, un metteur en scène sonore dont les fondateurs américains de la house ne cesseront de se réclamer.

sortent parfois avec élégance en mixant A Reminiscent Drive ou Shirley Bassey (*Etage 3*, chez Wagram), en perdant la jet-set et ses ersatz dans de vastes fresques orientalistes (*Nirvana Lounge*, chez Wagram toujours). « *Le rêve suprême du voyageur est de ne plus savoir ce qu'il contemple* » (Lie Tzeu, cité dans le livret de *Nirvana Lounge*).

Depuis le plongeon de David Mancuso dans la musique, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. Lui demeure un perfectionniste de la restitution du son, un clairvoyant provoquant la montée en puissance des sensations (comme beaucoup de DJ pré-disco, disco et house des débuts, il parie sur la répétition des titres, sur le mélange des tubes et de l'underground). Les ordinateurs permettent aujourd'hui toutes les tricheries, superpo-

sitions, effets de cassure, de sampling et de montage. A l'ère du numérique, du compressage à outrance, la musique n'a pas gagné en nuances, ni en qualité sonore. Peu satisfait de cet état de fait, David Mancuso est venu mixer cet automne au Queen's, célèbre club parisien qui abrite un samedi par mois les soirées Trade, concept londonien inventé par Laurence Malice, musicalement illustré par une house underground exportée dans le monde entier, et présentée sous forme de compilation par DJ Alan Thompson (*Trade Live At The Queen*, chez Omnisounds/EMI).

Véronique Mortaigne

★ Un coffret de 2 CD Nuphonic NUX154CD. Distribué par Discographe.

Germaine Tillion reçoit l'un des grands prix de la Ville de Paris

DOTÉS chacun de 50 000 francs, quatorze grands prix de la Ville de Paris ont été décernés par un jury réuni le 18 décembre et remis par le maire de Paris, Jean Tiberi, le 20 décembre. Certains saluent des talents de moins de trente-cinq ans : Prix Gérard Philippe, Sylvie Testud ; Chanson française, Keren Ann ; Design, Reynald Leroy ; Mode, Marc Le Bihan ; Métiers d'art, Gérald Vatrin. D'autres récompensent l'ensemble d'une œuvre. Sciences humaines : Germaine Tillion ; Histoire : Daniel Roche ; Roman : Yves Berger ; Poésie : Claude Royet-Journoud ; Prix Sola Cabiati : Henri Mitterand ; Photographie : Lucien Hervé ; Arts plastiques : Michel Haas ; Arts de la scène : Klaus-Michael Grüber ; Musique : Pascal Dusapin.

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIES MUSICALES : le roi de la musique populaire brésilienne**, Roberto Carlos, a sollicité devant la justice la résiliation de son contrat avec Sony, producteur de ses disques depuis trente-huit ans. Il accuse la firme de mauvaise foi pour avoir altéré sans sa permission une clause d'un contrat signé en 1994. De source judiciaire, de 1994 à septembre 2000, les ventes des disques de Roberto Carlos ont totalisé plus de 22 millions de dollars (25 millions d'euros).

■ **Thriller, l'album de Michael Jackson**, a atteint le cap des 26 millions d'exemplaires vendus aux Etats-Unis, ce qui en fait, dans ce pays, la meilleure vente d'albums de tous les temps, selon l'association américaine de l'industrie discographique (Recording Industry Association Of America/RIAA). Le disque de Michael Jackson partage cet honneur avec un florilège des Eagles (*Their Greatest Hits 1971-1975*). Toujours selon la RIAA, les ventes totales d'albums de Michael Jackson aux Etats-Unis atteignent désormais les 56 millions d'unités.

■ **CHANSON : les éditions Albin Michel publient Trenet illustré**, où deux dessinateurs de renom (Dupuy et Berberian) illustrent une sélection de classiques du « fou chantant » : *Que reste-t-il de nos amours ?*, *La mer, Ya de la joie*, *Douce France...* 128 pages, 69 francs (10,61 euros).

■ **La Mémoire et la Mer, la société fondée par Léo Ferré, reprise par son fils Mathieu**, réédite trois disques du chanteur : *Les Loubards* (1985), *On n'est pas sérieux quand on a 17 ans* (1987) et *Les Vieux Copains* (1990). En sus, La Mémoire et la Mer réédite *Surpat' chez Léo Ferré*, un disque où celui qui fut l'accordéoniste de Léo Ferré de 1954 à 1962 reprend, en version instrumentale, une dizaine de thèmes de son « patron » : *Pauvre Rutebeuf*, *Graïne d'ananar*, *La Zizique...* (distribution Harmonia Mundi).

■ **MEILLEURES VENTES : au classement de la semaine du 10 au 16 décembre** (Top IFOP/Tite Live diffusé par le SNEP), la période des fêtes fait remonter dans les premières places les albums tirés des comédies musicales ainsi que les enregistrements à but caritatif. *Roméo et Juliette* est ainsi en tête du classement, suivi de *Noël ensemble*, qui réunit à l'initiative de Pascal Obispo une centaine d'artistes « contre le sida ».

■ **MUSIQUES DU MONDE : la maison de disques Harmonia Mundi distribue désormais en France la collection Smithsonian Folkways**, publiée par le Smithsonian's Center for Folklife and Cultural Heritage, une institution basée à Washington destinée à la conservation du patrimoine culturel américain, mais qui s'est intéressée à toute forme de musiques du monde. Fondé par Moses Asch, mort en 1986, le label Folkways vient de rééditer six albums de folk-blues (Big Bill Bronzy, Woody Guthrie, Josh White, Leadbelly, Roosevelt Sykes et Big Joe Williams, dans des enregistrements datant des années 40).

SÉLECTION DISQUES

VIAGGIO MUSICALE

Musique italienne du XVII^e siècle Œuvres de Monteverdi, Merula, Castello, Spadi, Riccio, Marini, Uccellini, Rossi, Fontana, Piccinni, Rognoni et Cima. Il Giardino Armonico

Milan, Crémone, Mantoue, Modène et Parme, Bologne, Venise... Ce « voyage » circriscrit à la seule Italie septentrionale est un ravissement. Grisés par les possibilités expressives de leurs instruments, les musiciens font assaut de virtuosité pour rivaliser avec la voix humaine, reine incontestée des « nuove musiche ». Ce parcours ne pêche que par la faible précision de son titre, les œuvres s'inscrivant toutes dans la période qui sépare l'*Orfeo* de Monteverdi et la publication du premier *Libro delle sinfonie* du violoniste Salomone Rossi de celle des *Sonate, correnti, et arie da farsi* de son confrère Marco Uccellini (1607-1645). Qu'importe ! Giovanni Antonini (éblouissant !), Enrico Onofri, Marco Bianchi et leurs confrères font la fête.

Philippe-Jean Catinchi
★ 1 CD Teldec « Das Alte Werk » 8573-82536-2.

KENNEDY PLAYS BACH

Concertos pour violon en mi majeur, en la mineur - Concertos pour deux violons en ré mineur - concerto pour hautbois et violon Kennedy, Daniel Stabrava (violons), Albrecht Mayer (hautbois), solistes de la Philharmonie de Berlin

Son prénom (Nigel) abandonné, Kennedy est toujours là, défiant la critique musicale britannique qui ne retrouve pas toujours son chemin dans le parcours d'un musicien qui change sans cesse de masque. Kennedy pratique la musique de chambre, joue en soliste le répertoire classique mais aussi Duke Ellington et le rock. Il vient de publier un disque concertant d'adaptations de morceaux des Doors avec l'Orchestre symphonique de Prague (Decca 467 350-2) : de la soupe, admirablement jouée. Le voici aux prises avec les concertos pour violon de Bach en compagnie des solistes de la Philharmonie de Berlin. Son splendide, phrasés qui n'ignorent en rien l'apport baroque, pâte allégée, vivacité d'allure, voici une interprétation qui n'est pas loin d'être l'une des plus accomplies de l'entière discographie.

Alain Lompech
★ 1 CD EMI Classics 7243 5 57016 2 6.

ALAIN JEAN-MARIE

Biguine Reflections : Délirio
Trio : Alain Jean-Marie au piano, Eric Vinceno à la basse, Jean-Claude Montredon à la batterie. Le répertoire-

re, celui du long programme des *Biguine Reflections* du pianiste le plus aimé des musiciens américains qui ont besoin d'un pianiste (*Pa oublié ti commission, Haïti, Délirio, Diamant, Fête à la Guadeloupe*). Alain Jean-Marie est entouré de beaucoup de respect, d'évidence, comme s'il n'était plus nécessaire de le rappeler au bon souvenir. Insistons donc : l'Atlantique en sa bordure ouest et en son centre (Antilles) dispose d'un musicien exceptionnel que l'on considère très bien - mais sans plus. Excellente occasion de « chanté et joué noé ». De toute façon, même dans *La Paimpolaise*, Alain Jean-Marie swinguerait comme Thelonious Monk, Bud Powell et lui-même.

Francis Marmande
★ 1 CD Emarcy 013380-2. Distribué par Universal Music.

LOUIS ARMSTRONG

The Great Summit (1) Louis and the Good Book (2)

Deux rencontres magistrales du trompettiste Louis Armstrong. *The Great Summit* unit la voix de rocaïlle et une certaine tradition du jazz avec le maître Duke Ellington, inventeur permanent d'atmosphères. En point commun, une immense joie de vivre, le goût du jeu, l'ancrage dans le blues. En sextette (Trummy Young au trombone, Barney Bigard à la clarinette), Satchmo et Duke célèbrent la gloire du jazz, du swing et du blues. Aux dix-sept titres originaux enregistrés les 3 et 4 avril 1961, la présente édition ajoute un album de faux départ, essais et rigolades diverses. Un même entrain, plus spirituel, anime les musiciens et la chorale réunie en février 1958 pour chanter le nom du Seigneur, l'âme ou le doux chariot dans *Louis and the Good Book*. Armstrong y retrouve ses racines culturelles et se fend de quelques solos à faire vibrer les anges. Halleluyah ! Sylvain Siclier
★ (1) 1 double CD Roulette Jazz/Blue Note 7243 5 24547-2. Distribué par EMI.
(2) 1 CD Decca Records 520-572-2. Distribué par Universal Music.

EDITH PIAF

Face à son public
Pas une fin d'année sans Edith ! La Piaf revient ici en public, et le frison demeure intact. Des Olympia, évidemment (de 1956 à 1962), qui occupent deux des quatre CD proposés sur un morceau d'un troisième, consacré à Bobino 1963, année où Piaf chanta à la tour Eiffel, présentée par Joseph Kessel (« Pour s'élever à cette altitude, Piaf a payé le prix, tout le prix ») à l'occasion de la sortie du film *Le Jour le plus long*. Enregistré « en cours de spectacle », com-

me il se disait alors, son récital de l'Alhambra donné en 1963 était jusqu'alors inédit. Le livret est totalement confus, malgré une iconographie soignée. V. Mo.
★ 1 coffret de 4 CD EMI 7243 5 29123-2.

PURA TROVA

The Best of Viera Trova Santaguiera, Live and Rare Tracks

Le Buena Vista Social Club, réunion de vieux Cubains oubliés de l'histoire musicale occidentale et latine alors qu'ils en symbolisaient l'essence même, a fait des émules : à l'heure où Compay Segundo ou Ruben Gonzalez se réunissaient sous l'égide du guitariste américain Ry Cooder, l'idée des regroupements des anciens avait déjà fait son chemin. En 1994, Ion Inxaustegui, musicologue, documentariste et auteur d'un livre, *Salsa Caribe*, se rend à Santiago de Cuba où la trova continue de fleurir, notamment à la Casa de la Trova. Réunissant les cinq meilleurs « vieux » chanteurs de trova, la Vieja Trova santiaguera part à la conquête du monde, Espagne en tête. Musiciens nuancés, chanteurs de charme, ambiance et humour garantis, ce coffret de deux CD donne en 91 pages de livret bilingue anglais-espagnol toutes les explications nécessaires à la compréhension du groupe, biographies personnalisées comprises. Sones, boleros, guarachas... C'est Noël. V. Mo.
★ 1 coffret de 2 CD Nubenegra INN 1105-2

RAY LEMA & TYOUR GNAOUA Safi

Originaire du Congo-Kinshasa, Ray Lema est amateur d'expériences fraternelles et d'alliances espérantes de ses musiques pas nécessairement cousines. Le voici donc en intimité avec la transe rythmique de musiciens gnaoua d'Essaouira. Dans cet album bâti pour l'essentiel autour du répertoire traditionnel, Lema est plus passeur que musicien compositeur. Il signe seulement un titre d'une sautillante élasticité reggae (*Mister X*), laisse la place à la voix du maâlem (le maître musicien dirigeant les musiciens et chanteurs marocains), intervient discrètement aux instruments (guitare, clavier, percussions). Le son grave du guembri (luth-tambour), la voix du maâlem et celles de ses compagnons, le galop frénétique des crotales métalliques dominent l'affaire. Les incrustations de Lema prennent paradoxalement un relief étonnant. Le Congo-lais a invité des amis pour venir semer eux aussi leur grain rythmique (Paco Sery, Idrissa Diop) ou mélodique (Yakhoubia Sissokho à la kora). Patrick Labesse
★ 1 CD Buda Musique 822113-2. Distribué par Mélodie.

À l'occasion de son 140^e anniversaire

L'Alliance israélite universelle

vous propose un objet d'art exceptionnel :

Les lettres de la Création

אותיות היצירה

Variations autour de l'alphabet hébraïque réalisées par vingt-quatre artistes :

Robert Abrami
Yaacov Agam
Dan Barichasse
Laurent Berman
Liliane-Eve Brendel
Joëlle Dauricourt
Myriam Frank
Gérard Garouste
Anne Garouben
Alexandre Hoffman
Michèle Katz
David Kessel
Alain Kleinmann
Abram Krol
Frank Lafou
Serge Lask
Chiyi Lin
Mordekhai Moreh
Susie Morgenstern
Moreno Pincas
Anne Rothschild
Shelomo Selinger
Pierre Soulages
Devi Tuszynski

Ces œuvres originales sont accompagnées de textes inédits de :

Hélène Cixous
André Chouraqui
Shmuel Trigano

• Édition standard : 28 pages sous pochette format A4 (400 F)
• Édition d'un coffret luxe au tirage limité : 28 pages, format 45 x 32 cm sur papier Velin sensation blanc 270 g. (2 500 F)

Pour tout renseignement ou souscription, s'adresser à :

L'Alliance israélite universelle : 45 rue La Bruyère, 75009 Paris

• Tél : 01 53 32 88 55 • Fax : 01 48 74 51 33 • E-mail : info@aiu.org

La folle vie et les photos sages de Germaine Krull

La rétrospective consacrée à la photographe allemande (1897-1985) au Centre Pompidou va au-delà des aspects les plus connus de son œuvre

GERMAINE KRULL, Centre Pompidou, galerie 3, niveau 6. Paris 1^{er}. Tél. : 01-44-78-12-33. M^o Rambuteau ou Les Halles. Tous les jours, de 11 heures à 21 heures ; fermé le mardi. 30 F (4,57 €) et 20 F (3,05 €). Jusqu'au 5 février. Germaine Krull, *Photographer of Modernity*, de Kim Sichel (texte anglais), éd. MIT Press, 364 p., 520 F (79,27 €).

Exposition mitigée, impression mitigée. Le Centre Pompidou accueille une rétrospective consacrée à la photographe allemande Germaine Krull (1897-1985), créée il y a deux ans par le Musée Folkwang d'Essen, et qui, après avoir « tourné » dans le monde, adopte Paris pour ultime escale. Par rapport au musée allemand, seulement la moitié des 256 épreuves sont accrochées en haut du centre culturel, à côté de la tapageuse et bien plus médiatique exposition « Au-delà du spectacle ».

Il y a, dans ses photos de 1928 sur les clochards et sur les Halles à Paris dévastées par les détritiques, une liberté, un mélange de réalisme et de magie

Cette impression que Paris présente sans enthousiasme débordant cette figure du modernisme est renforcée par l'absence de catalogue. Ou plutôt par le fait qu'il faut se rabattre sur l'imposant livre britannique qui accompagne l'exposition, à un prix lourd ; l'absence de traduction est étrange de la part d'un grand musée français, d'autant que l'œuvre de Krull n'a pas suscité une riche littérature. Bref, le Centre Pompidou semble entretenir un sentiment flottant sur une artiste difficile à « peser », qui a joué de malchance aussi, beaucoup de ses images ayant été perdues durant la seconde guerre

mondiale. Cette rétrospective est réalisée à partir du fonds Krull déposé au Musée Folkwang d'Essen, enrichi par des images appartenant au Musée national d'art moderne (MNAM) ou empruntées à des collectionneurs privés. L'exposition vise à élargir l'œuvre, à en montrer plusieurs facettes, au-delà du livre auquel on réduit souvent Germaine Krull : *Metal* (1928), considéré comme le manifeste de la Nouvelle Vision allemande, qu'elle a importée en France où elle s'est installée en 1926. Pour mieux apprécier l'évolution de Krull, l'exposition suit la chronologie et « respecte l'équilibre entre les différentes périodes », affirme Alain Sayag, responsable de la photographie au MNAM.

Il manque essentiellement les nus, partie non négligeable de l'œuvre. On ne ressent pas non plus assez le foisonnement d'une époque tourmentée que Krull a saisie à bras le corps. Car, s'il y a l'artiste Krull, il y avait aussi un photographe de métier qui multipliait les commandes pour l'édition, la presse, la mode et la publicité – les quelques exemples sous vitrine (un roman de Simenon, *La Fille d'Itteville*), semblent bien minces.

La biographie de Krull est en effet extraordinaire, dominée par les voyages, de grandes villes modernes (Berlin, Amsterdam, Paris), des rencontres (de Malraux au cinéaste néerlandais Joris Ivens). Elle fréquente les avant-gardes allemandes dans les années 20, suit le général de Lattre et la campagne de la 1^{re} armée française après avoir dirigé le service photo de la France libre à Brazzaville. Après guerre, elle travaille dans une agence de presse à Bangkok, ville où elle dirigera un temps l'Hôtel Oriental. Elle est sollicitée par André Malraux en 1967 pour illustrer un ouvrage sur l'art bouddhique...

La rétrospective privilégie trois périodes : les années de formation, le modernisme des années 20-30, le reportage et l'illustration après la guerre. L'exposition s'ouvre sur une étonnante série, entre académisme et coquinerie lesbienne : deux jeunes femmes enlacées, aux gestes et attitudes plus posés que spontanés, les corps nimbés d'une matière picturale. On retrouve les mêmes tonalités, avec un soupçon



GERMAINE KRULL/COLLECTION PRIVÉE PARIS

« Eiffel Tower », c. 1928, de Germaine Krull. Extrait de « Germaine Krull, Photographer of Modernity », de Kim Sichel.

d'expressionnisme, dans les portraits de personnalités en gros plan : Malraux, Eisenstein, Cocteau, Colette...

Germaine Krull plonge dans le modernisme après avoir rencontré Joris Ivens, qu'elle suit à Amsterdam en 1925. Au Centre Pompidou, une salle rend compte de cette période phare dominée par les architectures métalliques et industrielles – la tour Eiffel en tête –, les vues plongeantes et dynamiques qui transcendent la matière jouent entre le réalisme et l'abstraction. *Metal*, livre accompagné d'un texte de Florent Fels, est évidemment en bonne place.

L'exposition se finit avec des images des années 40 à 60 prises lors de voyages ou séjours en Afrique noire, au Cambodge (Angkor), au Tibet, qui évoquent l'imagerie

d'illustration (livres, revues) de l'époque. En sort quoi ? Une artiste qui semble toujours suivre l'air du temps, prenant les virages corrects, mais dont l'œuvre paraît bien sage par rapport à la vie qui débordait en elle. On trouve néanmoins une série qui surprend, parce qu'elle mêle justement des approches a priori étrangères. Il s'agit de photos de 1928 sur les clochards à Paris, dont la monographie nous apprend qu'elles furent publiées dans le magazine *Vu* – images à rapprocher de celles sur les Halles de Paris dévastées par les détritiques à la fermeture du marché. Il y a là une liberté, un mélange bizarre de réalisme et de magie. Ce sont finalement ces photos-là qui vieillissent le mieux.

Michel Guerrin

L'Electronic Sextet de Laurent de Wilde, homme de jazz

LAURENT DE WILDE ELECTRONIC SEXTET, jeudi 21 décembre, au Sunset. Prochains concerts, les 22 et 23, 21 h 30. Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Chatelet. Tél. : 01-40-26-46-60. De 60 F à 120 F (de 9,15 € à 18,30 €).

Il n'y aurait plus aujourd'hui d'espoir pour le jazz que s'il s'associe aux musiques électroniques. Un solo de saxophone sur une boucle rythmique, un peu de scratching pour accompagner une guitare, des samples largement puisés dans la bibliothèque sonore du jazz-rock-funk des années 70 (Herbie Hancock et Miles Davis au mieux, mais aussi le pire de George Benson et de David Sanborn), un peu de bossa pour séduire : emballez, c'est pesé ! L'éditorial du numéro de décembre du mensuel *Coda* est clair : « Sans l'apport de l'électronique, [le jazz] aurait eu vite fait de sombrer dans un académisme des plus ennuyeux. » En remplaçant le terme « électronique » par « bop » ou « free » et en se reportant aux époques qui correspondent à l'éclosion de ces divers styles, le discours a un air de déjà vu.

Rappelons donc que ce n'est pas le jazz qui est académique – comment une musique née dans la souffrance et l'espoir mêlés pourrait-elle l'être ? – mais éventuellement les musiciens. Au milieu des années 80, l'acid jazz, première tentative de mariage électro et jazz, était surtout régi par des formats et des clichés. Rien à voir avec ce que laisse entendre au Sunset, jeudi 21 décembre, l'Electronic Sextet du pianiste Laurent de Wilde, l'un de ceux qui n'oublent pas la liberté fondamentale de l'improvisation dans ce dialogue avec les machines.

Le trio piano-basse-batterie, les grands textes classiques du jazz, de Wilde les connaît. Il les a joués, ils sont en lui. Ce qui le différencie au concert de l'« atmosphère jazz »

mise sur des boucles dansantes, c'est l'assise dans la clarté mélodique, le sens de la spatialisation, le découpage de chacun des éléments sonores qui constituent sa musique. Les thèmes prennent le temps de vivre, surtout ils sont remis en jeu non comme un décalque du disque – un principe retenu par Ludovic Navarre avec *Saint-Germain* – mais bien comme des événements indépendants qui ne peuvent trouver leur sens qu'en étant amenés à évoluer.

Chez Laurent de Wilde, le corps est un révélateur de la musique en train d'arriver. Les épaules se déplacent de haut en bas, le dos se courbe lorsqu'il faut aller chercher au cœur du piano électrique Fender Rhodes des notes rêches, distordues, cette saleté funky entendue chez Miles Davis dans les années 70. Avec de Wilde, il y a une équipe de solistes (Flavio Boltrio et Gaël Horrelou d'un même souffle concentré, le batteur Stéphane Huchard de plus en plus souple...) qui savent ce qu'est le swing, l'avancée collective. Ici on ne se pousse pas pour imposer un solo, mais on va plutôt chercher des couleurs, des atmosphères. Le percussionniste Minino Garay, par exemple. Comme Mino Cinélu, il sait l'art de faire chanter le triangle, ce bout de métal si difficile à maîtriser. Jules Bikoko, à la contrebasse, soigne les attaques des doigts, fait respirer les rythmiques.

Dans le disque *Time 4 Change*, récemment paru, on sentait des rai-deurs, un amoncellement d'informations par moments. Au Sunset, on entend cette respiration, cette lisibilité qui caractérisent les compositions de Laurent de Wilde. Chacun prend donc son envol avec une aisance et une liberté qui contaminent les quelques séquences rythmiques.

Sylvain Siclier

★ *Time 4 Change* : 1 CD Warner « Jazz » 8573 84315-2.

SORTIR

PARIS

U Fiatu Muntese

Après Jean-Paul Poletti et le chœur d'hommes de Sartène, en 1998, après A Filetta, en 1999, le Théâtre de la Ville reçoit à nouveau la Corse et ses chants magnifiques à travers un jeune ensemble fondé il y a six ans. Se singularisant par son ouverture à la mixité – ce n'est pas vraiment l'usage dans les groupes de polyphonies – et admettant l'usage d'instruments, cette formation perpétue la tradition mais s'attaque aussi parfois à un répertoire peu courant, adaptant par exemple Jacques Brel, *Ce pays qui est le mien*, en langue corse. *Les Abbesses* (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18^e. Le 23 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Eric Barret Quartet

Par la personnalité et la diversité des parcours de ses membres le quartet dirigé par le saxophoniste Eric Barret s'est établi autant dans l'histoire du jazz bop que dans celle de ses avancées et mouvements. La sonorité chaude et la précision des attaques du leader en font l'un des instrumentistes les plus

sûrs du jazz en France, la pianiste Sophia Domancic allie une grande imagination à un toucher sensible. Quant au contrebassiste Jean-Jacques Avenel et au batteur Simon Goubert, leur alliance intense les place parmi les rythmiques réjouissantes et inventives du jazz.

Sunside (Sunset), 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet, les Halles. Les 22 et 23 décembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 60 F à 120 F.

La Belle et la Bête

Il y a des patineurs, des chevaux, des oies. Il y a une belle qui est fort belle, et une bête fort laide comme il se doit. Des musiciens, des décors pour emporter le public au cœur de l'histoire, celle du conte écrit au XVIII^e siècle par Jeanne-Marie Leprince et qui a traversé les âges, les générations. C'est une comédie musicale sur piste et sur glace adaptée par Jean-Marie Lecoq et Louis Dunoyer de Segonzac. Les enfants rient et tremblent. Ils adorent. *Espace Chapiteau à Saint-Denis* (93), sur l'avenue François-Mitterrand. RER D, arrêt Saint-Denis-Stade-de-France. Le 23 décembre, 14 h 30 et 17 h 30. 120 F et 155 F.

GUIDE

REPRISES FILMS

Autant en emporte le vent

de Victor Fleming (Etats-Unis, 1939) *Grand Action*, 5, rue des Ecoles, Paris 5^e. Tél. : 01-43-29-44-40. *To Be or Not To Be* d'Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1942). *Le Champo* – Espace Jacques-Tati, 51, rue des Ecoles, Paris 5^e. Tél. : 01-43-54-51-60.

Histoires de fantômes chinois

de Tsui Hark (Hongkong, 2000). *Studio des Ursulines*, 10, rue des Ursulines, Paris 5^e. Tél. : 01-43-26-19-09.

FESTIVAL CINÉMA

Jeune public : *Le Choc des Titans*, de Desmond Davis (Etats-Unis, 1980), à 14 h 30. *Persistence des images* : *Les Tartares*, de Piotr Chardynine (URSS, 1926), à 21 h 30. *Cinémathèque française, salle des Grands Boulevard*, 42, bd de Bonne-Nouvelle, Paris 10^e. Le 23 décembre. Tél. : 01-56-26-01-01.

Luchino Visconti

Rocco et ses frères (Italie, 1960), à 16 h 30. *Le Guépard* (Italie, 1963), à 20 heures.

Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7 av. Albert-de-Mun, Paris 16^e. Le 23 décembre. Tél. : 01-56-26-01-01.

Adaptation littéraire :

le texte en scène

L'Annonce faite à Marie, d'Alain Cuny (France-Canada, 1991); *Moïse et Aaron*, de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet (Allemagne, 1974); *Noir péché*, de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet (France, 1989); *Les Hauts de Hurlevue*, de William Wyler (Etats-Unis, 1939). *MK2 Hautefeuille*, 7, rue Hautefeuille, Paris 6^e. Tél. : 08-36-68-14-07.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Alarms, etc.

de Michael Frayn, mise en scène de Stephan Meldegg, avec Roland Giraud, Jean-Luc Moreau, Attica Guedj et Maïke Jansen.

Théâtre Saint-Georges, 51, rue Saint-Georges, Paris 9^e. Le 23 décembre, 17 heures et 20 h 45 ; le 24 décembre, 15 h 30. Tél. : 01-48-78-63-47. De 70 F à 250 F. Jusqu'au 25 mars.

L'Avare

de Molière, mise en scène d'Andrei Serban, avec Gérard Giroudon, Roland Bertin, Muriel Mayette, Eric Ruf, Eric Genvève, Bruno Raffaelli, Florence Viala, Céline Samie, Malik Faraoun, Claudie Guillot, Alexandre Pavloff, Nicolas Bonvoisin, Christian Cousquer et Clément Hervieu-Léger et Elisabetta Vaccari.

Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1^{er}. Les 23 et 25 décembre, 14 heures. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F. Jusqu'au 19 février.

Un homme est venu me voir de Marguerite Duras, mise en scène de Muriel Silans, avec Francis Frappat, Jean-Louis Tribes et Muriel Silans.

Théâtre de l'Île-Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris 4^e. Les 23 et 26 décembre, 21 heures ; le 24 décembre, 15 heures. Tél. : 01-46-33-48-65. 70 F et 100 F.

La Flûte enchantée

de Mozart. Piotr Beczala, Werner Gura (Tamino), Dorothea Röschmann, Inger Dam-Jensen (Pamina), Detlef Roth, Markus Werba (Papageno), Gaële Le Roi (Papagena), Natalie Dessay, Désirée Rancatore (la Reine de la nuit), Chœur

et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Ivan Fischer, Stéphane Denève (direction), Benno Besson (mise en scène).

Opéra de Paris-Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. Les 22, 23, 24, 27, 28, 29 et 30 décembre, 19 h 30 ; le 25 décembre, 15 heures, jusqu'au 6 janvier. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 670 F. Suite à un préavis de grève, certaines soirées risquent d'être annulées. Tél. : 01-44-61-59-63.

Le Singe blanc et le Roi dragon

Théâtre de marionnettes chinoises. Jean-Luc Penso (marionnettes), musiciens de la province du Fujian.

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Le 23 décembre, 15 heures et 17 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 95 F.

Grupo Corpo

Rodrigo Pederneiras : *Parabelo*, *O Corpo*.

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. Les 22, 23 et 24 décembre, 20 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

Casse-noisette

Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet, Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris. Victor Fedotov, direction. Rudolf Noureev, chorégraphie.

Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11^e. Le 23 décembre, 14 h 30 et 20 heures ; les 20, 26, 27 et 30 décembre, 19 h 30 ; le 31 décembre, 15 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 50 F à 395 F.

The Shirley Wahls Singers

Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17^e. Les 22 et 23 décembre, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F.

Aldo Romano Corner's

Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Les 22 et 23 décembre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

Jean-Benoît Culot Quartet

Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1^{er}. Les 22 et 23 décembre, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Jean Guidoni

Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19^e. Les 22 et 23 décembre, 21 heures. Tél. : 08-03-80-88-03. De 130 F à 160 F.

Les Victor Racoin

Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6^e. Les 22 et 23 décembre, 20 h 30, jusqu'au 6 janvier. Tél. : 01-44-07-37-43. 130 F.

Budowitz

Forum des images (Forum des Halles), porte Saint-Eustache, Paris 1^{er}. Les 22 et 23 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-76-62-00. De 40 F à 60 F.

Media Zouk Party

Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. Le 23 décembre, 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00.

Alain Peters, René Lacaille, Baco

Festival Africolor, Saint-Denis (93). *Théâtre Gérard-Philipe*, 59, boulevard Jules-Guesde. Le 23 décembre, 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.

DERNIÈRES

Claudine et le théâtre de et avec Philippe Caubère.

Athénée-Louis-Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9^e. Le mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 35 F à 160 F. Jusqu'au 30 décembre.

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE
DES LIVRES

Après "SALTO"

CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE

du 28 OCTOBRE 2000 au 28 JANVIER 2001

Présente

DISASTER

Le Nouveau Spectacle du Cirque BOUGLIONE

110 Rue Amelot, PARIS 11^e

Réservations : 0 892 680 892*

Billets en vente : FNAC - CIRQUE D'HIVER
CARREFOUR - RÉSEAU FRANCE BILLET

Métro : Filles du Calvaire / République / Oberkampf - Bus 20-65-96

SCOPÉ NOSTALGIE GIRAUDY

EN VUE

■ De Noël à l'Épiphanie, les pèlerins auront franchi la Porte sainte de la basilique Saint-Pierre au rythme de cent cinquante à la minute, selon Censis, institut de recherche italien.

■ Les commerçants du centre de Londres, qui voient se former les cohues de fin d'année, réclament l'instauration d'une voie d'urgence pour les piétons marchant à plus de 5 kilomètres à l'heure sur les trottoirs d'Oxford Street.

■ Après qu'un psychologue eut comparé le stress des maris dans les grands magasins à « une descente en piqué à bord d'un avion de chasse », un centre commercial de la banlieue de Londres a ouvert une « crèche pour hommes » équipée de consoles de jeux, où les femmes pourront les déposer le temps des achats de Noël.

■ Lors d'une réunion, mercredi 20 décembre à Naples, les artificiers de la police ont expliqué aux enfants comment manipuler sans danger les pétards qui, l'an dernier, ont fait plus de cent blessés dans la ville.

■ Pendant que ses filles, les princesses Béatrice et Eugénie, réviseront au château royal de Sandringham, Sarah Ferguson, refusée à la table familiale, passera Noël seule dans une ferme des environs.

■ Les dindes destinées aux paniers de Noël des cinq cents policiers de la ville d'Itaperuna, dans l'Etat de Rio de Janeiro, ont été volées, dimanche 10 décembre, pendant leur transport sur une route de l'Etat voisin du Minas Gerais.

■ Alain Coureau, élève de Saint-Dizier-l'Évêque dans le Territoire de Belfort, soucieux d'améliorer leur goût, diffuse à ses lapins de la musique de 6 heures à 22 heures, « mais aussi quelques émissions parlées ».

■ Les bénévoles ont dû recoller leur barbe et redresser leur hotte, après le vol, dans la nuit de lundi 18 à mardi 19 décembre, des jouets de l'opération « Les Pères Noël verts pour les enfants oubliés de Noël », déposés dans les locaux du Secours populaire de Nîmes.

■ Le curé de Beaufort en Savoie signale la disparition en une nuit de tous les anges qui voletaient dans l'église baroque, au-dessus de la chaire, de l'abat-voix, des autels...

■ Le Père Noël, qui devrait mettre un millième de seconde pour distribuer dans chaque cheminée, en 31 heures – compte tenu du décalage horaire –, 189 millions de jouets aux 308 millions d'enfants chrétiens dans le monde, serait à pareille vitesse, hélas, désintégré du fait de la résistance de l'air.

Christian Colombani
(Cette chronique reprendra le 8 janvier)

Le XX^e siècle entre barbarie et recherche de la paix universelle

La revue « Politique étrangère » consacre un numéro spécial aux relations internationales de 1900 à 2000 et s'interroge sur les ruptures et les continuités des cent dernières années

LA CONTROVERSE sur la fin du siècle – 31 décembre 1999 ou 31 décembre 2000 ? – a ceci de bon qu'elle offre deux occasions de dresser des bilans. *Politique étrangère*, la revue de l'Institut français des relations internationales (IFRI), sacrifie à la tradition en s'interrogeant sur cent ans de rapports internationaux dans un numéro spécial, qui a mis à contribution quelque vingt-cinq spécialistes. Regroupés sous trois grands titres de chapitre – « Les questions-clés », « Les Etats », « Les ruptures » –, les textes proposent le kaléidoscope d'un siècle dont la lecture varie selon le point de vue mais qui reste traversé en perma-



nence par une « tension entre la violence brutale et les premières réalisations de paix perpétuelle » (Philippe Moreau Defarges).

Pierre Hassner reprend à son compte cette référence à Emmanuel Kant en soulignant un para-

doxe : « Le triomphe du particulier [coexiste] avec cette consécration politique et institutionnelle du plus universaliste des philosophes. » Au-delà de l'antienne sur « la mort des idéologies », Pierre Hassner explique qu'« aux oppositions idéologiques classiques entre libéralisme, communisme, anarchisme et fascisme tendent à se substituer des oppositions moins élaborées, exprimant davantage des attitudes intellectuelles que des doctrines ». A cet égard, la globalisation « correspond à une certaine idéologie », encouragée et utilisée par la seule puissance, les Etats-Unis, en mesure à la fois de la promouvoir et d'en tirer profit, au nom d'un universalisme qui sert

leurs intérêts particuliers. La mondialisation est donc un moment de l'Histoire et non sa fin. Elle peut même être réversible, comme le fut l'internationalisation du XIX^e siècle, qui, en réaction, provoqua la fermeture des frontières et la première guerre mondiale.

« UNE MORALITÉ SÉLECTIVE »

La différence entre la fin du XIX^e et la fin du XX^e siècle, écrivent Pierre Jacquet et Frédérique Sachwald, tient en ceci que « les mouvements de rejet [de la globalisation] amènent à se préoccuper des conditions mêmes de [sa] gestion ».

Pour beaucoup d'observateurs, de diplomates et de ministres des

affaires étrangères, l'après-guerre froide ferait la part belle à un retour de la *Realpolitik*, c'est-à-dire « à une vision des relations internationales fondée sur la rivalité des Etats, chacun poursuivant son intérêt défini en termes de puissance et de sécurité », tandis que, pour d'autres, la défense des droits de l'homme, la promotion de la justice internationale et l'organisation multilatérale du monde devraient être les nouvelles priorités. « N'est-il pas plutôt réaliste d'être moral – et non pas moral d'être réaliste ? », se demande Dominique Moisi. Poser la question en ces termes, c'est y répondre, même si les critères de moralité varient en fonction de la puissance des Etats auxquels ils s'appliquent. Néanmoins, « une moralité sélective constitue un progrès certes relatif, mais ce sont les premiers pas qui comptent ! ».

Et la France, dans cette nouvelle constellation ? Robert Frank plaide pour une révision radicale de l'héritage gaulliste : « Lorsque la politique du rang n'aboutit pas, la France trouve un moyen élégant pour rentrer dans le rang. (...) L'influence des Français n'est jamais aussi effective que lorsqu'ils prennent la tête des initiatives européennes. (...) La France n'est-elle pas assez grande pour abandonner les derniers habits de la politique de grandeur », qui nourrissent, selon lui, « un vocabulaire et un imaginaire bien encombrants » ?

Daniel Vernet

★ *Politique étrangère*, 3-4/2000, IFRI, 115 F.

DANS LA PRESSE

LE FIGARO

Jean de Belot

■ (...) A l'heure où la croissance fléchit, la question est la même que celle posée à Michel Rocard à l'issue de la période 1988-1990. Qu'a-t-on fait des fruits du printemps ? Trente-cinq heures, emplois-jeunes, fonction publique : on a, ici et là, distribué. Dépenses publiques, Etat, fiscalité, retraites : les réformes de fond, politiquement sensibles, ont été ajournées. Bien sûr, le chômage a joliment reculé et va continuer. Tant mieux. Les Français le mesurent. Mais ils réclament aujourd'hui du pouvoir d'achat. (...) L'issue sera difficile à trouver. L'impôt négatif proposé par certains ? La majorité ne peut accepter un concept si ostensible-

ment libéral. Une relance du pouvoir d'achat des plus bas revenus ? Faute d'avoir mis à profit la conjoncture pour réformer en profondeur, le gouvernement est bloqué. Le plan triennal présenté avant-hier à Bruxelles révèle qu'il n'y a pas de marge de manœuvre d'ici à 2004. (...) Laurent Fabius peut certes continuer de plaider juste. Le premier ministre candidat n'a, lui, plus le temps. Pour les salariés modestes, les fonctionnaires, pour son électoral naturel, il doit trouver une mesure « efficace ». C'est-à-dire perceptible dès 2001.

LA CROIX

Bruno Frappat

■ Et si la fin des « années Clinton » coïncidait avec la fin de l'euphorie économique aux Etats-Unis ? (...) Les corrections successi-

ves du marché boursier, notamment sur les valeurs de la « nouvelle économie », ont été vives, dans un premier temps, comme des châtiments mérités, une purge utile. Comme elles se poursuivent inlassablement, beaucoup se demandent si, après la fin de l'ivresse financière, il ne faut pas s'attendre, dans ce domaine, à une « gueule de bois » industrielle. Que l'économie américaine doive ralentir, on s'y attendait. Mais au point où elle semble le faire depuis l'été 2000, là est la mauvaise surprise. Ceux qui misaient sur un atterrissage « en douceur » n'écartent plus l'idée d'un atterrissage plus brutal.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Tant va la bulle au ciel qu'à la fin la nouvelle économie attrape

la colique. La révolution par l'Internet a subi une baisse de prestige adéquatement reflétée par des cours de Bourse parfois divisés par cinquante. C'est que, comme d'autres engouements avant elle, la ruée vers l'or virtuel s'est vite embourbée dans la grisaille du monde réel. Ainsi, une fois éteint l'écran, le commerce en ligne redevient-il un métier passablement poussiéreux, c'est-à-dire une affaire de hangars, d'étagères, de manutentionnaires et de chauffeurs livreurs. Pas étonnant que ce type de nouvelles entreprises aient été les premières atteintes parce que les plus exposées. (...) Pendant que Perrette pleure sa cruche cassée et ses stock-options envolées, des acheteurs s'initient, sans se presser et sans illusions superflues, à l'art nouveau de l'e-shopping.

www.freeloader.com

Des jeux vidéo gratuits pour ceux qui acceptent de tout dire sur leur mode de vie



spécialisée sur un créneau précis : la publicité personnalisée. Pour devenir membre de Freeloader, l'internaute doit s'inscrire en remplissant un formulaire détaillé. Puis, avant chaque téléchargement, il répond à quelques questions : possède-t-il un lecteur de DVD, un animal domesti-

que, une voiture, une brosse à dents électrique ? Prend-il le bus pour aller travailler ? Voyage-t-il souvent par le train ? A-t-il l'intention de partir bientôt en vacances ?

Pour faciliter le téléchargement, Freeloader a segmenté ses jeux en dix ou quinze « épisodes ». S'il veut

acquérir un jeu complet, l'internaute doit revenir régulièrement et répondre à chaque fois à un questionnaire différent. Freeloader assemble ainsi peu à peu un « profil » complet et précis de chacun de ses membres et envoie sur leur écran des bandeaux publicitaires correspondant à leurs goûts, leurs besoins, leur mode de vie : « Ce système est complexe, mais les annonceurs sont prêts à payer plus cher s'ils savent qu'ils atteignent des clients potentiels, et non pas des internautes pris au hasard. »

Après six mois d'existence en Grande-Bretagne et six semaines en France, en Allemagne et aux Etats-Unis, Freeloader compte déjà plus de 400 000 membres. Mme Oftsman assure que le site attire un public diversifié de jeunes actifs de dix-huit à trente-cinq ans, et annonce qu'il modifie déjà son *business model* : le nouveau jeu offert aux internautes, Halcyon Sun, a été commandé sur mesure et ne sera disponible nulle part ailleurs.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

MESSAGERIE INSTANTANÉE

■ Bill Gates, président de Microsoft, a contacté la commission fédérale des communications (FCC) pour l'alerter sur l'attitude d'AOL en matière d'interopérabilité des messageries instantanées (« chat »). Malgré ses promesses, AOL n'a pas modifié les deux systèmes de messagerie instantanée mis à la disposition de ses abonnés, AIM et ICQ, pour les rendre compatibles avec les systèmes concurrents. La FCC avait fait de l'interopérabilité des systèmes de « chat » une condition de son approbation de la fusion AOL-Time Warner. – (Reuters.)

EUROPE

■ La Commission européenne a annoncé la création d'un registre chargé d'administrer le nom de domaine «.eu », qui sera ouvert aux entreprises et aux particuliers. Des noms de domaines de deuxième niveau tels que « press.eu », ou « lex.eu » seront créés. La Commission négocie par ailleurs avec l'Icann (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers), l'organisation basée en Californie qui gère les noms de domaine, pour obtenir la délégation de la gestion du code «.eu ».

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FRS}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Tout ou presque par Luc Rosenzweig

CETTE dernière chronique du millénaire n'a pour ambition que de faire un bilan exhaustif de mille ans de télévision, tâche que certains trouveront facilitée par une présence plutôt discrète de ce média pendant les 950 premières années de cette période. Ce projet se heurte cependant au peu de place qui nous est accordé dans cette page, mais ce n'est pas une raison pour renoncer.

Quand on n'est pas riche, il faut avoir des idées, et la nôtre, inspirée tout à la fois de Sigmund Freud et de l'anonyme inventeur de l'annuaire du téléphone, se nomme en bon français moderne « names-dropping ». Cela consiste à brosser une vaste fresque télé-historique par l'accumulation de noms propres chargés de sens. Exemple : Ribet-Desjardins, fabricant du premier récepteur qui entra dans notre salon.

C'est parti. Catherine Langeais, Raymond Oliver, Jacqueline Caurat, Interlude (train), Jacqueline Huet, Denise Fabre (hi ! hi !), Garcimore

(hi ! hi !), Denise Glaser, Jacqueline Joubert, Georges de Caunes, Albert Rainsier, Pierre Sabbagh, Claude Darget, Léon Zitronne, Pierre Tchermia, Pierre Dumayet, Pierre Desgraupes, Max-Pol Fouchet, Pierre Lazareff, Igor Barrère, Etienne Lalou, Raymond Marcellac, Jacques Anquetil, Raymond Poulidor, Michel Droit, Charles de Gaulle, Danièle Breem, Alain Peyrefitte (tapi dans l'ombre), Jean Lecanuet, François Mitterrand (avant), Louis Ducatel, Maurice Séveno, Frédéric Pottecher, Roger Louis, André Harris, Alain de Sédouy, Daniel Cohn-Bendit (jeune), Pierre Charpy, Joseph Passting. Cela consiste à brosser une vaste fresque télé-historique par l'accumulation de noms propres chargés de sens. Exemple : Ribet-Desjardins, fabricant du premier récepteur qui entra dans notre salon.

Georges Pompidou, Bernard Pivot, Charles Bukowski (hic !), Michel Polac, Serge Gainsbourg (hic !), professeur Choron (hic !), Salvador Dali (fou), Robert Chapatte (hic !), Bernard Père, Richard Diot, Jean-Paul Ollivier, Pierre Fulla, Joseph Choupin, Battistone (oublié prénom), Harald Schumacher (salud), Sophie Favier (Cocogirl), playmates (anonymes), Thierry la Fronde, Belphegor, Jacquou le Croquant, Janique Aimée, Sue Hellen, Navarro, Columbo, Roger Gicquel (trouillard), Patrick Poivre d'Arvor (père adoptif), Bruno Masure (humoriste), Anne Sinclair, Zinedine Zidane, Blanc et Barthez, Jacques Chirac (maillot bleu), Helmut Kohl (larmes), Boris Eltsine (chef d'orchestre), Edouard Balladur (usager du métro), Jean-Pierre Elkabbach, Georges Marchais, Michel Rocard (Confans-Sainte-Honorine), Jack Lang, Pascal Sevran, Roger Hanin (Solutré), Claude-Jean Philippe, fin, the end, Ende, koniec, la mire, la neige.

VENDREDI 22 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Studio ouvert. Le marketing de Noël des grandes entreprises. **Public Sénat**
- 21.00 Rock Press Club. Faut-il brûler les années 80 ? **Canal Jimmy**
- 23.00 Science-fiction, l'héritage de Tolkien. **Forum**

MAGAZINES

- 18.40 Nulle part ailleurs. Invités : X Unity ; Luis Fernandez. **Canal + Arte**
- 19.00 Tracks. **Arte**
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. **Paris Première**
- 19.55 TV 5 l'Invité. Anne Sylvestre. **TV 5**
- 20.55 Thalassa. Escalade à Venise. **France 3**
- 21.00 Recto Verso. Invité : Eddy Mitchell. **Paris Première**
- 22.15 Faut pas rêver. Inde : Les bergers de l'Himalaya. France : Les yeux de son maître. Australie : Le bal du désert. **France 3**
- 22.50 Bouillon de culture. A la mémoire du XX^e siècle. Invités : Alain Decaux, Annie Le Brun, Paul Ricœur, Jacques Rossi, Tzvetan Todorov. **France 2**
- 23.35 On peut plaire à tout le monde. Invités : Frédéric Beigbeder, Marc Lévy, Henri Salvador, Yannick Vincent Cassel, Samuel Le Bihan, Max Guazzini, Christophe Juillet, Raphaël Poulain, José Dayan. **France 3**
- 0.50 Howard Stern. Invité : Phil Collins. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. ZOB.com. **Arte**
- 21.55 Classic album. *Who's Next ?*, des Who. **Canal Jimmy**
- 22.05 Cinépanorama. Hollywood 1962. **Odyssée**
- 22.35 Grand format. Crazy English. **Arte**
- 23.00 Adalil, les filles des sables. **Planète**
- 23.40 Gospel, la voix de l'émancipation. [3/3]. **TMC**
- 23.55 Music. The Frank Sinatra Story. **Paris Première**
- 23.55 Masterclass. [1/2]. **Muzzik**

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Volley-ball. Championnat de France Pro A masculine : Cannes - Montpellier. **Eurosport**
- 20.30 Football. Championnat italien : AS Roma - Juventus Turin. **Canal +**

DANSE

- 21.00 Casse-Noisette. Ballet. Chorégraphie de Rudolf Noureev. Musique de Tchaïkovski. Par l'Orchestre et le ballet de l'Opéra de Paris. Avec Bruno Cauhape (Casse-noisette), dir. Michel Queval. **Mezzo**

MUSIQUE

- 20.05 Don Juan, de Strauss. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**

- 21.00 Soirée Willem Breuker. Musiciens, collectivisons ! **Muzzik**
- 21.55 Music : Soirée crooners. Bryan Ferry, en 2000. **Paris Première**
- 22.25 Marciac Sweet 2000. **Muzzik**
- 22.35 Beethoven. Par l'Orchestre du Royal. Avec Kyung-Wha Chung. **Mezzo**
- 22.50 Rockpalast. En 1981. **Canal Jimmy**

THÉÂTRE

- 20.30 Lily et Lily. Pièce de Grédy. Mise en scène de Pierre Mondy. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 20.50 Le 10^e Royaume. David Carson et Herbert Wise [1/5]. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

- 17.20 Douze films, le racisme au quotidien. *Poitiers voiture 11*. **La Cinquième**
- 0.45 Histoires courtes. *Bombardam*. Jean-François Duroure. **France 2**

SÉRIES

- 20.50 La Crim'. Ramsès. **France 2**
- 21.45 B.R.I.G.A.D. Mutinerie. **France 2**
- 22.20 The Simple Life. Episode pilote (v.o.). **Téva**
- 22.35 Sliders, les mondes parallèles. Le monde des dinosaures. **M 6**
- 23.25 Taxi. [2/2]. **Série Club**

FILMS

- 16.05 Week-end à Zuydcoote ■■ Henri Verneuil (France, 1964, 120 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 18.00 La Proie pour l'ombre ■■ Alexandre Astruc (France, 1960, N., 95 min) **O.** **Ciné Classics**
- 21.00 Aux sources du Nil ■■ Bob Rafelson (Etats-Unis, 1990, 135 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 21.00 Autant en emporte le vent ■■■■ George Cukor, Victor Fleming et Sam Wood (Etats-Unis, 1939, v.o., 215 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**



- 21.45 La Veuve joyeuse ■■ Ernst Lubitsch. Avec Maurice Chevalier, Jeanette MacDonald (EU, 1934, N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**
- 22.30 Jugé coupable ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1999, 123 min) **O.** **Canal +**
- 22.35 Le Million ■■■■ René Clair (France, 1931, N., 80 min) **O.** **Cinéma**
- 22.40 Le Petit Criminel ■■■■ Jacques Doillon (France, 1990, 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 23.05 La Malédiction 3 ■■ Graham Baker (Etats-Unis, 1981, 110 min) **O.** **TSR**
- 23.25 Sérénade à trois ■■■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 90 min). **Arte**
- 23.45 La Bohème ■■ Luigi Comencini (France - Italie, 1987, 110 min) **O.** **Mezzo**
- 23.55 La Chambre verte ■■■■ François Truffaut (France, 1978, 95 min) **O.** **Cinéma**
- 0.55 La Splendeur des Amberson ■■■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 80 min) **O.** **Ciné Classics**
- 1.30 A nous la liberté ■■■■ René Clair (France, 1931, N., 80 min) **O.** **Cinéma**

Le Monde TELEVISION

FRANCE 3

20.55 Thalassa Georges Pernoud et son équipe font escalade ce soir à Venise, destination privilégiée pour le magazine dédié à la mer, qui s'y est déjà rendu une dizaine de fois. Plusieurs reportages pour découvrir la cité des Doges hors des clichés : les reporters ont poussé les portes de palais fermés au public, visité l'arsenal militaire et se sont aventurés sur des îlots peu fréquentés de la lagune.

CINÉ CLASSICS

21.45 La Veuve joyeuse ■■ L'esprit du théâtre de boulevard « Europe centrale » domine cette comédie de vaudeville mousseuse d'Ernst Lubitsch (1934), tournée dans des décors somptueux, semée de gags allusifs, de quiproquos. Caméra très mobile, variations sur le noir et blanc, allure piquante et voix de rossignol de Jeanette MacDonald, costumée par Adrian, gouaille de Maurice Chevalier : c'est une fête. En v.o.

ARTE

23.25 Sérénade à trois ■■■■ La chaîne franco-allemande offre en décembre une programmation spéciale consacrée à Ernst Lubitsch. Trois chefs-d'œuvre seront proposés d'ici à la fin du mois, à commencer par *Sérénade à trois*, l'histoire d'une jeune femme courtisée par deux hommes. Une brillante comédie, amoral dans le propos et élégamment mise en scène. Lundi 25, Arte proposera *La ciel peut attendre* et *Haute pègre*.

SAMEDI 23 DÉCEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Noël drôle de fête. Invités : Martine Perrot et Martine Segalen. **LCI**
- 23.00 Les Martyrs de l'écologie. **Forum**

MAGAZINES

- 14.15 Bouillon de culture. A la mémoire du XX^e siècle. Invités : Alain Decaux, Annie Le Brun, Paul Ricœur, Jacques Rossi, Tzvetan Todorov. **TV 5**
- 17.00 Sur les chemins du monde. Va savoir. Ile Maurice : la route du thé. **La Cinquième**
- 18.55 Union libre. Invité : Guy Bedos. **France 2**
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 23 décembre 1950 : L'Europe et la guerre de Corée. **Arte**
- 19.00 Paris modes. Les saps de Noël des créateurs. **Paris Première**
- 19.25 (Mon) Nulle part ailleurs. Invité : Gab Elmaleh. **Canal +**
- 20.40 Planète animal. Serpents mortels d'Australie. **TMC**
- 23.10 100 % politique. **LCI**
- 23.15 Tout le monde en parle. **France 2**
- 23.30 Mezzo l'hebdo. Ida Haendel, violoniste. **Mezzo**
- 23.40 La Route. Invités : Guy Marchand, et Rémy Julienne. **Canal Jimmy**
- 23.50 Paris modes. Les saps de Noël des créateurs. **Paris Première**
- 0.10 Musiques. **LCI**
- 0.40 L'Hebdo du Monde. **LCI**
- 0.45 Howard Stern. Invité : Billy Corgan. **Paris Première**
- 0.55 Rock Press Club. Faut-il brûler les années 80 ? Invités : Eric Dahan, Patrick Eudeline, Benoît Sabatier, David Angevin, Yann Zitouni, Rachel Godt. **Canal Jimmy**

- 20.30 Les Derniers Gardiens de phare. **Odyssée**
- 21.00 Encyclopédies. Un siècle de danse. [1/5]. **Histoire**
- 22.05 Science-fiction, le futur au présent. [4/4]. Demain, mode d'emploi. **Ciné Cinémas**
- 22.05 Fous d'animaux. **Disney Channel**
- 22.20 Jérôme Savary, un metteur en scène européen. **Planète**
- 22.20 Portrait Orson Welles. **Ciné Classics**
- 22.45 Les Cités de Dieu. [4/4]. Jérusalem ou les défis du christianisme. **France 3**
- 23.20 La Nouvelle Ere glacière. **Planète**
- 23.30 Music Planet. Hey Joe. La vie brève et tourmentée de Jimi Hendrix. **Arte**
- 23.40 Guerre, mines et amis, mon expédition cambodgienne. **Odyssée**
- 23.45 Desmond Tutu. **Histoire**
- 0.10 Cinépanorama. Hollywood 1962. **Odyssée**
- 0.35 Jacques Delors. [3/3]. **Histoire**
- 0.45 Le Noël de Roch Voisine. **TF 1**

- 23.40 Guerre, mines et amis, mon expédition cambodgienne. **Odyssée**
- 23.45 Desmond Tutu. **Histoire**
- 0.10 Cinépanorama. Hollywood 1962. **Odyssée**
- 0.35 Jacques Delors. [3/3]. **Histoire**
- 0.45 Le Noël de Roch Voisine. **TF 1**

SPORTS EN DIRECT

- 14.00 Rugby. D 1 (11^e journée, Poule 2): Dax - Biarritz. **Canal +**
- 20.00 Motocyclisme. Guidon d'or de Bercy. **Paris Première**
- 23.00 Superbike. Superbike de Bercy. **Eurosport**

DANSE

- 17.30 A-normopathie 2 : A table. Ballet. Musique et Chorégraphie de Mikaeloff. Avec Aurélie Barthaux, Axelle Mikaeloff, Marie-Pierre Pirson. **Muzzik**

MUSIQUE

- 18.00 Concert Fiocco. Avec Roberta Invernizzi, soprano ; Lia Serafini, soprano ; Sylvie Althaparro, alto ; Stefano di Fraia, ténor ; Giuseppe Naviglio, basse. Par le Chœur de chambre de Namur, dir. Xavier Haag. **Muzzik**
- 19.00 Fantaisie pour piano, chœur et orchestre, de Beethoven. Avec Gerhard Oppitz, piano. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart et le Chœur du Südfunk - chef de chœur : Joseph Beischer -, dir. Gianluigi Gelmetti. **Mezzo**
- 19.30 Concerto spirituelle 1993. **Muzzik**
- 20.55 Europakonzert 1995. Au Palazzo Vecchio, à Florence. Avec Sarah Chang, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Zubin Mehta. **Muzzik**

- 23.05 Marciac Sweet 2000. Avec Ahmad Jamal, piano. **Muzzik**
- 19.00 Embrouilles dans la galaxie. Paul Schneider. **Disney Channel**
- 20.30 Le Dixième Homme. Jack Gold. **Festival**
- 20.45 Le Rouge et le Blanc. Jean-Louis Lorenzi. **France 3**
- 20.50 Alice au pays des merveilles. Harry Harris [1 et 2/2]. **Téva**
- 23.05 Catastrophe à la Nouvelle-Orléans. Mario Azzopardi. **TF 1**
- 23.55 Objectif nucléaire. Peter Markle. **Festival**
- 0.55 Une femme en blanc. Aline Isserman [3/4]. **Téva**

DESSIN ANIMÉ

- 0.30 Spécial Tex Avery. Blitz Wolf (1942) ; Ventriloquist Cat (1950) ; Little Rural Riding Hood (1949) ; Droopy's Good Deed (1951) ; The Isle of Pingo Pongo (1938) ; Slap Happy Lion (1946) ; The Cat that Hated People (1948) ; The Cuckoo Clock (1950) ; The Magical Maestro (1952) ; Screwball Squirrel (1944) ; Uncle Tom's Cabana (1947) ; King-Size Canary (1947). **France 3**

SÉRIES

- 17.55 Amicalement vôtre. L'enlèvement de Liza Zorakin. **M 6**
- 18.00 Invasion planète Terre. Le talon d'Achille. **13^{ème} RUE**
- 18.45 The Simple Life. Episode pilote (v.o.). **Téva**
- 18.45 First Wave. Sujet 117. **13^{ème} RUE**
- 20.10 Mister Bean. Le retour de mister Bean. **France 3**
- 20.50 Le Caméléon. Coup double. **M 6**
- 21.05 De la Terre à la Lune. Le voyage dans la Lune. **Canal Jimmy**
- 22.00 Tatort. Cobayes. **Arte**
- 22.35 Buffy contre les vampires. [1/2]. Une revenante. **M 6**
- 23.25 Au-delà du réel, l'aventure continue. Les révélations de Becka Paulson. **M 6**
- 23.30 Alfred Hitchcock présente. Le fantôme de Blackheat (v.o.). Le pont du hibou (v.o.). Le testament de Greg (v.o.). **13^{ème} RUE**
- 23.40 Le Prisonnier. J'ai changé d'avis. **France 3**
- 23.47 Sex and the City. Drama Queens (v.o.). **Téva**
- 0.35 Le Dammé. Heat (v.o.). **Série Club**
- 0.50 Twin Peaks. Episode n° 10 (v.o.). **13^{ème} RUE**

CINÉ CINÉMAS 1

23.10 Le Juge et l'Assassin ■■ Film de Bertrand Tavernier inspiré d'un fait réel : en 1893, un sous-officier réformé abat à coups de revolver une jeune fille. Sorti de l'asile avec deux balles restées dans la tête, Joseph Bouvier se prétend « anarchiste de Dieu » et tue, éventre, viole. Un juge décide de l'éliminer. Très beau tableau politique de la fin du XIX^e siècle, avec deux excellents interprètes : Galabru et Noiret.

FILMS

- 13.10 Tous en scène ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1953, 110 min) **O.** **Cinéma**
- 13.30 Parrain malgré lui ■■ Mark Malone (Etats-Unis, 1998, v.o., 90 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 14.55 La Veuve joyeuse ■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1934, N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**
- 16.35 Monsieur Arkadin ■■ Orson Welles (Fr. - Sui. - Esp., 1955, N., v.o., 100 min) **O.** **Ciné Classics**
- 17.40 Mission d'élite ■■ Tim Matheson (Etats-Unis, 1999, 105 min). **Cinéstar 1**
- 22.55 Le Père Noël est une ordure ■■ Jean-Marie Poiré (France, 1982, 90 min). **TSR**



- 23.00 La Splendeur des Amberson ■■■■ Orson Welles. Avec Tim Holt, Dolores Costello, Joseph Cotten (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**
- 23.00 I Love L.A. ■■ Mika Kaurismäki (Fr. - EU, 1998, 105 min) **O.** **Cinéstar 1**



- 23.10 Le Juge et l'Assassin ■■ Bertrand Tavernier. Avec Philippe Noiret, Michel Galabru (France, 1975, 125 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 0.35 La Lettre ■■ Manoel de Oliveira (Fr. - Esp. - Port., 1999, 100 min) **O.** **Canal +**
- 0.45 Les Visiteurs du soir ■■ Marcel Carné (France, 1942, N., 120 min) **O.** **Cinéma**
- 2.15 Sherlock Holmes contre Jack l'Éventreur ■■ James Hill (Grande-Bretagne, 1965, 95 min) **O.** **Cinéfaz**
- 2.45 Le Docteur Jivago ■■ David Lean (Etats-Unis, 1965, v.o., 185 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 2.45 Les hommes préfèrent les blondes ■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1953, v.o., 90 min) **O.** **Cinéma**
- 4.15 La Rivière sans retour ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1954, v.o., 85 min) **O.** **Cinéma**
- 4.50 Douce ■■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 100 min) **O.** **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.30 Sunset Beach. 18.20 et 1.40 Exklusif. 19.00 Le Bigdil. 19.55 Hyper Net. 20.00 Journal, Météo. 20.55 Les P'tites Canailles. 23.15 Sans aucun doute. 1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 16.50 Des chiffres et des lettres. 17.25 et 22.40 Un livre. 17.30 Qui est qui ? 18.05 70's Show. 18.35 JAG. 19.20 et 1.15 Vendredi, c'est Julie. 19.50 Un gars, une fille. 20.00 Journal, Météo, Point route. 20.50 La Crim'. 21.45 B.R.I.G.A.D. 22.45 Bouche à oreille. 22.50 Bouillon de culture. A la mémoire du XX^e siècle. 0.20 Journal, Météo. 0.45 Histoires courtes. 1.40 Mezzo l'info.

FRANCE 3

- 17.35 A toi l'actu@. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'info, Météo. 20.10 Tout le sport. 20.20 Mister Bean. 20.55 Thalassa. Escalade à Venise. 22.15 Faut pas rêver. 23.10 Météo, Soir 3. 23.35 On peut plaire à tout le monde.

CANAL +

- En clair jusqu'à 21.00 18.00 Chris Colorado. 18.30 Nulle part ailleurs. 20.35 Allons au cinéma ce week-end. 20.30 Football. AS Roma-Juventus Turin. 22.25 Jugé coupable ■■ Film. Clint Eastwood. **O.** 0.28 Histoire muette. 0.30 Ceci n'est pas une histoire belge.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.30 Reportages. L'âme des luthiers. 14.00 MacGyver. 14.55 Alerte à Malibu. 15.50 Flipper. 16.45 Will & Grace. 17.15 Beverly Hills. 18.05 Sous le soleil. 20.00 Journal, Voile, Tiercé, Météo. 20.55 L'Emission des records. 23.05 Catastrophe à la Nouvelle-Orléans. Téléfilm. Mario Azzopardi. 0.45 Le Noël de Roch Voisine. 1.15 TF 1 nuit, Météo. 1.55 Noël et après. Téléfilm. Daniel Vigne.

FRANCE 2

- 13.50 La Folle Course à la Lune. [1/2]. 14.50 Maesa, le royaume des éléphants. 15.45 Tiercé, Voile. 16.40 La Rétro des sports. 18.55 et 1.40 Union libre. 19.55 et 20.45 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo. 20.50 Dansez maintenant. Que le spectacle commence. 23.15 Tout le monde en parle. 1.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.30 Inspecteur Frost. 15.25 La Pourpre et le Noir. Téléfilm. Jerry London. 17.45 C'est pas sorcier. Formules 3000. 18.15 Un livre, un jour. 18.20 Questions pour un champion. 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo. 20.00 Tout le sport. 20.10 Mister Bean. 20.45 Le Rouge et le Blanc. Téléfilm. Jean-Louis Lorenzi. 22.20 Météo, Soir 3. 22.45 Les Cités de Dieu. [4/4] Jérusalem ou les défis du christianisme. 23.40 Le Prisonnier. J'ai changé d'avis. 0.30 Tex Avery.

CANAL +

- 14.00 Rugby. Elite 1 : Dax - Biarritz. 16.05 Eddy Time. 16.50 Impact imminent. Film. John Terlesky. ► En clair jusqu'à 21.00 18.15 Les Patamodeleurs. 18.50 Robbie le renne dans la grande course polaire Film. Richard Golezowski **O.** 19.25 Nulle part ailleurs. 20.44 Samedi comédie. 20.45 La Cape et l'Épée. 21.00 H. 21.25 Mes pires potes. 21.50 Jour de rugby. 22.50 L'ombre du passé. Téléfilm. Yossi Wein. 0.35 La Lettre ■■ Film. Manoel de Oliveira **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Tracks. 19.45 Météo, Arte info. 20.15 Reportage. ZOB.com. 20.45 Au-delà du silence. Téléfilm. Caroline Link. 22.35 Grand format. Crazy English. 23.25 Sérénade à trois ■■■■ Film. Ernst Lubitsch (v.o.). 0.55 Le Dessous des cartes. 1.10 Tatort. Le Lieu du crime : L'Enquête.

M 6

- 16.35 Kid et compagnie. 17.15 Casper, l'apprenti fantôme. Film. Sean McNamara **O.** 18.55 Le Flic de Shanghai. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.40 Politiquement rock. 20.50 Le 10^e Royaume. Téléfilm. D. Carson et H. Wise [1/5] **O.** 22.35 Sliders, les mondes parallèles. 0.15 Brooklyn South.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 Appel d'air. 20.30 Black & Blue. Oscar Peterson, le soliste et le solitaire. 21.30 Cultures d'Islam. Les poètes arabes anciens et l'amour. 22.12 Multipistes. 22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.07 A côté de la plaque. 20.05 Concert franco-allemand. Enregistré en direct de la cathédrale de Berlin, par le Chœur de la Radio de Berlin et l'Académie für Alte Musik de Berlin, dir. Robin Britton. 22.30 Alla breve. 22.45 Jazz-club. En direct. Le quartette de Eric Barrett, saxophone.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 L'Actualité musicale. 20.40 Les Rendez-vous. Un portrait musical de Pierre Bonnard (n° 2). 22.40 Concert de Noël. Enregistré le 20 décembre, à la Cité de la musique. Par le Chœur du King's College de Cambridge, dir. S. Cleobury.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.25 L'Avare. Pièce de Molière. Mise en scène. André Serban. 15.45 Cinq sur cinq. Le train des Pignes. 16.00 Terres de fêtes. [2/3]. Le marathon des châteaux du Médoc. 16.30 Appel d'air. [2/3] Israël. 17.00 Va savoir. Ile Maurice : la route du thé. 18.00 Sous le signe du lien. [1/4] Telle mère, telle fille ? 19.00 Histoire parallèle. 19.45 Météo, Arte info. 20.00 Le Dessous des cartes. 20.15 La Fascination pour Vénus. 20.45 Shenyang, le nouveau cirque chinois. 22.00 Tatort. Cobayes. 23.30 Music Planet. Jimi Hendrix. 0.30 Susie et les Baker Boys ■■ Film. Steve Kloves (v.o.).

M 6

- 13.30 Le Visiteur. Episode pilote. 14.25 Le Monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle. 15.15 C-16. 16.00 Los Angeles Heat. 16.55 Bugs. 17.55 Amicalement vôtre. 18.55 Les Nouveaux Professionnels. 19.54 Le Six Minutes, Météo. 20.05 Une nounou d'enfer. 20.40 Vu à la télé. Spécial Noël [2/2]. 20.49 La Trilogie du samedi. 20.50 Le Caméléon. 21.40 The Sentinel. 22.35 Buffy contre les vampires **O.** 23.25 Au-delà du réel, l'aventure continue. **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 18.35 Profession spectateur. 20.00 Voie carrossable. King Q4. 20.50 Mauvais genres. Erotisme. 22.05 Etat de faits. Pouvoirs de cuisines, cuisines de la mémoire. 23.00 Œuvres croisées. Christian Marclay, plasticien.

FRANCE-MUSIQUES

- 19.30 La Flûte enchantée. Opéra de Mozart. Enregistré le 1^{er} décembre, à l'Opéra Garnier, à Paris, dir. Ivan Fischer. Piotr Beczla (Tamino), Cécile Perrin (1^{re} dame), Hélène Schneiderman (2^e dame), Hélène Perraguin (3^e dame). 23.00 Le Bel Aujourd'hui. Festival Musica, à Strasbourg.

RADIO CLASSIQUE

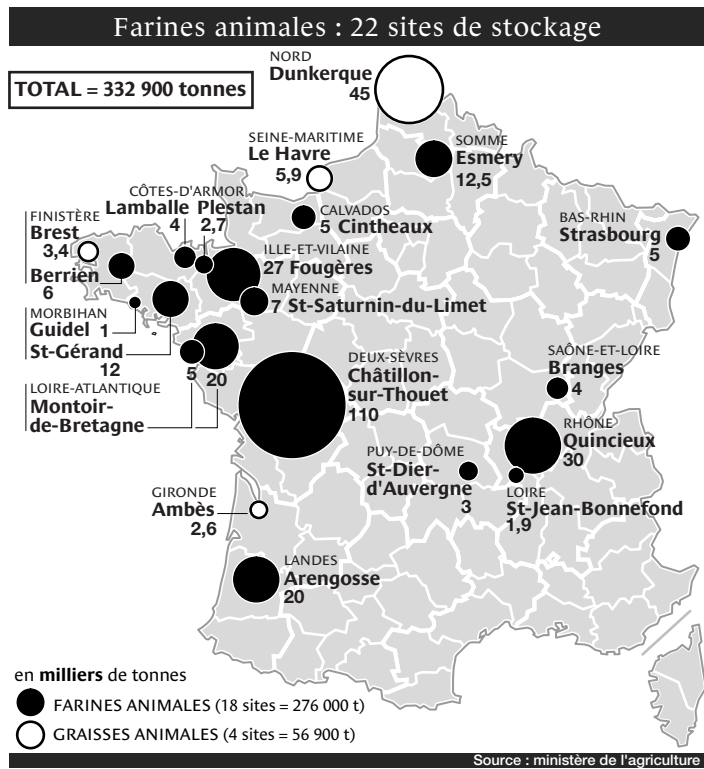
Vache folle : le dépistage des bovins sera systématique dès janvier 2001

La France anticipe de six mois les décisions européennes

JEAN GLAVANY, ministre de l'agriculture a rendu publiques, jeudi 21 décembre, les modalités du programme de dépistage systématique de la maladie de la vache folle chez tous les bovins âgés de plus de 30 mois entrant dans la chaîne alimentaire humaine. En systématisant le dépistage, la France anticipe de six mois les récentes décisions du conseil des ministres de l'agriculture des Quinze, cette ambitieuse mesure de santé publique n'étant obligatoire que le 1^{er} juillet 2001.

En pratique, le dépistage débutera dans les premiers jours de janvier 2001 sur un rythme de 12 000 à 14 000 tests par semaine et devrait rapidement atteindre entre 20 000 et 25 000 tests hebdomadaires. Compte tenu du marché et de la désaffection des consommateurs pour les viandes bovines, ce rythme correspond environ au flux actuel des animaux de plus de trente mois conduits à l'abattoir. Avant la crise, on abattait chaque semaine en France près de 50 000 bovins. Treize laboratoires vétérinaires départementaux sont agréés pour effectuer les tests permettant de dépister les animaux en phase d'incubation de l'ESB. Ils sont situés dans les départements de l'Ain (Bourg-en-Bresse), de l'Aisne (Laon), de l'Allier (Moulins), de la Côte-d'Or (Dijon), du Finistère (Quimper), de la Haute-Garonne (Toulouse), de l'Indre-et-Loire (Tours), des Landes (Mont-de-Marsan), du Maine-et-Loire (Angers), de la Manche (St-Lô), du Haut-Rhin (Colmar), de la Seine-Maritime (Rouen), et de la Haute-Vienne (Limoges).

Le ministère de l'agriculture précise que plus d'une vingtaine d'autres laboratoires départementaux ou indépendants font l'objet de procédures d'homologation. La mise en place précipitée de ce programme conduira à interrompre durant une quinzaine de jours la poursuite du travail expérimental



conduit depuis le mois d'août sous l'égide de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) dont les premiers résultats ont été rendus publics (*Le Monde* du 12 décembre). Concrètement, une fois l'animal tué, un agent de l'abattoir placé sous la responsabilité d'un spécialiste des services vétérinaire prélèvera un fragment de tissu nerveux. Dans l'attente du résultat du test, les carcasses bovines seront consignées.

En cas de résultat positif, la carcasse sera détruite et une confirmation demandée au laboratoire lyonnais de référence de l'Afssa, après quoi, le troupeau auquel appartenait l'animal sera abattu et détruit. Cette dernière mesure, en place depuis le lancement du programme expérimental de dépistage, continue à être critiquée dans

les milieux de l'élevage. « *Jamais ces tests n'ont été conçus pour faire de la sécurité alimentaire, or c'est à cette fin qu'on les utilise. Il faut être logique et remettre en cause l'abatage total des troupeaux* », fait-on valoir auprès de la Confédération paysanne.

La question du financement des tests (commercialisés soit par la société suisse Prionics, soit par la firme américaine Biorad à partir d'un brevet de chercheurs du Commissariat français à l'énergie atomique) reste ouverte. M. Glavany estime à 500 francs par bovin le coût du dépistage, la Commission européenne prenant à sa charge le cinquième de cette somme. Pierre Chevalier, président de la Fédération nationale bovine a prévenu qu'il était « *hors de question que les éleveurs financent ces analyses* ».

Enfin, la liste des sites destinés au stockage des farines et des graisses animales a été rendue publique par le préfet Jean-Paul Proust, responsable de l'élimination de ces déchets (voir ci-contre).

Jean-Yves Nau

Fin de la grève aux Opéras Garnier et Bastille

Les propositions salariales de la direction acceptées

L'INTERSYNDICALE (CGT, FO, FSU et SUD) de l'Opéra national de Paris a demandé aux personnels concernés par le conflit social, en cours depuis le 20 novembre, de voter la levée ou la continuation de la grève affectant depuis le 27 novembre spectacles lyriques et chorégraphiques au Palais-Garnier et à l'Opéra-Bastille. Les présents ont voté à main levée l'arrêt du mouvement et la reprise des spectacles. Selon nos informations, l'assemblée a été houleuse : le problème du vote à bulletin secret ou à main levée et celui de la participation au scrutin des non-grévistes ont mené à des échanges vifs entre les représentants de l'Intersyndicale, ayant négocié avec la direction, et la base.

Les syndicats ont donc accepté les propositions de revalorisation salariale faites par la direction : augmentation moyenne de 5 %, sur trois ans, des salaires des techniciens, de certains membres de l'administration et de l'encadrement. Ces personnels recevront, de plus, 1 % d'augmentation générale au 1^{er} janvier 2001, une prime

équivalant à 1 % du salaire de base annuel pour l'année 2000. Ces revalorisations représentent environ 25 millions de francs supplémentaires. Les négociations portant sur l'aménagement et la réduction du temps de travail devront être bouclées le 12 janvier au plus tard.

La Flûte enchantée devait être représentée dans sa mise en scène originelle dès le 22 décembre. Les 25 heures de réglages des lumières nécessaires à la représentation de *La Chauve-Souris* ne permettront pas de donner la première de cette nouvelle production avant le 27 décembre. Le ballet *Casse-noisette* sera donné le 23 décembre, tandis que *Joyaux* reprendra le 27 (renseignements : 01-44-61-59-63).

Les grèves ont fait perdre à la date du 18 décembre près de 7 millions de francs (1,1 million d'euros) de recettes, selon un calcul de la direction. Hugues Gall, directeur des Opéras de Paris, devait communiquer un nouveau chiffre.

Renaud Machart

L'Autriche interdit le bœuf allemand

L'Autriche a décidé, jeudi 21 décembre, d'interdire toute importation de bœuf allemand. Cette mesure fait suite à la récente découverte de cinq nouveaux cas de vache folle en Allemagne, pays ayant toujours soutenu n'être pas touché par l'épidémie. Le gouvernement autrichien avait demandé, le 19 décembre à Bruxelles, l'autorisation d'interdire l'exportation vers son territoire de produits bovins en provenance d'Allemagne. La Commission européenne n'ayant pas rejeté cette demande, l'Autriche a appliqué cet embargo avec effet immédiat, a expliqué le porte-parole du ministère autrichien de la santé et de la consommation. L'interdiction d'importation concerne « *les bœufs vivants de tous âges, les embryons de bœuf, la semence, la viande fraîche, la viande hachée, les plats préparés à base de bœuf* ». - (AFP.)

Fermeture sanitaire d'une usine de conditionnement de viande

RENNES

de notre correspondante régionale
 Jeudi 21 décembre au matin, la société La Ménara, installée depuis environ quatre ans à Louvigné-du-Désert, près de Fougères, a reçu la visite d'un inspecteur de la direction des services vétérinaires d'Ille-et-Vilaine. Cette entreprise d'une vingtaine de salariés conditionne de la viande halal destinée aux musulmans. L'inspecteur constate que les dates limites de consommation sont dépassées et consigne l'ensemble des matières premières et des produits finis présents sur le site. La fermeture administrative de la société est décidée le soir même. Le responsable de la société a été placé quelques heures en garde à vue ; un chauffeur de camion devait être présent, vendredi matin, au parquet.

Tout commence à la suite de rumeurs indiquant que des cargaisons douteuses traversaient la Mayenne pour être acheminées vers des abattoirs de départements voisins. Mercredi 20 décembre au soir, des agriculteurs interceptent les camions frigorifiques au péage de l'autoroute venant de Paris : ils découvrent un poids-lourd conte-

nant deux tonnes de viande et de charcuterie avariées. Son chargement vient du marché de Rungis et doit être livré, en partie, à La Ménara. L'odeur qui s'en dégage est « *plus que nauséabonde* » et les étiquettes indiquent des dates limites de consommation comprises entre le 1^{er} septembre et le 5 décembre, selon Thierry Mauminot, responsable de la FDSEA de Mayenne. La viande a subi une congélation illécite, d'après la préfecture de Mayenne.

« *Les éleveurs ont été dégoûtés de voir l'état de conservation de ces carcasses et de ces joues de bœuf*, raconte M. Mauminot. Car à chaque fois qu'il y a un problème dans la filière viande, c'est eux qui trinquent ! » Les agriculteurs apprennent que les trois quarts de la marchandise ont été vendus à trois francs le kilo, bien en dessous du prix de revient. Les syndicats ont annoncé leur intention de porter plainte contre X... Le préfet de Mayenne a aussi demandé l'ouverture d'une enquête à la suite des échauffourées survenues, à l'aube du jeudi, entre les forces de police et les agriculteurs.

Martine Valo

